EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

72e ANNEE — No 37 · QUEBEC, MARDI 10 FEVRIER 1953 · PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Beau ce soir, demain plus doux.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Hommage du cardinal Léger à l'Eglise de Québec

Le nouveau prince de l'Eglise acclamé par la foule à la Basilique

Son Eminence le cardinal Léger déclare que "l'exaltation de l'Eglise de Montréal ne diminue en rien les mérites de cette vénérable Eglise de Québec" — S. Exc. Mgr Roy salue en Son Eminence "l'un des fils les plus illustres du Canada français" — Une fête religieuse inoubliable.

L'exaltation de l'Eglise de Montréal ne diminue en rien les mérites de cette vénérable Eglise de Québec, mère de toutes les Eglises du continent Nord-américain. L'éclosion de fleurs nouvelles et la maturation de fruits savoureux ne sont-elles pas les signes évidents de la qualité de la sève qui monte des racines !

Tel est le témoignage que rendait hier soir à l'Eglise-mère du Canada Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger au cours de la réception liturgique dont il fut l'objet en la cathédrale, quelques heures après son arrivée en nos murs. "L'Eglise de Montréal", dit-il, "peut-elle oublier que la plus pure gloire de son histoire appartenait au clergé de Québec, et cette pourpre qui couvre mes épaules, elle enveloppe la figure toujours vivante de celui que nous appelons, chez nous, le fondateur de notre Eglise, Mgr Ignace Bourget.

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, venait de saluer dans le pouveau Prince de l'Eglise "l'un des fils les plus illustres du Canada français. Par le choix du Souverain Pontife", dit S. Exc. Mgr Roy, "ce pasteur zélé, en qui revivent les plus pures traditions spirituelles de la Nouvelle-France, est devenu le nouveau Cardinal canadien-français. Qu'il daigne agréer le témoignage de notre respect et le concours de nos prières dans l'auguste mission qui lui est confiée". En recevant dans cette basilique le Cardinal Archevêque de Montréal, poursuivit S. Exc. Mgr Roy, "j'ai la joie de renouer les liens très anciens et très glorieux entre deux villes-soeurs". S. Exc. Mgr l'Archevêque de Québec a vu aussi dans "cette haute fonction confiée à l'un des nôtre une invitation pressante pour tout notre peuple à se rapprocher davantage de Rome".

Evoquant ses liens avec l'Eglise de Québec, Son Eminence le cardinal Léger a attribué le crédit de son sacerdoce à Son Eminence le cardinal Rouleau. Il a aussi salué en Son Eminence le cardinal Villeneuve l'instrument des desseins de la Providence au moment de sa nomination comme recteur du Collège Canadien à Rome. Parlant de la lutte déchaînée contre l'Eglise, Son Emminence le cardinal Léger déclare que "ce n'est pas la liberté qui sauvera le monde, mais le don de soi au service de l'Eglise. "Je vous invite à déposer dans les plis de cette pourpre, dit-il, vos propres désirs de servir l'Eglise, afin qu'ensemble nous travaillions à l'édification du Royaume de Dieu en terre canadienne".

La solennelle cérémonie liturgique qui a souligné l'accueil du nouveau Prince de l'Eglise dans l'enceinte de l'historique cathédrale de Québec a écrit une page inoubliable dans nos annales religieuses. Vingt évêques, un grand nombre de prélats, des centaines de prêtres séculiers et réguliers, de même que les plus hautes personnalités civiles se sont associés à la grande assemblée populaire dans un même sentiment de piété filiale pour Son Eminence le cardinal Léger et Sa Sainteté le pape Pie XII, dont il évoquait la figure au milieu de la foule.

Son Eminence le cardinal Léger avait pris le souper à l'archevêché avec les membres de l'Episcopat et quelques représentants de l'autorité civile. A son entrée dans la sacristie de la cathédrale, le clergé était déjà groupé pour l'escorter dans le défilé solennel à travers les rangs com-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

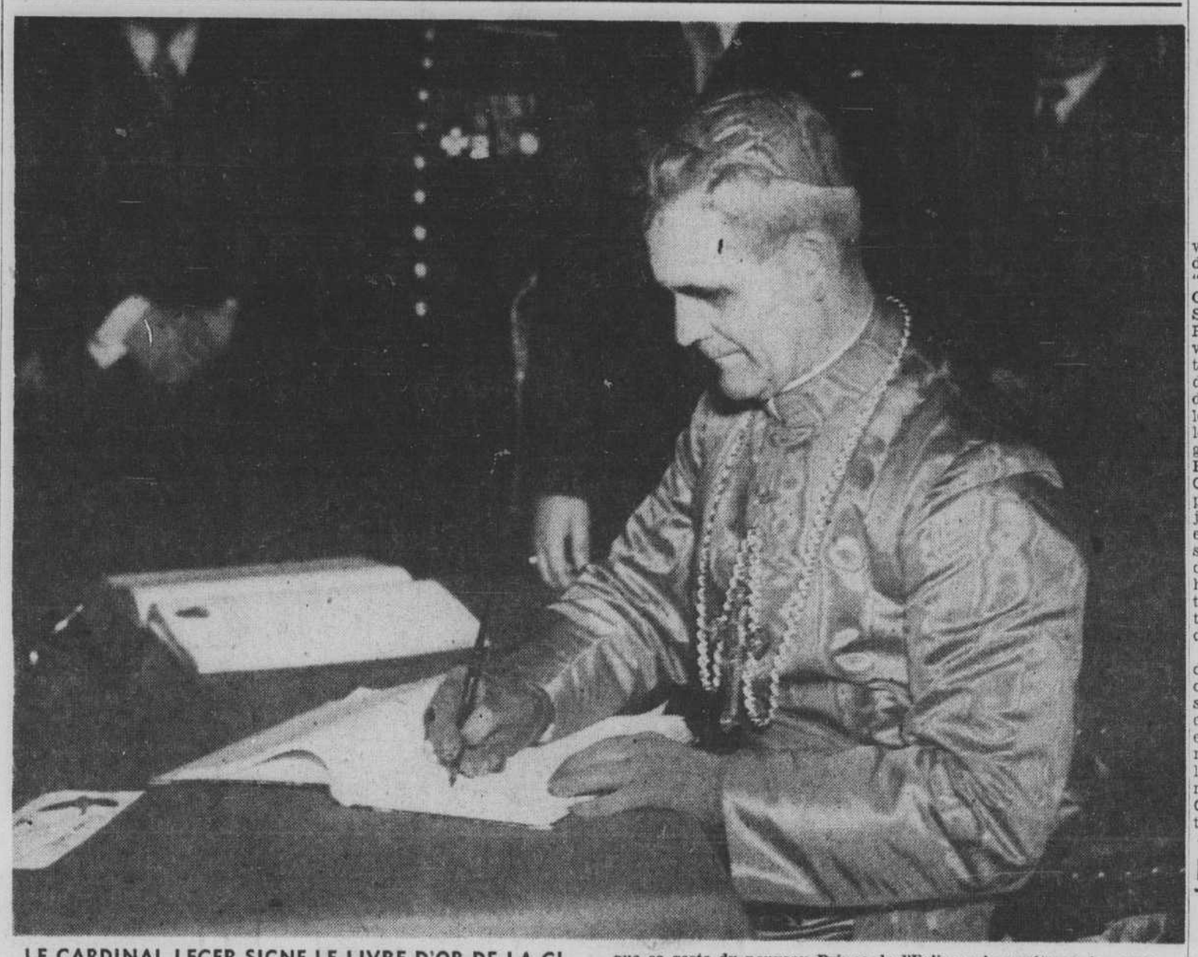

LE CARDINAL LEGER SIGNE LE LIVRE D'OR DE LA CITE DE QUEBEC : Au cours de la réception civique qui lui fut offerte hier après-midi au Palais Montcalm, Son Eminence le cardinal PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal, a signé le livre d'or de la vieille Cité de Champlain. L'illustration ci-dessus évoque ce geste du nouveau Prince de l'Eglise qui perpétuera le souvenir de sa première visite en nos murs depuis son élévation à la pourpre. Les autorités municipales, un grand nombre d'invités ecclésiastiques et laïques et une foule de citoyens furent témoins de cette solennelle cérémonie. (Photo du "Soleil")

Retour au travail de grévistes à Louiseville

Le nombre des grévistes rengagés serait porté à 500 d'ici quelques jours — Le réengagement se fait "aux conditions établies par la compagnie".

Louiseville, 10. (PC). La grève des tisserands de Louiseville, qui durait depuis plus de 11 mois et au cours de laquelle de violents incidents se sont produits, semble avoir pris fin. Plusieurs des grévistes ont repris leur poste, aujourd'hui, à l'usine de l'Associated Textiles of Canada, Ltd.

Membres du syndicat des ouvriers du textile de Louiseville, affilié à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, les 800 grévistes ont abandonné leur travail en mars dernier pour revendiquer une augmentation horaire de 20 cents. Les ouvriers gagnaient alors 73 cents l'heure.

Plusieurs incidents ont marqué la grève et le 11 décembre dernier les grévistes en venaient aux prises avec les agents de la police provinciale. Un homme a été blessé par un coup de feu tiré par les agents et plusieurs autres ont reçu des blessures. Il a fallu lire la loi contre les attroupements.

Les dirigeants de la compagnie ont déclaré, hier, que bien qu'il n'y ait pas eu de règlement, plusieurs anciens employés sont revenus à l'usine et bon nombre d'entre eux ont été réengagés.

Mais à la suite du réengagement de 40 grévistes, hier, et de 170 au cours des 2 semaines précédentes, le procureur de la compagnie, Me Pierre Letarte, a déclaré que suffisamment de grévistes sont retournés à l'usine "aux conditions établies par la compagnie" pour permettre à cette dernière de former une deuxième équipe de travail.

Un porte-parole du ministère provincial du Travail a dit n'avoir reçu aucune nouvelle d'un "règlement".

M. Oscar Marc-Aurèle, gérant de l'usine de Louiseville, a dit : "Ordinairement, quand les grévistes retournent au travail, la grève est terminée."

De son côté M. Germain Caron, maire de Louiseville, a dit que des ouvriers ont repris l'ouvrage récemment, mais hier ils étaient plus nombreux que d'habitude. Il n'est pas au courant qu'une entente ait été conclue, dit-il.

Des 800 grévistes qui ont quitté le travail au début, environ 500 résistaient encore avant la réunion syndicale de dimanche soir.

M. Marc-Aurèle a dit que les noms des grévistes qui reviennent à l'usine sont inscrits sur une liste et que de 150 à 175 seront peut-être rengagés d'ici quelques jours, portant à près de 500 le nombre des ouvriers rengagés. Environ 140 ont été rengagés la semaine dernière, 30 la semaine précédente et 40 hier.

PERMISSION ACCORDEE

Montréal, 10. (PC) La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a été avisée que le Syndicat de Louiseville permet à ses membres de retourner au travail sans perdre leur affiliation syndicale.

La grève à la filature des Associated Textiles dure depuis onze mois. Au mois de décembre, elle a été marquée d'actes de violence entre la police provinciale et les grévistes. La loi des attroupements y avait alors été lue et avait été maintenue durant quelques jours.

Devant l'échec des négociations et devant les événements survenus à Louiseville, la CTCC à laquelle le syndicat des employés de Louiseville est affilié, avait menacé de déclencher un arrêt général du travail dans la province. Cette menace ne fut pas mise à exécution.

A la suite d'une assemblée à huis clos, dimanche, les employés se sont présentés en groupes nombreux, hier, à la filature de Louiseville pour y demander leur retour au travail sans qu'un accord ait été conclu entre la compagnie et le syndicat.

Dans son communiqué, la CTCC, impute le fonds du litige ouvrier à "l'attitude illégale" de l'Associated Textiles et déclare que les "droits des travailleurs" ont affronté une hostilité déclarée "auprès du gouvernement provincial".

Sur le fil

Trois-Rivières, 10. (PC) Le conseil de la ville des Trois-Rivières a adopté, hier soir, un budget de $3,382,213, soit le plus élevé de son histoire. La taxe foncière est baissée de $2.07 à $2.04. Les revenus prévus sont de $2,382,213 et les dépenses prévues, de $2,172,100, soit une balance de $210,113, qui sera réduite par la réserve statutaire de $169,061. L'excédent de $40,052 pourra être appliqué à la réfection de l'approche-sud du pont Lejeune. Le budget accorde une augmentation générale des salaires de $87,100.

Ottawa, 10. (PC) Le bureau des Gouverneurs de Radio-Canada se réunira à Ottawa du 26 au 28 mars prochain, apprend-on aujourd'hui. Le Bureau étudiera alors les demandes de permis de nouveaux postes radiophoniques, et de nouvelles stations de télévision.

Sherbrooke, 10 (PC) — Les propriétaires de Sherbrooke voteront, aujourd'hui, à l'occasion d'un referendum portant sur un emprunt de $1,785,000 pour des travaux publics et la construction d'un bain public.

Buenos Aires, 10 (PA) — Le président Juan D. Peron a annoncé, ce matin, que son gouvernement remettra à leurs anciens propriétaires allemands, 1,365 marques déposées que

(Suite à la page 9, 2e col.)

A la mémoire du Pape Pie XI

Cité du Vatican, 10. (Reuters) Le Saint-Père, qui se remet d'une attaque d'influenza, était absent ce matin lorsque les hauts dignitaires du Vatican ont assisté à un service funèbre en l'honneur de son prédécesseur Pie XI décédé il y a 15 ans. La cérémonie s'est déroulée dans la chapelle Sixtine, du Vatican. Le Pape priait pendant ce temps dans ses appartements privés, situés deux étages plus haut.

Explosion à la légation soviétique à Tel-Aviv

TEL-AVIV, 10. (PA) Plusieurs douzaines de personnes ont été arrêtées à la suite d'une explosion criminelle survenue, hier soir, à la légation soviétique de Tel-Aviv. Cinq personnes, y compris la femme de l'ambassadeur soviétique, ont été blessées.

On croit que l'attentat a été commis en guise de représailles contre les accusations antisémitiques lancées par des chefs communistes à Moscou et dans les capitales satellites.

La police juive annonce plusieurs arrestations. Parmi les douzaines de personnes appréhendées pour fins d'interrogatoire, on trouve Chaviv Shiber, de Jaffa, qui s'est présenté sans succès lors des dernières élections parlementaires.

La police a affectué aussi des descentes dans des clubs anticommunistes, y saisissant de nombreux documents.

Le gouvernement israélite a qualifié l'attentat "d'outrage infâme" et a exprimé ses regrets à l'envoyé russe et à son personnel et a promis que les "coupables seraient promptement châtiés."

Le premier ministre David Ben-Gurion, après une séance d'urgence du cabinet, a surveillé lui-même l'adoption de mesures, prises pour mettre fin au terrorisme antisoviétique.

On croit que les auteurs de l'attentat ont pratiqué une brèche dans la clôture métallique entourant les terrains de la légation au coeur de Tel Aviv et ont lancé leur engin infernal par la fenêtre d'un bureau du rez-de-chaussée.

Mlle Sofia Vana, cuisinière de la légation, a été gravement blessée et a subi une intervention chirurgicale, hier soir.

On apprend de bonne source à l'hôpital de Tel-Aviv que les chirur-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Vive querelle autour d'une école à Sydney

Sydney, 10. (PC) La Commission scolaire de Sydney a décidé d'affecter un personnel enseignant entièrement catholique à une nouvelle école malgré les protestations d'un groupe de protestants et la mise en garde que la décision sera contestée "jusqu'à Ottawa".

On a pris cette décision, hier soir, lors d'une réunion tumultueuse au cours de laquelle un porte-parole d'une importante délégation de protestants a déclaré que "mêmes nos enfants s'élèvent contre cette question ... et nous les approuvons".

La commission a approuvé, en même temps, la nomination de professeurs protestants à une autre nouvelle école.

Le maire Tony Gallagher a déclaré "que les $200,000 qu'il a fallu emprunter pour bâtir ces écoles ne l'ont pas été par des protestants seulement. Ce sont des écoles publiques et elles seront considérées comme telles."

M. Colin MacKenzie, membre de la commission scolaire, a déclaré à la délégation : "Ne venez pas ici pour revendiquer les droits des protestants, ils ont été bien respectés."

Un membre non identifié de la délégation a déclaré que l'on prendra des mesures afin de prévenir l'ouverture de l'école, jeudi.

Une autre tempête sur l'Angleterre

Des vents violents ont balayé les côtes britanniques la nuit dernière — Une pluie torrentielle a forcé la suspension de certains travaux de reconstruction — Bilan du dernier désastre.

Londres, 10. (Reuters) La Grande-Bretagne est balayée, aujourd'hui, par des vents violents atteignant près de 80 milles à l'heure, après l'une des nuits les plus orageuses de l'hiver. Ce vent venait de l'ouest et a fouetté une pluie torrentielle. Les volontaires se hâtent ne croit pas qu'elle se propage côte est ravagée par l'inondation, davantage.
propage davantage.

Dans certaines sections de la côte inondée, on a dû suspendre les travaux durant la nuit, à cause de la tempête. Mais, aujourd'hui, l'on continue à consolider les fortifications que la violente tempête d'il y a dix jours avait rasées.

La violence de la tempête a été particulièrement ressentie sur les côtes rocheuses de l'ouest et sur celles de l'est.

Le tonnerre, les éclairs et la grêle ont fait des dégâts dans une vaste étendue de la côte durant la nuit. Des arbres ont été déracinés et des toits emportés.

A TRAVERS L'EUROPE

Bruxelles, Belgique, 10. (Reuters) Un cercueil et les personnes affligées qui le suivaient ont franchi le mur d'un cimetière, hier, parce que l'entrée en était obstruée par un banc de neige, résultat de la froide température qui sévit actuellement en Europe.

En Italie où le climat est pourtant très chaud, on claque des dents. La neige s'est amoncelée à Rome tandis qu'à Naples, située plus au sud, le thermomètre se maintient à 30 degrés.

La Tour penchée de Pise a été fermée aux visiteurs, de crainte qu'ils ne glissent sur les planchers glacés des huit étages.

En Suisse, une épaisse chute de neige a provoquer des avalanches. Des bûcherons au travail à Spiez ont été ensevelis et tués par une avalanche.

En Belgique, la récente bordée s'est transformée en neige détrempée et les rues deviendront très glissantes. La plupart des routes au centre et à l'est de la Belgique sont devenues des rivières de boue et de neige détrempée, nombre d'autobus, de trains, de camions et d'automobiles sont en panne.

BILAN DU DESASTRE

Londres, 10. (Reuters) L'inondation géante qui a couvert près de 140,000 acres de terre dans l'est de l'Angleterre la semaine dernière s'est étendue d'un endroit situé à 12 milles au nord du port de Grimsby, Lincoln, à travers le Norfolk, le Suffolk et l'Essex, pour s'arrêter un peu au nord de Deal, sur la côte du Kent.

Environ les deux tiers de cette bande côtière ont été atteints. L'inondation a été irrégulière. Certaines régions, surtout l'embouchure des fleuves, ont subi l'eau de l'inondation sur une profondeur de 15 milles. D'autres parties de la côte s'en sont sauvées complètement.

Le plus récent bilan officiel des pertes, annoncé à la Chambre des Communes s'élève à 283 morts et 50 personnes disparues.

Le bilan non officiel, basé sur des chiffres non encore compilés officiellement des pertes de vies, de terres et de foyers, par régions, est le suivant :

Lincoln : 40 morts, 12 disparus, 5,336 personnes sans foyer, 17,000 acres inondés, lourdes pertes de moutons et de volailles.

Norfolk : 87 morts, 23 disparus, 9,150 personnes sans foyers, 27,000 acres inondés. Pertes de bestiaux : 65 bovins : 75 porcs. King's Lynn a été le village le plus durement at-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Van Fleet recommande une offensive en Corée

Séoul, 10. (PA) Le général James A. Van Fleet a déclaré, aujourd'hui qu'une offensive générale des Nations Unies serait maintenant un succès assuré.

A la veille de son départ comme commandant de la huitième armée, le général de 60 ans qui doit prendre sa retraite, a exprimé une fois de plus sa confiance en une attaque contre les communistes, disant que les Nations Unies perdent ainsi l'occasion de mater l'ennemi. Il a préconisé, de plus, la création d'une armée sud-coréenne de 1,000,000 d'hommes répartis en 20 divisions de combat.

Le général Van Fleet a répondu à neuf questions que lui a posées la Presse Associée comme il se préparait à remettre son commandement au lieutenant-général Maxwell D. Taylor et quitter la Corée pour la première fois depuis 22 mois.

Le général Van Fleet a déclaré que les Alliés ont perdu deux occasions de remporter la victoire en Corée et il a dévoilé les décisions qu'il a trouvé dures à prendre com-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Les envahisseurs seront repoussés dit-on à Pékin

Hong-Kong, 10. (Reuters) La Chine communiste a donné l'avertissement, aujourd'hui, que les forces armées qui tenteront d'envahir le territoire chinois seront "repoussées dans la mer".

Les dirigeants communistes de la Chine ont fait cette mise en garde au moment où de nombreux rapports circulent par tout l'Extrême-Orient dans lesquels on parle d'engagements navals, de l'apparition de navires mystérieux et de promesses d'aide aux Nationalistes chinois pour l'invasion du continent asiatique.

Washington, 10. (PA) Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a déclaré aux sénateurs, ce matin, que le président Eisenhower n'a pris aucune décision sur la possibilité d'un blocus de la Chine communiste ou au sujet d'autres mesures touchant l'Extrême-Orient.

Quinze pertes de vies dans quatre incendies

Lac Ste-Marie, 10 (PC) — Une mère et trois de ses enfants ont succombé, tôt ce matin, dans les flammes qui ont détruit leur maison de ferme isolée, au lac Ste-Marie, dans cette région de la Gatineau, à 60 milles au nord d'Ottawa.

Mme Germaine Lachapelle, Lucette, un an, Ghislaine, deux ans et Murielle, trois ans, ont péri dans l'incendie qui s'est déclaré à la suite de l'explosion d'un poêle à l'huile.

M. Claude Lachapelle, ainsi que le quatrième enfant, Monique, 6 ans, et un neveu, Jean-Paul Lachapelle, 12 ans, venu en visite de Toronto, ont réussi à s'échapper.

Selon les maigres renseignement disponibles, ces trois derniers ont subi des brûlures mais on en ignore la gravité. On signale, de plus que le jeune Jean-Paul a subi ses brûlures lorsqu'il a vainement tenté de sauver l'un des enfants qui était dans une pièce de l'étage supérieur.

A VILLE JACQUES-CARTIER

Montréal, 10 (PC) — Le nombre des victimes de l'incendie qui a ravagé un foyer de Ville Jacques-Cartier, banlieue de Montréal, hier soir est porté à trois à la suite de la mort de la mère de 29 ans qui a succombé à l'hôpital aux graves brûlures qu'elle a subies dans les flammes qui ont enlevé la vie à ses deux fillettes.

Mme Alphonse Desmarais est morte à l'hôpital des brûlures qu'elle a subies aux jambes et à la partie

(Suite à la page 7, 4e col.)

Les pourparlers anglo-américains au sujet de l'Iran ne vont plus

Washington, 10 (PA) Les pourparlers anglo-américains avec l'Iran au sujet du pétrole semblaient devoir être couronnés de succès, il y a trois semaines; ils sont maintenant dans une telle impasse que les probabilités d'un accord sont lointaines.

Quelques personnages officiels croient que le secrétaire d'Etat M. John Foster Dulles qui s'est occupé surtout, jusqu'à maintenant, des problèmes de l'Europe et de l'Extrême-Orient, pourrait s'intéresser personnellement, maintenant, aux négociations.

La Grande-Bretagne et l'Iran s'obstinent à ne plus faire de concessions tant qu'ils ne seront pas certains que l'administration Eisen-

(Suite à la page 7, 4e col.)

Le cardinal Léger au Séminaire

Il faut vouloir servir l'Eglise jusqu'à l'effusion de son sang

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a demandé aux élèves du Petit Séminaire de Québec ce matin d'être prêts à se dévouer pour le triomphe de l'Eglise jusqu'à l'effusion de leur sang, si nécessaire. Le nouveau Prince de l'Eglise parlait à l'issue de la messe qu'il a célébrée en la chapelle extérieure du Séminaire devant les communautés. Il était assisté à l'autel de M. l'abbé Georges-Edouard Demers, directeur spirituel du Petit Séminaire, et de M. l'abbé Paul-Emile Crépeault, supérieur du Grand Séminaire.

L'éminent prélat a d'abord rappelé, dans son instruction, que l'Eglise doit affronter actuellement une lutte féroce. Des responsabilités très lourdes vous attendent comme chrétiens, dit-il. Son Eminence le cardinal Léger a rappelé le sort de nombreux jeunes gens qui souffrent dans les prisons et qui sont prêts à accepter la mort plutôt que d'être infidèles à leur foi.

Son Eminence a demandé à ses jeunes auditeurs d'être courageux et de puiser les forces nécessaires dans la communion fréquente. Il les a exhortés à être des chrétiens convaincus et à ne reculer devant rien au service de l'Eglise. Ici, l'éminent prélat a rappelé la vaillance des jeunes soldats de Napoléon qui faisaient le sacrifice de leur vie pour lui. Il a aussi souligné l'attitude des jeunesses hitlériennes dont le dévouement allait jusqu'à la mort. Les motifs de vaillance quand il s'agit du service de Dieu et de l'Eglise, dit-il, sont infiniment plus puissants.

Après la messe, Son Eminence a pris le déjeuner au Séminaire. On remarquait à ses côtés une douzaine de ses anciens élèves du Collège Canadien, à Rome, S. Exc. Mgr Percival Caza, auxiliaire de Valleyfield, a déjeuné avec lui, de même que Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., supérieur général du Séminaire ; Mgr Réal Thomassin, P.D., supérieur du Petit Séminaire ; M. l'abbé Paul-Emile Crépeault, supérieur du Grand Séminaire ; Mgr Ernest Lemieux, P.D., doyen de la faculté de Théologie ; M. l'abbé Georges-Edouard Demers, directeur spirituel du Petit Séminaire ; M. l'abbé Jacques Garneau, du Secrétariat de l'université, ainsi que plusieurs professeurs du Grand et du Petit Séminaire.

DINER AU SEMINAIRE

Son Eminence le cardinal Léger a aussi pris le diner au Séminaire ce midi.

Tous les archevêques et évêques, groupés à Québec pour une réunion de l'Assemblée épiscopale et la session du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ont accompagné le cardinal au Séminaire pour cette réception.

Avant le diner, Son Eminence a rencontré les prêtres du Séminaire en la salle des exercices. Mgr Ferdinand Vandry, P. A., V. G., supérieur général, a présenté les membres du personnel de la maison au cardinal. Le diner fut servi au réfectoire des prêtres qui dînèrent avec l'éminent prélat, S. Exc. Mgr Maurice Roy et les autres membres de l'épiscopat.

LE CARDINAL REÇOIT DANS SON WAGON SPECIAL : Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a reçu les hommages des autorités religieuses et civiles de Québec dès que le train se fut immobilisé en gare du Palais hier après-midi. L'illustration ci-dessus évoque ce premier contact du nouveau Prince de l'Eglise avec la vieille Cité de Champlain. On remarque, de gauche à droite, S. Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec; Son Eminence le cardinal LEGER, et l'hon. MAURICE DUPLESSIS, premier ministre de la province. (Photo du Pacifique Canadien)

Nouvelles de Lévis

Assemblée directeurs Chambre Commerce de Lévis.

Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce de Lévis a été tenue jeudi soir dernier, sous la présidence de M. L.-J. Roy, au bureau du secrétaire, M. Adrien Bégin. Cette réunion avait été convoquée spécialement pour prendre en considération une demande d'hommes d'affaires de St-Romuald désirant avoir l'appui de la Chambre de Commerce locale afin de conserver le pont Garneau. Bien que ce projet n'intéresse pas directement les hommes d'affaires de Lévis, une motion fut adoptée pour accorder l'appui demandé. Les membres de la Chambre ne voient aucune objection à ce que la municipalité de St-Romuald fasse l'acquisition du pont Garneau et l'entretienne en conformité avec les lois de la sécurité. Elle serait même heureuse qu'une entente soit faite à cette fin, afin de répondre au désir général des municipalités qui auront l'avantage de s'en servir.

Les directeurs ont pris connaissance du rapport du président du comité industriel de la Chambre, M. C.-H. Ouzilleau, concernant l'octroi par les chemins de fer d'un service de fret en commun entre Lévis et Montréal.

La Chambre provinciale de commerce tiendra son assemblée générale semi-annuelle aux Trois-Rivières le 28 février et le 1er mars prochain. Le thème d'étude sera "Le développement de la petite et de la moyenne industrie dans la province. La Chambre de Commerce de Lévis sera représentée à cette assemblée.

Le secrétaire a soumis un rapport sur le projet de la construction d'un entrepôt sur les quais à eau profonde de Lévis. Le projet du mémoire qui doit être soumis à Ottawa sera modifié, afin de correspondre à de nouveaux développements.

Appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier après-midi, vers une heure, pour un feu de tuyau sans dommages, sur Wolfe.

Cours de l'Ecole des Parents de Lévis.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle de l'auditorium du collège de Lévis, aura lieu le cours régulier de l'Ecole des Parents qui sera donné par M. Théo. Chentrier, psychologue réputé de Montréal qui a intitulé le sujet de sa conférence "Le père et la mère devant les enfants".

Parade des raquetteurs ce soir

Les clubs de l'Union des raquetteurs du district de Québec auront une parade ce soir, dans les rues de Québec. Le départ se fera du chalet du club Aiglon jusqu'au chalet de l'Union Commerciale où se terminera la soirée. Le club "Le Voltigeur", de Lévis, prendra part à cette parade.

Des vieux membres de 30 ans et plus à la soirée des Chevaliers

Plusieurs des anciens et vieux membres qui ont pris connaissance par les journaux de l'invitation qui leur est faite par le député grand-chevalier, M. J.-Eloi Malouin, sont enchantés à la pensée de revivre pour la plupart les heureux jours où la fraternité se coudoyait.

L'appel est général à tous les anciens Chevaliers de Colomb et aux membres actuels. Si tous répondent à ce généreux appel, l'on constatera sans emphase que l'étude d'un projet d'agrandissement a sa raison d'être, en dépit de la grandeur et de la beauté des lieux actuels.

M. Malouin a tout l'exécutif du Conseil actuel pour faire de cette soirée sociale le plus grand succès jamais obtenu jusqu'ici. Un programme varié et de choix fera les délices de chaque membre dimanche soir prochain.

Soirée du club de ski Faucon Blanc.

Samedi prochain, 14 février, à l'occasion de la St-Valentin, il y aura une soirée récréative au club de ski Faucon Blanc, 43A avenue Bégin, à Lévis. Il y aura amusements, buffet, rafraichissements et prix de présence. Tous les membres et leurs amis ainsi que le public en général sont invités.

Assemblée directeurs St-Jean-Baptiste.

Une assemblée des directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Bernadette sera tenue ce soir, à 8 heures 15, en la salle de l'O.T.J., rue Langelier.

Séance du conseil municipal de Lauzon.

La séance régulière mensuelle du conseil municipal de Lauzon sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire Dr L.-P. Guay.

Partie de cartes par les Lacordaire

Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Notre-Dame de Lévis organisent pour demain soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis, une partie de cartes. Il y aura de magnifiques prix de présence et la direction compte sur une assistance nombreuse pour encourager le mouvement Lacordaire. On est prié de bien vouloir apporter son jeu de cartes.

Mariage Masson-Couture.

Samedi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Raymond Masson, fils de M. René Masson, de St-Fidèle, Québec, avec Mlle Lucille Couture, fille de M. Irénée Couture, de Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révd Père Armand Rouleau, rédemptoriste, oncle de la mariée.

M. Rene Masson servait de témoin à son fils et M. Irénée Couture accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Hockey à la patinoire de Lauzon

La quatrième partie de la série semi-finale dans la ligue paroissiale de hockey entre le club des As, de L.-P. Roy et le club de l'Ecole Arts et Métiers, de J.-A. Pouliot, sera jouée ce soir, à 8 heures 30, à la patinoire municipale de Lauzon. Les élèves de l'Ecole qui ont perdu la première partie de la série B tenteront l'impossible pour remporter la victoire, afin d'éviter l'élimination. Jean-Marc Anctil qui a manqué la dernière rencontre par suite de blessure, sera de retour au jeu et sa présence sur l'équipe aidera certainement la cause du coach J.-A. Pouliot.

Dimanche dernier, les Canadiens, de Roger Vézina, ont égalisé les chances dans la série 2 de 3, en disposant des Citadelles, de Paul Pouliot, par 7 à 5. Les trois étoiles de cette partie furent méritées par P. Russell qui compta 3 buts, en plus d'obtenir 1 assist; par G. Beaudoin, 2 buts et 1 assist et par Paul Pouliot, 1 but et 1 assist. Voici le sommaire de cette rencontre:

Première période: 1er point, Canadiens, G. Samson, assisté de J.-R. Dumas et C. Lamothe; 2ème point, Canadiens, P. Bernier, assisté de R. Vézina et C. Lamothe; 3ème point, Canadiens, J.-R. Dumas, assisté de G. Samson; 4ème point, Citadelles, P. Russell, assisté de G. Lord et N. Bérubé; 5ème point, Canadiens, G. Beaudoin, sans assistance; 6ème point, Citadelles, P. Russell, assisté de N. Bérubé; 7me point, Citadelles, Russell, assisté de P. Pouliot; 8ème point, Canadiens, F. Simard, assisté de G. Beaudoin et G. Beaudoin. Punitions, G. Samson, G. Beaudoin, J. Lord et L. Létourneau.

Deuxième période: 9ème point, Canadiens, J.-R. Dumas, assisté de G. Bélanger et Guy Beaudoin; 10ème point, Citadelles, Fradette, assisté de J. Lord. Punitions, G. Beaudoin, P. Pouliot, G. Laflamme et L. Létourneau.

Troisième période: 11ème point, Canadiens, G. Beaudoin, assisté de G. Bélanger et G. Bureau; 12ème point, Citadelles, P. Pouliot, assisté de P. Russell. Punition, L. Létourneau.

La mise au jeu fut faite par M. le député Raynold Bélanger que la direction de la ligue remercie sincèrement. Mme Bélanger accompagnait son époux.

Séance du comité général à Lévis

Une séance du comité général du conseil municipal de Lévis sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Les contribuables qui auront des questions à soumettre aux autorités municipales voudront bien le faire demain soir. La séance régulière mensuelle du conseil municipal aura lieu la semaine prochaine.

Mort du jeune Pierre Côté

Hier, à la résidence de M. Jules Côté, distributeur de la Brasserie Dow et de Mme Côté, née Laurette Vaillancourt, 45 rue Wolfe, à Lévis, est décédé leur enfant bien-aimé Pierre, âgé de 5 mois et 15 jours. Le défunt laisse pour pleurer sa mort, outre son père et sa mère, ses frères, Richard et Yvan et sa soeur Lise Côté; ses grands-parents, M. et Mme Eugène Vaillancourt, de Québec, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. La cérémonie des Anges aura lieu demain après-midi, en l'église Notre-Dame de Lévis. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Hier, à la résidence de ses parents, M. et Mme Malcolm Desbiens, No 54 rue Commerciale, à Bienville, est décédé M. Pierre-Georges Desbiens, époux de dame Béatrice Caron. Le défunt, âgé de 33 ans et 7 mois, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, ses enfants, Jean-Pierre, Gilles, Jacqueline, Ginette et Nicole Desbiens; son père et sa mère, M. et Mme Malcolm Desbiens, de Bienville; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Frédéric Caron, de St-Jean-Port-Joli; ses frères, MM. Paul-Emile et Roland Desbiens, Clément Caron; ses soeurs, Mme Léon Poitras, née Irène, de Bienville, Mme Jean-Noël Ruel, née Fernande, de Bienville, Mlles Pauline et Emilienne Desbiens, de Bienville; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Gabriel, Léonard et Raymond Caron, Mlles Léopoldine, Jeanne et Lucille Caron, de St-Jean-Port-Joli, MM. Léon Poitras et Jean-Noël Ruel, Mmes Paul-Emile et Roland Desbiens, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison J.-P. Thibault Enr., 9 rue Commerciale, à Lévis. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Funérailles de M. Florimond Gagné.

Ce matin, en l'église de Lauzon ont eu lieu les funérailles de M. Florimond Gagné, typographe au journal "Le Soleil", époux de dame Rose-Mary Mitchell, décédé samedi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 51 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme Joseph-Edouard Dorion.

Jeudi matin, le 29 janvier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Ste-Bernadette, les funérailles de dames Evelina Gravel, épouse de M. Joseph-Edouard Dorion, décédée le 26 janvier, à l'âge de 67 ans et 1 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé C.-E. Langeller, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Lecours, du collège de Lévis, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé C.-E. Langeller, curé de la paroisse et M. l'abbé Norbert Bras, vicaire de la paroisse. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Proulx, chanta la messe des morts et des soli furent rendus. Mme P.-P. Bouchard touchait l'orgue.

M. Alphonse Brière était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil: M. Joseph-Edouard Dorion, époux de la défunte; MM. Laval et Henri Dorion, ses fils; M. Etienne Lagacé, son gendre; M. Henri Gravel, son frère; MM. Eugène Jinchereau et Philippe Verreault, ses beaux-frères; MM. Serge Lagacé, Georges, Pierre, Michel et Larry Dorion, ses petits-fils; MM. Jean Laplante, Paul et Jean Gravel, Roger Jinchereau, Paul Verreault, L.-P. Dorion, Albert Bois et Georges Verreault, ses neveux. On remarquait dans le cortège, M. J.-Aurélien Roy, échevin de Lauzon, MM. Raoul Lévesque, Emile Boisard, Joseph Fecteau, P.-H. Beaudoin, J.-B. Routhier, Harrold Withington, Jerry Gagnon, J.-Napoléon Samson, Cyrille Samson, Willie Guay, Marcel Gosselin, Alphonse Leclerc, Thomas Brulotte, François Raymond, Guy Paradis, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Funérailles de M. P.-R. Chouinard

Un bel hommage a été rendu, récemment en l'église Notre-Dame-du-Chemin, à la mémoire de M. P.-Raoul Chouinard, époux en premières noces de feu dame Eugénie Marceau, en deuxièmes noces de feu dame Alice Terreau et en troisièmes noces de dame Blanche Jalbert, décédé le 1er février 1953, à l'âge de 75 ans.

En l'église Notre-Dame-du-Chemin, la cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé Alex. Renaud fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté de M. l'abbé Chs-Eugène Cliche et de M. l'abbé Léo Dubord, comme diacre et sous-diacre. Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146 Blvd St-Cyrille, le deuil était conduit par son frère, M. Amédée Chouinard; ses beaux-frères: MM. Odilon Marceau, Edgar Marceau, Ls.-Chs. Terreau, Gabriel Jalbert, Georges Jalbert, et Roland Jalbert; ses neveux: MM. Adrien Chouinard, Rogard Chouinard, René Brodrigue, Jean-Marie Blanchet, Marcel Gingras, Camille Jalbert, Pierre-Paul Chouinard, Yvan Kirouac et Georges Marceau, jr.

On remarquait également M. le juge J.-A. Métayer, de la Cour de Magistrat de Québec, M. l'échevin E.-H. Légaré, MM. J.-A. Tousignant, Paul-H. Brodrigue, Jean Dufresne, E. Jalbert, Adj. Amyot, René Brodrigue, Jules Terreau, Louis-C. Terreau, A. Marceau, O. Marceau, I. Kirouac, M. St-Pierre, P.-H. Deschambault, J.-A. Morissette, L.-O. Kirouac, M. St-Pierre, P.-H. Deschambault, J.-A. Morissette, L. Turgeon, G. Marceau, A. Chouinard, G. Marceau, M. Gingras, B. Lemieux, E. Lemieux, W. Lachance, M. Lachance, R. Lachance, Robert, Lachance, J.-P. Gastre, James Terreau, P.-X. Hamel, M. Grenier, A. Marois, Jos. Côté, H. Terreau, C. St-Pierre, R. Audet, E. Bussières, E. Lavoie, E. Caron, A. Rhéaume, A. Morissette, G. Deblois, E. Marceau, G. Marceau, J. Marceau, P.-G. Grenier, R. Power, C. Power, P.-H. Moreau, R. Chouinard, M. Gingras, P. St-Pierre, A. Chouinard, E. Gaumond, J.-A. Gagnon, J.-E. Guilmette, J.-C. Lafleur, A. Samson, E. Côté, R. Fortin, J.-M. Côté, L. Lemay.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme R. Gingras

Récemment, en l'église du St-Sacrement à Québec, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de dame Gilberte Deschênes, épouse de M. Roland Gingras, décédé à l'hôpital Bellevue, le 27 janvier, à l'âge de 41 ans.

A l'église la levé du corps fut faite par le R. P. Boisclair, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Edouard Beaudoin, curé de St-Georges de Beauce, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Conduisaient le deuil, outre son époux, son fils, M. Roland Gingras, son père, M. Miville Deschênes; ses frères: MM. Gilbert et André Deschênes, ses beaux-frères: MM. Cyrille Lacombe, Léo Couture, Albert Gingras, Wilfrid Gingras, Arthur et Antonio Gingras, Ernest Lacasse et Roméo Turgeon, son oncle; M. René Carette, ses neveux: MM. Yves Gingras, Roland Lacasse, Fernand et Raymond Lacasse, Raymond, Alphonse et Paul Gingras, Roland Lacasse, Fernand et Raymond Lacasse, Raymond, Alphonse et Paul Gingras, Alphonse Proulx.

Dans le cortège on remarquait: MM. Théo. Genest, Antonio Morissette, Louis Girard, F.-M. Deschênes, N.-R. Lajoie, M. Carbonneau, John-H. Tremblay, C. Boucher, Georges et J.-N. Faucher, R. Castonguay, Daniel Voyer, J.-A. Gagnon, G. Lebel, Paul Fortin, Jean-Thomas Lacroix, Robert Lacroix, Antonio Vaillancourt, Charles Dionne, J.-E. Trépanier, Ferdinand Paquet, Albert Lavoie, F. Racette, André Vézina, Jean et René Lacasse, Yvan Lacasse, Antonio Rhéaume, W. Dufresne, Camille Vaillancourt, Anatole Gaudreault, Fernand Poulin, Jos. Lamonde et plusieurs autres.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduit à Ste-Marie, de Beauce, où un libera fut chanté suivit de l'inhumation dans le cimetière de la paroisse.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

892

Les moindres des articles de votre lingerie seront singulièrement glamorisés par ce procédé de l'estampe de couleur tel qu'on le suggère dans ce patron. C'est beaucoup plus simple et plus rapide à faire que la broderie et ce n'est pas moins joli.

Ce patron contient 12 motifs de 8½ x 3 pouces à 2 x 2 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 16 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Un bill sur les pharmacies

Le bill No 227 visant à modifier la Loi de la pharmacie stipule qu'à l'avenir nul ne pourra exploiter plusieurs pharmacies à la fois. Toutefois celui qui aurait actuellement deux ou plusieurs pharmacies, pourra les garder.

Réglementation de la vente

Le projet de loi règlemente la vente des produits pharmaceutiques et ne permet qu'aux seules pharmacies de vendre ces produits. Toutefois à la condition que la vente soit effectuée à plus de cinq milles de la pharmacie la plus proche, il ne s'applique pas à la vente d'une série d'articles, notamment les suivants: alun, benzine, bicabornate de soude, borax, camphre, carbonate de magnésie, carbonate de soude, huile de ricin, glycérine, graine de lin, huile de foie de morue, sel d'Epsom, soufre, solution d'ammoniaque, térébenthine, aspirine, etc.

Honneur professionnel

Le bill prévoit des sanctions contre les pharmaciens dans les cas suivants: 1-partage, entre médecins et pharmaciens, des bénéfices qui résultent des ordonnances de ces médecins; 2-abus habituel des boissons alcooliques, de la cocaïne ou de toutes autres drogues ou préparations narcotiques; 3-acte criminel suivi d'une condamnation; etc.

En cas de décès

Le bill No 227 limite à un an la période durant laquelle les héritiers d'un pharmacien décédé peuvent continuer à exploiter la pharmacie... bien entendu, sous la surveillance d'un licencié en pharmacie.

Toutefois un délai additionnel de cinq ans peut être accordé à l'épouse héritière et à ses enfants. Et, si à la fin de ce délai additionnel, l'un des enfants fait des études en pharmacie, un autre délai de cinq ans peut être accordé.

L'article 24 restreint aux licenciés en pharmacie le droit d'exercer la profession de pharmacien dans l'île de Montréal, dans la cité de Québec et sa banlieue, et dans toute ville de plus de dix mille âmes.

Le bill fixe les cotisations payables par les membres du Collège: 1-étudiant en pharmacie, $5; 2-assistant-pharmacien, $25; 3-licencié en pharmacie, non-propriétaire d'une pharmacie, $35; 4-licencié en pharmacie, propriétaire d'une ou de plusieurs pharmacies, $50 par pharmacie; 5-médecin inscrit comme pharmacien, propriétaire d'une pharmacie $50 par pharmacie.

Nouvelles garanties

Le projet de loi cherche à protéger davantage encore la profession de pharmacien et le public en interdisant à tout commerçant de s'affubler d'un titre qui pourrait le faire prendre pour un pharmacien.

Aucun étudiant en pharmacie ne pourra préparer des ordonnances sans être sous la surveillance immédiate d'un licencié en pharmacie, d'un assistant-pharmacien ou d'un médecin.

N.-D. DE L'ISLE-VERTE

Paul-Rosaire, enfant de Rosaire Lévesque et de Bertha Caron. Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Lévesque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle A. Raymond, g. m. g.

Mariages

François, fils de M. et Mme C. Guichard, à Elise Dubé, de St-Eusèbe de Cabano.

Gérard, fils de M. et Mme C. Guichard à Marie-Claire Vézina, de L'Isle-aux-Grues.

Jean-d'Arc, fille de M. et Mme Adophe Fraser, à M. H. Lévasseur.

Soirée

M. et Mme Edgar Dionne recevaient récemment un groupe de parents et d'amis, à l'occasion du 21e anniversaire de naissance de leur fille Blandine.

Mlle Dionne a reçu de nombreux cadeaux. Un goûter fut servi à l'issue de cette soirée.

Parmi les invités de l'Isle-Verte, on distinguait, des cousins et cousines: M. et Mme Armand Dubé, (Cécile Fraser) ainsi que Mme Alcide Dubé (Annette Fraser).

Funérailles de M. R. Gauthier

Matane, (DNC) Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église St-Jérôme de Matane, à la mémoire de M. Raymond Gauthier, décédé accidentellement, le 3 février, à l'hôpital de Baie-Comeau.

Outre son épouse, née Gemma Fortin, le défunt laisse dans le deuil neuf enfants: Audette, 13 ans, Monette, 11 ans, Lorraine, 8 ans, Rose-Hélène, 7 ans, Richard, 5 ans, Jean-Yves, 4 ans, Serge, 3 ans, Gaston, un an et demi et Violette, deux mois.

Pleurent aussi sa mort, son père et sa mère M. et Mme Antoine Gauthier, de St-Luc; ses frères: Wilfrid, de St-René, Cyrille et Maurice, de St-Luc; ses soeurs: madame Elie Gauthier, née Lumina, de Matane, madame Hermidas Gauthier, née Juliette, de Matane, madame Paul-Emile Gauthier, née Jeanne, de St-Luc, Mme Gérard Gauthier, née Thérèse, de St-Luc, Mme Gilbert Gauthier, née Hélène, de St-Luc; ses belles-soeurs: Mme Abel Gauthier, (Germaine Martel) de St-Luc, Mme Wilfrid Gauthier (Marie-Ange Gauthier), Mme Maurice Gauthier et Mariette Blouin et un beau-frère M. Armand Fortin, de Matane.

Chronique ouvrière

BOITE DE CARTON

Des modifications viennent d'être apportées au décret relatif à l'industrie de la boite de carton de la province de Québec. Les salaires des hommes dans les départements des boites rigides et pliantes varient entre 86 cents et $1.47 l'heure dans la zone 1 et entre 82 et $1.40 l'heure dans la zone 11.

Les salaires des femmes et filles varient entre 57 et 84 cents l'heure dans la zone 1 et entre 54 cents à 80 cents l'heure dans la zone II. Le temps de service acquis par chacune des salariées au moment de l'entrée en vigueur du présent décret doit être pris en considération pour déterminer son salaire en regard de l'échelle de base ci-haut mentionnée.

Atelier de composition:		
Compagnon typographe	$1.72	$1.43
Presses à plateau:		
Compagnon pressier	1.48	1.18
Margeurs sur presses ci-dessus	1.13	0.93
Presses cylindriques (une couleur):		
Compagnon pressier	1.72	1.43
Assistant pressier	1.48	1.18
Margeurs sur presses ci-dessus	1.22	0.99
Presses cylindriques (2 couleurs et plus):		
Compagnon pressier	1.91	1.50
Assistant-pressier ou margeur sur presses ci-dessus	1.48	1.18
Apprenti masculin:		
1ère année:		
1er semestre	0.65	0.62
2ème semestre	0.75	0.71
2ème année:		
1er semestre	0.85	0.81
2ème semestre	0.95	0.90
3ème année:		
1er semestre	1.05	1.00
2ème semestre	1.15	1.09
4ème année:		
1er semestre	1.25	1.19
2ème semestre	1.35	1.28

LES TANNERIES

Le décret No 523 du 5 février 1940 et amendements, relatif aux tanneries et corroieries dans la province de Québec, est prolongé jusqu'au 10 avril 1953, en vertu d'un arrêté ministériel que publie la Gazette Officielle. Le droit de prélèvement du Comité conjoint des tanneries et corroieries est également prolongé de deux mois.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : — Réunion de la Fraternité nationale catholique du transport, du Syndicat féminin des maisons hospitalières et du Syndicat des employés de garages de la Q. R. L. & P., ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales : — Assemblée du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

Sépulture de Jacques Lapointe

Ste-Justine, (DNC) Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de Jacques Lapointe, fils de M. et Mme Alphonse Lapointe, décédé, récemment, à l'âge de 3 ans et 8 mois, à la suite d'une longue maladie.

A l'église, la cérémonie des Anges s'est déroulée en présence d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille en deuil.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait un des cousins du défunt, Jean-Noël Tanguay. La bière était portée par Jacques Carrier, Henri-Paul Racine, Claude Lessard et Robert Paradis. Les couronnes de fleurs étaient portées par Jean-Yves Fontaine, Paul-André Fournier, Ronald Chabot, Jean-Charles Chabot et Philippe Poulin.

Le deuil était conduit par les parents de l'enfant et son frère. On voyait aussi plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Funérailles de Mme Alf. Fortin

St-Méthode, Frontenac, (DNC). Les funérailles de Mme Vve Alfred Fortin, née Philomène Shink, décédée à l'âge de 81 ans, eurent lieu récemment en l'église paroissiale.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Moreau, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Denis Tardif portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: Hervé Bilodeau, Rosaire Bilodeau, Bernardin Tardif, Henri-Louis Tardif, Adrien Fortin et Rosario Shink tous petits-fils de la défunte.

La quête fut faite par Réjeanne Fortin et Fleur-Ange Rhéaume, petites-filles de la défunte.

Mme Fortin laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Ce. Mmes Hervé Fortin, Joseph Fortin, Octave Fortin, Emile Fortin, MM. et Mmes Jean Tardif (Marie), Onésime Tardif (Yvonne), Wilfrid Rhéaume (Delcia), du Maine et Mme Vve Armand Shink (Rosina); ses petits-enfants: MM. et Mmes Hervé Bilodeau, Rosaire Bilodeau et Jean-Paul Bilodeau; Mmes Simone Bilodeau, Hélène Bilodeau, et Alphée Bilodeau; MM. et Mmes Charles-Edouard Bertrand, Roland Roy, de St-Ephrem; Paul-Eugène Poulin, Lionel Dostie, Marcellin Rhéaume, Adrien Fortin, Bernadin Tardif, et Henri-Louis Tardif; M. Alphée Tardif; Mme Vve Jean-Paul Rodrigue; M. et Mme Domicile Couture; Jean-Marie Fortin, Damien Tardif; M. et Mme Jean Tardif, Rosario Shink, André, Jean-Luc et Robert Shink; Mlles Noëlla, Elisabeth, Cécile et Yolande Shink; Fleur-Ange, Yolande et Marie-Laure Rhéaume; Françoise, Hélène, Rita, Adrienne, Candide, Réjeanne, Normande, Monique, Madeleine et Jacqueline Fortin; MM. Emilien, Réal, Denis, Jean-Guy, Claude et Bernard Tardif, Mlles Anita et Marie-Rose Tardif; Léopold Fortin; Mariette et Rose-Anne Fortin; ses frères; MM. Treffiee Shink, Napoléon Shink, de MM. Tréflé Shink, Napoléon Shink; sa soeur: Mme Félix Couture; ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Oride Gagné, Willie Fortin, et Séraphin Fortin; Mmes Tréflé et Joseph Shink, et autres parents.

Les funérailles étaient sous la direction de M. G.-H. Cloutier, de la Maison J.-L. Dussault, de Thetford.

Pour aider la digestion

Eau de mélisse des Carmes BOYER

Sur du sucre ou dans une infusion

ST-DAVID
A VENDRE OU A ECHANGER
Maison neuve, près de l'église et de l'école, libre à l'acheteur, à vendre pour $1,500 comptant, la balance comme loyer.
PAUL BEGIN
COMPTABLE AGREE
Tél.: 2756 — 601 rue St-Joseph, Lauzon.

$ 30% (argent) ou
MAGNIFIQUES PRIMES
Vendez nos semences de choix à 10 cents. Commandez un assortiment de $8.00 (Payez après la Vente).
CATALOGUE GRATIS
ALLEN NOUVEAUTÉS ENR ST-ZACHARIE QUE.
Nom .....
Adresse .....

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante
Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain
Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ostrex, finis les membres anguleux, les cavités disgracieuses. Il engraisse celles qu'amaigrit un sang trop faible en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profitent davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.

MAL de TÊTE

SOULAGÉ EN UN CLIN D'OEIL!
Et le SOULAGEMENT est DURABLE
Pour un soulagement rapide du mal de tête, procurez-vous INSTANTINE. Pour un vrai soulagement prolongé, procurez-vous INSTANTINE.
Oui, plus de gens découvrent tous les jours que l'INSTANTINE est *une chose* qui calme vite la douleur. Pour maux de tête, douleurs rhumatismales, douleurs dues aux rhumes, douleurs névralgiques ou névritiques, vous pouvez vous fier à INSTANTINE pour obtenir un soulagement rapide.
INSTANTINE est une préparation semblable à une ordonnance qui contient trois ingrédients médicinaux éprouvés. Un seul comprimé suffit habituellement pour un soulagement *rapide*.
Procurez-vous Instantine aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main
Instantine
Boîte de 12 comprimés 25¢
Flacon économique de 48 comprimés 75¢

LE CALENDRIER DE chez nous
FÉVRIER 1953
PRÉSENTE PAR Molson's

Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.

BOEUF DE QUALITÉ
Steak Ronde Sans Os..... .85
Steak ou Rosbif Filet..... .83
Roti Haut-Cote..... .39
VEAU FRAIS TUÉ
Moitié Fesse 7 à 10 lbs..... .83
Chops ..... .79
Épaule Fumée ..... .43
Cottage Maigre ..... .69
W. E. BÉGIN

Le bon Père Barthélémi

Par Alice Ross Colver

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 46

Philippe se renverse sur sa chaise. "J'aimerais écrire ce livre. Mais cela n'est pas en moi. J'ai trop longtemps fricassé des articles pour gagner ma vie".

— Cela pourrait bien être en toi! Cela est en toi — sans quoi tu n'y aurais pas pensé. Tu pourrais l'écrire! Si tu te donnais suffisamment de temps. Virginie y met de l'emphase.

— N'oublie pas que je suis toujours "sous contrat".

— Finis le vieux contrat. N'en signe pas d'autre. Tu n'y es pas obligé.

— Pour quelle raison ris-tu, mon oncle? dit Anne.

— Je ris du plaisir d'avoir découvert ce que voit Philippe, comme je le vois, une communauté mondiale en perspective, avec de l'amour dans le coeur universel. Un nouvel amour. L'élément qui manque en ce moment.

Il ne perd jamais confiance, pense Constance, dans le triomphe de la meilleure nature de l'homme. Malgré ce qu'il sait se produire ici même à Crestwood maintenant, dans sa propre église particulièrement, cette confiance brille encore en lui et rejaillit au dehors. De façon évidente. Lumineusement. Je voudrais l'avoir cette confiance.

Comme si sa pensée en avait fait surgir une autre chez lui, il continue:

— Je me suis efforcé d'imaginer un moyen d'encourager un amour plus cohésif dans notre ville. Il est certainement indispensable en ce moment.

Il s'établit un léger silence. Tout le monde sait ce qu'il veut dire. C'est Virginie qui, d'un ton suppliant, prend la première la parole: "J'ai dit à Daniel d'oublier l'incident. Qu'est-ce que cela peut faire qu'on ne le redemande pas? Il peut avoir une autre besogne quelque part, j'en suis sûre!"

— Ce n'est pas là le point. Les doigts du prêtre se mettent à tambouriner rapidement, comme cela lui arrive toujours lorsqu'il médite ou qu'il est troublé. "Le point c'est qu'une force égoïste est à l'oeuvre. La destruction — la cruelle destruction du bien — est sur le sentier de la guerre. Et cela ne doit pas être. Il se tourne vers Virginie qui voit tout de suite qu'il a le visage dur et animé. "Il est question de principes. Charles le voit. Et moi aussi je le vois".

Il n'y a pas à le faire dévier. Elle devrait le savoir, car ils ont déjà débattu tout le sujet auparavant. Les paroles suivantes de Virginie prennent une tout autre tangente et elles arrivent comme une sur

Un accueil chaleureux de Québec au cardinal Léger

Une foule enthousiaste a envahi la gare du Palais pour saluer le cardinal Léger à son arrivée à Québec — Le nouveau Prince de l'Eglise dit sa joie de rencontrer le bon peuple de notre ville — Présence de nombreux dignitaires civils et religieux — Bienvenue de S. Exc. Mgr Roy.

Je suis heureux de rencontrer ici ce bon peuple de Québec, comme se plait à le qualifier Son Excellence Mgr l'Archevêque. Durant trois jours je serai à la disposition de ce bon peuple. J'essaierai d'être du bon pain afin que ce bon peuple me mange. Je viens à vous avec tout mon coeur. Ensemble, durant ces 3 jours, nous allons mieux nous connaitre et mieux nous aimer.

Ces paroles de chaude cordialité et d'affection paternelle sont tombées des lèvres de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger hier après-midi à l'adresse de la foule énorme groupée dans l'enceinte de la gare du Palais pour l'acclamer à son arrivée en nos murs. Ce premier contact marquait le début d'un triomphe qui devait se poursuivre au cours de l'après-midi pour atteindre un éclat inoubliable dans la soirée par l'accueil liturgique offert au nouveau Prince de l'Eglise en la cathédrale.

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, avait d'abord eu un premier mot d'accueil à l'adresse de Son Eminence le cardinal Léger à l'entrée de la gare. Le bon peuple de Québec s'est réuni ici, Eminence, dit S. Exc. Mgr Roy, pour vous offrir l'hommage spontané de son admiration et de son respect. Ces paroles du chef de l'Eglise-mère du Canada furent soulignées par des applaudissements enthousiastes qui marquaient l'adhésion de la foule.

Qu'on ne vienne pas me dire que chez nous, le christianisme n'est qu'une question de conformisme, dit Son Eminence le cardinal Léger. Dans l'âme du peuple, il y a encore le ressort si fort, si puissant de la foi. L'éminent prélat interpréta ensuite un hommage de piété filiale à l'adresse de Sa Sainteté le Pape dont la santé est actuellement un peu ébranlée. Cette visite, dit-il, sera pour nous une occasion de prier ensemble pour son rétablissement. Son Eminence le cardinal Léger demanda aussi à la population de prier aux intentions des quatre membres du Sacré Collège qui sont prisonniers derrière le rideau de fer. Faisant allusion aux persécutions que subit l'Eglise dans certains pays, Son Eminence le cardinal Léger souligne que lorsque les hommes s'éloignent de l'amour de Dieu, l'amour pour le prochain disparait également.

Nombreux évêques

Plusieurs membres de l'Episcopat furent témoins du triomphe offert à Son Eminence le cardinal Léger à son arrivée à Québec. S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, s'était rendu à sa rencontre à Montréal. S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, s'était joint à eux aux Trois-Rivières. Le cortège épiscopal groupait aussi S. Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; S. Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, coadjuteur de St-Jean-de-Québec; S. Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme; S. Exc. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette; S. Exc. Mgr Percival Caza, auxiliaire de Valleyfield; de même que S. Exc. Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, qui accompagnait S. Exc. Mgr Maurice Roy.

La gare du Palais avait été splendidement ornée par les soins de M. Ernest W. Scroggie, du service des relations extérieures du Pacifique Canadien. Un orgue dominait le restaurant dans la gare et une arche décorée aux couleurs cardinalices séparait les deux sections de la gare. Un grand portrait du nouveau Prince de l'Eglise occupait une place d'honneur à l'entrée de la gare. En descendant du train, l'éminent visiteur se trouva de la sorte dans une atmosphère de fête. M. Paul-Emile Gingras, commissaire du service voyageur du C. P. R. pour l'est du Canada, a fait le trajet avec Son Eminence de Montréal à Québec. M. H.-E. Tessier, officier des relations extérieures du C. P. R. à Québec; M. Louis-Philippe St-Hilaire, agent du service voyageur à Québec; M. Jean Bélanger, assistant-directeur du service des enquêtes, MM. C.-J. McMenamin et Marc Dempsey, aussi des officiers du C. P. R., avaient pris les dispositions pour assurer un service d'ordre impeccable, malgré l'énorme affluence, grâce à une étroite collaboration de la police du C. P. R. et de la Sûreté provinciale.

Une garde d'honneur

Une garde d'honneur formée d'un imposant détachement du Royal 22e Régiment, avait pris place sur le quai de la gare, sous la direction du major P.-E. Chassé. La fanfare militaire a salué l'arrivée du Prince de l'Eglise.

(Suite à la page 12, 2e col.)

Touchant récit de religieuses

Vancouver, 10, (PC) A leur arrivée de Hong-Kong, quatre religieuses catholiques ont raconté hier comment elles avaient subi la torture et l'humiliation en Chine communiste où on les a accusées de meurtre d'orphelins.

Il s'agit des RR. SS. St-Alphonse, de Ste-Dorothée, comté de Laval, Marie-Germaine, de St-Prosper, comté de Champlain, St-Germain, de Pont-Rouge, comté de Portneuf, et St-Jean-Baptiste, de Montréal.

Toutes sauf soeur St-Germain étaient en bonne santé après le long voyage qu'elles ont fait à bord du vapeur Martin Bakke, qui a accosté à Vancouver dimanche soir.

Soeur St-Germain avait une blessure à la jambe, le résultat de coups de bâtons de bambou.

Soeur St-Alphonse, Soeur Marie-Germaine et Soeur St-Germain ont été accusées par les communistes chinois du "meurtre" de 2,166 orphelins.

Elles dirigeaient l'orphelinat du Sacré-Coeur à Canton. Plusieurs des enfants abandonnés étaient déjà mourants lorsqu'elles les recueillaient dans les rues. Les rouges les ont tenues responsables de ces morts.

Soeur St-Jean-Baptiste enseignait dans une école de Canton fermée par les communistes en août 1951. Elle avait été emprisonnée dans son couvent.

Les trois religieuses qui dirigeaient l'orphelinat et deux autres qui sont retournées plus tôt au Canada ont été humiliées au cours d'un procès public à Canton en décembre 1951. Elle ont été condamnées à cinq ans d'emprisonnement.

Elles ont raconté leurs expériences par l'intermédiaire de Soeur Ste-Marguerite, supérieure de l'hôpital du mont St-Joseph, à Vancouver.

Le jour du procès public elles ont été installées dans un camion et conduites à travers la ville de Canton et toute la population a eu l'occasion de leur lancer des cailloux et de la boue.

"En prison, elles n'ont pas été trop maltraitées par les rouges", a déclaré la Soeur supérieure.

"Mais il leur fallait travailler très dur depuis tôt le matin jusqu'à tard dans la soirée pour confectionner des souliers de coton".

Les communistes ont confisqué tous les meubles de l'école sauf quelques chaises et une table.

L'ordre de quitter la Chine a été donné à Noël de l'an dernier, un an après le procès. Elles ont atteint Hong-Kong le 26 décembre.

"Nous ne savons pas du tout pourquoi nous avons été libérées", ont déclaré les Soeurs à la supérieure.

Après un repos qu'elles prendront à Vancouver, les religieuses retourneront à la maison-mère des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

LA RECEPTION LITURGIQUE A SON EMINENCE LE CARDINAL LEGER : Son Eminence le cardinal PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal, a fait une entrée solennelle en la cathédrale de Québec hier soir, avant la réception liturgique dont il a été l'objet. L'illustration ci-dessus montre le Prince de l'Eglise au moment où il arrivait à l'avant-nef après avoir fait le tour du temple à travers les rangs serrés de la foule. On remarque au premier plan, de gauche à droite, l'hon. ANTONIN GALIPEAULT, juge en chef de la province; Mgr PAUL TOUCHETTE, C.S., secrétaire du cardinal; M. ANTONIN MARQUIS, M.P.P., l'hon. GASPARD FAUTEUX, lieutenant-gouverneur de la province; Mgr GEORGES-ETIENNE GRANDBOIS, P.A., V.G., M. le chanoine JACQUES DE MARTIGNY, du Chapitre de la Métropole; l'hon. Dr CAMILLE POULIOT, ministre de la Chasse et de la Pêche; Son Eminence le cardinal LEGER, et l'hon. ALBERT SEVIGNY, juge en chef de la Cour Supérieure. (Photo du "Soleil")

La ville présente ses hommages au cardinal

Magnifique réception des autorités civiques à l'éminent visiteur au Palais Montcalm — Le cardinal Léger signe le Livre d'Or de la ville— Allocution du pro-maire, M. Gabriel Boucher— Le message du cardinal — Milliers de Québécois à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte.

Lorsque Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger fit son apparition au Palais Montcalm, hier après-midi, des milliers de Québecois avaient déjà envahi l'enceinte tandis que des milliers d'autres se voyaient refuser des plus chaleureuses. Le nouveau l'entrée à la réception civique qui fut prince de l'Eglise se rendit d'abord au Foyer du Palais Montcalm, où entouré de sa suite, de plusieurs archevêques et évêques et de tous les échevins accompagnés de leur épouse, il signa le Livre d'Or de la Cité. Puis ce fut l'entrée triomphale dans la salle des spectacles du Palais Montcalm dont la scène était magnifiquement décorée aux couleurs cardinalices.

S. E. le cardinal P.-E. Léger occupait un trône et il était entouré de S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, de quelques dignitaires ecclésiastiques et de tous les échevins ayant à leur tête M. Gabriel Boucher, pro-maire, qui lut l'adresse de bienvenue à Son Eminence. Voici d'ailleurs le texte de l'allocution du pro-maire, M. Gabriel Boucher :

Eminence,

Aujourd'hui, 9 février 1953, en notre Palais Montcalm, c'est pour moi un insigne privilège, comme représentant du maire, de mes collègues du Conseil de ville et de la population tout entière du vieux Québec, de pouvoir transmettre bien respectueusement à votre Eminence nos chaleureuses félicitations et la plus cordiale bienvenue.

Ville du souvenir, Québec sent toujours planer sur ses glorieuses destinées l'ombre du grand Laval. Plus que bien d'autres, elle conserve envers ses illustres pasteurs d'âmes un filial attachement, de même que pour notre mère, la sainte Eglise Catholique romaine, la plus indéfectible fidélité.

Par un décret de la Providence, Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, vient, en votre personne, d'honorer de la pourpre cardinalice le siège épiscopal de notre magnifique Métropole, cette ville-soeur fondée, en 1642, par Maisonneuve, et qui, au cours des siècles, s'est d'elle-même élevée au rang de deuxième plus grande ville française du monde.

Après les fêtes inoubliables qui se sont déroulées, le mois dernier, au Vatican, et au cours desquelles vous avez été promu au Sacré-Collège, vos concitoyens ont offert à votre Eminence une preuve éclatante et spontanée de leur reconnaissance. A cette occasion, Québec, l'ancienne capitale, ne peut que se réjouir de cet honneur qui rejaillit sur tout le Canada français et catholique.

En votre personne, Eminence, l'Eglise a voulu honorer par la pourpre romaine une vie modèle, consacrée tout entière à Dieu et à ses oeuvres. Docte professeur au grand séminaire de Paris, fondateur, au Japon, du séminaire de Fukuoka, en 1933, vicaire général de Valleyfield, puis, en la Ville-Eternelle, distingué recteur du Collège canadien, vous fûtes appelée en 1950 au siège archiépiscopal de Montréal. Partout, votre Eminence a laissé derrière elle une renommée justement reconnue, aujourd'hui, par la suprême dignité de prince de l'Eglise.

Au nom de tous les citoyens de Québec, qu'il me soit donc permis, une fois de plus, de réitérer à votre Eminence la plus cordiale bienvenue, ainsi que nos voeux de santé et de succès dans la poursuite de vos travaux apostoliques à travers notre patrie bien-aimée, le Canada.

S. E. le cardinal Léger

Dans son premier contact avec le peuple québécois, le cardinal Léger dit sa joie de se trouver au milieu de la brave population de Québec qui reçoit "le cardinal canadien-français avec toute la chaleur et l'entrain que lui ont appris les nombreuses générations qui ont admiré dans les murs de la vieille citadelle la pourpre romaine. Et abandonnant son texte, Son Eminence le Cardinal Léger invite le peuple québécois à s'unir à l'Eglise toute entière pour présenter un front commun dans la joie comme dans la souffrance. Car, dit-il, en ce moment où l'Eglise souffre, nous ne pouvons accepter cette gloire du cardinalat sans avoir en même temps une pensée pour ceux qui souffrent, à partir du Père de la Chrétienté, le St-Père, qui souffre avec ses enfants. Nous ne pouvons nous amuser alors que quatre cardinaux souffrent le martyre derrière le rideau de fer, que des centaines d'évêques et de prêtres sont brûlés vifs dans le feu de la persécution.

"Je viens vous apporter un message de charité, d'austérité et quand je vous dis cela, je veux bien m'adresser tant à la cité spirituelle

(Suite à la page 12, 4e col.)

Mort subite d'une fillette dans la rue à Saint-Malo

Une fille de 16 ans, Mlle Lucille Blouin, enfant de M. et Mme Albert Blouin, 154 rue Marie-Louise, a été foudroyée par la mort en pleine rue Bouffard, hier après-midi, vers 4 heures, près de "La Providence" de St-Malo. Les restes mortels de Mlle Blouin ont été transportés à la morgue Marceau où une enquête aura lieu. La jeune fille a apparemment succombé à une crise cardiaque.

A la sortie des écoliers, hier après-midi, Mlle Blouin et une compagne, Mlle Julienne Paquet, 69 rue Marie-Louise, se rendirent saluer une religieuse. A un moment donné, Mlle Blouin laissa le groupe pour aller séparer deux garçons qui se chamaillaient. En arrivant près des deux écoliers, la jeune fille s'affaissa sous les yeux de plusieurs autres enfants. Le constable Roger Guimont qui dirigeait la circulation tout près de là fut appelé. Avec l'aide d'un citoyen il transporta Mlle Blouin à la clinique de la Goutte de Lait où le docteur Maurice Richard fut mandé. A son arrivée le médecin constata la mort de la jeune fille. L'abbé Thomas Boissinot lui administra les derniers sacrements. Le fourgon fut ensuite appelé et transporta le corps à la morgue.

Au Club Vente-Publicité

Le Club Vente-Publicité de Québec aura son diner hebdomadaire ce soir à l'endroit habituel à 5.30 hres. Il y aura présentation d'un film sonore et en couleurs intitulé: "Parlons Boutique". Ce film est une gracieuseté de Simpson & Sears. Ce diner sera sous la présidence de M. Marcel Drolet, président du club Vente-Publicité Québec.

Pluie et neige au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.-B., 10. (PC) Le centre et le sud du Nouveau-Brunswick travaillent à retrouver leur état normal par suite des vents violents, des pluies abondantes et de giboulées qui ont coupé les services de télégraphie, du téléphone et d'électricité et les systèmes routiers.

Avant la neige, la pluie a tombé pendant près de 48 heures sur une épaisseur de plus de trois pouces en certaines régions. Les environs de Fredericton, qui ont reçu environ 14 pouces de neige, semblent les plus durement atteints.

Une foule de poteaux soutenant des fils téléphoniques et télégraphiques se sont brisés entre St-Jean et Fredericton. Le service est maintenant partiellement rétabli.

La pluie abondante a inondé des marécages et des routes dans la région de Sackville.

De samedi soir à hier matin, Sackville a subi 3.6 pouces de pluie. La précipitation moyenne pour tout le mois de février est de 75 pouces.

Il y aurait eu une soucoupe volante dès l'année 1290 !

Londres, 10 — (Reuters) — D'après un ancien manuscrit qui a été publié hier une soucoupe volante aurait terrifié les moines d'un monastère anglais en l'année 1290. M. A.-X. Chumley, archiviste, a révélé la découverte récente d'un document latin à l'abbaye de Byland dans le Yorkshire qui "mentionne qu'un objet argenté, rond et plat comme un disque a traversé le ciel du monastère inspirant "maximum torrorem" parmi les moines."

Nouvelle rupture des négociations sur le traité de paix autrichien

Londres, 10.-(PC)- Les perspectives de la conclusion prochaine d'un traité de paix avec l'Autriche se sont évanouies hier soir quand les sous-ministres des quatre grandes puissances ont ajourné leurs entretiens à une date indéterminée.

Les pourparlers avaient repris à Londres vendredi dernier après un intervalle de deux ans. Toutefois, ils ont échoué immédiatement au sujet d'une vieille querelle — l'insistance de la Russie pour que la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis retirent complètement leur projet de traité abrégé en huits points.

Les trois puissances de l'Ouest ont offert de mettre de côté pour l'instant la discussion sur le traité abrégé, rédigé pour remplacer le traité original en 50 articles qui avait fait l'objet de discussions depuis 1946.

Mais l'ambassadeur soviétique Andrei Gromyko a carrément rejeté la suggestion et insisté sur un retrait sans condition du traité abrégé avant que des entretiens puissent avoir lieu. Quand les trois pays occidentaux ont décidé de maintenir leur position, les pourparlers se sont rompus de nouveau.

Paul Julien, constable municipal suspendu, est accusé de parjure

Paul Julien, constable municipal suspendu, a été accusé de parjure hier après-midi en Cour des Sessions de la Paix.

L'inculpé, qui est âgé de 38 ans, et a donné comme adresse 219 rue de la Reine, a été mis en accusation à la suite de son témoignage de vendredi dernier dans la cause de l'un des quatre hommes soupçonnés d'avoir comploté pour cambrioler la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Prosper de Dorchester, en septembre dernier.

Julien, qui a été traduit devant M. le juge Laetare Roy, a opté pour un procès devant jury et l'enquête préliminaire a été ajournée au 20 de ce mois. Un cautionnement de 200 en argent ou de $800 par une personne solvable a été fixée mais la Couronne a obtenu que le prévenu soit gardé au quartier-général de la Sûreté provinciale, pendant trois jours, pour être vraisemblablement interrogé.

Julien aurait faussement affirmé à l'enquête préliminaire d'Ovila Boulette, qu'il n'avait pas demandé à voir Alfred Métayer, un détenu, le Jour de l'An, au quartier-général de la Sûreté provinciale, et qu'il n'avait jamais eu en sa possession, ni prêté à qui que ce soit, des douilles chargées à blanc pouvant être utilisées dans un revolver de calibre .38.

C'est au cours de cette même enquête, que Julien avait nié avoir prêté un revolver à ce même Métayer, un individu qui purge actuellement une sentence de 14 ans au pénitencier St-Vincent de Paul, pour un vol de banque.

Le procureur de l'inculpé a fait quelque objection à la détention de son client à la Sûreté provinciale pour trois jours, mais le procureur de la Couronne a répondu qu'il avait des motifs spéciaux, des raisons sérieuses pour faire cette demande au tribunal.

Gain de cause à la Cité de Québec

La rupture d'un câble électrique souterrain au cours de travaux d'excavation, à l'angle du boulevard Charest et de la rue de la Chapelle, le 13 janvier 1950, coûte $67.01 à la maison J.-B. Laliberté Inc., suivant un jugement rendu en Cour de Magistrat par M. le juge Maurice Brasset.

La Cité de Québec a eu gain de cause en soulignant au tribunal que "la défenderesse, par elle-même et par son architecte qu'elle avait nommé pour agir en son nom et comme son représentant, a garde la direction, la surveillance, l'inspection et le droit de modification des travaux de construction de sa bâtisse."

Le câble, propriété de la cité, servait à l'éclairage du boulevard Charest. Il avait été brisé par une pelle mécanique, sous le trottoir. Un représentant de la défenderesse, au procès, avait déclaré : "Nous présumons que c'était la responsabilité du contracteur."

24,000 lois, c'est beaucoup trop !

Londres, 10. -(Reuters)- Sir Waldron Smithers, un conservateur, a dit au premier ministre Churchill, vendredi soir dernier; "Dieu, dans sa sagesse, a pensé que 10 commandements suffisaient à la race humaine", mais le gouvernement considère que 24,000 lois sont nécessaires pour contrôler l'industrie britannique. Ces lois et règlements nuisent à la production sous le régime de l'entreprise privée, dit-il, et il a demandé qu'elles soient rappelées aussitôt que possible. Churchill a répliqué que les meilleurs progrès possibles seront faits "dans cette voie désirable."

PRENEZ des
PILULES Dr. CHASE
POUR LES REINS ET LE FOIE

Apprenez à danser au
STUDIO LATIN AMERICAN
LOUIS ANGELO, dir.
334 ST-JEAN
Tél.: 3-5316

ENTENDEZ MIEUX OU NE PAYEZ RIEN !
GARANTIE DE 10 JOURS OU ARGENT REMBOURSE !
APPAREILS AUDITIFS
ZENITH
Trois modèles merveilleux !
Chacun seulement $85
Moyens de conduction par l'os moyennant supplément modéré.
NOËL GUY
5, rue ST-JOSEPH — QUEBEC
Edifice Talbot — Tél. : 2-4553

BIRKS
pour votre montre "Challenger"

Les prescriptions pour les ceintures chirurgicales et les supports peuvent être remplies parfaitement à la Pharmacie Brunet. Nos vêtements de qualité offrent un style et une forme très à la mode, et sont spécialement désignés pour remplir leurs fonctions spécifiquement thérapeutiques. L'essayage et l'ajustement se font dans l'intimité de notre chambre d'essayage qui fournit toutes les commodités et tout le confort, — et notre ajusteuse a l'entrainement et l'expérience nécessaires pour remplir ce service de santé important.
pharmacie BRUNET
139 rue St-Joseph
TEL.: 5-8141
Prescriptions des Pharmacies Dubé maintenant préparées par nous.

CHARBON
E.J. CHARTIER & CIE, ENR.
22 RUE ST-ROCH. TELEPHONE 2-6895

AVIS
Nous désirons aviser le public qu'ainsi que par les années passées, nos bureaux et ateliers seront fermés pour un congé général,
VENDREDI ET SAMEDI
les 13 et 14 février prochains. Nous remercions notre clientèle de sa bonne collaboration à cette occasion.
VITRERIE 'CITADEL' GLASS Inc.
186, rue St-Paul, Québec, Tél.: 2-1203

LE CARDINAL LEGER ACCLAME DANS LES RUES DE QUEBEC : Un mémorable triomphe a souligné hier après-midi l'entrée en nos murs de Son Eminence le cardinal PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal. Sur tout le parcours du long défilé, depuis la gare du Palais jusqu'au Palais Montcalm, en passant par les rues St-Paul, St-Joseph, de la Couronne et Côte d'Abraham, debout dans sa voiture ouverte, le nouveau Prince de l'Eglise saluait des deux mains les foules qui l'acclamaient. L'illustration ci-dessus fut prise au moment où la voiture cardinalice et son cortège passaient près de l'édifice du "Soleil" en haut de la rue de la Couronne. Son Eminence avait pris place avec Son Exc. Mgr MAURICE ROY dans la voiture ouverte. (Photo du "Soleil")

BOURSIERS ATHLONE : Deux étudiants de la faculté des Sciences de l'université Laval sont au nombre des boursiers Athlone, choisis au Canada. Ce sont M. JEAN-LOUIS CHOLLET, à gauche, étudiant en génie chimique, et M. PAUL ROBERGE, étudiant en génie civil, qui feront un séjour de deux ans en Grande-Bretagne pour poursuivre leurs études. M. Chollet est le fils de M. et Mme Louis Chollet, 382, 9e rue, et M. Roberge est le fils de Mme Léonce Roberge, 45, avenue Bégin, Québec.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des cepêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mardi 10 février 1953

Notre commerce extérieur

Notre commerce d'exportation affiche une tendance heureuse depuis ces dernières années : il s'oriente davantage vers un plus grand nombre de pays et de nouveaux débouchés. Nos produits plus abondants et plus variés trouvent des marchés avantageux non plus seulement en Angleterre et aux pays du Commonwealth mais aussi dans les contrées de l'Europe continentale, en Asie, en Afrique et surtout chez les nations de l'Amérique du Sud. Une étude comparative du mouvement des expéditions étrangères le démontre à l'évidence.

En 1928, par exemple, les pays étrangers en dehors de l'Angleterre et du Commonwealth achetaient dans une proportion de 22 pour cent de nos produits d'exportation. Vingt ans plus tard, cette proportion était ramenée à 18 pour cent à cause de l'influence prépondérante des grands marchés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et à cause aussi des réactions de la période d'après-guerre. L'an dernier, en 1952, la proportion remontait à 23 pour cent un total des exportations, avec une répartition encore plus étendue des pays desservis sur les cinq continents.

Cette distribution géographique des produits canadiens à travers le monde mérite d'être remarquée. Ainsi, sur un montant global de $960 millions d'exportation au pays en dehors des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Commonwealth, l'Europe continentale en reçoit plus de la moitié, soit un total de $500 millions; et c'est la Belgique et le Luxembourg qui achètent le plus de nos produits, soit pour une valeur de cent millions; l'Allemagne avec $90, puis la France avec $55 millions, l'Italie, $44 millions, les Pays-Bas $40 millions. On trafique également avec la Yougoslavie pour un montant de $12 millions, avec la Suède pour $15 millions.

Quant aux pays d'Asie et d'Océanie, le tableau montre un chiffre impressionnant d'expéditions vers le Japon pour un montant de $84 millions. L'Egypte commerce relativement moins avec nous depuis les derniers incidents politiques et les expéditions sont de l'ordre de 11 millions seulement en 1952.

C'est en Amérique Latine que le commerce canadien à accompli un bond remarquable depuis quelques années seulement; les exportations ont monté jusqu'à $280 millions l'an dernier, alors qu'elles ne dépassaient guère $140 millions en 1950 ; voilà un gain appréciable en deux ans. Le Brésil est responsable en majeure partie de cet accroissement, car il nous achète pour $70 millions de produits; le Vénézuéla suit ensuite avec un chiffre respectable de $32 millions, puis le Pérou avec $15 millions et le Chili $10 millions. Le Mexique et le Cuba sont des clients réguliers d'assez longue date pour une valeur de $37 millions pour le premier et de $15 millions pour l'autre.

Les produits qu'ils nous achètent forment une intéressante variété; ce sont, en plus des denrées alimentaires comme le blé, le poisson, le lait en poudre, le papier-journal, les automobiles, les accessoires électriques, le nickel et l'aluminium, le cuivre et le zinc, les produits chimiques, les pâtes de bois. Rien ne laisse prévoir de fléchissement, car ces pays semblent bien pourvus en dollars qui leur permettent de commercer avec nous à meilleur compte.

Le pardon aux prisonniers

Le public, qui apprend les vilaines histoires de quelques faillites isolées, oublie parfois que la très grande majorité des prisonniers qui reçoivent leur pardon avant d'avoir entièrement purgé leurs sentences se réhabilitent comme citoyens et réparent leurs erreurs.

Aussi, le Conseil canadien du bien-être social envisage ce problème en posant la question suivante: "Fait-on suffisamment usage du permis de libération conditionnelle au Canada ?" Des chiffres publiés récemment par le Bureau fédéral de la Statistique montreraient que le permis de libération conditionnelle est accordé de plus en plus fréquemment, ce qui aurait suscité des commentaires réprobateurs dans la presse. Or, cette fréquence de la libération conditionnelle est en partie attribuable au fait que des prisonniers sont parfois libérés temporairement parce qu'ils ont besoin d'être soignés dans des hôpitaux civils. Bien entendu, ils sont ramenés à la prison après avoir reçu les traitements que leur état de santé exigeait.

La question qui se pose alors est de savoir si la libération conditionnelle constitue une pratique qui est "trop" ou bien "pas assez" répandue au Canada. L'incarcération dans une institution pénitentiaire tend à rendre toute personne inapte pour la vie en société. Combien de libérés, une fois leur peine purgée, se trouvent dépaysés dans un entourage qui leur est devenu étranger et sont en conséquence incapables de rester dans le droit chemin ? Pour qu'ils s'y maintiennent — et la sécurité publique en dépend—, il faut leur fournir toute l'aide possible. Le meilleur moyen de les aider, c'est de leur accorder la libération conditionnelle, soit une liberté dûment surveillée et sous réserve de bonne conduite. "La libération conditionnelle, déclare le Conseil du Bien-être social, ce n'est pas de l'indulgence mais du bon sens".

Le Service des Pardons devrait être encouragé à assouplir son programme relatif à la Loi de libération conditionnelle. Qu'on recrute à cette fin un nombre suffisant d'officiers de surveillance qui s'acquitteront de leurs fonctions avec toute la compétence requise pour garantir le succès d'une telle initiative.

Le "Conseil canadien du Bien-être social" est l'association nationale des organismes et des particuliers voués au développement du service social. Tous les citoyens doivent apprécier le travail généreux de ces compatriotes et s'intéresser aux efforts qu'ils font en étudiant les problèmes tels que celui des prisonniers, afin de rendre au bonheur un nombre toujours croissant de nos semblables.

En flagrante contradiction

Ce n'est pas, à notre avis, accorder trop de publicité aux communistes que de souligner à l'occasion leurs manoeuvres et leurs volte-face dans la mesure où elles révèlent des méthodes et une psychologie que le grand public doit connaître afin de se mieux prémunir contre une menace extrêmement insidieuse. On n'ignore pas que pour tout doctrinaire et sympathisant marxiste, tous les moyens sont bons; la trahison, le mensonge, la contradiction pure et simple sont monnaie courante dans les rangs de cette "armée des ombres" où les convaincus, les fanatiques et les dupes sont légion.

En tournée de conférences dans l'Ouest, le ministre des Affaires extérieures du Canada donnait récemment à Winnipeg un exemple concret de ce que peut faire le communiste entièrement dévoué à Moscou. "Le 20 novembre dernier, dit M. Pearson, je recevais en ma qualité de président de l'Assemblée générale des Nations une lettre de James G. Endicott dans laquelle le président du trop célèbre "Congrès canadien de la Paix" endossait entièrement, au nom du mouvement para-communiste qu'il dirige, la proposition indienne relativement au cessez-le-feu en Corée. J'y répondis en notant, avec satisfaction, l'appui obtenu en faveur d'une résolution que le Canada secondait fermement".

"Mais quelques jours plus tard, poursuit M. Pearson, je reçus du même organisme et sur le même sujet, une lettre qui était l'exacte contradiction de la première. Pourquoi ce volte-face ? La raison en est bien simple: entre la première et la seconde lettre, M. Vychinsky s'était attaqué à la proposition indienne, la dénonçant dans les termes les plus virulents. De plus, la deuxième communication ne faisait aucune mention de la proposition indienne, se contentant de reprendre à pied-d'oeuvre toute l'argumentation communiste officielle que les dirigeants et les membres du Congrès canadien de la paix ne pouvaient évidemment connaitre avant qu'elle fût émise par Moscou. Une certaine lenteur des communications entre Moscou et le Canada était à l'origine de ce "malentendu". Devant de tels faits, la meilleure attitude à prendre n'est-elle pas de plaindre ces prosélytes qui doivent ainsi piétiner leurs convictions et se contredire du jour au lendemain pour suivre une "ligne" édictée à des milliers de milles du pays qu'ils habitent ?

Répartition plus équitable

Dans les Etats américains, les législatures se composent de représentants qui viennent surtout des régions rurales parce qu'ils sont choisis selon un système de comtés électoraux qui remonte à l'année 1910; en conséquence, les villes qui ont grandi dans une proportion sensible depuis deux générations n'ont guère de voix représentative ; quelques-unes qui sont nées d'hier n'ont même pas de représentants. Cette situation promet d'être remédiée avec la redistribution des sièges électoraux selon la population, et désormais les législatures jusqu'ici à majorité rurale vont changer de visage avec la venue de députés des villes. Dans le passé, les grandes municipalités n'obtenaient aucunement gain de cause à la législature locale à cause du vote prépondérant des gens de la campagne, et cela à leur détriment. On recommande de faire le juste partage des sièges électoraux de chaque Etat, à la suite de chacun des recensements décennaux.

Les mérites d'un patriote

Un ancien citoyen du Québec, établi au Manitoba depuis cinquante ans, vient de mourir en Californie. Ce fait, banal en soi, révèle tout de même comment une vie très active a été consacrée au soutien d'une paroisse canadienne-française en plein coeur de Winnipeg; il s'agit du patriote Ernest Guertin qui fonda une industrie dans la capitale du Manitoba et qui voua une bonne partie de sa fortune à l'érection d'une église, à la construction d'une école au bénéfice de ses compatriotes. Monseigneur Langevin loua, un jour, son zèle et sa générosité, en des paroles qu'il accueillit comme la récompense de sa vie. Il a payé de sa personne dans chacune des organisations de la paroisse naissante destinée à ses compatriotes, et il a voulu après un demi-siècle ainsi consacré au service des siens que l'on fasse le silence sur ses largesses et ses dons vraiment princiers. Mais ses concitoyens ne l'ont pas oublié, et son nom est vénéré comme l'exemple d'un grand patriote.

Un pionnier du journalisme

A l'âge vénérable de 96 ans, un journaliste américain, Arthur A. Hargrave continue de rédiger, comme il le fait depuis 64 ans, l'hebdomadaire *Rockville Republican* en Indiana. Chaque jour de la semaine, on le voit assidument à son bureau, préparant ses articles et sa célèbre colonne hebdomadaire: "Club Man's Talk" qu'il n'a pas manqué d'écrire une seule fois depuis qu'il est devenu le rédacteur du journal en 1888. Hargrave reste au nombre des pionniers de la presse sur notre continent après avoir fait ses débuts comme simple reporter au *Kansas City Journal* en 1881; il se rendit célèbre à cette époque en poursuivant à cheval, avec le shérif et des policiers, pendant 48 heures, une troupe de bandits qui avaient dévalisé un train de voyageurs. Sa carrière a été marquée d'incidents et d'aventures de ce genre jusqu'à ce qu'il se décidât à acheter un hebdomadaire qui datait déjà de 50 ans, le *Rockville Republican*, celui où il est demeuré depuis fidèlement attaché, comme un remarquable exemple de persévérance pour toute la profession du journalisme.

Caprices de la température

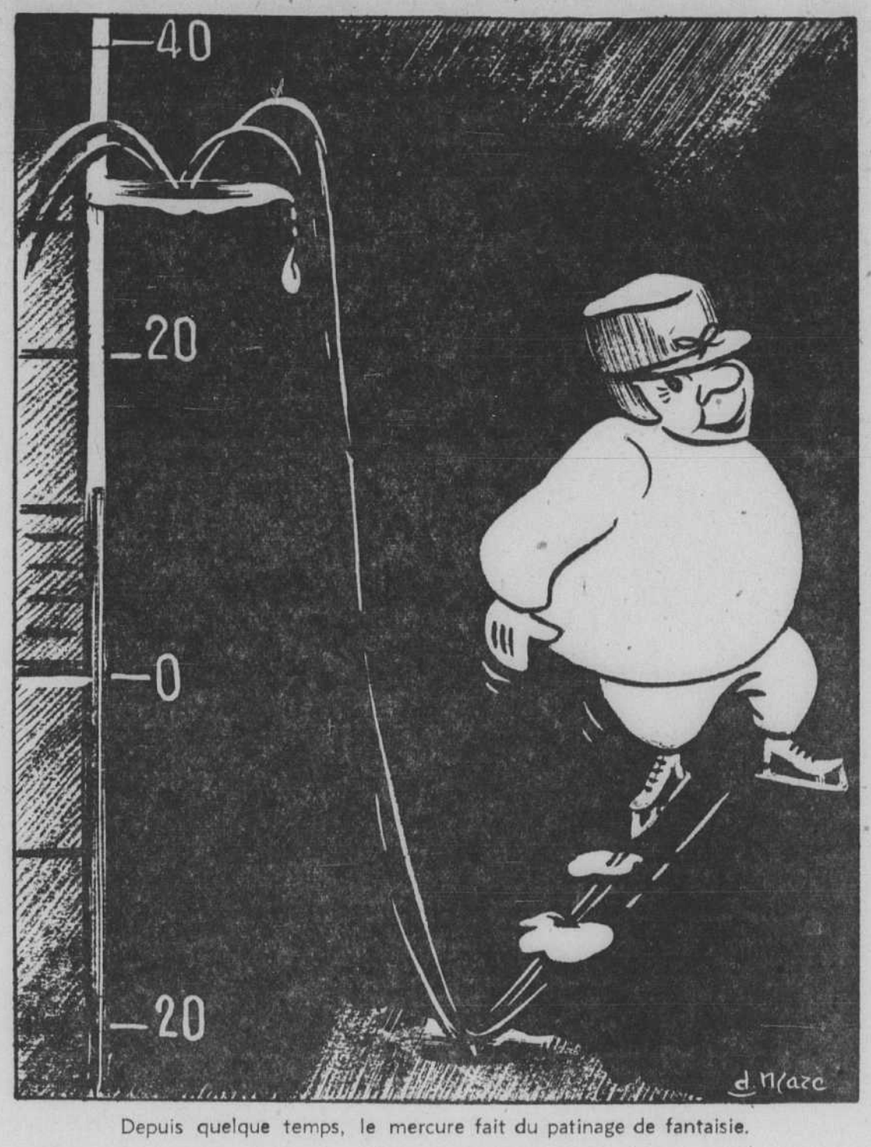

Depuis quelque temps, le mercure fait du patinage de fantaisie.

Problèmes d'Histoire

Où est située la paroisse de Saint-Elie d'Orford?

Cette paroisse située dans la région qui s'énorgueillit du parc national et du mont Orford appartient au comté et au diocèse de Sherbrooke. Le nom civil de l'endroit est Glen Iver. La première mission catholique date de 1883. Deux ans plus tard une église y fut construite. En 1886, l'autorité diocésaine désigna le premier curé résident. Trois ans plus tard les registres d'état civil furent inaugurés. C'est de la même année que date l'érection canonique et civile. La paroisse fut taillée à même le territoire du canton d'Orford. La municipalité de l'endroit prit naissance le 10 mars 1889. Le nom de Saint-Elie rappelle le souvenir du vicaire-général Alfred-Elie Dufresne, qui prit une part active dans la fondation de la paroisse. Le nom de Glen Iver fut donné en l'honneur de Dan McIver, l'un des premiers colons de l'endroit. Glen signifie vallée; l'appellation signifie donc "Vallée d'Iver."

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Arrivé à San-Francisco, le steamer Mariposa venant de Tahiti rapporte qu'un ouragan s'est abattu sur les îles françaises de la Société et qu'un millier de personnes ont perdu la vie.

M. J.-H. Legris, cultivateur, député de Maskinongé à la Chambre des Communes, vient d'être nommé sénateur.

Il y a vingt-cinq ans

Son Excellence l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a reçu hier soir à déjeuner, Son Eminence le cardinal Rouleau.

Les paroissiens de St-Sauveur ont présenté leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée.

Gare à l'oxyde de carbone !

L'automobiliste trouvera ennuyeux de se faire rappeler sans cesse qu'il ne doit jamais faire démarrer sa voiture dans un garage fermé; c'est pourtant une chose à ne pas oublier. L'oxyde de carbone, s'il s'infiltre dans la voiture, a souvent des conséquences mortelles. Il est beaucoup plus sûr de tenir ouvertes les portes du garage en les étayant, quelque temps qu'il fasse.

Poivre et sel

L'indice oscille.

Il y a de la poudre dans l'air.

L'Europe entre à une rude école.

A dormir vite on gagne du temps.

On n'a jamais trop de mouchoirs.

Eisenhower connait la valeur du temps.

Avec l'âge, Mère Nature devient fantasque.

C'est à une minute d'ici — par téléphone.

Une vieille flamme fume mieux qu'elle n'éclaire.

On a parfois la chance de revenir d'un beau voyage.

Une intéressante municipalité

Saint-Colomb de Sillery

par Damase POTVIN

Sillery, notre charmante voisine, la "ville aux arbres de Noël", vient de renouveler son conseil de ville et de réélire le maire Gérard Guay pour un troisième terme. M. Guay aura ainsi tout loisir pour continuer tout particulièrement son intéressant programme d'embellissement de la ville.

M. Gérard Guay est le 14e maire de la municipalité de Saint-Colomb de Sillery — et non Saint-Colomban, comme plusieurs persistent à employer cette désinence. — La Corporation de Sillery date du 8 février 1856, elle sera donc centenaire dans trois ans. L'érection de la paroisse eut lieu l'année suivante. Toutefois, on ne connait les délibérations du conseil municipal que depuis 1881 alors que M. John Sharples jr était maire, ayant succédé à M. Charles Timmony lequel ayant succédé lui-même à M. John Sharples, père. Avant celui-ci, le maire était Joseph Knight Boswell, fondateur de la brasserie de ce nom.

Il avait succédé à M. John Fitzpatrick, marchand de bois de Sillery, qui fut le premier maire de la paroisse et le père de Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province, qui avait cinq ans quand son père exerçait ses fonctions de maire de l'ancienne "bourgade". Les derniers maires de Sillery avant M. Gérard Guay, et qui vivent encore, furent M. Ewart E. Donovan, ancien journaliste, et M. Roméo Paquet. .....

Rappelons également que l'hôtel de ville de Sillery ne date que de 1941. Avant sa construction, les délibérations municipales se déroulaient en différents endroits : à la "Sillery Academy", dans une maison de la Pointe-à-Pizeau, à Bergerville, puis Avenue McGuire. A cause de tous ces changements, la construction d'un hôtel de ville permanent s'imposait depuis longtemps.

La ville de Sillery a prodigieusement prospéré dans ces dernières années et particulièrement au cours des deux termes de l'administration du maire actuel.

Tout récemment, M. Guay faisait à ses concitoyens un fort appréciable cadeau en leur présentant une "Histoire de Sillery" — de 1630 à 1952 — d'après les documents recueillis par l'historiographe de la ville, M. Paul-A. Lamontagne. C'est une très intéressante brochure qui nous fait assister aux développements de cette très ancienne mission dont l'histoire fait partie intégrante de celle de notre pays dès son origine. Aussi sa monographie intéresse-t-elle non seulement les citoyens de la petite ville-soeur mais le Canada français entier. On y voit l'histoire des "Seigneurs de Sillery" qui ont fourni matière d'un volume très rare dont un exemplaire a été gracieusement prêté par M. Geo. Morizet, maire de Sillery, en France, à son collègue de Sillery, au Canada et dont l'auteur est l'abbé L. Lechenart qui a publié son ouvrage en 1893.

On connait assez bien la première partie de l'ancienne bourgade du pieux Noël Brulart de Sillery, mais contrairement à la norme des connaissances monographiques, on connait moins la partie moderne, les rapides développements de la municipalité, les hommes qui y furent intéressés, la marche générale du progrès dans cette partie enchanteresse de la banlieue de Québec; l'histoire de ses fiefs, de ses monuments, de ses nombreuses communautés, de ses villes historiques, des divers travaux d'embellissement accomplis en ces dernières années, des dévoués pasteurs qui ont eu à veiller au bien spirituel de la ville, dont, pour ne nommer que celui-là, l'abbé McGuire qui fut curé de la paroisse de 1882 à 1894 et qui a donné son nom à la rue principale.

De faire connaitre tous ces faits dans une monographie soigneusement redigée et solidement documentée constitue, certes, un cadeau précieux pour les citoyens de Sillery qui en ont, d'ailleurs, su gré à leur maire en le réélisant pour un troisième terme. En même temps n'avaient-ils garde d'oublier ce qu'il avait fait pour la municipalité aux divers points de vue économique, commercial, industriel et embellissement.

Les citoyens de Sillery n'oublient pas non plus les nombreux faits historiques dont la péninsule de Sillery fut la scène dès le berceau de la colonie laurentienne, et que les autorités municipales, en ces dernières années, se sont efforcées avec un dévouement vraiment patriotique, de mettre en relief. Partout, à Sillery, on le sait, on trouve l'empreinte de quelques personnages et de faits historiques qui rappellent les premières heures de notre histoire. N'est-ce pas à Sillery qu'eut lieu le premier contact de la civilisation française avec la barbarie indigène. Non loin de l'anse se dressaient les tentes des Abénaquis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque, par la rivière "Chaudière", ils descendaient des côtes de la Nouvelle-Angleterre pour venir fumer le calumet de paix avec leurs nouveaux amis les Français. C'est de là que partaient les lumières de la foi portées par les néophytes en route pour les forêts profondes du Nord.

De tous ces personnages, de tous ces faits, peut-on dire, Sillery se souvient. Et c'est parce que les bonnes gens de Sillery se souviennent, et sous l'instigation de leur dévoué maire, débrouillard et plein d'initiative, et de leur savant historiographe, M. Paul Lamontagne, qu'ils ont inauguré, pour leurs rues, ces petits monuments que sont les plaques de rues, à la mémoire de ceux, d'abord, dont la présence, passage ou séjour, ont illustré leur ville, ainsi que d'autres personnages historiques qu'ils ont voulu glorifier de cette façon. Aussi, qui se promène aujourd'hui dans Sillery n'a qu'à lire les noms des rues pour apprendre une magnifique leçon d'histoire canadienne, ancienne et moderne.

On peut dire sans exagérer qu'aucune municipalité de la province n'aura rendu plus vibrant hommage à nos gloires nationales, anciennes et récentes, que cette intéressante municipalité de Saint-Colomb de Sillery.

Un repas important

Beaucoup de mères de famille préparent un bon déjeuner pour tous les gens de la maison. C'est la première chose qu'elles font; puis, elles se contentent elles-mêmes d'une bouchée et d'une tasse de café. Quelle qu'en soit la cause, que l'on veuille maigrir ou épargner du temps, cette habitude n'est ni bonne ni hygiénique. Tout le monde doit prendre assez de nourriture après le long jeûne qui dure depuis la veille.

Aujourd'hui et demain

Un exemple de libération

par Walter LIPPMANN

Une nouvelle intéressante est parvenue de Belgrade la semaine dernière. Cette nouvelle apporte un exemple concret de ce qu'on veut signifier quand on dit que la meilleure politique de libération peut être mise en oeuvre non pas par la guerre, ni même seulement ou principalement par la propagande et l'activité subversive, mais par la diplomatie.

La nouvelle est venue par l'intermédiaire de Jack Raymond, du *New York Times*. Depuis quelques semaines la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie préparent une entente balkanique d'aide mutuelle. Elles sont en voie d'y réussir et se proposent maintenant d'inviter la Bulgarie et l'Albanie à y adhérer en se libérant de Moscou. J'ose dire que nous avons là un bon exemple de l'art de la guerre politique.

Le principe fondamental de la guerre politique consiste à offrir à la nation visée un véritable choix, c'est-à-dire quelque chose de préférable à ce qu'elle ne veut pas choisir. Dans ce cas la Bulgarie, qui est malheureuse prisonnière de l'empire moscovite, possède une frontière commune avec la Yougoslavie à l'ouest, avec la Grèce au sud et avec la Turquie au sud-est. D'autre part, sa frontière orientale coïncide avec celle de la Roumanie, une autre nation captive de Moscou. L'Albanie n'a pas de lien terrestre avec l'orbite soviétique. Ses seuls voisins sont la Yougoslavie et la Grèce, et la mer qui la baigne est ouverte aux navires de la communauté atlantique.

En conséquence, la situation permettrait à la Bulgarie et encore plus à l'Albanie, de suivre l'exemple de Tito. La Bulgarie pourrait adhérer à l'alliance de ses voisins balkaniques et être protégée contre les représailles militaires soviétiques par la garantie des Etats-Unis et de ses partenaires de l'Otan. L'invitation à la Bulgarie pourrait être accompagnée d'une déclaration non équivoque de protection de l'entente balkanique contre l'agression.

Créer ces choix réels, c'est-à-dire fournir à la Bulgarie cette alternative concrète, c'est utiliser la diplomatie, comme on peut et doit le faire, pour mener la guerre froide.

La propagande et les opérations clandestines produisent le maximum de résultats quand elles peuvent s'appuyer sur une base aussi solide qui a été édifiée par la diplomatie. Tant que le fondement diplomatique n'a pas été créé, il ne sert à rien de crier aux Bulgares que la liberté est préférable à la tyrannie et que l'empire stalinien les exploite brutalement. Ils savent tout cela. Ce qu'il faut leur montrer d'abord c'est la façon de s'en libérer sans courir au suicide.

Dans le cas de la Bulgarie, l'invitation à se joindre à la Yougoslavie, qui s'est déjà libérée de Moscou, provoquera à coup sûr une profonde réaction qui, espérons-le, ne sera pas trop vive et directe. Quand Moscou rompit avec Tito pendant l'hiver de 1948, c'est presque à coup sûr parce qu'avec Dimitrov, le chef communiste bulgare, il était à la veille de former une fédération balkanique qui aurait été communiste mais non sous la domination de Moscou. Cette tendance à l'indépendance que Tito, Dimitrov — et plusieurs autres victimes de purges — représentent est le cauchemar du Politburo et la cause sans cesse renaissante de purges sans fin...

Il importe de se souvenir que Tito, dont la rébellion a si profondément ébranlé l'empire stalinien en Europe, était de tous les chefs communistes européens, celui avec qui nos relations étaient les plus mauvaises. C'est lui qui appuya la guerre civile en Grèce, une guerre qui ressembla à celles de Corée et d'Indochine tant que les communistes yougoslaves y participèrent. Les soldats de Tito abattirent des avions américains, ce qu'aucun communiste européen n'avait osé faire jusque là. Tito ne fut pas amadoué par notre propagande ou par l'action de nos brigades subversives.

Ce qui arriva, c'est que lorsque Moscou commença à montrer son vrai jeu, Tito osa résister parce qu'il savait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pourraient l'aider et que de toute façon, il était plus que probable que dans leur propre intérêt ces deux pays auraient assez de bon sens pour l'aider. Il est utile de tenter d'imaginer ce qui serait arrivé si, pour une raison ou pour une autre, nous eussions fermé la porte au nez de Tito et ne lui eussions laissé d'autre choix que celui de se soumettre à Moscou. On peut avec raison supposer, je crois, que l'empire stalinien atteindrait maintenant les rives de la Méditerranée et que ses armées marqueraient le pas aux frontières de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie.

(Copyright, N. Y. Tribune, Inc., 1953)

À travers la presse

A l'honneur du cardinal Léger

La population canadienne a favorablement accueilli la nomination de l'archevêque de Montréal au suprême poste de Prince de l'Eglise; dans les milieux protestants, le choix n'est pas resté indifférent. LE TORONTO GLOBE & MAIL en reflète les sentiments en ces termes:

"Le Canada en général, et ses six millions de catholiques romains en particulier, sont honorés une fois de plus de posséder deux représentants dans le Sacré Collège des Cardinaux. Avant 1945, il n'y en avait qu'un, le vénérable grand cardinal Villeneuve. Mais à la fin de l'année 1945, un second, le cardinal McGuigan, fut nommé. Cette situation prit fin un peu plus d'une année plus tard, avec la mort du cardinal Villeneuve. Maintenant, la situation est rétablie par la nomination de Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Il est à peine nécessaire de souligner que la nomination du nouveau cardinal couronne une carrière brillante dans l'Eglise. Il est remarquable que le titulaire soit si jeune — il n'a que 48 ans — et que sa nomination transporte pour ainsi dire le coeur du catholicisme canadien-français de la ville de Québec à Montréal. Il se peut que ce geste réfléchisse l'intérêt croissant de l'Eglise dans les problèmes de notre société industrielle. Certainement, le nouveau cardinal est profondément renseigné sur ces problèmes, comme résultat de son oeuvre à Montréal."

De bons administrateurs

Des cours d'administration publique se donnent au Carleton College d'Ottawa pour préparer les jeunes gens à accepter des postes influents dans le fonctionnarisme. LE CANADA approuve la chose et souhaite que nos universités fassent de même; il écrit :

"Grâce à un don de $200,000 de la Atkison Foundation, le Carleton College d'Ottawa (qui est presque une université), vient d'inaugurer des cours d'administration publique qui prépareront au fonctionnarisme. Les jeunes gens qui suivront ces cours avec succès, on l'imagine bien, seront parfaitement qualifiés pour détenir des postes importants dans les administrations fédérales, provinciales et municipales. Nous savons que l'Université Laval de Québec et l'Université de Montréal forment des spécialistes dont l'avenir est assuré dans certaines carrières au service des gouvernements ou des entreprises privées. Mais avons-nous quelque part dans la province de Québec de ces cours d'administration publique, comme il s'en donnera au Carleton College ? Non. Du moins, à notre connaissance. Mais nous sommes sûrs que dans quelques années, lorsque les diplômés de Carleton College obtiendront à Ottawa de belles situations, nous nous en plaindrons..."

Dégrèvement des impôts

Les surplus fédéraux accumulés soigneusement par M. Abbott pourraient fort bien être remis aux contribuables sous la forme de dégrèvement des impôts. Ainsi l'écrit LE NOUVELLISTE :

"L'économie canadienne est en excellente situation. Tout indique qu'elle ne connaitra pas de fléchissement au cours de l'année. On peut donc en inférer que des impôts moins lourds rendront autant que l'an dernier. Rien n'oblige le ministre des Finances à viser à un autre objectif qu'un équilibre du budget et il lui est possible de ne pas rechercher plus qu'un surplus de deux ou trois millions. Des élections générales sont presque toujours précédées d'un budget comportant des dégrèvements d'impôts. M. Abbott peut contenter tout le monde. Tout d'abord par un abaissement de l'impôt sur les corporations et plus encore sur l'impôt du revenu. Mais il y a aussi des taxes dites de "nuisance" et dont la disparition tendrait à bien disposer les contribuables en faveur du gouvernement. C'est, pour n'en citer que deux, la taxe d'accise sur les cigarettes et le tabac et aussi celle sur les postes récepteurs de radio".

Gazette rimée

Mouvement

Aux heures froides du matin,
surtout si c'est un beau dimanche,
vous n'entendez dans le lointain
que des cloches la note franche.

Mieux vaut en prendre son parti
et marcher le long de la rue
jusqu'au coin où d'autres gentils
guettent la voiture attendue.

Plus tôt que la circulation
des voitures de ce service
vous aurez la satisfaction
d'un sang jouetté par l'exercice.

Et vous arriverez au but
que vous vous proposez d'atteindre
plus vite qu'un public fourbu
dont le triste sort est à plaindre.

Enquête du gouverneur Dewey sur les combines du port de New-York

New-York, 10. (PA) Par quels moyens les combinards peuvent-ils empocher, chaque année, $350,000,000 grâce à l'industrie du transport maritime du port de New-York d'une valeur de $7,000,000,000 ?

Une commission d'enquête sur le crime de l'Etat de New-York en cherche présentement la réponse.

La commission doit déposer son rapport auprès du gouverneur Thomas E. Dewey d'ici quelques semaines.

Les investigations et les témoignages recueillis indiquent que trois facteurs principaux sont responsables du règne criminel qui est imposé dans le port de New-York. Ce sont : quelques éléments de l'Association internationale des débardeurs (FAT), quelques entreprises d'arrimage et des compagnies de navigation, et finalement, des chefs publics.

Ce réseau de terreur et de crime, profitable à quelques éléments dangereux, opère dans ses grandes lignes de la façon suivante :

1—Des bandits ouvriers dominent certains domaines de l'Association internationale des débardeurs et opèrent un système profitable de pots-de-vin, d'extorsion, de vol et autres combines. Le président de l'Association, M. Joseph P. Ryan, a terminé son témoignage devant la commission, ce mois-ci, en admettant que, possiblement, 30 pour cent des chefs de son union possèdent un dossier judiciaire.

2—Les combinards ne peuvent avoir établi leur emprise sans le consentement des compagnies d'arrimage et de transport maritime. Quelques compagnies coopèrent avec ces bandits parce que ces derniers sont assez redoutés pour apaiser les réclamations des débardeurs.

3—Mais les chefs ouvriers et les compagnies ne pourraient maintenir longtemps leur système inique sans le consentement tacite des chefs municipaux de New-York et du New-Jersey. Ces derniers acceptent des contributions à leurs fonds politiques tant des chefs ouvriers du port que des compagnies, se liguant avec eux contre les débardeurs.

Celui qui supporte cette pyramide de terreur, c'est l'employé du port. Il peut paraître dur-à-cuire, audacieux, mais au fond, c'est un homme apeuré.

L'humble avis d'un général

Washington, 10. (PA) Le lieutenant-général M. Almond a dit, hier, que les pourparlers éternisés de Panmunjom ont été "impardonnables".

"Parlementer et retarder, et permettre à l'adversaire de refaire ses forces afin qu'il puisse vous combattre plus vigoureusement plus tard est impardonnable, à mon humble avis de soldat".

Il a fait cette déclaration dans une entrevue accordée à l'hebdo "U. S. News and World Report". Il a pris sa retraite le 1er février. Il est maintenant libre de parler.

Il était commandant du 100ième corps d'armée qui a été chassé de la Corée du Nord par des contre-attaques communistes, durant l'été de 1951.

Selon lui, les pourparlers d'armistice n'auraient pasr dû dépasser 20 jours.

Comme solution militaire au problème coréen, il soumet :

1—Un blocus naval du continent chinois.

2—Le bombardement des voies ferroviaires de la Mandchourie qui ravitaillent les Nord-Coréens.

3—Des attaques lancées par les forces de Tchiang Kai-Shek cantonnées à Formose.

ST-MARC-DES-CARRIERES

Recensement scolaire

Le recensement scolaire a donné les statistiques suivantes : 337 garçons et 320 filles. Sur ce nombre, 227 garçons et 203 filles fréquentent les écoles de la paroisse; 5 garçons et 2 filles suivent des cours privés, dans la paroisse; 28 garçons et 22 filles poursuivent leurs études à l'extérieur; 77 garçons et 93 filles ne fréquentent plus la classe.

Statistiques

La paroisse se compose de 482 familles formant un total de 2,290 âmes dont 1,850 communiants.

Il y a eu, au cours de 1952, 87 baptêmes, 17 sépultures dont 7 d'enfants et 24 mariages.

Sépulture de la jeune A. Gauthier

Un bel hommage a été rendu, récemment en l'église de N.-D. de Jacques-Cartier à la mémoire de la jeune Andrée Gauthier, enfant de M. Roland Gauthier et de dame Opaline Tremblay, décédée à l'âge de 3 mois et 11 jours.

La cérémonie des Anges a été présidée par M. l'abbé Fernand Doyon.

Le deuil était conduit par son père, M. Roland Gauthier; ses grands-pères M. A. Gauthier et M. J. Tremblay; ses oncles, MM. Patrick Gauthier, A. Gauthier, Alcide Ouellet, Joseph Gauthier, Patrick Langevin, Joseph Audet; ses petits-cousins, MM. Paul-Henri et Gaston Drolet.

A la suite des membres de la famille, on remarquait MM. André Lemoine, Jean Hould, Zéphirin Gagnon, Albert Drolet, Stanislas Pouliot, Adrien Marcoux et plusieurs autres.

M. Hubert Moisan, de la Cie Hubert Moisan dirigeait les funérailles. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles.

Conférence du Dr Armand Rioux

Devant les membres du club des Lions de Québec, le Dr Armand Rioux a traité hier midi de l'éducation sexuelle des enfants, un problème dont les parents conscients ne peuvent se désintéresser. Ce déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac était présidé par M. Aimé Déry.

Les questions touchant à l'éducation sexuelle sont très controversées, en ce sens qu'elles présentent des aspects multiples d'ordre psychologique et mental que bien souvent les parents abordent avec gêne devant leurs enfants. Si difficile que soit cependant l'entretien sur ce sujet, il vaut mieux l'aborder franchement, plutôt que d'observer la conspiration du silence, dit le Dr Rioux, car les forces libres de l'instinct étayées trop souvent sur une imagination "malsaine", mal préparée à la révélation honnête des mystères de la vie, n'auraient que trop tendance à se développer dans la pensée de l'adolescent.

A cette époque de la puberté, avec tout son cortège de perturbations psychiques bien connues, ce mélange de curiosité et d'angoisse qui prennent le pas sur la vie mentale du jeune garçon, l'obsèdent même quelquefois, l'adolescent a besoin d'être "éclairé" par ses parents, de préférence son père, suivant des directives mentales formulées sur un plan élevé, en tenant compte de sa mentalité juvénile. Il n'est de meilleur enseignement sexuel que de lui parler, dans un climat de confiance, de la fécondation des animaux et des plantes, pour transposer ensuite ces "révélations" sur le plan humain, avec tout le tact qui s'impose.

Situer la période précise de l'éducation sexuelle est assez difficile, car la date est fonction de la maturité du jeune. Il est cependant deux écueils à éviter par les parents: parler ou trop tôt ou trop tard.

De l'avis du Dr Rioux, l'éducation sexuelle est indispensable à l'adolescent, car faute de la lui faire en connaissance des troubles qui l'assaillent à l'aube de sa vie adulte, il peut garder durant toute son existence certains complexes, certaines formes de développement physique et intellectuel déficientes capables de compromettre la plénitude de son bonheur.

Au début du déjeuner, le Dr Ernest Sylvestre, du ministère provincial de la Santé, a prononcé une brève causerie en marge de la Semaine nationale de la Santé.

ST-ONESIME

Marguillier

M. Joseph Lemelin a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Dionne, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Louis Duval, Adrien Bélanger et Joseph Lemelin.

ST-MARCEL, L'Islet

Accidents

M. Olivier Pelletier a été victime, ces jours derniers, d'un grave accident du travail. L'accident est survenu au moment où il transportait du bois. Sur les ordres d'un médecin, qu'on manda d'urgence sur les lieux, le blessé a été transporté à l'hôpital de Montmagny ou son état est considéré comme sérieux.

M. Pierre Talbot a été admis, récemment, à l'hôpital de Montmagny, à la suite d'un malheureux accident du travail. M. Talbot s'est blessé à une main alors qu'il travaillait sur une scie circulaire. A l'hôpital, on a dû lui amputer deux doigts.

MAURICE Pollack LIMITÉE

...pour des cadeaux qui disent mieux, "A mon Valentin"

Un cadeau princier ...

Veston's sport

tissu 'HARROTEX'

pour hommes et jeunes gens

$35.

Fabrication écossaise et tissu 100% laine. Confection de qualité et ajustement parfait.

Devant simple, deux boutons; modèles court, régulier, long. Teintes : gris, naturel et fin carreauté.

Tailles : 36 à 44

Pollack — rez-de-chaussée

Faites-lui plaisir ...

Chemises blanches

de qualité

en broadcloth sanforisé

4.95

Une coupe ample et confortable et cols les plus à la mode. Une marque de commerce des mieux connues.

Encolures : 13½ à 17½

Autre sélection de qualité à partir de 3.50 à 12.95

Pollack — rez-de-chaussée

Pollack

REVUE DE MODES PRINTEMPS 1953

au bénéfice de

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

à l'Auditorium Pollack

17 février 1953 — 3 P. M.

Toutes les recettes seront versées à l'Orchestre Symphonique de Québec — le nombre de sièges étant limité, nous vous prions de vous procurer vos billets à l'avance, s'il vous plaît.

ADMISSION $1.00

Billets en vente — rayon des cosmétiques, — rez-de-chaussée et à La Boutique — deuxième

Pollack

Pour la

ST-VALENTIN

offrez l'aimant

de

COTY

Cologne Solide

étui en métal poli dans un charmant écrin en forme de coeur. 1.50

Parfum "Purser"

Dans un coeur en carton doré, gaiement enrubanné. 2.50

Deux façons charmantes d'exprimer vos sentiments à la St-Valentin !

Pollack — rez-de-chaussée

Pour le sport ou la détente !

PANTALONS "DAKS"

Importés d'Angleterre

27.50

Flanelle worsted de qualité supérieure. Ce pantalon se porte très bien avec le veston sport ou le veston classique de couleur différente.

Teintes : gris pâle, gris moyen, brun clair et "heather".

Tailles 30 à 44.

Pollack — rez-de-chaussée

"A mon valentin"

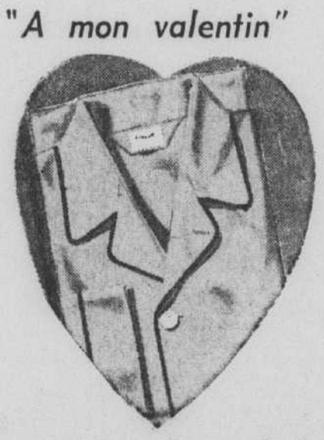

Pyjamas en broadcloth

Hommes et jeunes gens

Confection soignée, petit liséré de couleurs contrastantes et bande élastique à la taille. Teintes unies, bleu, beige et gris.

Grandeurs : A - B - C - D - E.

Autre assortiment de 6.95 à 10.00

5.95

Pollack — rez-de-chaussée

Cadeaux appréciés ...

Bijoux

par Forsyth

$2.

De bon goût, bien faits et discrètement élégants : boutons de manchettes, pinces à cravates, porte-clefs, etc.

Autre variété jusqu'à 10.

Choix de cravates

Vaste assortiment de tous genres, unies, rayées, etc., les plus récents styles.

Autres cravates de 1.00 à 3.50

1.50

Pollack — rez-de-chaussée

Pensez à son confort !

Pantoufles en cuir

souple et fin

Semelles molles — la paire.... 4.95

Semelles dures — la paire..... 5.95

Très belle qualité de cuir, présentées avec deux genres différents de semelles pour satisfaire tous les goûts. Cuir rouge-vin ou brun.

Pollack — rez-de-chaussée

Un cadeau qui plaît toujours

Chaussettes "TOUGHIES"

"Magicfit" par Monarch-Knit

Elles portent une garantie de 90 jours... Nylon 100%, ne roulent pas et ajustent parfaitement. Ce sont les plus récentes chaussettes sur le marché. Irrétrécissables, à l'épreuve des mites et de longue durée. Pointures 10 à 13.

1.75

Pollack — rez-de-chaussée

Le mois de février est LE MOIS DU FOYER chez Pollack

Echos mondains

BIENFAISANCE

Madame Richard Bernard reçoit son cercle de couture cet après-midi, à sa résidence, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

DEPLACEMENTS

Le brigadier et madame Edmond Blais sont retournés à Montréal après un séjour chez leur fils et leur belle-fille, le major et madame Edmond Blais, de Valcartier.

M. et madame Rosaire Champagne, de Lachenaie, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de l'honorable et de madame Hector LaFerté.

M. et madame Léo Perreault, de Ville Mont-Royal, accompagnés de leur fille Yolande, s'embarqueront à New-York le dix-huit février, pour un séjour de plusieurs mois en Europe.

Madame Jean Bouffard, de notre ville, passe quelque temps à New-York.

M. et madame J.H. Mooney font un séjour de plusieurs semaines au Mexique et en Californie.

Mademoiselle Maxine Bossé et mademoiselle Willa Price sont parties récemment pour une croisière en Amérique du Sud.

Mademoiselle Magdeleine Bussières et M. Maurice Marcotte assistaient au bal du Jeune Commerce, qui eut lieu vendredi soir au Château Frontenac.

Madame Elisa Poulin, de notre ville, fait présentement un séjour en Floride.

M. et madame J.-B. Gagnon, de notre ville, sont partis récemment pour un voyage d'un mois à Miami, Floride.

Mademoiselle Pierrette Levesque a pris l'avion dernièrement pour la Californie, où elle passe les mois d'hiver, chez sa soeur, madame Georges-L. Roy.

M. Jacques Pichette, de notre ville, est parti pour St-Casimir, Portneuf, où il passera quelques mois, l'invité de sa grand'mère, madame Gédéon Leboeuf.

Mademoiselle Denise Côté est rentrée en ville, d'un séjour d'une année en Californie, où elle était l'invitée de sa tante, madame Georges-L. Roy.

M. J.-I. Massé, de Baie des Sables, était de passage à Québec, ces jours derniers.

Mesdemoiselles Régine et Cécile Leboeuf, de St-Casimir, ont passé la fin de semaine dans notre ville.

Mesdemoiselles Jeanne, Noella et Laurette Gingras, de Québec, font présentement un séjour en Floride.

M. et madame Joseph-Antoine Santerre ainsi que M. et madame Rosaire Santerre, de Baie des Sables, sont partis récemment pour Miami, Cuba et Nassau.

M. et madame J. Watson Yuile, de la métropole, sont partis pour Daytona Beach où ils passeront deux mois.

Conférence sur le téléphone

L'emploi de notes musicales pour la transmission des impulsions électriques déclenchées par l'usager du téléphone lorsqu'il actionne le cadran de son appareil fait partie d'un projet transcontinental destiné à accélérer le service interurbain, a déclaré M. Lucien Moïse, représentant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, du diner-causerie du club Kinsmen de Québec tenue hier soir sous la présidence de M. Marcel Bouré.

M. Moïse est revenu dans notre ville une deuxième fois pour prononcer sa causerie intitulée "Les clefs du continent", à la suite de l'intérêt qu'il avait suscité en traitant du même sujet devant les membres de plusieurs auditoires de Québec en novembre dernier. Cette semaine M. Moïse parlera à la Chambre de Commerce de Charlesbourg, au Club Kiwanis de Sillery, à l'Académie de Québec et à la Faculté de Commerce.

L'emploi de ce que l'on appelle les sons à fréquences multiples "constitue le plus important développement en téléphonie depuis l'invention du téléphone à cadran", a dit M. Moïse.

Ces sons joueront un rôle d'importance primordiale dans la réalisation d'un projet de transformation éventuelle du continent nord-américain en un vaste central téléphonique.

"Lorsque ce projet transcontinental sera réalisé, on pourra appeler Montréal, Vancouver, Hollywood ou Miami aussi facilement que s'il s'agissait d'un appel à une ville située à seulement quelques milles d'ici", a révélé l'orateur.

La réalisation du projet transcontinental progresse graduellement grâce à la collaboration des compagnies de téléphone canadiennes et américaines qui ont divisé les territoires qu'elles desservent en quelque 90 secteurs numérotés comptant chacun un code d'appel formé de trois chiffres.

M. Moïse a aussi démontré, à l'aide d'un faisceau lumineux, l'emploi d'ondes ultra-courtes — des ondes de radio à très hautes fréquences — comme nouveau médium de transmission des appels téléphoniques et des programmes de télévision. Il a également décrit le réseau de radio-relais à ondes ultra-courtes, lequel est formé d'une chaine de 15 pylônes de relais que la compagnie Bell érige présentement entre Montréal et Toronto.

BROSSES À DENTS COLGATE

Les meilleures pour toute la famille

Soies de Nylon solidement fixées, résistent à l'humidité et à l'usure—ne se détrempent pas

Pour dames et pour hommes 35¢ Pour enfants 25¢

*Parfaites pour la première dentition

Explosion d'une bombe dans une prison

Walla-Walla, Washington, 10. — (PA) Une bombe grossière a éclaté aujourd'hui dans l'immeuble de l'administration de la prison de l'Etat de Washington. Deux hommes ont été grièvement blessés. Plusieurs autres ont subi des blessures légères. La bombe, contenue dans une petite bouteille de médicaments, avait été trouvée dans une cellule. Le gérant d'affaires de la prison, M. Albert Gruber et le gouverneur adjoint Al Rembolt étaient à l'examiner quand elle leur a éclaté dans les mains. On prévoit que M. Gruber ne se rétablira pas de ses blessures. M. Rembolt est aussi dans un état critique.

Charlotte Whitton serait candidate au élections fédérales

Ottawa, 10. (PC) — Charlotte Whitton, le dynamique maire d'Ottawa, posera peut-être sa candidature pour obtenir un siège au Parlement fédéral afin d'y porter la lutte qu'elle a entreprise au sujet du site de l'hôtel de ville.

Le dernier événement survenu dans ce conflit est une recommandation du comité d'urbanisme de la capitale nationale pour l'achat d'un terrain au centre de la ville, le même que Mlle Whitton désire pour y construire un nouvel hôtel de ville.

S'en prenant non seulement aux urbanistes du gouvernement, mais aussi à la commission du district fédéral et à M. Jacques Gréber, urbaniste français, Mlle Whitton a dit:

"Après plus de 20 ans, il semble que la seule façon pour la ville de présenter sa cause comme il se doit est que le maire d'Ottawa cherche à se faire élire au Parlement, tout en conservant la mairie".

Mlle Whitton est progressiste-conservatrice et elle a déjà laissé entendre que si elle posait sa candidature aux élections fédérales, ce serait dans Ottawa-Ouest. Elle ferait ainsi la lutte à M. George McIlraith, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, qui détient ce siège depuis 1940.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4626

Pour serez toute jeunette, mademoiselle, dans cette robe au modèle charmant que vous ferez vous-même en un rien de temps. L'allure de féminité qui se dégage de cette robe se loge dans l'encolure et les poches gentiment festonnées.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 3½ verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces et ½ verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Au Capitol

BALLET ROYAL DE WINNIPEG

La brillante soirée de cet excellent corps de ballet consacre sa réputation de "premire troupe nationale canadienne" — Travail magnifique de la vedette Eva von Gencsy — Beau métier et solide cohérence de la troupe.

Si l'unité canadienne était, sur tous les plans, aussi facile à réaliser qu'elle le fut hier sur le plan artistique, avec l'adoption spontanée de la troupe de ballet de Winnipeg par le public de Québec, ce serait peut-être dommage... car cela enlèverait aux orateurs leur plus beau cheval de bataille. Il est certain cependant que la contribution croissante des Canadiens de toutes races aux arts comme la musique, la danse, la peinture, dont le langage est international, sait travailler en faveur de la bonne entente mieux que les plus ronflants discours, et l'harmonie qui existait, hier soir, entre les artistes manitobains et les spectateurs québécois, de même que l'enthousiaste accueil réservé par ceux-ci à ceux-là, en ont fourni une preuve irréfutable.

Le Ballet Royal de Winnipeg était venu chez nous il y a cinq ans environ et y avait obtenu un beau succès d'estime. Il revient une seconde fois, avec plusieurs nouvelles plumes à son chapeau, et il nous conquiert d'emblée. A l'instar des autres villes canadiennes, Québec n'hésite pas à considérer aujourd'hui cette excellente troupe comme du "bon butin canadien" dont elle s'enorgueillit tout comme les gens de Vancouver ou d'Halifax... sans parler de ceux de Winnipeg ! Nous voici donc dotés d'un beau corps de ballet bien à nous, que nous applaudirons chaque année avec grand plaisir, et ce, grâce aux efforts vraiment héroïques d'une femme qui s'appelle Gweneth Lloyd.

Hier soir, quatre numéros de facture très différente apparaissaient au programme. Même si la maladie de Jean Stoneham, l'une des deux vedettes féminines, débalança, si l'on peut dire, l'ordonnance du spectacle, sa compagne Eva von Gencsy prit la tâche entière sur ses épaules et se tailla un magnifique succès, tout en contribuant puissamment au triomphe de la troupe. Nous ne saurions assez insister sur l'épuisante somme de travail artistique qu'elle fournit pendant toute cette soirée, d'abord dans l'Arabesque, imaginée par Gweneth Lloyd sur la musique de Glazounov. Le style traditionnel quelque peu monotone de ce premier ballet fut racheté par l'éclat des costumes de Nicoletti : des tutus de velours écarlate brodés de noir et piqués d'argent. Mlles von Gencsy et Marina Katronis s'y distinguèrent aux côtés d'Arnold Spohr.

Dans le Concerto sur la musique de Rachmaninoff, madame Lloyd a fait preuve d'une inspiration plus variée et plus nuancée, que servirent avec bonheur tous les artistes, particulièrement les trois étoiles citées plus haut. Les décors et les costumes de David Yeddeau s'accordaient assez bien à la tonalité intérieure de l'oeuvre, les danseuses évoluant dans de courtes tuniques, dans les tons dégradés du pourpre au lilas, et les danseurs, dans des costumes d'un bleu évoquant de sombres rêves. La ronde finale se figea en un superbe tableau dont la beauté plastique souleva de longs applaudissements. Déjà, nous avions apprécié à leur valeur, la technique très poussée, la science bien saisie de Mlle von Gencsy, la souplesse de M. Spohr et la grâce extrême de Mlle Katronis, de même que l'expression juste du corps de ballet, dont les mouvements répétés des bras n'eurent rien de mécanique.

En troisième lieu, les célèbres extraits du Lac des Cygnes montrèrent une fois de plus l'excellence de Petipa comme chorégraphe et de Tchaikowsky comme compositeur de musique de ballet. Mlle von Gencsy et M. Spohr introduisirent dans leur interprétation beaucoup de tendre volupté : les quatre jeunes cygnes, Mlles Katronis, Henderson, Young et Campbell, produisirent un magnifique jeu de pieds qui leur valut une belle ovation, et le Pas de Trois, avec Gloria Campbell, Bill McGrath et Beverley Ivings, fut également réussi.

Un amusant ballet moderne intitulé "The Shooting of Dan McGrew", typique reproduction d'une beuverie dans un "saloon" du Far-West, donna à l'auditoire l'occasion d'apprécier la musique fort aimable, bien rythmée et joliment colorée de M. Eric Wild, le chef d'orchestre des Ballets de Winnipeg, qui a contribué étroitement, depuis quatre ans, à ses succès, et qui a une brillante carrière à son actif. Mlle Lloyd s'est inspirée pour ce ballet de la chorégraphie des "Galetés Parisiennes", d'Offenbach, sans exagérer cependant, et David Yeddeau y est allé largement dans les touches de réalisme, de sensualité et d'humour, avec son scénario et ses costumes. Offrons un bouquet à la coquette et fort séduisante Lou, à qui Eva von Gencsy conféra cette fois un piquant et un entrain enviable, prouvant ainsi sa grande facilité et sa surprenante résistance physique. L'Etranger (M. Spohr) se révéla excellent comédien, Roger Fisher incarna un Dan McGrew très nature, et les danseuses de can-can y furent étonnantes de ressort et de grâce coquine. Le décor était au point, comme les précédents.

Touchons maintenant le point névralgique : le comportement des musiciens. La discutable loi qui oblige les orchestres de l'extérieur à s'adjoindre des musiciens locaux peu familiers avec les partitions, est probablement la cause — et la chose n'est pas nouvelle — de la cacophonie qui enleva à la soirée une partie de son charme, les cuivres oruyants et tâtonnants étouffant les cordes, surtout dans l'Arabesque et le Concerto. Nous aimons croire que les musiciens de la troupe connaissaient parfaitement les oeuvres au programme. Il serait donc préférable, pensons-nous, de payer les autres (dura lex, sed lex) non pour qu'ils viennent gâter la sauce, mais pour qu'ils laissent chez eux leurs instruments... de discorde.

Les Ballets de Winnipeg, amenés à Québec par Canadian Concerts and Artists, donneront ce soir une représentation entièrement différente.

R. L.

Travailleuse sociale dans nos murs

Mlle Agnes Roy, membre de l'exécutif du conseil national du Y. W. C. A. était de passage en nos murs, en fin de semaine, l'invitée de la section québécoise de cette organisation philantropique. Mlle Roy est une personnalité remarquable das le monde des travailleuses sociales où elle a déployée une vaste activité. Elle est une graduée de l'Ecole de Travail social de l'Université de Toronto et elle s'est également spécialisée dans ce domaine à l'école du même genre de l'Université de Californie.

Pendant plusieurs années, elle a fait partie à Toronto du personnel de l'Aide à l'Enfance, avant de joindre les rangs du Y. W. C. A. où elle a occupé des postes aussi variés qu'importants, faisant toujours profiter ce vaste groupement de sa précieuse expérience. La section de du Y. W. C. A. a été particulièrement heureuse de recevoir Mlle Roy qui s'est dit enchantée de l'accueil cordial qu'on lui a fait et ravie de réaliser la belle activité de ses consoeurs de notre ville.

ST-LUDGER, Frontenac

Marguillier

M. J.-Pierre Gobeil a été nommé marguillier, en remplacement de M. Pierre Carrier.

PRESIDENT DE LA F.E.U.C. :— M. André Boudreau, étudiant en Médecine de Laval, a été réélu président national de la Fédération des étudiants des universités catholiques du Canada, affiliée à Pax Romana. Le vote unanime des délégués d'Ottawa, de Montréal et de Québec a confirmé M. Boudreau dans sa charge.

Disette d'ingénieurs

Ottawa, 10. (PC) — C'est la grande disette d'ingénieurs qui retarde la construction de la route transCanada et autres importantes routes canadiennes, écrit la revue Road And Wheel dans son dernier numéro.

L'organe officiel de l'Association canadienne des bonnes routes dit que la construction des routes est l'un des domaines les plus actifs du génie au Canada, mais qu'aucune université canadienne n'accorde en ce domaine une instruction appropriée aux ingénieurs qu'elle forme.

La revue ajoute que cette situation critique est compliquée par le fait que des difficultés surgissent également en d'autres domaines.

Dix ans de prison pour divers vols

Vancouver, 10 (PC) Roland Desrochers, de Montréal, ira songer durant 10 ans en prison aux deux dernières années qu'il vient de passer dans le grand luxe. Cet homme de 36 ans s'est avoué coupable de 80 vols dans des demeures de Vancouver. Le tout lui a rapporté environ $40,000. Il a également commis cinq vols à Hollywood et un à Victoria. La police de Montréal le recherchait aussi pour avoir volé et s'être enfui pendant qu'il était en liberté sous cautionnement.

Tragédie de l'air en Egypte: 33 morts

Le Caire, 10. (PA) Trente-trois soldats égyptiens ont été tués lorsqu'un transport militaire aérien s'est écrasé dans le désert oriental près du Caire, hier, mande aujourd'hui un porte-parole de l'aviation egyptienne.

L'avion se rendait d'El Arish dans la péninsule du Sinaï au Caire. Comme il n'avait pas atteint la capitale égyptienne, hier soir, des recherches furent entreprises.

Le porte-parole ajoute que les débris de l'appareil ont été aperçus à 40 milles à l'est du Caire près de l'auto-route Caire-Suez dans le désert. Trois soldats, de plus, ont été blessés et deux autres se sont tirés indemnes de la tragédie.

A L'HONNEUR : L'officier-pilote Bernard Hamel reçoit ses ailes du Commodore de l'Air H. M. Carscallen dans une cérémonie de graduation qui avait lieu récemment à Centralia, Ontario. Le nouvel officier-pilote est le fils de M. Jos. Hamel, de Jonquière. Il était le seul Canadien français sur un groupe de 35 gradués. Il poursuit maintenant son entrainement à Portage Laprairie, Manitoba.

(Jonquière — DNC)

Avez-vous essayé le Nouveau Sunlight, savon Soleil? Il est entièrement pur, extra-savonneux, meilleur que jamais. Rien ne peut le remplacer. Il lave tout ce qui est lavable, puis il est si doux pour les mains. Essayez le Nouveau Sunlight aujourd'hui même!

Le savon préféré des Canadiennes!

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

HR

SOLDE FINAL DE HOLT RENFREW

ROBES

Antérieurement 19.95 à $275

Moins 1/3 à 1/2 du prix

Chacune de ces robes . . de qualité H.R. et approuvée par la Mode H.R.! Tous les genres pour le jour et le soir . . comprenant plusieurs modèles "particuliers" quelques-uns par Christian Dior. Les tissus les plus en faveur de la Mode . . depuis les beaux lainages et les crêpes jusqu'aux magnifiques taffetas, failles, dentelles et velours . . dans le noir et dans les couleurs préférées de la saison. Egalement, quelques robes de coton, antérieurement, 15.95.

Salon des Robes . . au deuxième

MANTEAUX

Garnis de Fourrure et sans garniture

Moins 1/3 à 1/2 du prix

Antérieurement 49.95 à $185. Manteaux avec belles garnitures de fourrure comprenant Vison japonais, Mouton de Perse teint noir et Chat sauvage . . Egalement, un petit groupe de manteaux doublés de fourrure. Les manteaux sans garniture sont en tissus molleton importés pour manteaux, en bouclés, tweeds et lainages finis suède. En noir et en couleurs fashionables.

Salon des Manteaux . . au deuxième

Toutes les Ventes sont finales!

HOLT RENFREW

35, rue Buade

LE CARDINAL LEGER PRISONNIER DE LA FOULE : A l'occasion de son entrée solennelle en la cathédrale, hier soir, Son Eminence le cardinal PAUL-EMILE LEGER fut littéralement prisonnier de la foule à certains moments. Les citoyens se pressaient sur son passage, désireux de le voir de plus près. Le Prince de l'Eglise répondait à cette audace en souriant et en bénissant. Son Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec, et une vingtaine d'autres évêques faisaient cortège à Son Eminence le Cardinal avec nombre d'autres dignitaires ecclésiastiques. On remarque aux côtés de l'éminent prélat, Mgr GEORGES-ETIENNE GRANDBOIS, P.A., V.G., de Québec; M. le chanoine JACQUES DE MARTIGNY, du Chapitre de la Métropole, et Mgr PAUL TOUCHETTE, C.S., son secrétaire. (Photo du "Soleil")

Hommage du cardinal Léger

(Suite de la 1ère page)

pacts de la foule dans le temple.

Geste émouvant d'une mère

Un fait touchant devait marquer l'entrée de Son Eminence dans la sacristie. Une courageuse maman avait réussi à se faufiler avec son enfant paralytique pour attendre l'arrivée de l'éminent prélat. Dissimulée derrière le clergé jusque là, elle se fraya un passage quand parut S. Eminence le Cardinal pour aller s'agenouiller devant lui et implorer sa bénédiction en faveur de son enfant infirme. Devant les membres de l'épiscopat et le clergé, le Prince de l'Eglise se recueillit, bénit l'enfant et adressa des paroles d'encouragement à la mère en larmes.

Des acclamations

Quand Son Eminence le cardinal Léger parut dans la cathédrale, la foule qui s'y trouvait applaudit avec enthousiasme. Le vaste auditoire devait d'ailleurs répéter spontanément le même geste après l'éloquent discours de l'éminent prélat. Ce geste jusqu'ici inusité dans nos temples permet de juger de l'intensité des sentiments d'admiration qui animaient la foule.

Après avoir fait le tour du temple, au milieu de la foule, Son Eminence le Cardinal prit place à un trône spécialement érigé du côté de l'Evangile, face à celui de S. Exc. Mgr Maurice Roy.

Accompagné de Mgr Georges-Etienne Grandbois, P.A.,V.G., de Québec, et de M. le chanoine Jacques de Martigny, du chapitre de Montréal, il se rendit au pied de l'autel, pendant que les Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Québec interprétaient le "Ecce Sacerdos" de Collard à quatre voix mixtes. M. l'abbé Joseph DeSmet, dirigeait les Petits Chanteurs. La chorale du Grand Séminaire devait aussi prêter son concours, sous la direction de M. l'abbé Fernand Biron pendant le salut solennel du Saint Sacrement qui suivit. M. Henri Gagnon, titulaire des grandes orgues de la cathédrale, assurait l'accompagnement. Mgr Paul Nicole, C.S., secrétaire de S. Exc. Mgr Maurice Roy, et Mgr Paul Touchette, C.S., secrétaire de Son Eminence le cardinal Léger, dirigeaient les cérémonies pontificales.

S. Exc. Mgr Maurice Roy était assisté à son trône de M. l'abbé René Adam, de la Curie archidiocésaine. Les membres de l'Episcopat et les prélats occupaient les stalles du sanctuaire. Le corps professoral universitaire, ayant à sa tête Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'université, et Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur, figurait dans la nef. Le clergé débordait dans le bas choeur et dans la nef. Les jubés étaient remplis à craquer, bien avant l'heure de la cérémonie. La foule se pressait, très dense dans les allées. Un grand nombre de citoyens ne purent trouver accès dans la basilique.

Fillette privilégiée

Ce n'est un secret pour personne que Son Eminence le cardinal Léger aime les enfants. A son entrée dans la gare hier après-midi, comme aussi durant le défilé qui l'a conduit au Palais Montcalm, le Prince de l'Eglise a témoigné une sollicitude paternelle pour les jeunes.

Au cours de son entrée solennelle en la cathédrale hier soir, il a posé un geste dont une petite Québecoise gardera un souvenir impérissable. Il s'agit de France Gagnon, élèves des Dames Ursulines de Québec, gracieuse fillette de 7 ans de M. et Mme Camille-E. Gagnon, 18, rue Laporte. Voyant la fillette tout près de lui, avec sa mère, sur son passage, l'éminent prélat s'arrêta un moment, lui imposa les mains sur la tête et la bénit. Ce geste de bonté de Son Eminence le cardinal Léger a attiré l'attention et suscité la vive admiration des témoins.

Le service d'ordre

Onze gardes paroissiales et les Zouaves pontificaux ont assuré un service d'ordre impeccable, malgré l'énorme affluence. Le colonel Emile Caron, président de la Fédération des Gardes paroissiales était présent. Le lieutenant-colonel Lucien Clément, assumait le commandement. Les gardes Montcalm, Salaberry, Champlain, Ste-Jeanne d'Arc, de Notre-Dame de la Paix, de Notre-Dame de la Garde, de Québec, étaient largement représentées. On remarquait aussi des délégués des gardes de St-Hyacinthe et de Valleyfield.

Les Zouaves pontificaux étaient sous le commandement du commandant Zénon Guay et du commandant adjoint A.-A. Trudel. Le colonel Alfred Lefebvre, commandant du régiment, était aussi présent. L'Association Ambulancière Saint-Jean avait aussi prêté ses bons offices pour la cérémonie, vu la grande affluence.

Mgr Pelletier officie

S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, a présidé au salut solennel du Saint Sacrement qui a clôturé la cérémonie. Il était assisté de MM. les abbés Guy Blondeau et Hugues Deschênes, du séminaire, comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Louis Paré agissait comme diacre d'exposition.

Dignitaires ecclésiastiques

Dans le groupe des membres de l'Episcopat, on remarquait en outre de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, S. Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield ; S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke ; Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski ; S. Exc. Mgr William-J. Smith, évêque de Pembroke ; S. Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette ; S. Exc. Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé ; S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi ; S. Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêques de Mont-Laurier, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêques des Trois-Rivières ; S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne de la Pocatière; S. Exc. Mgr Chs-Omer Garant, auxiliaire de Québec ; S. Exc. Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec ; S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme ; S. Exc. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette ; S. Exc. Mgr Percival Caza, auxiliaire de Valleyfield ; S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, coadjuteur de St-Jean, Québec ; S. Exc. Mgr Henri Belleau, O. M. I., vicaire apostolique de la Baie James.

On remarquait encore parmi les dignitaires ecclésiastiques Mgr Georges-Etienne Grandbois, P. A., V. G. ; Mgr Alphonse Gagnon, P. D., curé de la cathédrale ; Mgr Zéphirin Marois, P. D. ; Mgr Joseph-Alfred Chamberland, P. D. ; Mgr R. Charland, Mgr Joseph Ferland, P. D. ; Mgr Raoul Tardif, P. D. ; Mgr Oscar McNicoll, P. D. ; Mgr Henri Grenier, P. D. ; Mgr Ernest Dumais, P. D. ; Mgr Hilaire Chouinard, P. D. ; Mgr Arthur Gauthier, P. D. ; Mgr Roch Rochette, P. D. ; Mgr Réal Thomassin, P. D. ; Mgr Ernest Lemieux, P. D. ; Mgr Noël Dion, P. D. ; Mgr Elias Roy, P. D. ; MM. les chanoines Charles Beaulieu, François Blanchet, Edgard Chouinard et Irénée Frenette, du Chapitre Métropolitain ; MM. les chanoines Valère Roy ; Cyrille Labrecque; Rosaire Nadeau ; Eugène Brunet ; A. Lafrenière ; T.-L. Imbeau ; Wilfrid Lemieux et J.-C. Tremblay. Plusieurs centaines de prêtres séculiers et réguliers furent aussi témoins de la cérémonie.

Les dignitaires laïques

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province, occupait son banc pour la cérémonie. On remarquait aussi l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province, représentant de l'hon. Maurice Duplessis; l'hon. Antonin Galipeault, juge en chef de la province; l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure; l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants; l'hon. C.-G. Power, m.p.; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province; l'hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche; l'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat; les honorables Cyrille Vaillancourt, sénateur, Hector Laferté, Elizée Thériault et Joseph Boulanger, conseillers législatifs; l'hon. juge J.-A. Gagné, l'hon. juge Garon Pratte, l'hon. juge Joseph Bilodeau, M. le juge Thomas Tremblay, M. le juge Edgar Champoux; M. l'échevin Gabriel Boucher, pro-maire de la cité; MM. les échevins Joseph Matte, A.-H. Légaré, Urbain Caumartin, Gaston Flibotte, Wilfrid Samson, L.-E. Caron et Joseph Conseiller; le lt-colonel Léon Lambert; le brigadier Frank Fleury, commandant de la région militaire; M. François de Vial, consul général de France à Québec; Me Charles Parent, m.p.; M. Maurice Cloutier, m.p.p.; M. Antonin Marquis, m.p.p.; M. le chevalier Jules Gingras; M. Joseph Bégin, maire de Lévis, et plusieurs autres personnalités qui avaient pris place dans la nef centrale.

M. le commandeur Ludger Faguy agissait comme gentilhomme avec MM. les commandeurs Jules-Henri Côté et L.-D. Larochelle. Des chevaliers de Colomb du 4e degré figuraient aussi nombreux dans le cortège cardinalice.

On trouvera en page 21 le texte des allocutions prononcées par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger et par Son Excellence Monseigneur Maurice Roy.

DEPART DEMAIN

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger quittera notre ville demain soir par le train régulier de six heures. Son wagon spécial sera attaché au convoi qui quitte Québec à six heures pour entrer à Montréal à 10 heures.

A LA GARE DU PALAIS

Les autorités du Pacifique Canadien à Québec laisseront toutes les décorations qu'ils ont placées dans la gare jusqu'après le départ du cardinal afin que le public puisse visiter les lieux s'il le désire. La gare du Palais gardera ainsi son air de fête toute la journée d'aujourd'hui et de demain, en honneur au nouveau prince de l'Eglise.

—Les pourparlers

(Suite de la 1ère page)

des lignes de l'accord préparé sous hower appuie entièrement les grande règne de M. Dean Acheson.

Cette formule Acheson, croit-on, contribuait une avance américaine de $100,000,000 à l'Iran pour assumer ses responsabilités financières immédiates. Cette somme aurait servi à payer les achats futurs de pétrole des Etats-Unis en Iran.

En retour, l'Iran devait accepter de soumettre son litige avec la Grande-Bretagne à la Cour internationale pour fins d'arbitrage.

Une coalition de quatre à six compagnies devait être formée pour transporter et mettre sur le marché au moins 20,000,000 de tonnes de pétrole iranien chaque année.

L'Iran veut obtenir la promesse que la Grande-Bretagne ne tentera pas de se faire rembourser, devant n'importe quel tribunal d'arbitrage, des profits qu'elle aurait réalisés si ses biens en Iran étaient demeurés intacts.

La Grande-Bretagne, par contre, se réserve le droit de réclamer des compensations.

Aux Etats-Unis, on a suggéré dans certains milieux que les troupes américaines aillent occuper le sud de l'Iran pour empêcher que les champs pétroliers de ce pays ne tombent entre les mains de la Russie. C'est M. J.-Rieves Childs, ancien ambassadeur américain en Ethiopie, maintenant à sa retraite, qui a fait cette proposition. Les milieux officiels ont dit que c'est là l'opinion de M. Childs et non celle des autorités américaines.

L'ambassadeur Allay-Yar Saleh a déclaré à la Maison Blanche, par la suite, que c'est "une idée saugrenue et malheureuse".

—Quinze perles

(Suite de la 1ère page)

supérieure du corps. Louise, 2 ans, et Monique, 5 ans ,ont succombé à l'asphyxie dans l'incendie qui a détruit leur bungalow d'un étage, hier soir.

Le père, un employé de la Commission du transport de Montréal, était au travail au moment de la tragédie.

Robert Charpentier, camarade de 11 ans des jeunes Desmarais, a fait un ueffort héroïque pour sauver la mère et les deux fillettes. Il a pénétré dans la maison en flammes après avoir brisé une fenêtre et, voyant Mme Desmarais chanceler, il l'a appelée en tenant la porte ouverte. Elle s'est dirigée vers la sortie mais s'est affaissée comme sa robe prenait feu. En tombant, elle a refermé la porte.

"J'ai tenté de l'ouvrir une fois de plus", a déclaré plus tard le garçonnet, "mais sans succès. Elle devait y être appuyée".

eLs pompiers ont trouvé la victime étendue contre la porte lorsqu'ils l'ont enfoncée. Les enfants avaient succombé dans la cuisine.

On croit que l'incendie a été provoqué par une fournaise à l'huile et les flammes n'ont pas tardé à se propager en dégageant une épaisse fumée.

EN ALBERTA

Edmonton, 10. (PC) Sept enfants et une femme ont péri dans deux incendies survenus en Alberta.

Mme Lawrence Lambert et cinq de ses six enfants ont trouvé la mort dans un incendie survenu à Fort Vermilion, dans le nord de l'Alberta.

A Edmonton, Patricia Pawliuk, âgée de deux ans, et William Pawliuk, un bébé de 10 mois, ont été brûlés à mort dans un incendie qui a détruit leur demeure dans le nord de la ville. Les enfants étaient morts quand ils sont arrivés à l'hôpital.

Le feu de Fort Vermilion a détruit une maison en bois de deux étages, samedi. Ce village est situé à environ 350 milles au nord-ouest d'Edmonton.

La Gendarmerie royale, qui a appris la tragédie hier, a déclaré que la femme était Mme Lawrence Lambert. On ne connait pas encore les noms ni les âges des enfants qui ont perdu la vie.

La fille ainée de Mme Lambert s'est échappée en compagnie de Mme Fred Smith. La jeune fille n'a pas été blessée, mais Mme Smith reçoit des soins à l'hôpital pour des brûlures graves qu'elle a subies au visage.

On croit que l'incendie a débuté quand une lampe à l'huile a éclaté après avoir été remplie d'essence par erreur. Les flammes se sont rapidement propagées à tout l'immeuble.

Les policiers affirment qu'ils tentent de retrouver M. Lambert, qui fait de la prospection le long de la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Fort Vermilion est le district agricole albertain situé le plus au nord.

Projet ajourné

Ottawa, 10. (PC) Le premier ministre du Canada, le très hon. Louis St-Laurent, a déclaré hier soir que le gouvernement n'a pas l'intention d'entreprendre le vaste projet d'irrigation et d'aménagement dans le sud de la Saskatchewan sans mener une enquête plus poussée.

Le premier ministre répondait alors à une question du député progressiste-conservateur de Lake-Centre, M. John Diefenbaker, aux Communes.

M. St-Laurent a ajouté qu'il se base sur le rapport de la Commission royale, qui s'est opposée à la réalisation immédiate du projet.

Poursuite autorisée

Washington, 10. (PA) Les enquêteurs de la chambre des Représentants ont déclaré que le Bureau du Revenu américain a recommandé la poursuite criminelle de Carroll Mealey, ancien commissaire-adjoint du Bureau du Revenu, pour évasion de taxes. Une investigation a dévoilé que Mealey avait fraudé le gouvernement de $11,930 en taxes personnelles et, de plus, doit $5,965 comme amendes de ces fraudes pour les années 1946-50.

Détectives accusés

Toronto, 10. (PC) Deux détectives privés de Toronto ont été accusés du cambriolage d'une riche demeure de Stamford, péninsule du Niagara. Ce cambriolage, le dernier d'une véritable épidémie depuis un an, a été commis par George Craig, 49 ans, et Fred Foden, ancien policier provincial, dans la demeure de M. Paul Geneter, au cours de la nuit de samedi.

LE BOUDIN BLANC
Page-O
ÇA, C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204

TOUX ?
PRENEZ LES PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES
En vente partout

Pour une beauté azurée...

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Les jarres et bouteilles bleues qui portent l'étiquette Dorothy Gray font se réaliser les rêves de beauté. Les résultats que vous obtenez de ces crèmes et lotions compensent amplement les quelques minutes exquises que vous consacrez à leur application.

POUR ÉPIDERME NORMAL—utilisez la lotion épidermique Orange Flower après le Salon Cold Cream, puis utilisez le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME SEC—utilisez le Dry-Skin Cleanser, la lotion épidermique Orange Flower et le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME GRAS—utilisez la crème nettoyante Salon, la Texture Lotion et la Crème émolliente.

POUR ÉPIDERME MIXTE (à la fois sec et gras)—utilisez le Salon Cold Cream, la Texture Lotion et le Dry-Skin Mixture spécial.

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Liste de vendeurs de Dorothy Gray pour la Cité de Québec.
Pharmacie Jolicoeur
rue Buade
et
338, rue St-Jean
La Cie Paquet Limitée
Pharmacie O. Pelletier
997, 3ème Avenue
Maurice Pollack Limitée
Dépt. P., 75-97 rue St-Joseph
Pharmacie Paul Soucy
85 rue Cartier.

FLORIDE CUBA
2 DEPARTS
21 février et 5 avril
"Compagnes et compagnons pour personnes seules"
Agence de voyages
TOURISME ET TRAVAIL
2-6872 - 251 St-Joseph - soir 7-1340

Manque d'appétit ?
Quand vous vous sentez fatigué, sans énergie et manquez d'appétit à cause de l'irrégularité ou malaises digestifs, faites comme tant d'autres personnes font pour s'aider à mieux se porter rapidement — prenez des Burdock Blood Bitters.
Ce composé végétal fiable soulage rapidement de la dyspepsie, de l'acidité d'estomac et de la constipation, et aide à aiguiser votre appétit.
Procurez-vous une bouteille de BBB chez votre pharmacien dès aujourd'hui — c'est utile pour toute la famille.
ESSAYEZ
Burdock Blood Bitters
Vous aide à mieux vous porter

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Une nouveauté pour le printemps 53...
Le MANTEAU-PARAPLUIE
Ce nouveau MANTEAU de PLUIE est confectionné de flanelle traitée par un procédé spécial qui la rend imperméable. Et voilà qui est pratique: le manteau-parapluie se porte aussi bien durant les jours ensoleillés.
Une création new-yorkaise offerte en primeur par Paquet. Modèle tel qu'illustré, genre craquelé, dont l'ampleur imite en quelque sorte le parapluie, d'où vient son nom.
Choix de gris ou de beige.
Toutes les tailles
35.00
Confections pour dames — Premier étage.

POUR LA ST-VALENTIN
OFFREZ L'AIMANT de
COTY

Cologne solide
Un étui en métal poli enchâssé dans un charmant écrin en forme de coeur, tout enrubanné!
1.50
Parfum "Purser"
Dans un coeur en carton doré, galement enrubanné, un joli flacon de parfum.
2.50
Avec l'Aimant de Coty, voilà donc deux façons charmantes d'exprimer vos sentiments à la St-Valentin.
Cosmétiques — Rez-de-chaussée
COMMANDEZ PAR LA POSTE

Tout brille avec "Jiffy-Kleen" ....
Il nettoie, polit et protège les métaux ...
Ce produit a été créé pour alléger la tâche des ménagères. Il enlève la rouille et le terni du chrome sur les autos, acier, cuivre, laiton, aluminium, etc., etc. Il s'emploie également pour enlever les taches d'encre sur les meubles. Il est aussi excellent pour la tuile et le marbre.
Le tube 59c
EN DÉMONSTRATION
cette semaine au comptoir des menus articles
Rez-de-chaussée
COMMANDEZ PAR LA POSTE
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Heures d'affaires: 9 h. à 5 h. 30 – Fermeture à 9 h. 30 le vendredi – Téléphone: 4-8481

Echos mondains

RECEPTIONS

Mademoiselle Magdeleine Godbout, a reçu à l'heure du thé ces jours derniers, au Château Frontenac, pour mademoiselle Denyse Lavigueur, dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame B.-S. Scott a reçu à un thé-bridge hier, en l'honneur de sa tante, madame Harry Thompson.

MARIAGES

On annonce le mariage de mademoiselle Jeannine Delisle, fille du colonel Henri Delisle, décédé, et de madame Delisle, de Roberval, avec monsieur Clermont Dion, fils de monsieur et de madame Willie Dion, de Roberval. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Jean de Brébeuf, le mercredi onze février à neuf heures. Pas de faire-part.

Dans l'intimité, samedi matin, à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, à Montréal, avait lieu le mariage de mademoiselle Armande Marc, fille de M. et de madame Louis Marc, de Montréal, avec M. Gérard-S. Turcotte, Ing.P., fils de M. et de madame J.-Wilfrid Turcotte, de Thetford-Mines. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. Des fleurs printanières et des massifs de verdure avaient été disposés dans le choeur à cette occasion. M. Marcel Marc accompagnait sa soeur et M. Turcotte était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de taffetas rose beige à motifs brodés de feuilles et rehaussée d'incrustations de perles bronze, un court voile de tulle illusion de même ton retenu sous une guirlande de feuilles et un bouquet de roses-thé. Madame Marc, mère de la mariée, portait un deux-pièces de crêpe mouette, un petit chapeau drapé de paille de Milan marine garni de fleurs blanches et des roses rouges au corsage. Madame Turcotte, mère du marié, portait une robe de crêpe bourgogne avec touche de velours, un chapeau de paille milanaise miel et un bouquet de roses jaunes à l'épaule. La cérémonie fut suivie d'une réception chez M. et madame Marc, boulevard Saint-Joseph, où les salons étaient décorés de mufliers et autres fleurs de printemps. M. et madame Turcotte partirent ensuite en automobile pour un voyage dans les Adirondacks. Pour voyager, madame Turcotte portait un deux-pièces de gabardine grise, des accessoires assortis, un chapeau de paille italienne corail et un manteau de mouton de Perse noir.

NAISSANCES

En l'église des Saints-Martyrs-Canadiens le quatre janvier dernier, monsieur l'abbé Gérard Emond, curé de Saint-Jean, Ils d'Orléans, a baptisé Déborah et Douglas-Bernard, enfants de monsieur et madame John O'Brien Stapleton (Maud Martineau) de Jacksonville, Flo. Déborah a eu pour parrain et marraine, monsieur et madame Marsan Martineau, grands-parents. Madame J.-O. Martineau portait son arrière-petite-fille sur les fonts baptismaux. Le docteur Charles Parent (représenté par monsieur Jean-Charles Martineau, et madame Parent, oncle et tante, étaient parrain et marraine de Douglas-Bernard. Madame John O'Brien Stapleton portait son fils sur les fonts baptismaux.

Charles, enfant du docteur Alphé Lessard et de madame Lessard, annonce la naissance de sa petite soeur, Louise, née à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel à Roberval, le seize janvier et baptisé le vingt-huit en l'église d'Albanel. Parrain et marraine: monsieur et madame Laurent Brisson, des Bergeronnes, oncle et tante de l'enfant. Madame Léon Lessard portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

Monsieur et madame Paul-S. Nadeau (Myrtle Kelly) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils né le six février mil neuf cent cinquante-trois, à l'hôpital du Saint-Sacrement.

AU BAL DU JEUNE COMMERCE : Le bal du Jeune Commerce, qui avait lieu vendredi soir au Château Frontenac sous la présidence de M. et madame J.-B. Villeneuve, a remporté un très vif succès. On voit ici deux groupes d'invités d'honneur à cette fête mondaine qui groupait environ 250 personnes. Sur la photo du haut on remarque de gauche à droite madame J.-B. VILLENEUVE, M. ROBERT CLOUTIER, président du Jeune Commerce, et madame CLOUTIER, M. J.-B. VILLENEUVE, président honoraire du Jeune Commerce, M. JEAN-LOUIS MORIN; à l'arrière, madame JEAN-JACQUES BEDARD, M. JEAN-JACQUES BEDARD, M.A.L., madame GABRIEL BOUCHER, M. GABRIEL BOUCHER, pro-maire, madame JULES PRECOURT et M. JULES PRECOURT, président de la Chambre de Commerce de Québec. En bas, dans le même ordre, 1ère rangée, M. et madame JULES GAUVIN, madame CHARLES BLAIS, M. MAURICE CLOUTIER, M.A.L., madame CLOUTIER, mademoiselle THERESE PELLETIER; 2e rangée, M. CHARLES BLAIS, madame JACQUES ARSENAULT, M. JACQUES ARSENAULT, madame LOUIS DUSSAULT, Me LOUIS DUSSAULT, M. JULES DESCHAMPS; à l'arrière, mademoiselle LILY WHITE et M. PAUL BEDARD.
(Photos du "Soleil")

L'Armée américaine affirme qu'il n'y a pas pénurie de munitions

Washington, 10. (PA) L'Armée américaine, apparemment mécontente des rumeurs voulant qu'on manque de munitions en Corée, a déclaré qu'on a fabriqué l'an dernier plus de 52,000,000 d'obus et 3,000,000,000 de balles.

Le communiqué de presse qui fait mention de ces chiffres, cités par le major-général E.-L. Ford, chef des magasins militaires, ne fait aucune allusion à la pénurie de munitions déjà mentionnée ni à la visite du président Eisenhower dans la zone de guerre, où il aurait personnellement constaté cet état de choses.

En revenant de Corée, M. Eisenhower a déclaré que certains "problèmes de ravitaillement avaient pris de sérieuses proportions" et qu'il faudrait y remédier sans retard.

Un porte-parole de l'armée, à qui on demandait si l'on a réussi à éliminer cette pénurie, a répondu qu'elle n'a pas existé réellement et que le rationnement constaté n'était qu'un indice de la politique habituelle de l'armée, qui consiste à éliminer les pertes inutiles.

D'autres hauts fonctionnaires, c'est un fait, ont parlé d'un manque de munitions. Le général J. Lawton Collins, chef de l'état-major de l'armée, a déclaré à un comité du Congrès, le printemps dernier, que certaines munitions "ont dû être rationnées en Corée, parce que la production actuelle ne suffit pas à rattraper le rythme de la consommation sur le champ de bataille".

Victimes des narcotiques

Séoul, 10. (PA) De 12 à 15 soldats, fusiliers marins ou aviateurs américains subissent chaque mois des procès devant des cours martiales de Corée sur des accusations de possession et d'usage de narcotiques. Plus nombreux sont ceux qui sont accusés de meurtres, de viol ou d'autres crimes de violence.

Ces chiffres ont été révélés par des archives de tribunaux fournies par les trois services.

Les officiers supérieurs de la huitième armée s'inquiètent sérieusement du nombre des soldats adonnés aux narcotiques. Ils ne croient pas que la proportion des criminels en ce domaine soit plus élevée que chez les civils des Etats-Unis. Il y a des centaines de milliers de militaires américains en Corée.

Les tribunaux de l'Armée condament habituellement les violateurs des lois contre les narcotiques à des emprisonnement d'un ou deux ans et au renvoi des services.

La plupart des violateurs sont devenus narcomanes en Corée, où les narcotiques se vendent moins cher que n'importe où aux Etats-Unis.

ST-JEAN-DE-BREBEUF

Statistiques

En 1952, on a enregistré 30 baptêmes, 8 mariages et 10 sépultures dont 5 d'adultes.

La paroisse compte 782 âmes réparties en 130 familles.

10,500 communions ont été distribuées au cours de l'année.

Naissances

23 janvier, Yvon-Claude, fils de M. et Mme Maurice Hamel (Laura Desrochers). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Hamel, oncle et tante de l'enfant.

29 janvier, Laurette-Gertrude, fille de M. et Mme Alphonse Couture (M.-Blanche Desruisseaux). Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Desruisseaux, oncle et tante de l'enfant.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Consuela Bolivar au Bal Tabarin

Elle porte le nom de son pays natal et dans ses chansons qu'elle chante de toute son âme, de tout son visage, de ses mains, se glisse une chaude brise du sud. Consuela Bolivar possède dans sa petite personne tout le dynamisme d'une Carmen Miranda avec qui, d'ailleurs, elle a une certaine affinité puisque c'est celle-ci qui a assisté à ses débuts, au Brésil, il y a à peine une couple d'années. Au Bal Tabarin où elle poursuit son succès, Consuela va droit au coeur de son auditoire d'un couplet qu'elle lance spontanément autour d'elle, que les termes soient américains, français ou sud-américains.

Toute fraîche d'une belle tournée en Europe, cette jolie chanteuse aux yeux d'indonésienne et aux cheveux de jais inaugure à Québec sa première tournée au Canada. Elle partage au Bal Tabarin un spectacle de belle tenue avec Paul Draylin, que l'on a désigné avec justesse l'aristocrate de la déception, et Albert Marquy, ténor puissant qui remplit la salle de chansons qui atteignent notre sentimentalité au vif, même si l'on se défend de s'attendrir.

De ce trio captivant, où chacun plaît infiniment à sa manière, le souvenir de Consuela Bolivar reste attachant; son auditoire sent qu'elle l'aime, qu'elle veut lui plaire. Son interprétation de la chansonnette "La Seine" est fine et nuancée, tandis que dans "Para que Suffras" (Ne me fais pas souffrir) l'on retrouve les brûlants accents du Sud. Mais dans "Love for Sale", qui termine son tour de chant, Consuela Bolivar se découvre troublante et tragique.

Ce charmant trio restera à l'affiche du Bal Tabarin jusqu'à jeudi soir inclusivement et l'on ne doute pas que les habitués de ce cabaret voudront le revoir et réentendre. —

VENTE DE CHARITE

St. Mathews Church fera une vente de charité au Parish Hall, 34 rue d'Aiguillon, mercredi soir à 8 heures.

Conférence de M. Samuel About

M. Samuel About, Ing. P., à l'emploi de "Rich Utilities" de Montréal, était le conférencier d'honneur à l'"Institute of Power Engineers", succursale de Québec, qui a tenu, hier soir, chez Marino, son assemblée mensuelle.

Dans sa causerie intitulée "Brûleurs à l'huile rotatifs, générateurs de vapeur automatique", M. About exposa aux assistants toutes les étapes de la combustion de l'huile lourde dans les brûleurs et les chaudières. Après avoir exposé, par des diagrammes, le fonctionnement de l'huile et de l'air dans chaque système de chauffage et de chaudière à vapeur, il répondit aux questions techniques des membres sur ce sujet. Le conférencier fut présenté par M. Azaria Cervant, T.D. et remercié par M. Jean Veilleux, Ing. P.

M. M.-N. Joubert, agissant comme président intérimaire, annonça que, désormais, une publication traitant de questions de chauffage et de bouilloires, serait reproduite, chaque mois, en français pour les branches de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Cette nouvelle publication française aurait pour but de mettre les membres au courant des progrès accomplis dans ce domaine.

On discuta ensuite de l'inauguration d'un forum et d'une boite à questions où, chaque mois, les membres pourraient exposer leurs problèmes techniques et les solutionner avec la coopération de tous les membres.

M. Joubert termina l'assemblée en félicitant chaque membre de s'intéresser au but de la société, qui est l'avancement des préposés aux contrôles thermiques. Le goûter traditionnel fut servi dans la salle de l'assemblée.

N.-D. DISSOUDUN

Baptêmes

Le 2 février 1953, Marie-Louiselle-Diane-Guy-Anne, fille de M. et Mme Donat Côté (Noëlla Champagne). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Denis Côté, oncle et tante de l'enfant.

Mères

Le Sirop d'Anis Gauvin soulage, régularise les fonctions digestives, facilite la dentition chez les enfants. Exigez-le

SIROP D'ANIS GAUVIN

49a RUE ST-JEAN
Vis-à-vis Côte du Palais

1046, 3ème AVENUE
Théâtre Lairet, Limoilou

93 RUE CARTIER
Théâtre Cartier

327, BOUL. CHAREST
coin de l'Eglise

Soyez plus belle pour votre Valentin !

Notre Salon Marie-Antoinette présente la merveilleuse

PERMANENTE Zotos

C'est sans contredit la permanente idéale pour le printemps. Une ondulation plus douce vous est assurée parce qu'elle contient une émulsion crémeuse... et que "Magic Phix" permet une parfaite mise en plis.

Nouvelle coupe de cheveux 1.00

10. et plus

Composez : 4-8481 pour rendez-vous

Salon Marie-Antoinette — Deuxième étage.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

le NOUVEAU "Weldrest" 66

la plus admirable création en nylon à mailles très-fines (66 fin)

TITRE 15

"longueur personnelle"

Full Fashioned NYLONS by Weldrest

Qualité établie — Qualité soutenue

SYNDICAT DE QUEBEC LTEE, (Comptoir des bas, rez-de-chaussée) Québec Tél.: 4-3561

J.-B. MICHAUD & FILS ENR. Lévis, Qué. Tél.: zone 5-038

LA CIE PAQUET LTEE, Magasin à rayons 157 rue St-Joseph, Québec Tél.: 4-8481

Geneviève Marie 273½ ST-JOSEPH Tél.: 2-3590

Vous agissez dans votre intérêt en consultant les annonces du "SOLEIL" avant de magasiner

Mme Géraldine Proulx, 121 rue St-Jean, Québec Tél.: 3-3544

J.-B. LALIBERTE Ltée 145 rue St-Joseph Tél.: 2-4701

LES DERNIERS PRODUITS SONT TOUS ANNONCÉS dans "LE SOLEIL"

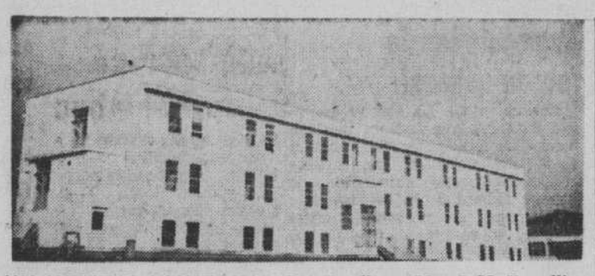

UN HOPITAL LOINTAIN : Son Excellence Mgr J.-M. Trocellier, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, a présidé récemment l'ouverture officielle de l'hôpital Saint-Anne, à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est l'hôpital situé le plus au nord du continent nord-américain. L'immeuble de deux étages, avec rez-de-chaussée, est l'oeuvre entière des Frères convers oblats dont l'habileté comme architectes, menuisiers, plombiers, électriciens, briqueteurs, peintres, etc., n'est plus à faire. Le nouvel édifice sera dirigé par les Soeurs Grises de Montréal. Ainsi, nos missionnaires canadiens, avec des fonds limités, fondent des institutions destinées au bien-être des populations qu'ils évangélisent.

—Une autre tempête

(Suite de la 1ère page)

teint de ce comté.

Suffolk : 42 morts, 6 disparus, 1,000 personnes sans foyers, 20,000 acres de terre inondés. Pertes de bestiaux : 78 bovins, 46 porcs, 200 moutons, 800 volailles.

Essex : 114 morts, 8 disparus, 2,560 personnes sans foyers, 9,000 évacués, 35,000 acres inondés. Pertes de bestiaux : bovins, 1,050, moutons, 1,000, porcs 400, volailles 5,000.

Kent : La côte nord a été inondée jusqu'à un endroit situé au nord de Deal, mais on ne croit pas qu'il y ait eu de mort. Les personnes sans foyers s'élèvent au nombre de 450; 40,000 acres ont été inondés. Pertes de bestiaux : bovins 1,200, moutons 10,000. Les pertes de porcs et de volailles sont élevées.

EN HOLLANDE

Le bilan du présent désastre s'établit à 1,395 morts, et 133,000 acres de terre inondés. Plus de 40,000 bêtes à cornes, porcs, moutons et chevaux et 100,000 volailles ont été perdus.

(Les listes non officielles compilées par les journaux établissent le nombre des morts à près de 2,000).

La reconstruction sera traitée comme "dommage de guerre", a dit M. Drees, et le gouvernement paiera les frais non couverts par les assurances privées.

Cependant des dizaines de milliers de soldats et de volontaires continuent de travailler 24 heures par jour pour préparer les digues à subir un nouvel assaut en fin de semaine, alors que les marées du printemps atteindront leur sommet.

Plus de 80,000 réfugiés ont été évacués par bateaux, avions, hélicoptères, véhicules amphibies et camions.

LE PLAN HOLLANDAIS

En vertu du plan hollandais, les bras-de-mer conduisant dans les régions actuellement inondées seraient protégés par une "côte fermée", dit le rapport. Deux voies maritimes resteraient ouvertes: l'Escaut, conduisant au grand port belge d'Anvers et le Nieuwe Waterweg, débouché de Rotterdam.

UN DON SPONTANE

Paris — Un Français élégamment habillé se promenait dans la gare St-Lazare quand il repéra une grosse pile de colis. "Qu'est ceci ?" demanda t-il. "De l'habillement pour les victimes des inondations en Angleterre et en Hollande" lui fut-il répondu. "Mais je n'ai rien apporté pour donner" dit le Français. Mais soudain, inspiré, il retira son chapeau et son pardessus, les plaça sur la pile, et quitta la gare.

—Explosion à la légation

(Suite de la 1ère page)

giens ont exprimé une certaine crainte avant l'intervention par suite des récentes accusations lancées par les russes qui prétendent que des médecins juifs ont traité des patients russes avec l'intention de les assassiner ; ces médecins juifs ont exigé que le premier secrétaire soviétique, Alexander Abramoff, soit présent dans la salle d'opération de l'hôpital Hadasseh. Le diplomate soviétique a accédé à la demande.

L'état de Mlle Vana serait toujours grave aujourd'hui.

Les autres blessés sont : Mme Claudia Yershov, femme du ministre soviétique Pavel I. Yershov; la secrétaire du ministre; le chauffeur de M. Yershov et un enfant juif qui se trouvait dans un immeuble voisin.

Le chauffeur a également été transporté à l'hôpital. Les autres ne seraient que légèrement blessés. Toutes les blessures ont apparemment été causées par l'éclat des vitres et la chute de l'ameublement.

Cette explosion est la plus récente d'une série d'incidents antisoviétiques qui sont survenus à Tel Aviv à la suite de la récente vague antisémitique qui a balayé le monde communiste.

Le Knesset israélite, (Parlement), a récemment condamné L'Union soviétique d'avoir lancé cette campagne contre la juiverie internationale.

—Van Fleet

(Suite de la 1ère page)

me commandant et a souligné, ce qui est à son avis, les deux plus grandes réalisations de la huitième armée sous son commandement.

Il a également rendu hommage au "patriotisme et à la loyauté envers la cause démocratique" des soldats sud-coréens qu'il a transformés, de bandes désorganisées et craintives, en 14 divisions modernes et bien aguerries. En l'absence de l'offensive victorieuse qu'il n'a jamais pu commander, la formation de l'armée sud-coréenne sera probablement la plus grande contribution du général Van Fleet au conflit coréen.

Les cercles autorisés disent que depuis plus d'un an, le général Van Fleet n'a jamais pu lancer un seul bataillon dans une attaque sans obtenir, au préalable, l'assentiment de l'état-major de l'Extrême-Orient, à Tokio, et que le général lui-même était absolument abattu lorsque les Nations Unies et les Etats-Unis lui ont défendu à deux reprises de se lancer contre les rouges dans des combats décisifs en 1951.

Bien que le commandant de la huitième armée ait suivi les ordres à la lettre, ce n'est un secret pour personne, au quartier général de la huitième armée, que le "Gros Jim" a toujours préconisé une seule solution au conflit coréen : une violente offensive qui détruirait les hordes communistes dans un grand combat.

Ne pouvant obtenir l'autorisation de lancer une offensive complète, le général Van Fleet a dû se contenter, pendant ses 22 mois de commandement de la huitième armée, de l'espoir que les communistes eux-mêmes se lanceraient à l'offensive une fois de plus, s'exposant ainsi à la défaite qui mettrait fin au conflit.

Voici la liste des questions soumises au général :

1. Croyez-vous qu'une offensive générale, en Corée, pourrait être un succès à ce point ? Certainement.

2. Si on n'a pas profité de certaines occasions dans le conflit coréen, quelle est ,selon vous, la plus propice? Lorsque les communistes se sont trop déployés en mai 1951 et lorsque nous avons enfoncé les défenses rouges à l'automne de 1951.

3. A votre avis, quel a été le plus grand succès de la huitième armée sous votre commandement. La défaite de l'offensive communiste durant avril et mai de 1951.

4. Quelle est l'opération militaire que vous considérez la plus importante de votre période comme commandant? Les deux défaites de l'armée rouge: a) celle d'avril et mai, 1952, y compris la contre-offensive; b) celle d'octobre et novembre lorsque l'offensive alliée a enfoncé les lignes communistes.

5. Quelle est la plus importante, ou peut-être la plus typique décision que vous ayez prise en Corée? Deux décisions: a) l'offensive d'avril et mai; b) la décision de cesser l'envoi de troupes de relève à l'armée sud-coréenne, après cette offensive, afin de permettre l'application d'un programme d'instruction.

6. Quel serait, selon vous le chiffre maximum et réaliste des effectifs éventuels de l'armée de la République coréenne? J'ai déjà préconisé une armée de 20 divisions, soit 1,000,000 d'hommes.

7. Comment êtes-vous venu à la conclusion que l'armée sud-coréenne pouvait devenir une véritable force combattante ? L'absence de tout programme d'instruction dans l'armée sud-coréenne semblait indiquer que n'importe quelle armée sans formation n'a aucune chance de devenir une force combattante.

8. Quel est votre plus profond regret en quittant la Corée? Quitter la Corée, les officiers et les hommes de la huitième armée, l'armée sud-coréenne et le peuple de la république.

9. Dans des conditions idéales, quelle serait votre solution au problème militaire en Corée ? Aucun commentaire.

SUR LE FRONT

Séoul, 10 (PA) Le général Van Fleet a fait aujourd'hui ses adieux aux troupes. Au même moment, les puissants blindés alliés faisaient tonner leurs canons contre les objectifs communistes sur le front central de la Corée.

Dans le ciel, les avions à réaction des Nations-Unies reprenaient l'Alliée des Migs vers le Nord-Ouest de la Corée sans toutefois rencontrer d'appareils soviétiques.

Sur le front, les combats se limitaient à des engagements entre patrouilles et un jéger sondage ennemi.

—Sur le fil

(Suite de la 1ère page)

l'Argentine avait saisies comme propriétés ennemies en 1945.

Londres, 10 (PC) — La Reine a créé, aujourd'hui, 60 nouveaux chevaliers au cours de la première investiture de l'année du couronnement. De plus, 180 autres hommes et femmes ont reçu des mains royales d'autres récompenses annoncées sur les listes d'honneur du Nouvel An. Tous les décorés et les nouveaux chevaliers sont des Britanniques.

New-York, 10 (PC) — Trois des principaux dirigeants de la Sûreté de Brooklyn ont été relevés de leur commandement pendant que se poursuit une enquête sur un regain de coopération de la police avec les preneurs au livre, à Brooklyn. Un grand jury a ordonné cette enquête et les relèvements de commandement ont été ordonnés par le commissaire de police, M. George Monaghan.

Cap-de-la-Madeleine, 10 (PC) Le Conseil du Cap a approuvé à l'unanimité, un nouveau règlement d'emprunt au montant de $425,000 pour consolider la dette flottante de la ville et payer le déficit de 1952. La dette s'élève à $236,359.66 et le déficit, à $155,610.09. Les contribuables se prononceront sur l'emprunt les 25 et 26 février prochains.

Halifax, 10, (PC) Ahmed Hassan Ali, un marin égyptien, devra comparaître en cour de police ici, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession de la drogue. C'est le premier cas du genre depuis des années.

Louiseville, 10. (PC) Me Germain Caron, député provincial de Maskinongé et maire de Louiseville a demandé, hier soir, à ses collègues du conseil municipal de travailler dans l'ordre et l'harmonie au progrès de leur ville. A l'issue de la cérémonie d'assermentation dans la salle du conseil de ville, le maire Caron a félicité les trois conseillers élus par acclamation le 26 janvier et a demandé à la population d'élire trois autres hommes aussi qualifiés lors des élections municipales de lundi prochain, le 16 février.

Réception à Tokyo

Tokyo, 10. (PA). La radio de Peiping annonce que le chef en second de la Chine rouge a offert une réception dimanche, en l'honneur du nouvel ambassadeur russe, et les deux diplomates ont porté un toast "à la grande amitié" qui lie les deux nations. Le premier ministre Chou en Lai a reçu l'ambassadeur Alexander S. Panyshkin et d'autres membres de l'ambassade soviétique.

Juin visitera la Corée et l'Indochine

Paris, 10. (Reuters) — Le maréchal Alphonse Juin, inspecteur général de l'Armée française, partira en fin de semaine pour une tournée d'inspection en Corée et en Indochine, a-t-on annoncé, hier.

Le marechal Juin visitera d'abord la brigade française en Corée, puis il se rendra sur le front indochinois. Son fils, le lieutenant Pierre Juin, âgé de 24 ans, se bat en Indochine depuis Noël 1951.

Victimes d'un bandit

Portmouth, Virginie (PA) — Un choriste de 19 ans a été tué et une compagne de 15 ans gravement blessée dans la nuit de dimanche par un bandit armé qui a fait feu dans leur automobile à un parc municipal.

La malheureuse victime était M. Donald Matthews, employé du chantier naval de Norfolk. Mlle Margaret Hollowell a été blessée à la joue gauche. Matthews et Mlle Hollowell étaient choristes à l'église baptiste Jackson Memorial.

Lessiveuses et sécheuses automatiques Inglis pour 1953

avec perfectionnements exclusifs à Inglis - comparez !

La lessiveuse automatique Inglis avec son gagne-savon est le seul appareil automatique qui vous donne sept rinçages tout en utilisant moins d'eau chaude pour la lessive de famille normale de trois brassées — action Agiflow qui nettoie à fond — lampe Sun-a-tizing à rayons ultra-violets.

La sécheuse Inglis—complètement automatique—avec chaleur tempérée protectrice qui sèche plus vite, est plus douce pour tous les tissus—circulation aspirante-refoulante qui augmente l'efficacité du séchage, met fin aux ennuis causés par la mousse et l'humidité—lampe Sun-a-tizing, source de fraîcheur.

Aucune autre LESSIVEUSE ne vous apporte ces avantages

★ Action agiflow

La méthode éprouvée—universellement acceptée—de laver le linge vraiment propre. L'eau traverse le linge doucement, sans le chiffonner ni l'entortiller.

★ Sept rinçages

non pas deux ni quatre mais sept rinçages pour chasser complètement tout le savon, la saleté et l'eau de lavage. Faites-en vous-même la démonstration—jetez dans la machine une poignée de sable, les sept rinçages enlèvent tout . . . jusqu'au dernier grain.

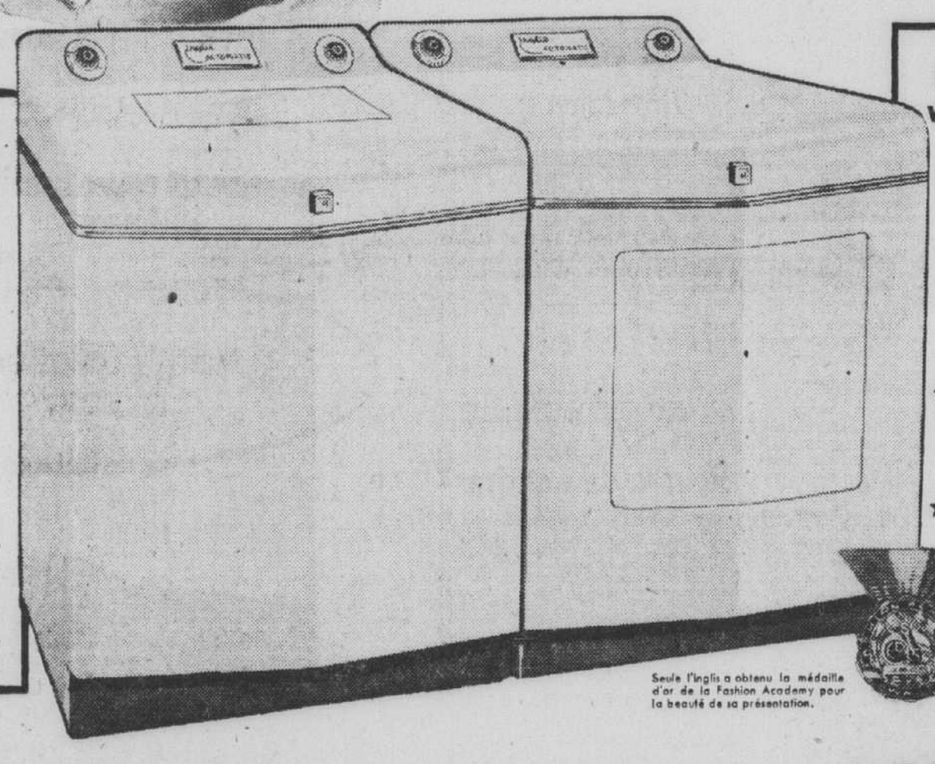

Seule l'Inglis a obtenu la médaille d'or de la Fashion Academy pour la beauté de sa présentation.

Aucune autre SÉCHEUSE ne vous apporte ces avantages

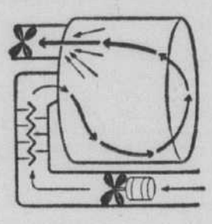

★ Élément complètement enfermé

assure une répartition égale de la chaleur, protège efficacement le linge contre l'excès de chaleur.

★ Circulation aspirante-refoulante

non pas un mais deux ventilateurs assurent une circulation uniforme, un séchage plus rapide et plus uniforme, suppriment les ennuis causés par la mousse et l'humidité.

(Les appareils de buanderie Inglis sont fabriqués avec l'autorisation de Whirlpool Corp., St-Joseph, Mich.)

Vous serez toujours fière de posséder un INGLIS

CHAUFFE-EAU INGLIS "GLASTEEL"

à réservoir exclusif "doublé en verre" qui assure une protection efficace contre la rouille—garantie de 10 ans.

Seul Inglis fabrique des chauffe-eau à réservoir d'acier doublé en verre—les *seuls* chauffe-eau qui fournissent une protection efficace contre la rouille et tous les agents de corrosion.

Les chauffe-eau Inglis *Glasteel* sont complètement automatiques—vous donnent tout ce que vous désirez en fait de service moderne d'eau chaude. Il y a des modèles et des dimensions—au gaz ou à l'électricité—pour satisfaire aux besoins de tous les foyers.

(Fabriqués avec l'autorisation de A.O. Smith Corp., Milwaukee, Wis.)

LESSIVEUSES-ESSOREUSES INGLIS

avec "mécanisme Hercules" exclusif—extraordinairement efficace et sûr—garantie de cinq ans.

De magnifiques lessiveuses nouvelles qui établissent de nouvelles normes de rendement et de sécurité. Toutes ont le fameux "mécanisme Hercules", le perfectionnement le plus important apporté aux lessiveuses-essoreuses depuis des années. Et toutes possèdent l'exclusive "Action Agiflow" — l'action nettoyante supérieure qui rend le linge plus propre.

★ ENTENDEZ-VOUS AVEC UN DE CES MARCHANDS INGLIS POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE AUJOURD'HUI ★

ADÉLARD LABERGE LTEE 270, 5ième Rue Tél.: 3-1618	BIZIER & CARON Ltée 43½ St-Joseph Téléphone: 4-1081	QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES Enr. 393 Boul. Charest Téléphone 2-2724	ADRIEN RACINE 30 de la Fabrique, Tél.: 4-3891	L. GUTTMAN, Ltée 367 St-Joseph Québec — Téléphone: 4-3548	TURCOTTE & LETOURNEAU INC. 270 DU ROI Téléphone: 2-5647
C. ROBITAILLE INC. 320, rue St-Joseph Tél.: 5-8167	TERREAU & RACINE 196 rue ST-PAUL Tél.: 2-2711	VALIN ENRG. GASTON BROCHU, prop. 294 rue St-Jean Tél. 2-8365	TALON LTÉE 32 rue St-Joseph Tél.: 2-4820	WILLIS & CO. LIMITED 62 rue St-Jean Tél.: 4-3573	POTVIN & TREMBLAY CHICOUTIMI
L. GOULET INC. 371 rue St-Joseph Québec Tél.: 4-4051	N'OUBLIONS PAS D'ENCOURAGER NOS MARCHANDS		G.-J. LEMIEUX LIMITEE 15 rue St-Louis Lévis Tél.: Zone 5-527	*Epargnez du temps et de l'argent* CONSULTEZ LES ANNONCES DU SOLEIL *avant d'aller magasiner !*	

SAUCISSES ● JAMBON CUIT ● BACON ● CRETONS, ETC.

A. LAFLEUR LTEE, 350, 5ième Rue, Limoilou. Tél.: 4-3524

Revue des marchés mobiliers

Allure irrégulière à la Bourse de New-York — Tendance maussade dans la métropole — Le ton semble se raffermir à Toronto.

A NEW-YORK

New-York, (PA) La Bourse de New-York offrait une allure variant de mixte à ralentie, aujourd'hui, mais quelques compartiments importants affichaient des tendances haussières.

Les fluctuations de prix étaient fractionnaires bien qu'au maximum elles aient atteint un point dans un sens ou dans l'autre.

Les titres ferroviaires, ceux de l'acier, de vidéo et d'or étaient en hausse.

Les caoutchoucs, les titres de marchandises et les pétroles étaient en baisse. Les compartiments du cinéma et des produits chimiques étaient principalement en hausse.

Le nouveau titre, American Broadcasting-Paramount Theatres Inc., né de la fusion de l'American Broadcasting Co., et de United Paramount Theatres, a débuté, aujourd'hui, par un paquet de 7,000 actions inscrites à 5 3-8.

En hausse également: New-York Central, Southern Railway, U. S. Steel, Chrysler, Kennecott Copper, Homestake Mining, American Cyanamid, Du Pont, Westinghouse Electric, Douglas Aircraft et Radio Corp.

En baisse : Studebaker, Goodyear, Woolworth, Caterpillar Tractor, Distillers Corp., Consolidated Edison et American Can.

Les bons de corporation étaient fermes au début.

A MONTREAL

Montréal, (PC) La Bourse de Montréal rapporte, ce matin, un déclin continu dans des virements lents à l'ouverture.

Les pertes étaient majoritaires mais quelques titres demeuraient stables.

Dominion Tar a baissé d'un point à 38. En baisse fractionnaire, mentionnons, Aluminium, Canadian Breweries, Seagrams et Walker.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix étaient légèrement raffermis à l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui après les pertes de lundi.

Les titres industriels étaient fermes alors que les denrées et les magasins au détail affichaient de la vigueur mais les titres de construction faiblissaient. Le virement embrassait une liste assez forte de titres industriels. Les producteurs d'or secondaires affichaient de légers gains.

Parmi les titres en baisse parmi les mines, mentionnons Uranium qui a quand même obtenu un certain appui mais quelques métaux communs du Nouveau-Brunswick ont faibli. Des métaux communs à prix plus élevés ont faibli aussi et Sherritt-Gordon déclinait, abaissant toute la section. Les pétroles de l'ouest progressaient avec Scurry et Central Leduc.

LES OBLIGATIONS

Montréal. — (PC) — Les émissions des provinces et du gouvernement canadien conservaient une tendance stable aujourd'hui sur le marché des obligations. Les échanges s'effectuaient à un rythme lent. Une tendance ferme prédominait dans la section industrielle, où la plupart des emprunts convertibles ont gagné du terrain.

New-York, (PA) Le marché des obligations a conservé une tendance stable aujourd'hui. Les bons du gouvernement américain étaient inchangés à l'ouverture du marché. Les émissions étrangères étaient calmes; quelques bons japonais ont perdu une fraction.

La liste industrielle américaine était sans tendance concluante.

Sur le marché de nouvelles émissions, l'Interprovincial Pipe Line Co. of Canada a annoncé son intention d'offrir à ses actionnaires 1,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de $5.00 pour financer la construction d'un oléoduc entre Superior, Wisconsin et Sarnia, en Ontario.

A WINNIPEG

Winnipeg. (PC) Les prix offraient généralement une tendance ferme dans des transactions modérément actives de bonne heure aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg. La demande commerciale n'était guère agressive une fois de plus.

A 11.00 A.M. les prix des options étaient comme suit:—

Avoine de mai	$0.73⅛a
Avoine de juillet	0.71⅛a
Avoine d'octobre	0.71¼a
Orge de mai	1.17¼a
Orge de juillet	1.14¾
Orge d'octobre	1.13¾
Seigle de mai	1.56⅝
Seigle de juillet	1.57⅝
Seigle d'octobre	1.59¾
Lin de mai	3.00½b
Lin de juillet	3.02½b
Lin d'octobre	3.04¾b

A CHICAGO

Chicago, (PA). Les prix du blé ont subi de fortes hausses alors que les fèves soya étaient mixtes et que les grains d'alimentation baissaient dans une ouverture active aujourd'hui à la Bourse des grains de Chicago.

Vers la fin de la première heure, le blé avait monté de 1-4 à 3 cents le boisseau ; le blé de mars se cotait à $2.18 le boisseau. Le maïs a perdu 1-8 à 11-4 cent ; l'option de mars se vendait $1.48 1-2-1.47 3-4.

ASPECTS CHANGEANTS .. DU TABLEAU DES RENDEMENTS DES VALEURS

Greenshields & Co. Inc, et Gairdner & Co. Ltd viennent de publier une étude intéressante accompagnée de graphiques sur la nouvelle tendance des rendements obtenus sur les obligations gouvernementales et les actions privilégiées de première classe. L'étude fait également ressortir la différence qui existe entre ces deux catégories de valeurs.

L'étude de Gairdner souligne que la hausse générale dans les rendements obtenus sur les obligations, résultant de la politique du gouvernement contre l'inflation et de celle de la Banque du Canada à l'égard des taux d'intérêt a provoqué une perturbation dans l'échelle historique des rendements. Ainsi, les rendements obtenus sur les valeurs à court terme se sont rapprochés des rendements sur les valeurs à longue échéance.

"Il est raisonnable de croire", dit le bulletin de Gairdner, que les différences de rendement reviendront à la normale avec le système régulier des achats et des ventes ou avec l'intervention directe de la Banque du Canada. Il y a des preuves évidentes qu'un mouvement du genre est en cours.

"En raison de l'amoindrissement des dangers d'inflation et du fait que le gouvernement fédéral envisage de vastes opérations de remboursement plus tard cette année, on se rend de plus en plus compte avec la récente tenue du marché qu'une importante tâche sera entreprise, qui aurait pour effet d'établir un système de rendements plus équitable, avant l'exécution d'un vaste programme de financement".

Les graphiques annuels de Greenshields & Co. Inc. sur la marge des rendements entre les actions privilégiées et l'émission théorique à 15 ans du gouvernement reflétant un taux d'intérêt de base montrent que la hausse de l'an dernier dans les rendements obtenus sur les actions privilégiées et les obligations du gouvernement ont laissé la marge pratiquement au même chiffre étroit constaté en 1951. Incidemment, la marge est passée de 1.31 à 1.34 pour cent, à peu près la même qu'en 1930.

Durant la période 1932-1944, la marge a grimpé jusqu'à 2.74 pour cent et ne fut jamais inférieure à 1.89 p.c. En 1945, elle est tombée à 1.59 p.c. et depuis, n'a jamais dépassé le chiffre de 1.85 p.c. en 1947.

Le rendement moyen obtenu sur un groupe choisi d'actions privilégiées, portant des taux nominaux de 6 à 8 pour cent, est monté de 4.55 à 4.93 p.c. l'an dernier, le plus haut chiffre depuis 1943. Par ailleurs, le rendement obtenu sur les obligations théoriques à 15 ans du gouvernement augmentait de 3.24 à 3.59 pour cent, le plus haut niveau encore vu depuis 1935. Les plus hauts rendements, d'après le graphique, ont été obtenus pour les obligations et les actions privilégiées en 1932, alors qu'un rendement moyen de près de huit pour cent a été obtenu pour les actions privilégiées et d'un peu plus de 5 pour cent pour les obligations susmentionnées.

LES SYMPTÔMES DE
VOTRE RHUME
ARRÊTÉS
EN 24 HEURES OU NOUS
VOUS PAYONS $1.00

Pas de reniflement de toux, de rhume, de frissons, perte de temps ou maladie—voilà ce que doivent faire pour vous EN 24 HEURES les Comprimés du Dr. Chase!

Au tout premier symptôme d'un rhume, prenez 1 Comprimé. Prenez-en un autre toutes les 4 heures avec maximum de 4 en une journée. Si les Comprimés du Dr Chase n'arrêtent pas votre rhume en 24 heures seulement, retournez l'enveloppe du petit format ou le feuillet de mode d'emploi du format économique à The Dr. A. W. Chase Medicine Co. Ltd., Oakville, Ont., et vous recevrez $1.00. Gardez votre famille exempte de rhume pendant toute la saison avec les Comprimés de Marque Dr. Chase.

ENRAYE LES SYMPTÔMES DU RHUME EN 24 HEURES!
COMPRIMÉS BREVETÉS Dr. Chase
4 INGREDIENTS CONTRE LE RHUME DANS CHAQUE COMPRIMÉ

Enveloppe de format commode .59¢
Economisez 48¢. Achetez le format économique (40 comprimés) $1.49

Plus de voitures sur le marché

Ottawa. (PC) — Les automobiles de fabrication canadienne ont établi un record sur le marché en 1952. Du même coup, les ventes des véhicules de marques anglaises ont fléchi.

L'Office fédéral de la Statistique mande que les expéditions d'automobiles des usines canadiennes ont dépassé d'environ cinq pour cent celles de 1951. Les expéditions destinées à la vente au Canada étaient en hausse de trois pour cent, tandis que les exportations ont augmenté de 13 pour cent.

Le fléchissement des véhicules de fabrication britannique a été partiellement contrebalancé par une augmentation de quatre pour cent dans les importations des Etats-Unis, ce qui a provoqué une légère majoration générale du nombre de toutes les marques destinées au marché canadien.

Les expéditions de véhicules fabriqués au Canada en 1952 se sont chiffrés par 432,696 par rapport à 413,772 l'année précédente. Les véhicules expédiés pour vente au Canada se sont chiffrés par 556,970 par rapport à 346,992, tandis que ceux qui sont exportés se sont chiffrés par 75,726 par rapport à 66,780.

Les ventes des véhicules de fabrication britannique en 1952 se sont chiffrées par 28,848 comparativement à 31,896 pour l'année précédente. Les véhicules importés des Etats-Unis ont atteint 17,024, par rapport à 16,366 l'an dernier.

Les expéditions de véhicules canadiens et américains et les ventes des véhicules de fabrication britannique se sont chiffrées par 402,842 en 1952 par rapport à 395,254 pour l'année précédente.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens (pour des quantités de 100 lbs, F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $123.50; zinc prime western, $12.70; zinc de haute qualité, $14.05; zinc de qualité spéciale, $14.20; cuivre électrolytique, $31.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $26.50; antimoine standard, 99 pour cent $25.50; plomb, $14.50.

Lots en charges de wagons: — Zinc prime western, $11.20; zinc de haute qualité, $12.55; zinc de qualité spéciale, $12.70; cuivre électrolytique, $29.50; plomb, $13.00.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $122.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent $24.50.

L'or coté à $34.070312 l'once

Ottawa. (PC) — Le ministère des Finances a annoncé que le prix de l'Hôtel des Monnaies pour l'once d'or de fin était de $34.070312 pour la semaine finissant le 7 février. Ce prix est basé sur le taux de change moyen de $0.9734375 pour un dollar américain. On sait que l'or est fixé à $35.00 l'once en monnaie américaine.

Tendance des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné hier de 0.69 point à 175.77.

Bourse de Londres

Séance du 10 février 1953
Cours fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	128s 1½d
Anglo-Iranian	116s 10½d
Anglo-Newfoundland Dev.	67s 6d
Associated Electric Ind.	78s 3d
Babcock & Wilcox	71s 6d
Boots Pure Drug	20s 10½d
British-Amer. Tobacco	104s 6d
British Celanese	22s
Canadian Pacific	$55⅛
Carreras B.	6s 3d
Central Mining	£1 31-32
Consolidated Goldfields	49s
Courtaulds	39s 3d
De Beers Deferred	70s 3d
De Havilland	32s 3d
Distillers	17s 4½d
Dunlop Rubber	49s 3d
Electric & M. Ind.	13s 1½d
Ford Ltd.	55s 3d
General Electric Ltd.	43s 6d
Guiness A. Son & Co.	30s 4½d
Handley Page	10s 9d
Hudson's Bay Co.	38s 9d
Imperial Chemical	47s 4½d
Imperial Tobacco	54s
Metal Box	59s 9d
Mexican Eagle	30s 4½d
Monsanto Chemical	23s 3d
Mount Isa Mines	38s 7½d
Rand Mines	90s
Rhodesian Anglo-Amer.	53s
Rhokana Corp.	402s 6d
Rolls-Royce	63s
Shell T & T	78s 1½
Tanganyika Concessions Ltd.	63s
Trinidad Leaseholds	26s 9d
Unilever Ltd.	46s 9d
United Molasses	21s
United Sua Betong	39s 3d
Venterpost Gold	16s 6d
Vickers Ltd.	48s 3d
West Witwatersrand	45s 9d
Woolworth	48s
Obligations :	
British 2½ p.c. Consols	£59 3-16
British 3½ p.c. War Loans	£78½
British Fundings 4 p.c. 1960-1990	£99 3-16
British Transports 3 p.c. 1978-1988	£78
German 5 p.c. 1924	£61¼
Intl Bank 3½ p.c. 1966-1971	£93
Japanese 5 p.c. 1970	£127½
Consols	£87 5-16
War	£101 1-16
Funding 2½ p.c.	£95 1-16
Victory	£101
National Defence	£100⅞
Conversion 3½ p.c.	£79 3-16
Treasury	£89¼
Redemption	£77⅜
Savings Bonds	£93 5-16

Tendance des marchés

Séance du 9 février 1953
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
4,977	Brazilian Tract	10½	— ⅛
3,125	Triad Oil	2.50	— 0.01
2,330	Can Pacific Ry	30	— ¼
2,500	Cons Smelters	30¾	— ⅜
2,095	Trans Mountain	42¼	+ ¼
2,000	Trans Television	0.14	inc.
1,955	Can West Lumber	9	— ½
1,655	Abitibi Paper	13¾	inc.
1,635	Distil Seagrams	25¾	inc.
1,565	Brown Co	9	— ½

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
209,900	Celta	0.19	+ 0.05
41,300	Nubar	0.39	— 0.04
40,500	Trebor	0.20¼	+ ¼
36,500	Ladulama	0.60	— 0.06
35,100	New Larder U	2.00	— 0.12
34,640	Anacon droits	0.08	— 0.05
25,500	Acadia Uanium	0.38	+ 0.03

Volume des ventes: 823,000 actions, comprenant 63,200 industrielles et 759,800 minières.

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	281.96	— 0.89
20 chemins de fer	107.26	— 0.59
15 services publics	52.25	— 0.20
65 titres	110.12	— 0.45

Volume des ventes: 1,780,000 actions.

A Londres, la moyennes des titres ordinaires a monté de 0.2 point à 120.8.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
858,075	Acadia Uranium	0.38	+0.02¼
247,900	Villbona	0.165	+0.01¼
228,500	Macho	0.09	— 0.01
122,255	Pore Peninsular	0.15	— 0.01
112,635	Gunnar	6.80	+ 0.05
112,451	New Larder U	2.00	— 0.09
102,800	Berens droits	¾	.....
99,170	Chimo	1.90	+ 0.04
83,700	Man & East	0.045	— ½

Volume des ventes: 5,311,000 actions.

Gairdner & Company Limited
Membre de l'Investment Dealers' Association of Canada
93, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 4-4619
Communications directes par fil privé

Affiliés:
Gairdner, Son & Company
Membre de la Bourse de Toronto
Membre de la Bourse et du Curb de Montréal

Gairdner & Company Inc.
New York

Toronto Montréal Hamilton Calgary
Arvida Kitchener Kingston London New York

Le dollar canadien

New-York. (PC) Le dollar canadien était en hausse de 1-32 de cent et primait la devise américaine par 2 11-16 pour cent aujourd'hui. La livre sterling était stationnaire à $2.82.

Montréal. (PC) Le dollar américain affichait un escompte de 2 9-16 pour cent par rapport à la devise canadienne, selon le rapport de la Banque du Canada à midi aujourd'hui. Le taux de lundi était de $0.97 7-16. La livre sterling était à $2.74 3-4, soit un taux stationnaire.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, aPC). Les arrivages peu nombreux de bovins aux marches aux bestiaux de Montréal se composaient surtout de vaches. Les transactions étaient lentes et au moment de la rédaction de ce rapport, quelques bovins seulement avaient été vendus. Quelques vaches de bonne qualité rapportaient $14 50, des communes $10 à $11.50, les très communes (canners and cutters), $9 à $10.

Les veaux se vendaient de $2 à $3 meilleur marché que lundi. Les veaux de lait de bonne qualité et de choix rapportaient $30 à $31, quelques-uns, $32, les communs et les moyens $20 à $29. Un lot de veaux d'herbe, a rapporté $17.

Les quelques agneaux offerts en vente ont rapporté $22.

Le prix des porcs demeurait stable soit $28, catégorie A. Les truies valaient $20.

Les offres de lundi se composaient de 1,008 bovins, 106 agneaux et moutons, 1,250 porcs et 1,133 veaux.

Les arrivages de la matinée étaient de 65 bovins, 41 veaux, 7 agneaux et moutons et 140 porcs.

Les dividendes payés en février

Les paiements de dividendes par les entreprises canadiennes vont augmenter légèrement en février, selon une compilation de J.-R. Timmins & Co., membre des Bourses de New-York et de Toronto et du Curb de Montréal.

Le total des distributions atteindra $28,135,571 contre $27,387,06 en février 1952. Le record avait été établi en février 1951, alors que le chiffre des dividendes était de $29,-799,499.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, — (PC) — A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, aujourd'hui, aucun prix n'était disponible pour le beurre du Québec, 92 points, et sur place. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: Catégorie A., extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 46; moyens, 44; petits, 39; catégorie B., 39; catégorie C., 33.

Sur le marché à terme, aucun prix d'établi pour le beurre.

Le marché des oeufs s'est maintenu ferme durant la semaine écoulée. Les réceptions ont diminué quelque peu à cause des opérations des couvoirs qui ont débuté dans le district. La demande s'est maintenue également très bonne. Les maisons de gros ne constatent pas de diminution dans les commandes qui se maintiennent régulières. Les prix n'ont pas bougé au cours de la semaine.

La situation des marchés des volailles demeure la même. Les opérateurs profitent de ce temps tranquille pour faire les réparations, de la peinture et 'améliorer les machineries en vue d'un rendement plus efficace durant la prochaine saison.

TABLEAU - OEUFS

Catégorie	A	B	C	D
A-Extra-Gros	44-6	39-40	50-51	58-60
A-Gros	45-6	40	51½	50-2
A-Moyens	41-3	37-8	47-8	50-55
A-Petits	39-40	35-7	44-5	48-50
B—	38-40	34-5	43	48-52
C—	34-5	25-8	38-9	40-42

N.-B.
A—Prix des oeufs classés.
B—Prix nets aux producteurs.
C—Prix du grossiste au détaillant.
D—Prix aux consommateurs.

Montréal. (PC) — Les prix du beurre ont monté d'une cent la livre lors que les prix des oeufs demeuraient inchangés hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages étaient légers et la demande était encore passable.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons ont baissé d'une cent la douzaine, alors que le beurre enveloppé montait de 3 à 4 cents la livre. Le marché des pommes de terre est demeuré stable.

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées alimentaires, tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Caisses gratuites — A extra-gros, 47; A-gros, 47; A-moyen, 45; A-petits, 40; B, 40; C, 34. Caisses reçues, 139.

BEURRE — Beurre de crémerie, première qualité et enveloppé, 67-68. Boites reçues, aucune.

FROMAGE — Blanc de l'Ontario, 31; coloré de l'Ontario, 33; f. a.b. fromagerie; blanc du Québec, 31; coloré du Québec, 32; f. a. b. Montréal; prix du gros, blanc de l'Ontario, 32¼; coloré de l'Ontario, 34½; prix du gros, blanc du Québec, 32; coloré du Québec 33. Boites reçues, aucune.

POMMES DE TERRE — (petites quantités de gros) — numéro 1, nouvelles du Nouveau-Brunswick, $2.25 à 2.40 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.50 à 1.65 les 50 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.60 à 2.65 les 75 livres.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters). Les transactions à la Bourse de Londres étaient au ralenti ce matin, dernière journée du terme.

Bien que le calme se soit manifesté d'une façon générale, les valeurs étaient fermes.

Les bons du gouvernement étaient normalement actifs bien que certaines valeurs à longue échéance se soient raffermies légèrement.

Les bons étrangers étaient calmes. Les valeurs japonaises ont perdu jusqu'à deux points pour ensuite demeurer fermes tandis que les titres allemands maintenaient leurs légers gains du début.

Parmi les actions aurifères de l'Afrique du sud, le groupe Fredies conservait encore la vedette. Ses progrès étaient toutefois imputables surtout à l'appui du Cap.

Les titres industriels étaient irréguliers, tandis que les textiles s'avilissaient. Les entreprises de génie et quelques vedettes diverses étaient à la hausse. Les pétroles perdaient en général une fraction mais les compagnies de transport maritime étaient stables

Dividende déclaré

Investors Mutual of Canada Ltd a déclaré un dividende de 7 cents par action, payable le 13 février aux actionnaires enregistrés le 30 janvier.

Augmentation du revenu national

Ottawa, (PC) Le revenu national du Canada a fait un nouveau bond d'un milliard en 1952, passant de $17,284,000,000 en 1951 à $18,-307,000,000 mande aujourd'hui le Bureau fédéral de la Statistique.

Les gages, les salaires et autres revenus du monde du Travail ont augmenté de près de 12 pour cent, passant de $9,732,000,000 à $10,855,000,000.

La cote du grain fait un plongeon

Chicago. (PA) — Les céréales ont subi une autre dégringolade, hier, à la Bourse des grains de Chicago. A la fermeture, le blé affichait même une tenue tout à fait déconcertante.

A l'exception des fèves soya du mois de mars, les prix des grains vendus à découvert ont atteint de nouveaux bas saisonniers. Les transactions se sont parfois déroulées à vive allure.

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars	0.0565
SUCRE, mondial, contrat no 4 de mai	0.0357
SUCRE, mondial, brut marché courant, nom.	0.0615
CAOUTCHOUC, brut contrat No 1 de mars	0.2760-62
CAOUTCHOUC, brut feuilles fumées à nervures, marché courant No 1, nom.	0.27¾
CAFE, marché courant Santos, No 4 dem.	0.5450
CAFE, Santos No 4 "S" contrats de mars	0.5405
CACAO, contrats de mars	0.2885-88
CACAO, marché courant "accra", nominal	0.30¾
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.45
COTON, contrats de mars la balle	32.92-94
COTON, "middling" marché courant, nominal	33.70
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats de mars	0.1644
PEAUX, brutes, la livre, contrats d'avril	0.1640
PEAUX, légères de vaches marché courant	0.18
LAINE, contrats de mars off.	1.442
LAINE, certif., marché courant, nominal	1.45
LAINE, Tops, contrats de mars	1.935
LAINE, "Tops" certif. marché courant, nominal	1.945
ETAIN, contrat d'avril	1.19⅞
ZINC, contrats de mai, off.	0.1120
PLOMB, contrats de mars, off.	0.1314
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York	2.80¼
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y.	1.79⅜
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York	1.01⅛
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y.	1.36
nominal	1.36
FEVES SOYA, No 2 jaune à Toledo, Ohio	2.77-78
SEIGLE, No 2 américain, F.O.B. New-York en charges de wagons	2.16
SAINDOUX, midwest, nominal	0.0875
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre, dem.	0.1267½

Un aperçu des prix de gros

Montréal, — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne:

Blé Northern No 1	$2.18⅛
Blé Northern No 2	2.16⅛
Blé Northern No 3	2.14⅛
Blé Northern No 4	2.08⅛
le boisseau, entreposé à Fort-William, Ont.	
Farine de blé du printemps	
Première patente	11.50
Seconde patente	10.10
le baril, en charges de wagons sur rails moins dix cents comptant.	
Grains moulus à engrais	
Son	$64.25
Gru rouge	65.25
Gru blanc, extra	66.25
la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.	
Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	3.00
Avoine "plain"	2.90
Foin pressé No 2, "Timothy" la tonne	20.00
Paille	15.00

38 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE ET DE SÉCURITÉ

34 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES D'ÉLÉGANCE

21 NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE CONFORT

C'étonnant roulement équilibré

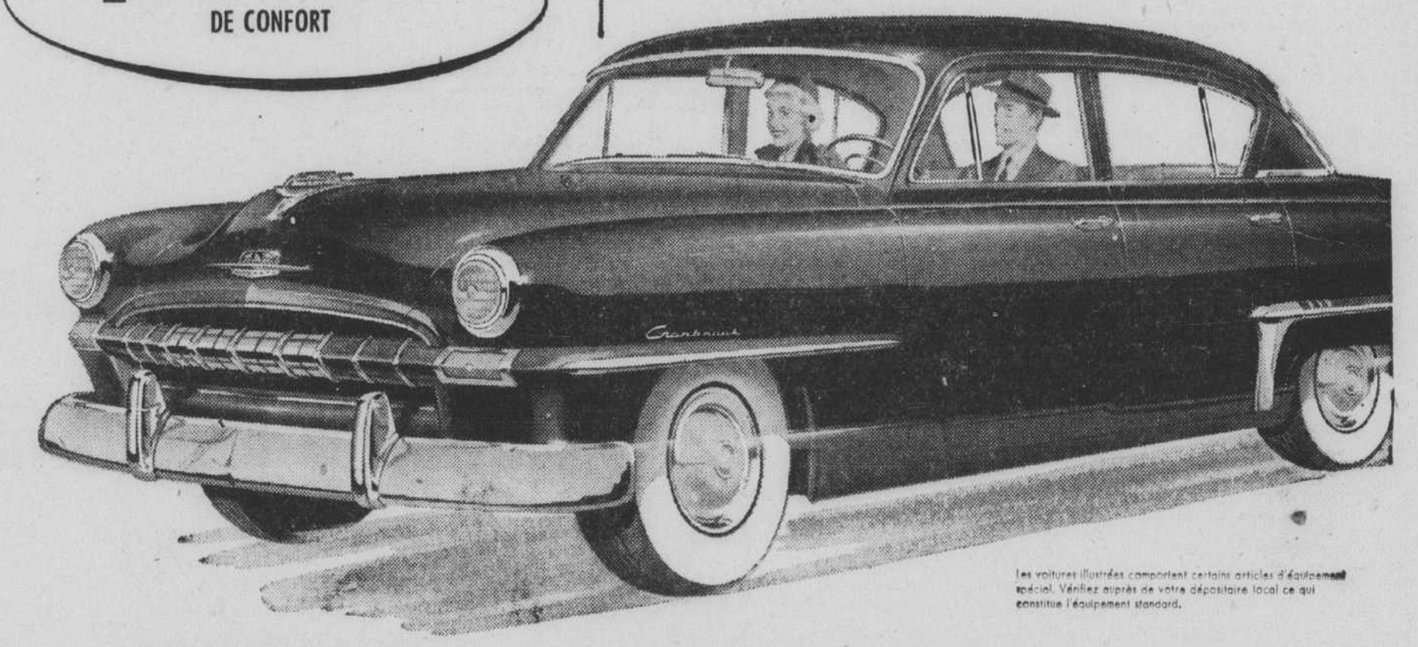

Les voitures illustrées comportent certains articles d'équipement spécial. Vérifiez auprès de votre dépositaire local ce qui constitue l'équipement standard.

...c'est la PLYMOUTH *en* '53

plus que jamais, la voiture bon marché AUX AVANTAGES DE GROSSE VOITURE

CAMBRIDGE SEDAN 4 PORTES
COUPÉ CLUB
SUBURBAN
CRANBROOK SEDAN 4 PORTES
COUPÉ CLUB ET COUPÉ DÉCAPOTABLE
BELVEDERE À TOIT RIGIDE
SAVOY-SUBURBAN

Vous les avez toutes vues.
Maintenant, parlons avantages. La Plymouth se distingue de bien des manières:

ROULEMENT ÉQUILIBRÉ
Une nouvelle suspension vraiment équilibrée amortit le roulis, le tangage et les cahots . . . aplanit la route de 3 façons . . . assure le roulement le plus doux, le plus stable, le plus reposant que vous ayez jamais connu.

FREINAGE ÉQUILIBRÉ
La Plymouth a deux systèmes indépendants de freinage et alors que les autres voitures bon marché n'ont qu'un seul cylindre hydraulique à chaque frein avant, la Plymouth en a deux . . . ce qui assure un contrôle équilibré, avec l'intensité de freinage qu'il vous faut exactement.

VISIBILITÉ ÉQUILIBRÉE
Les glaces dont la surface a été augmentée de 15.7%, permettent de voir dans toutes les directions. Le nouveau pare-brise monopièce optiquement incurvé, minimise les reflets. Les essuie-pare-brise électriques à action constante, fournissent un plus grand espace clair en face du conducteur.

PUISSANCE ÉQUILIBRÉE
Le moteur Plymouth de 97 cv fournit les reprises et la vitesse dont vous avez besoin, plus l'économie de carburant des pistons à 4 segments en alliage d'aluminium léger. Long millage, longue durée, performance sans ennuis.

ÉLÉGANCE ÉQUILIBRÉE
La nouvelle Plymouth est plus basse, plus élancée, plus belle, tout en offrant plus d'espace pour la tête. Il y a plus de 8 pouces pour les hanches des voyageurs de l'arrière.

DIRECTION ÉQUILIBRÉE
La direction à l'épreuve des chocs de la Plymouth est meilleure que jamais à cause de la nouvelle suspension et du bon équilibre de la voiture. Ainsi il est plus facile de conduire et de stationner.

PLUS QUE JAMAIS, LES PLYMOUTH 53 SONT LES PLUS AVANTAGEUSES DES VOITURES BON MARCHÉ
CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

voyez-les aujourd'hui chez votre dépositaire CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

UNIVERSAL AUTO LIMITED
33 rue de la Couronne, Québec, Qué.

Beauport Est — Beauport Automobiles Inc.
Charny — J.-A. Malouin
La Malbaie — Garage Murray Bay Reg'd.
Loretteville — Paul-E. Biondeau
Portneuf — Alphonse Arcand
Vendeurs : —
St-Casimir — Perron Automobile Ltd.
St-Charles — J.-Edmour Breton
St-David — Garage Georges Lachance
St-Henri de Lévis — Armand Fournier
St-Jean Chrysostome — Emile Cantin

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE CHRYSLER—PLYMOUTH—FARGO LE PLUS PRES

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie. membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 10 février 1953

	Dern. vente
Abitibi	13¾
Abitibi priv.	25¼
Algoma Steel	43½
Aluminium Ltd	50½
Argus	12¼
Atlas Steel	22½
Bathurst "B"	20
Bell	38⅛
Brazilian	10⅝
B. A. Oil	12⅞
B. C. Forest	5⅛
Can. Breweries	19¾
Can. Car	16
Can Car. "A"	16
Can. Chemical	13
Can. Fairbanks	22
C. P. R.	30
Cons. Smelters	30⅛
Cons. Textile	15
Consumers Glass	22
Distillers Seagrams	23⅜
Dom. Steel	14¾
Dom. Tar	38
Dom. Textile	10¼
Donohue	13½
Famous	19
Foundation	14
Fraser	16¾
Gatineau	21⅝
Gen. Steel	17
Gypsum	34½
Howard Smith	18⅛
Imp. Oil	23⅛
Imp. Tobacco	10⅛
Ind. Acc. $1.50 priv.	33
Int. Nickel	43⅜
Int. Pete	23⅞
Lake of the Woods	33
MacMillan "B"	18½
Massey-Harris	10⅛
Mtl. Loco	15
Placer	41
Powell River	22¾
Price Bros	31⅞
St. Law. Corp.	33½
Sicks' V.T.	20
Simpsons Nouveau	12¾
Steel Co.	32¾
Thrift	17
United Steel	13
Walker	45¼
BANQUES	
Banque de Montréal	32¾
Banque de N.-E.	39¾
Banque Can. de Commerce	29¼

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie. membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 10 février 1953

Anglo-Nfld. Develop.	9
Brown	9¼
Can. & Dom. Sugar	16
Can. General Invest	25½
Can. Western Lumber	9
Cons. Paper	35¾
Dom. Engineering	25
Great Lakes Paper	16⅛
Mount Royal Rice	11
Traders Finance "A"	53
Trans Mountain	42
Transvision-Television	.13
MINES (en cents)	
Acadia Uranium	36
Anacon Lead	280
Anacon droits	6
Ankeno	22½
Arnora	17½
Bobs Lake	5½
Bonville	13
Chimo	190
Campbell Chib	280
Carnegie	110
Celta Dev.	18
Centremaque	19½
Dom. Asbestos	360
East Sullivan	635
El Sol	9⅜
Falconbridge Nickel	$20½
Froolsher	750
Hollinger Cons.	$15⅜
Jack Lake	4
Kenmayo	12
Keyboyeon	21½
Ladulama	56
Lafayette Asbestos	55
Merrill Island	52
Monpas	7½
Nubar	37
New Larder U.	194
New Formaque	28
New Pac. Coal	68
New Santiago	12
Normetal	16
Porcupine Penn.	385
Québec Chibougamou	14
Québec Copper	19
Rix-Athabasca	120
Royran	305
Sherritt-Gordon	11
Sullvan Cons.	500
Taché Lake	280
Trébor	33
United Lead	20
Villbona	45
Violamac	16
HUILES	217
Antone	70
Cons. Cordasun	69
Del Rio	310
Empire Oil	90
Stanwell	182
Tor Amer	46
Tri-Tor	93
West. Homestead	135

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 10 février 1953

	Haut	Bas	Midi
Am. Tel. & Tel.	159¾	159⅝	159⅝
Anaconda Copper	42⅜		
Atchison Ry	67		
Baltimore & Ohio	26½		
Bethlehem Steel	53⅜		
Celanese Corp	33½		
Chesapeake & Ohio	38¼		
Chrysler	90¾	90½	90¾
Cons Edison N. Y.	38¼		
Dupont de Nemours	97½		
General Electric	68¾		
General Motors	66⅞		
Hudson Motors	15¼		
Int. Paper	54		
Int. Tel. & Tel.	18⅛		
Kennecott Copper	78		
Lockheed	23⅜		
Montgomery Ward	60¾		
North Pacific	75⅜		
Packard	6⅛		
Radio Corp	25⅞	25¾	25⅞
South Pacific	43⅛		
Socony Vacum	35⅜		
South Railway	79		
Standard Oil N. J.	73¾		
United Aircraft	37		
U. S. Steel	40¼		

L'indive des mines

Londres. (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.4 point à 91.6.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation et transmis
à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 9 FEVRIER 1953

Obligations du Dominion:				Montréal 3-64	86	....	
3% perp	85¾	86¾		Montréal 3-68	82	....	
1½ mars 1/53	99¾	100⅛		Montréal 3-70	81½	....	
2 déc 1954	97¾	98¼		Montréal 3-72	80	....	
2¼ juillet 1/56	96½	97		Québec 3¼64	85	....	
2¾ juin 15/68	89⅝	90⅜		Québec 3½64	89½	....	
3¼ juin 1/56-68	95½	96½		Régina 3¾/72	86	....	
Emprunts de guerre:				St John 3½/68	84	....	
3/54 (2nd V)	100¾	101¼		T-Rivs 3½/63	88	....	
3/56 (3rd V)	99	100		Toronto 3/67	86½	....	
3/57 (4th V)	97½	98¼		Winpeg 3½/68	85	....	
3/59 (5th V)	96½	97½		Vanc 3½/75	81	84	
3/60 (6th V)	95¾	96¾		**Transports:**			
3/62 (7th V)	94½	95½		Algoma C 5/59	136	138	
3/63 (8th V)	93¾	94¾		Can SS 3½/57	96	99	
3/66 (9th V)	93¼	94¼		Can SS 4/66	94½	97	
Garanties par le pays:				**Utilités:**			
CNR 3/44-59	95	97		Avn T 4½/68	....	93	
CNR 3/61-66	92	94		Bell Tel 3/77	80	84	
CNR 3¾/67	88	89½		Bell Tel 3¼/73	85	88	
CNR 2¾/68-71	88	89½		Bell Tel 4½/67	99½	101½	
Provinciales				Braz Tr 4¾/70	85	88	
B C 3/60	92½	....		BC Elec 3¼/67	85	87½	
Man 3¼/63	92½	93½		BC Elec 3¼/68	90	93	
Man 3/68	86½	....		BC Elec 3¼/75	84	87	
Man 4/69	96¾	97¾		BC Elec 4¾/77	96½	98½	
N B 3/59	90	93		BC Tel 4/62	97½	....	
N B 2¾/67	82	....		Calg Pr 3¾/72	84	88	
N B 3½-70	85½	....		Can El 4/66	89	92	
Nfld 3¼-57	93	....		GL Pow 3½/69	85	89	
Nfld 3/58	92	....		G L 4½/69	95	98	
Nfld 4¾/64	100¼	101¼		L StL Pr3¾/65	86	....	
Nfld 3¾/65	88	92		Massey H 5/67	100	102½	
N E 3¼/65	91½	....		McColl 3/69	84	88	
N E 2¾/66	85½	88		Mar El 4½/56	99	....	
N E 3/68	87	89		Mex L 5/75	64	67	
Ont H 3/73	85½	87½		M Tra B 5/55	100	101½	
Ont H 3/66-68	87½	89½		Nfld Lt 3¼/66	85	89	
Ont H 4/67	98	100		N F L&P 5/72	99	102	
Ont H 4¼/67	100¼	101¼		Nor Q P 4½/67	93	....	
Ont 4/50-61	100	101		Ott Val 3¼/71	92½	....	
Ont 3/62-66	90	92		Pwr Cor 3½/67	86½	89	
Ont 3/77	84	86½		Que Pow 3/62	90	93	
Ont 3/70	87	89		Shawgn 3/61	91½	94½	
Ont 3½/62	96	97		Shaw 3½/70	91	93	
Ont 4/72	98½	99½		Shaw 3½-71	86	89	
P.E.I. 2¾-62	88	91		Shaw 3½/73	90	93	
P.E.I. 3/68	88	90		St M pr 3¼/70	88½	....	
P.E.I. 4¼/67	98¼	99½		Win El 3¾/71	90½	93	
P of Q 3½/57	98¼	100		Win El 4/71	94	96	
P of Q 3/59	94½	96½		**Immeubles:**			
P of Q 3½/60	97	98½		Alex Bldg 6/62	105½	....	
P of Q 3/62	92¼	94¼		Balfour 4/63	76	....	
P of Q 3/65	91	93		Dom Squ 4/59	95	....	
P of Q 3/70	87½	90		Eaton R 3½/68	91	94	
Que 4/62	99¼	100¼		Glen Inv 5/59	125	....	
Que H 3/56	86	....		Htl LaS 5/65	91½	....	
Que H 3/60	93¼	95¼		Linton Ap 5/59	101	....	
Que H 3/69-73	87	89		Ld Neison 4/67	75	....	
Que H 4/62	99¼	100¼		M Apist 4½/64	91½	95	
QMC 2¾/57	94	....		Do 2nd 4½/54	95	....	
QMC 3/62	90	....		Morgan 3¼/67	88	....	
QMC 3/72	82	....		Queen's H. 5/53	99	....	
QMC 3¼/66	89	....		**Industriels:**			
QMC 3¼/77	81½	....		Abitibi 3½/67	95	97	
Sask 3¼/62	91½	94		Alum 3½/71	90½	93	
Sask 3/63	89	....		Barvue 5/56	94	97	
Sask 3¾-63	95½	98		B A Oil 2¾/57-66	88	....	
Sask 3½-68	91½	94½		Brnd Hn 4/61	....	91	
Municipales:				Do 5/63	....	88	
Montréal 3/60	80½	....		B C Fort 4/66	94¼	97	
				BC Frst 4½/66	93¼	96½	
				Bw Nld 3½/68	87	90	
				Burns 4/63	94	....	
				Callinan 5/67	87½	90	
				C Brew 3½/67	91	94	
				C Brew 4/69	91	94	
				C Can 3¾/70	91½	94	
				C Chem 5¼/71	98½	101	
				C Celan 3/62	89	92	
				Cn Oils 3¼/62	91	93	
				Can Oil 5/72	101½	103½	
				Can Oil 4½/67	93	96	
				CW Lumb 4/62	95	97	
				Cocksh 4¼/65	94	97	
				Col Cell 4½/65	98½	99	
				Do 5/68	96½	99	
				Con Ppr 3½/67	97	100	
				Cr Fon 3¾/66	85	....	
				Dom Tar 5/67	100	102½	
				Do Tex 3½/59	95	98	
				Dryden P 4/65	93	96	
				Dry DP 5¼/66	97	100	
				EB Edd 4¾/69	98	100½	
				Fed Grn 4/64	92	95	
				Gen Stl 3½/70	90	93	
				G L Pap 3½-67	91½	92¼	
				G Plain 1-4/65	97	....	
				Imp Oil 3/69	86	88½	
				Imp Tob 3/70	83	86	
				Ind Acc 4/69	88½	91½	
				Irv Oil 5¼/67	97½	100	
				Mp L M 3¾/63	94	97	
				MacLeod	241	234	241
				Madsen	154	151	154
				New British	224		
				NSS&C 3½/63	92½	94½	
				Ogil J A 4/67	94½	44	
				Norlartic	22	....	
				Normetal	375	....	
				Okalta	285	....	
				Ont. Pyrite	178	175	
				Openriska	165	....	
				Quinoco-Lake	62	....	
				Pacifp Pete	11	....	
				Pamour	98		
				Pan Western	30	38	39
				Paramaque	6¼	....	
				Partenan Mal	7	....	
				Paymaster	80	....	
				Preston	132	....	
				Punch Pete	66	....	
				Quebec-Labrador	18½	....	
				Quemont	19½	19	
				Reef Pete	25	....	
				Sherritt	510	500	505
				Silver Miller Mines Ltd	90	....	
				Steep Rock	845	835	845
				Sullivan	278	....	
				Teck-Hughes	206	....	
				Trans. Empire	335	....	
				Upper Canada	151	....	
				Villbona	16	15	
				Yankee Canuck	17	....	

Greenshields & Co Inc

Valeurs de placement

Montréal Ottawa Québec Sherbrooke Toronto

L.-G. Beaubien Cie, Ltée

Valeurs de Placement

Actions cotées en Bourse

70, rue St-Pierre
Québec

Le prix de l'or subit une baisse

Paris. (Reuters) — De fortes liquidations vendredi dernier ont provoqué une brusque baisse au marché de l'or de Paris. Les rapports de l'étranger mettant en évidence l'instabilité des prix de l'or en transit et les offres libérales de la part d'intérêts agissant, croit-on, au nom de la Banque de France ont affecté tout particulièrement l'or fin et les pièces de l'Aigle.

A la fermeture officielle des affaires, le lingot d'or fin était coté à 506,000 francs contre 509,000 francs jeudi et 509,000 une semaine auparavant.

Dans le marché non officiel, après la fermeture des affaires, le lingot d'or fin a fléchi de nouveau pour se coter entre 505,000 et 506,000 francs. L'Aigle double a fermé à 18,960 francs comparé à 19,080 francs jeudi et 19,000 francs une semaine auparavant.

Par ailleurs, des conditions généralement stables ont prévalu durant la semaine et la plupart des changements de prix étaient négligeables.

Paris. (PC) — Le Napoléon, ancienne pièce d'or de 20 francs, se cotait hier à 3,790 francs au marché libre de Paris, soit une baisse de 10 francs sur le cours de vendredi dernier. L'Aigle, pièce d'or américaine de $10 a perdu 20 francs à 9,260 francs.

Londres. (PC) — L'or avait cours hier au marché libre européen à $37.45 l'once en monnaie américaine, soit une baisse de $0.10 depuis vendredi dernier.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.97⅝
Royaume-Uni (sterling)	2.75⅛
Belgique (franc)	0.0196
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0196½
Danemark (couronne)	0.1420
France (franc)	0.0028 1-16
Hollande (florin)	0.2585
Norvège (couronne)	0.1373
Suède (couronne)	0.1895
Suisse (franc)	0.2285

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 10 février 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Anglo-Canadian	750		
Armistice	17½	16	17
Athona	18	17½	..
Bidgood	10		..
Bobjo	43	42	43
Bonville	14	13½	14
Bralorne	470		..
Buffalo Canadian	30	29	..
Callinan	22		..
Calmont	161		..
Canada Southern	995		..
Can. Devonian	103	100	..
Central Leduc	365		..
Cobalt	25		..
Dome	19		..
Donalda	46¾		..
East Malartic	270	265	270
East Sullivan	638		..
Elder	58½		..
El Sol	10		..
Falconbridge	20½	20¾	20½
Frobisher	750	740	750
God's Lake Mines	94	92	94
Gold-Crest	25¾	25½	..
Golden Manitou	300		..
Graham	63½	62	63½
Gunnar	705	695	700
Harricana	13		..
Home	17¼	17¼	17½
Inspiration Mining	66	65½	..
Jacknife	15	14¾	15
Joliet Que.	38		..
Labrador	10½	10⅜	..
Lake Lingman	40	38	39
Lake Shore	800		..
Larder "U"	100		..
MacDonald	95		..
MacLeod	241	234	241
Madsen	154	151	154
New British	224		..
Newlund	31½	30	31½
New Pacalta	11		..
Norlartic	22		..
Normetal	375		..
Okalta	285		..
Ont. Pyrite	178	175	..
Openriska	165		..
Quinoco-Lake	62		..
Pacifp Pete	11		..
Pamour	98		..
Pan Western	30	38	39
Paramaque	6¼		..
Partenan Mal	7		..
Paymaster	80		..
Preston	132		..
Punch Pete	66		..
Quebec-Labrador	18½		..
Quemont	19½	19	..
Reef Pete	25		..
Sherritt	510	500	505
Silver Miller Mines Ltd	90		..
Steep Rock	845	835	845
Sullivan	278		..
Teck-Hughes	206		..
Trans. Empire	335		..
Upper Canada	151		..
Villbona	16	15	..
Yankee Canuck	17		..

Bourse américaine

Séance du 9 février 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Brazilian Traction	10⅞	10⅞	10⅞
B A Oil Co	20½	20⅛	20¼
Brown Co	9½	9½	9½
Can Marconi	5	4⅞	5
Cent Explors	5⅝	5⅜	5⅝
Col Airlines	12⅜	12½	12⅜
Cons Smelt	31¾	31¼	31½
El Bond & Share	24⅜	23¾	24⅜
Ford of Can	65	65	65
Ford Limited	7⅛	7⅛	7⅛
Giant Yellowknife	10¼	10¼	10¼
Hollinger Gold	15¾	15⅜	15¾
Humble Oil	67¾	65⅞	67
Imp Oil	34⅜	33⅝	34⅜
Intl Pete	27	26¼	26⅜
Kaiser Frazer Corp	3⅞	4	4
Lake Shore	8¼	8⅛	8⅛
Massey Harris	10½	10½	10⅜
Ntl Pete	2½	2½	2½
Pac Pete	11⅜	11¼	11⅜
Royalite Oil	15½	15⅛	15¼
Wright Hargreaves	2⅛	2	2

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 10 février 1953

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966	83¼	89
Bolivie 7 pc 1958	12⅞	13½
Brésil 3 3-4 pc (séries 1 à 8) 1979	74	80
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30) 1979	74	80
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	58	59
Brésil 3 3-8 pc nouvelles 1979	58	59
Brésil 3 1-2 pc 1979	66	66½
Chili 6 pc 1961	35¼	35½
Colombie 3 pc 1970	53	54
Cund 6 1-2 pc 1959	63	65
Italie 1 à 3 pc 1977	44½	44⅞
Medellin 3 pc 1978	42½	43
Milan 6 1-2 pc 1952	74½	
Norvige 4 1-2 pc 1965	99	100
Pérou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	40¼	40¾
Rome 6 1-2 pc 1952	74½	

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 10 février 1953

Titres	OFF.	DEM
Amal. Kirk.	4½	5½
Annamaque	2½	3½
Beacon	8	10
Bright Red L.	1½	2½
Belmont	25	30
Columbière	1¾	2¼
Cons. Chib.	28	32
Craibbe	9	11
Doris	2	3
Emjay	8¼	9
Frebert	15	16
Haiden R. L.	2	3
Harker	3	4
Insco	8	10
Kenbay	14	16
Kenda	6	7
Lake Expanse	7	9
Major Oil	5	6
Martin Bird	1	2
Mate Yellowknife	5	7
Mindus	35	40
Mistass	2	4
Norbeau	80	90
Normar	3	5
New Augerita	6½	8
New Malartic	5	7
New Ranchmont	13½	14½
Obaiski-45	11	13
Obaiski	1½	3
Orlona	8½	9½
Parquet	—	10
Pascalis	9	11
Presdor	1½	2
Rand Malartic	11	13
Richgroup	8	10
Russet	3	5
Salmina	38	43
Scott Chib	9	11
Share Oil	12	12½
Wildor	2½	4
Young David	8	10

Prévenu accusé de recel de fourrures

Un seul témoin a été entendu hier au procès expéditif de Roger Demeules, 33 ans, de 402 Christophe-Colomb, accusé du recel de deux manteaux de fourrure volés à Québec en 1951, et le procès a été ajourné au 20 mars.

Le procureur de la Couronne s'est plaint au tribunal que les notes sténographiques des dépositions faites à l'enquête préliminaire tenue en janvier 1952, n'avaient pas encore été transcrites. Un témoin entendu à l'enquête est décédé depuis, et un autre est malade.

Le témoin entendu, venu de Sept-Iles, a révélé qu'il avait lui-même volé les manteaux à son patron d'alors et qu'il les avait vendus à l'accusé pour $50 chacun. Le témoin dit que l'accusé lui avait été présenté par un tiers qui lui a dit que le prévenu avait "des clients". A un particulier, le témoin dit qu'il aurait vendu normalement les manteaux, $125 et $150; à un marchand, "le plus possible, entre $100 et $150."

Groupe néo-naziste interdit en Allemagne

Bonn, 10 — (PA) — Le gouvernement de l'Allemagne occidentale a interdit aujourd'hui le "corps allemand libre", à tendances militaire et néo-naziste, et quatre de ses leaders ont été arrêtés.

Le cabinet de l'Allemagne occidentale a décidé que cette organisation, qui compte environ 2,000 partisans, nourrit des visées anti-constitionnelles, a déclaré un porte-parole.

On a émis des mandats d'amener contre les leaders du groupe.

Alfried Scheel, ancien leader de la Ligue des étudiants nazis, a déjà été mis en état d'arrestation le mois dernier par les autorités britanniques qui le soupçonnaient de comploter pour faire renaitre le nazisme en Allemagne.

La plus grande barrière au monde

Bonn, 10 (PA) Les Russes et leurs satellites communistes sont à construire en Allemagne orientale ce qui serait la plus grande barrière au monde.

Leur but est d'emprisonner 17,000,000 de citoyens dans la zone soviétique d'Allemagne en élevant devant eux une barrière pour les empêcher de traverser en zone occidentale.

Il s'agit d'une clôture de 30 milles de longueur et de 10 pieds de hauteur en fils barbelés.

Un triste cas

Une sentence de deux mois d'emprisonnement a été imposée hier par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à un jeune père de famille âgé de 20 ans trouvé coupable d'attentat à la pudeur d'une fillette de 10 ans. Le juge a pris en considération la situation de misère dans laquelle se trouve la famille de l'inculpé et le fait qu'il n'avait aucun dossier antérieur.

BEAUMONT

Au conseil municipal

Lors de la dernière séance du conseil tenue sous la présidence de M. Albert Patry, maire, les membres ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Le conseil a appris avec regret la mort de notre ancien curé, M. l'abbé Georges Durant. Il est alors proposé que la municipalité verse les honoraires d'une grand'messe en reconnaissance des nombreux services rendus à toute la population par le défunt. Le conseil prie également la famille en deuil d'agréer l'expression de sa profonde sympathie.

Chute de papillons

Louisville, Kentucky, 10, (PA) Quatre acrobates féminins, connues sous le nom de Papillons humains, ont fait une chute de trente pieds, hier, lorsque le câble aérien qui les supportait s'est brisé. Elles s'en sont toutes tirées avec des blessures légères. Munies de larges ailes de papillons, les artistes de cirque sont tombées avec une curieuse lenteur, leurs ailes agissant de parachute et ralentissant leur chute.

Retraite du général Manton S. Eddy

Washington, 10. (PA). On apprend, aujourd'hui, la mise à la retraite du lieutenant général Manton S. Eddy, commandant de l'armée américaine en Europe. Il quittera son poste à la fin de mars, ayant terminé 35 ans de vie militaire. Le lieutenant général Charles L. Bolte lui succédera.

Convalescence de M. Herbert Hoover

Miami Beach, Floride, 10. (PA). L'ancien président des Etats-Unis, M. Herbert Hoover va "beaucoup mieux" à l'hôpital, aujourd'hui, après une attaque bénigne d'influenza. Il est âgé de 78 ans. Il est en Floride depuis samedi.

Souper canadien

La Société St-Jean-Baptiste de Loretteville donnera un souper canadien, jeudi soir, à 7 hres et invite tous ses membres ainsi que le public à cet intéressant événement.

Vol de cuir à la prison de Bordeaux

Montréal, 10. (PC) — Quatre hommes ont comparu en cour en marge d'un vol de $1,000 de cuir à chaussures perpétré à la prison de Bordeaux en décembre dernier.

Jimmy Marchiano, 60 ans, et Anthony Taddeo, 39 ans, cordonniers tous deux, ont avoué avoir reçu $100 de cuir volé et ont été condamnés à une heure d'emprisonnement chacun, à une amende de $25 et aux frais.

Un autre cordonnier, Francis Vincelli, 58 ans, a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 17 février. Il est accusé d'avoir reçu $400 de cuir volé. Il a été libéré sous un cautionnement de $500.

Giuseppe Pace, un ancien gardien de la prison, a été accusé d'avoir volé $600 de cuir à la cordonnerie de la prison et son enquête a aussi été fixée au 17 février. La plus grande partie du butin, propriété du gouvernement provincial a été retrouvée.

Quatre jeunes enfants asphyxiés par le gaz

Dagenham, Essex, Angleterre, 10. (Reuters) Quatre jeunes enfants, tous âgés de moins de sept ans, ont succombé à l'hôpital dimanche soir, après avoir été trouvés inconscients dans leur chambre à coucher. Ils ont été asphyxiés par le gaz. Leur mère, Mme Alice Darney, 32 ans, avait quitté sa demeure pour 20 minutes afin d'aller reconduire des visiteurs à l'autobus.

La guerre mondiale est moins probable

Toronto, 10. (PC) Le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a déclaré hier que la guerre mondiale est moins probable qu'elle l'a déjà été. De retour d'un voyage de cinq semaines en Europe, où il a pris part au consistoire du sacré collège des cardinaux, à Rome, il a déclaré que la situation s'améliore mais que tout dépend de l'unité entre les diverses nations du monde occidental.

Décoration russe rarement accordée

Moscou, 10. (PA) L'Union soviétique vient fe conférer l'Ordre de Lénine au savant tchèque, Zdenek Ndenek Nyeyedly. Cette décoration, une des plus élevées en Russie, est rarement accordée à un étranger. Le titulaire est président de l'Alliance d'amitié tchéco-soviétique.

M. David-J. McDonald élu président

Pittsburgh, 10.-(PA)- M. David J. McDonald, directeur de l'Union des ouvriers unis de l'acier (COI) depuis 1936, sera élu président de cet organisme de 1,000,000 de membres, aujourd'hui. M. McDonald et les autres directeurs de l'union, fondée par feu Philip Murray, n'ont pas rencontré d'opposition

Un mythe !

Calcutta, 10 (Reuters) — L'alpiniste hindou Karma Paul a dit récemment que le "fantôme de neige" de l'Himalaya était un mythe et que les traces relevées étaient celles d'un ours de haute montagne que les peuplades locales appellent "Sokpa". Paul est ici pour obtenir de l'aide en faveur d'un projet d'ascension de l'Everest par une équipe d'Hindous.

Peine réduite

Hong-Kong, 10. (PA) La Cour Suprême de Hong-Kong a réduit à deux ans la peine du soldat Thomas Richardson, 19 ans, et du canonnier James Dowling, 19 ans, de l'armée anglaise. Ces deux militaires coupables d'avoir volé un chauffeur de taxi, avaient été condamnés à une peine de 3 ans et 8 mois de prison.

Situation transformée

New-York, 10. (PC) Le "New York Times" précise dans un communiqué de Singapour que la situation dans la région terroriste de Malaisie a été transformée en un an c'est-à-dire depuis l'arrivée du lieutenant-général Sir Gerald Templer comme haut-commissaire.

A l'arrivée de Sir Gerald Templer, "la situation était telle que les observateurs ne pouvaient en voir la fin". La situation peut maintenant être jugée d'après les rapports officiels qui ont été publiés dimanche. Le mois dernier quatre membres du service de sécurité ont été tués et trois ont été blessés. Au cours du même mois de l'année dernière, 39 ont été tués et 50 blessés. Le nombre des accidents civils a baissé de 34 à six. Le nombre des échauffourées terroristes a été de 108 — à peine le quart de celles qui se sont produites en janvier 1952.

Au Richelieu-Québec

Le conférencier au prochain déjeuner causerie du club Richelieu, mercredi au Château sera M. Maurice Drolet, vainqueur du Tournoi Oratoire National 1952 du Jeune Commerce. Il sera présenté par Me Robert Lafrenière, directeur du Jeune Commerce et remercié par le Richelieu Paul-Henri Paquet.

M. André Boutemy donne sa démission

Paris, 10. (Reuters) Le conservateur modéré André Boutemy, que les communistes n'ont cessé d'accuser d'avoir collaboré avec les Allemands en temps de guerre, depuis qu'il a été nommé ministre de la Santé il y a six semaines, a offert sa démission. Le premier ministre René Mayer l'a acceptée.

Eclatement de bouteilles de bière

Manchester, N.-H., 10 (PA) L'éclatement de bouteilles de bière, dimanche, a conduit les pompiers au club Syrian-American. Deux d'entre eux furent blessés par des bouteilles qui éclataient. Un voisin, qui entendit ce bruit, découvrit que le club était en feu. Les pompiers firent leur devoir.

Demande à Eisenhower

Washington, 10. (PA) Dans un message au président Eisennower, l'association des Protestants et autres Américains unis pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, a demandé au gouvernement de préciser si Mme Clare Boothe Luce sera "ouvertement ou clandestinement" représentante diplomatique auprès du Vatican. Le président a nommé Mme Luce, ancien représentant du Connecticut au Congrès, ambassadeur en Italie.

Feu M. Paul

Conservation de nos ressources

Montréal, 10, (Spéciale) Conférencier au Forum français de la Canadian Lumbermen's Association, hier Monsieur Thomas Maher, président de l'Association des Ingénieurs Forestiers de Québec, disait: On constate depuis quelques années que les glaciers polaires reculent sans cesse vers le Nord, que la fonte de cet immense continent de glace a haussé déjà de plusieurs pouces la couche d'eau qui enveloppe le globe terrestre, que le climat des régions polaires, tel le Groënland, s'adoucit rapidement, et l'on attribue ce brusque changement climatologique uniquement à la continuation des phénomènes qui se sont succédé au cours des millions d'années, notre terre ayant été une mer de feu pour devenir un immense glacier et se transformer ensuite en la planète habitable que nous connaissons. Les savants en concluent que ce brusque changement de climat est dû au fait que la terre est en train de se réchauffer rapidement.

Par ailleurs, d'autres savants faisaient remarquer au commencement du siècle dernier, que certaines parties du globe se refroidissaient, qu'en Norvège et en Islande, les cultures avaient reculé à vue d'oeil, que la température moyenne annuelle y avait baissé de deux degrés, que les printemps de la Suède commençaient quinze jours plus tard que ceux du siècle précédent.

Ces deux théories contraires prouvent bien qu'un savant n'est qu'un ignorant qui, au moyen de recherches et d'expériences, essaie de s'instruire, et vous me pardonnerez bien de me classer dans les rangs des plus humbles de ces ignorants, pour affirmer catégoriquement que l'immense déforestation qu'on est en train de faire subir aux deux continents américains, surtout à l'Amérique du Nord, altère le climat, amène des pluies diluviennes et des chutes de neige désordonnées, engendre les cyclones, les ouragans de poussière, les tempêtes polaires, détraque les saisons, et que si les conditions climatologiques sont altérées, c'est qu'on veut ignorer la liaison intime qui existe entre de vastes massifs boisés et le climat, en faisant disparaître sur le dernier continent où se trouvaient de grandes forêts, l'action bienfaisante de la régulatrice des principaux phénomènes naturels.

On a souvent accusé d'exagération Frank-J. Barnjum pour ses prédictions au sujet de l'avenir des forêts ; cependant, quelques années après sa mort, les chiffres officiels démontrent que déjà 93 pour cent des forêts des Etats-Unis sont disparus et que 90 pour cent de celles de la province d'Ontario ont subi le même sort. Il ne faut pas oublier que Barnjum écrivait quand la loi défendait la coupe des arbres de petit diamètre dans la Province de Québec, et il est facile de se rendre compte de l'exactitude de ses prédictions en se demandant combien de moulins à papier, combient de scieries seraient encore en opération si la loi du diamètre limite n'avait pas été abolie.

N'entrevoit-on pas déjà, dit M. Maher, dans bien des régions le grave danger d'une disette de matières premières, voire même pour l'industrie des bois de sciage. C'est un fait connu que plusieurs de nos plus grandes scieries devront bientôt fermer leurs portes, faute d'arbres d'un diamètre suffisant dans la région où elles sont situées.

Dernièrement, M. F.-E. Alain, vice-président de la Canadian Victoria Furniture, après avoir posé la question suivante au cours d'un conférence : "Où est notre bois franc?" ne disait-il pas : "Nous allons tranquillement mais sûrement vers un immense désastre."

Et le 28 janvier dernier, les manufacturiers de meubles et plusieurs manufacturiers de bois francs ne se joignaient-ils pas aux officiers de l'Association Forestière des Cantons de l'Est pour aller dire à peu près la même chose aux autorités de notre Province ?

Une moyenne de mille quatre cents feux sont déchaînés sur le Québec chaqeu année ; pratiquement tout le bouleau et le merisier de l'Est du Canada ont été détruits par une seule maladie, la tordeuse de l'épinette a tué ou endommagé les peuplements de résineux sur 48,000 milles des forêts du Québec. Malgfré tout, la coupe de bois a augmenté de 60 pour cent durant les dernières années.

On n'a qu'à se promener à travers le pays pour voir l'assaut que subit cette Reine de la nature, les immenses espaces séparés par les coupes à blanc et les fléaux, les bouleaux blancs revêtus de deuil, les merisiers brutalement déshabillés, les grands peuplements de bois francs immobilisés dans leur nudité, tendant maintenant vers le ciel des millions de bras informes, décharnés, pathétiques dans leur suprême supplication, pendant que battent au vent, comme des pavillons à demi mât, les écorces de bouleaux morts.

Pour terminer, M. Maher recommande un remède qui amènerait nécessairement l'application de tous les autres : la création d'un organisme de Conservation au sein duquel nos experts, nos techniciens, nos hommes d'affaires, nos industriels pourraient appliquer librement le fruit de leur science, de leurs recherches et de leur expérience, pour conserver l'eau, le sol, la faune et la forêt.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Loteries de toutes sortes à Toronto

Ottawa, 10 (PC) Elmer Burkart, se portant à la défense de son club de baseball accusé d'avoir dirigé une loterie, a déclaré en Cour, hier, qu'à "Toronto, on donne à peu près tout en prix sauf les clochers d'églises".

Le gérant général des Athlétiques d'Ottawa a témoigné lors du procès intenté au Club de baseball Ottawa Ltée, accusé d'avoir dirigé une loterie lors d'une joute contre les Royaux de Montréal le 12 août de l'année dernière.

La Couronne prétend que le club de baseball n'a pas respecté les lois en permettant à l'étudiante Myrna Lumsden de gagner $383.65, en pièces de cinq sous, qu'elle avait amassées dans un sac qu'elle traina du monticule des lanceurs.

Avion d'entrainement fabriqué au Canada

Montréal, 10. (PC) — L'hon Brooke Claxton recevra jeudi, au nom du ministère de la Défense, qu'il dirige, le premier avion T-33 d'entrainement fabriqué au Canada. L'appareil est construit pour le CARC par Canadair Limited.

Cette compagnie va manufacturer plus de 500 de ces avions, qui représentent le type d'instruction du chasseur Lockheed Shooting Star.

L'appareil à deux places va remplacer le Harvard à moteur à piston, pour permettre aux aviateurs de se familiariser avec les réactés qui servent dans les opérations du CARC.

Accompagné de fonctionnaires et officiers du ministère et de l'aviation, M. Claxton viendra à Montréal par avion, jeudi matin.

Deux jeunes gens accusés de meurtre

Buffalo, N. Y. 10 (PA) Deux jeunes Canadiens accusés d'avoir tué un bijoutier de Buffalo, ont répondu avec bienveillance aux questions de la police, hier. Il s'agit de Maurice (Digger) O'Dell, 28 ans, et de Walter F. Grifin, 26 ans, que cinq voitures de policiers ont escortés depuis la prison de Hamilton jusqu'aux Etats-Unis.

Le bijoutier Donald F. Hurd a été tué d'une balle à la poitrine, il y a exactement deux mois, et les deux inculpés ont été capturés le 11 decembre. Un troisième suspect, Relph J. Grubisich, 33 ans, de Hamilton et Kitchener, Ont., est recherché dans 13 états et dans l'Ontario. Il est aussi mentionné dans la mise en accusation.

Rare opération

Fort Wayne, Indiana, 10. (PA) M. Clifford Stanyer, cultivateur de 61 ans, se rétablit présentement d'une rare opération chirurgicale subie le 31 janvier par laquelle les médecins lui ont enlevé une croissance de son dos de la nature embryonnaire d'un jumeau siamois.

Le chirurgien qui a opéré a décrit la croissance comme étant un "teratoma" ou un "jumeau inclus", un sac d'à peu près cinq pouces et demie de long et un pouce et demie de diamètre contenant des cheveux et de la peau; il a dit que certaines de ces croissances contenaient aussi des os et des dents, ce qui n'est pas le cas ici.

M. Stanyer a apprit l'existence de son "jumeau invisible" lorsque l'opération a été terminée; il a su alors que les douleurs endurées depuis deux ans étaient causées par le teratoma.

Vente rapide

Colombus, Ohio, 10 (PA) — La vente allait si bon train samedi au magasin Metz, de Colombus, que la police a dû fermer les portes pendant 90 minutes pour que tous les clients qui se trouvaient à l'intérieur puissent être servis. La raison : la ronde, la surlonge ou le T-bone se vendaient 39 cents la livre ; le haut de l'épaule 25 cents.

Les 7,000 livres de boeuf importé que le magasin avait à vendre sont disparues en trois heures. Le gérant, M. Louis McClaren, a déclaré : "Si j'avais eu 1,000,000 de livres de viande d'importation, j'aurais vendu jusqu'à la dernière".

Ce boeuf provenait d'une importation de Nouvelle-Zélande, entrée en septembre dernier.

—Un accueil chaleureux

(Suite de la page 3)

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, et plusieurs autres personnalités sont montés sur le train avec S. Exc. Mgr Roy pour présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Léger dans son wagon spécial. On a remarqué dans ce groupe aussi l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure; l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants; l'hon. Antoine Rivard, C. R., solliciteur général de la province ; l'hon. C. Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche ; M. Gabriel Boucher, pro-maire de la Cité ; les honorables juges Wilfrid Edge et Noël Belleau, de la Cour Supérieure ; Me Jacques Dumoulin, bâtonnier de la province ; Me Robert Côté, protonotaire de la Cour Supérieure ; Me Georges Demers, président du Jeune Barreau ; Me Charles Parent, M. P., et un groupe de Chevaliers de Colomb du 4ème degré.

M. le commandeur Ludger Faguy agissait comme gentilhomme de Son Eminence le Cardinal Léger. MM. les Commandeurs Jules-Henri Côté et L.-D. Lachapelle agissaient comme gentilhommes de S. Exc. Mgr Roy. Un grand nombre de prélats ont aussi participé à l'éclat de l'accueil. On remarquait Mgr Ferdinand Vandry, P. A., V.G., recteur de Laval; Mgr Alphonse-Marie Parent, P. D., vice-recteur de Laval; Mgr Henri Grenier, P.D., Mgr Oscar McNicoll, P.D.; Mgr Joseph-Alfred Chamberland, P.D.; Mgr Réal Thomassin, P.D.; Mgr Roch Rochette, P.D.; Mgr Ernest Lemieux, P.D.; Mgr Ernest Dumais, P.D.; MM. les chanoines Irénée Frenette, Charles Beaulieu, Edgar Chouinard, Maurice Laliberté, Emile Beaudry; et d'autres. Près de trois cents prêtres se sont rendus à la gare.

Défilé triomphal

En traversant la gare, Son Eminence le cardinal Léger condescendit à serrer la main de nombreux citoyens au passage, promenant son sourire sur la foule. Il manifesta une attention spéciale aux enfants que leurs parents portaient dans leurs bras. Plusieurs fois, il reclama qu'on approchât de lui des jeunes enfants auxquels il adressa de paternelles paroles en leur faisant des caresses.

L'éminent prélat prit finalement place dans une voiture ouverte avec S. Exc. Mgr Roy. Debout dans sa voiture à peu près sur tout le parcours, il salua et bénit la foule qui formait deux larges haies pendant toute la durée du défilé par les rues St-Paul, St-Joseph, de la Couronne et Côte d'Abraham. Sur la place d'Youville et aux abords du Palais Montcalm, les constables eurent beaucoup de mal à faire livrer passage à la voiture cardinalice, tellement la foule était compacte. Ce premier contact du nouveau Prince de l'Eglise a manifestement conquis Québec qui fut touché de la bonté de son sourire comme du charme de sa personnalité.

AIR CANADA (TCA)

Mlle Marie-Paule Gauvin (à gauche) accompagnée de sa soeur, Mlle Jeanine Gauvin a quitté Dorval hier soir (jeudi), à destination de Paris par l'avion régulier d'Air Canada (TCA). Fondatrice du comité artistique de la coiffure à Québec, Mlle Gauvin est la gagnante du voyage offert par l'Association patronale de la coiffure. Elle étudiera avec les maitres coiffeurs parisiens Pourrière et Azéma et compte rester en Europe pour une période de deux mois.

TROIS-SAUMONS

Gratification

Mlle Dolorès Boucher, institutrice à l'école no 5, à Trois-Saumons, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, une gratification de $20 pour succès dans l'enseignement au cours de l'année scolaire de 1951-1952. Mlle Boucher a fait ses études à l'Ecole normale de l'Islet. Elle est la fille de M. et Mme Alfred Boucher.

—La ville présente

(Suite de la page 3)

qu'à la cité corporelle. D'ailleurs, mon message n'est que l'écho du message que Pie XII transmettait à l'univers le 24 décembre dernier. Puissions-nous, unis dans cette charité et cette affection envers l'Eglise et le vicaire du Christ sur la terre, bâtir le véritable royaume de Dieu".

"Puis Son Eminence invite tous les catholiques québécois à s'envelopper dans cette pourpre cardinalice parce que "vos fidélités chrétiennes et catholiques l'ont méritée". Voici le texte prononcé par Son Eminence au Palais Montcalm :

"Les derniers échos des fêtes qui ont eu lieu dans la Métropole au moment de mon arrivée sont à peine éteints que les acclamations de la vieille capitale crépitent à un rythme qui voudrait être pour le moins aussi joyeux.

Je vous remercie pour cet empressement que vous avez mis à me recevoir chez vous et je suis très sensible aux marques de respect, de vénération et j'ose dire d'affection que vous me prodiguez depuis que je suis dans vos murs. Les Montréalais qui m'accompagnent ne seront pas jaloux devant de telles manifestations. Les serments de fidélité que nous avons échangés ce soir du 29 janvier ont été d'une telle intensité qu'ils peuvent supporter toutes les rivalités ! Mais le jour où la nouvelle de mon entrée au Sacré-Collège était annoncée au monde, à Québec, on rappelait délicatement à Montréal qu'un Cardinal c'est un bien commun et national. Il fallait bien que Québec, qui avait l'expérience, enseignât à Montréal comment il fallait se comporter à l'avenir ! Et voici que tout devient d'une beauté de paradis. Montréal reçoit son Cardinal-Archevêque royalement; Québec reçoit le Cardinal Canadien-français avec toute la couleur et l'entrain que lui ont appris les nombreuses générations qui ont admiré dans les murs de la vieille citadelle la pourpre romaine. Et, devant de tels exemples, toute la Province sera emportée dans un élan irrésistible et contagieux de joie et de vénération envers la personne du Vicaire de Jésus-Christ qui donne à notre pays dans ma pauvre personne un témoignage d'affection non équivoque. "Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui Deus" (Ps. 138, 17.)

Ainsi parlait le pâtre de Bethléem devenu le roi de Juda. Tels sont bien les sentiments qui débordent de mon âme en cette heure.

Prendre en main la défense de votre doctrine, O Seigneur, se vouer à la cause de votre Eglise et de son Chef, c'est conquérir dans le coeur des chrétiens des sympathies auxquelles par soi-même on n'a vraiment pas droit.

Toutes ces ovations ne s'arrêtent pas à ma personne. Elles franchissent l'océan et elles pénétrent jusqu'au Vatican. Elles montent jusqu'au trône de Dieu à qui Seul est dû tout honneur dans les siècles des siècles. Oui, reconnaissance à Dieu et reconnaissance à son représentant terrestre !

La papauté a toujours été belle puisqu'elle est à travers les siècles le signe visible des attentions divines envers notre pauvre humanité.

Lorsque Pierre tombait sur le sable des arènes rougies de sang, il inaugurait une dynastie spirituelle dont les vertus et les mérites n'ont subi des éclipses que pour mieux faire apparaître la puissance de Dieu dans la faiblesse de l'instrument. Mais la dévotion qui animait le coeur des pieux disciples qui ensevelissaient le corps de l'Apôtre sur la colline du Vatican, il y a vingt siècles, est la même qui a suscité l'épopée des zouaves Pontificaux et qui soutenait le courage des Gardes Suisses qui tombaient sous les coups des ennemis de la papauté, en 1526. C'est la même piété qui lance ces milliers de soldats pacifiques sur les routes du monde et le zèle de nos missionnaires devient la preuve la plus authentique que l'amour de Dieu doit s'exprimer concrètement dans l'amour de l'Eglise et du Pape. Ce sont ces grandes fidélités catholiques, missionnaires, françaises, canadiennes et québécoises que le Saint Père a voulu honorer en déposant sur mes épaules ce manteau de gloire. Il est assez large pour couvrir la Métropole, la Capitale, toute cette Province et notre immense pays. Le Saint-Père attend beaucoup de nous, n'allons pas décevoir son affection. Soyons des artisans de la paix en développant dans tous les groupements sociaux et chez les individus le sens de la charité.

Que notre jeunesse soit fidèle à l'idéal de pureté évangélique que seule l'Eglise peut proposer au monde contemporain. Alors de nombreuses vocations continueront l'oeuvre du Royaume de Dieu. Le Saint-Père a averti solennellement le monde, le 24 décembre dernier, que les techniques ne sauveront pas l'homme. La jeunesse doit comprendre que se vouer aux tâches qui rendront l'homme plus semblable à Dieu c'est choisir une vie belle et fructueuse. Venez donc vous enrôler mes chers amis, dans cette armée de la charité. Soyez sobres, tempérants et ne vivez pas pour devenir plus riches, mais pour rendre le monde plus conforme aux desseins de Dieu. Ne vivez pas pour faire triompher des intérêts sordides, pour défendre uniquement des causes temporelles mais vivez pour que demain il y ait moins de pauvres, moins de délaissés, et pour que votre vie devienne une richesse pour tous.

Que la bénédiction que je vous apporte conserve à cette Ville et à la Province dont le nom s'identifie avec le sien la juste renommée de contrée paisible, bienveillante, courtoise, charitable, empressée à toutes les bonnes oeuvres ! Que l'union règne dans les familles, la concorde parmi les citoyens et que la religion vous apporte toutes les félicités compatibles avec les conditions de vie mortelle !"

Les invités

Plusieurs archevêques et évêques qui avaient accompagné Son Eminence de Montréal à Trois-Rivières et à Québec se sont rendus également au Palais Montcalm pour prendre part à la réception civique préparée par MM. Louis-Philippe Desjardins, greffier adjoint, Maurice Hawey, de la chancellerie civique et Théo Genest, directeur du Palais Montcalm. D'autres dignitaires ecclésiastiques étaient venus se joindre à la foule immense qui envahissait le Palais, dont LL. EE. NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, William-J. Smith, évêque de Pembroke, Henri Belleau, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie-James, M. le chanoine Jacques de Martigny, de Montréal, etc.

Avant de quitter son trône, Son Eminence le cardinal a bien voulu bénir la foule qui lui fit une ovation des plus enthousiastes au sortir du Palais Montcalm.

QUAND LES REINS AGISSENT TROP SOUVENT

Etes-vous embarrassé et ennuyé par l'action trop fréquente des reins pendant le jour et la nuit ? Ce symptôme et ceux de la cuisson des éliminations brûlantes, irritation de la vessie, maux de dos, urine forte et brumeuse, pression sur la vessie, douleurs dans l'aine, sur les côtés et le bas de l'abdomen, peuvent être causés par l'irritation d'un germe temporaire dans les malaises simples des reins et de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX commence habituellement à agir immédiatement de trois façons : 1. Aide la nature à éliminer certains germes irritants non spécifiés dans le cas d'acidité. 2. Aide ainsi à soulager une cause fréquente de plusieurs malaises et douleurs. 3. En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire les éliminations fréquentes ou cuisantes le jour et la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui pour un soulagement rapide. Satisfaction ou argent remboursé. (a)

LINCOLN 1953

Entièrement automatique, c'est la voiture de l'avenir !

C'est l'automobile dont vous avez rêvé . . . la voiture où tout se fait automatiquement. Ne rêvez plus . . . cette voiture existe : c'est la nouvelle Lincoln de 1953.

Maintenant — et pour la première fois! — le volant obéit *automatiquement* à la moindre commande . . . tout comme les freins. Les glaces se lèvent et se baissent *automatiquement*, et le siège avant s'ajuste horizontalement (et même verticalement) ! simplement en touchant un bouton. Et quant au nouveau et puissant moteur V-8 de 205 CV à soupapes en tête, vous constaterez qu'il offre des accélérations vraiment stupéfiantes.

La LINCOLN UNE VOITURE MODERNE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE — VRAIMENT ADAPTEE AU MODE DE VIE MODERNE !

LINCOLN COSMOPOLITAN
SEDAN
LIVRE A QUEBEC TAXES FEDERALES INCLUSES
$5170.00

C'est la voiture la plus moderne de notre époque qui vous est présentée dans notre salon d'exposition. Nous vous invitons à venir la voir et à faire l'essai d'un des modèles *Cosmopolitan* ou *Capri* de 1953. Nous vous promettons une sensation absolument nouvelle au volant d'une de ces voitures exceptionnelles.

La "Cosmopolitan" et la "Capri" Lincoln — suprêmes réalisations dans le domaine des automobiles de grande classe, grandes vedettes du 50e anniversaire de la compagnie Ford.

MERCURY LINCOLN Meteor

Montcalm Automobiles inc.
"Votre garage de confiance"
JULES PRECOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.

901, 1ère AVENUE
LIMOILOU
TÉL.: 2-5676

RHUMES
Contrôlez-les rapidement pour 35c
VENDUES PARTOUT.
Capsules à la cannelle de BUCKLEY
NE DEPRIMENT PAS

MARISE DUCLAU et sa famille — Une surprise — Par McEvoy et Striebel

MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : Pour la troisième année *successive.*

Dire : Pour la troisième année *consécutive.*

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

72e ANNEE — No 37 | QUEBEC, MARDI 10 FEVRIER 1953 | PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise commémorera demain l'Apparition, à Lourdes, de l'Immaculée Vierge (1858).

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 59; coucher: 5 h. 01. Longueur du jour: 10 h. 02 m.

La marée — Haute marée: 2 h. 52 et 3 h. 03; basse marée: 9 h. 37 et 10 h. 53.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 10 (PC) Prévisions atmosphériques officielles selon l'observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit mercredi.

Synopsis: Les régions occidentales du Québec jouissent d'un temps ensoleillé tandis que la partie orientale de la province est toujours nuageuse à la suite de la violente tempête qui a balayé le Labrador en fin de semaine. Des vents soufflant du nord apportent un temps plus froid au-dessus de la province et le mercure descendra encore ce soir, pour s'établir à un degré plus conforme à la saison. Il s'est maintenu ces jours derniers à plusieurs degrés au-dessus de zéro.

Une dépression qui se forme à l'ouest des Grands Lacs apportera un temps nuageux et plus doux aux régions occidentales du Québec vers la fin de la nuit ou tôt demain matin. Ces conditions s'étendront lentement vers l'est au reste de la province durant la journée de demain. On prévoit que la neige qu'apportera cette dépression n'atteindra la province que jeudi.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie: Ensoleillé et froid aujourd'hui. Nuageux mercredi et plus doux. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui, légers et du sud-est demain. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 12 et 30, à Ottawa 8 et 28, à Ste-Agathe, 2 et 20, à La Tuque 5 sous zéro et 25 au-dessus.

Sommaire pour mercredi: nuageux et plus doux.

Régions des cantons de l'Est et de Québec: Ensoleillé et froid aujourd'hui. Beau demain se couvrant durant la matinée et plus doux. Vents du nord-ouest de 15 milles, devenant légers durant la nuit. Minimum ce soir et maximum mercredi à Québec 5 et 22, à Sherbrooke 10 et 25.

Sommaire pour mercredi: se couvrant et plus doux.

Régions de Chicoutimi et du lac St-Jean: Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Clair cette nuit. Ensoleillé demain se couvrant dans l'après-midi. Plus froid aujourd'hui mais devenant plus doux à la fin de la journée de demain. Vents du nord-ouest de 20 milles, devenant légers durant la nuit. Minimum ce soir et maximum mercredi à Chicoutimi, zéro et 15.

Région de la Baie Comeau: Nuageux aujourd'hui et clair durant la nuit. Ensoleillé mercredi et plus froid. Vents du nord-ouest de 30 milles aujourd'hui, de 20 milles durant la nuit et légers demain. Minimum ce soir et maximum mercredi à Rivière-du-Loup, 5 et 20.

Mort de madame Nazaire Lapointe

Madame Nazaire Lapointe, née Elméda Morin, est décédée dimanche dernier, à l'âge de 67 ans. Mme Lapointe était domiciliée au numéro 12 de la rue Sainte-Famille.

La regrettée défunte était la mère de Mme Raymond Boulay (Juliette), M. Lorenzo Lapointe, hôtelier, Mme Geo.-Henri Lamontagne (Adrienne), M. Ludger Lapointe, M. Roland Lapointe, Mme Rosaire Carrier (Rolande), Mme Marcel Labranche (Françoise), M. Jean-Paul Lapointe, Mme Léopold Chabot (Madeleine).

Mme Lapointe était la soeur de M. Arthur Morin, de Mme Alexandre Débigaré ainsi que la belle-soeur de M. et Mme Joseph Lapointe, M. A. Débigaré, Mme Arthur Morin, ainsi que la belle-mère de Mmes Blanche Chouinard et Hélène Rochette, MM. Raymond Boulay, G.-H. Lamontagne, Rosaire Carrier, Marcel Labranche, Léopold Chabot.

Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants: Marcel, Pierrette, Micheline, Monique et Léliane Lapointe, Jean-Paul et Gilles Labranche, Diane Lamontagne, Richard Carrier.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Germain Lépine, rue St-Vallier.

L'Agriculture

L'ENGRAIS CHIMIQUE LIQUIDE POUR ES CEREALES

Selon les expériences faites à la station expérimentale de Scott (Saskatchewan) les engrais chimiques liquides employés seuls ne sont guère valables pour la culture du blé. Ces expériences sont toutes récentes ayant été faites en 1950 et 1951. Appliqués sur la semence à raison d'un gallon par huit boisseaux de grains, ces engrais liquides n'ont ni accru ni diminué les rendements d'une façon appréciable. Par contre, une application de phosphate d'ammoniaque ordinaire, à raison de 20 livres à l'acre, a augmenté le rendement du blé de 6 boisseaux et plus à l'acre.

L'application d'engrais chimiques liquides au feuillage a donné jusqu'ici des résultats très variables à la même station. Il faudra faire de nouveaux essais avant d'en arriver à une conclusion.

L'usage d'engrais chimiques sur les fermes des Prairies vise avant tout à fournir aux cultures une certaine quantité d'acide phosphorique, élément dont les sols de l'Ouest canadien ne sont pas très bien pourvus. Or, un gallon de 5-10-15 liquide renferme environ 1 livre et quart de phosphate. Si, après avoir traité la semence à raison d'un gallon par huit ou dix boisseaux, on sème un boisseau et quart à l'acre, cela veut dire 0.2 de livre de phosphate à l'acre et il y a lieu de se demander si le phosphate ainsi appliqué est mis à profit par la récolte. C'est là un apport insignifiant surtout si l'on considère qu'un rendement de 30 boisseaux de blé à l'acre puise du sol à peu près 15 livres de phosphate.

Si l'on s'en tient aux essais poursuivis à Scott, on peut dire que l'application d'engrais chimiques liquides à la semence ne rapporte aucun profit, qu'il s'agisse de blé ou des autres céréales.

Rébellion de brève durée à la prison de l'Oregon

Salem, Oregon, 10. (PA) Une rébellion de courte durée a été matée, hier soir, à la prison d'Etat de l'Oregon. Cinq gardes qui avaient été pris comme otages ont été libérés indemnes.

Le directeur Virgil J. O'Malley a déclaré que la prison n'a pas été endommagée durant le soulèvement de cinq heures qui s'est produit à 6 h. 30 hier soir alors que les gardes pénétrèrent dans le bloc cellulaire d'isolement pour servir leur repas aux détenus.

Les prisonniers s'emparèrent des gardes pour appuyer leurs revendications de modifications des règlements de la prison.

Quelque 50 gardes, armée de fusils et de bombes lacrymogènes entourèrent immédiatement le bloc cellulaire. Les prisonniers mandèrent sur les lieux le directeur O'Malley pour lui présenter leurs demandes.

1— L'extension des heures d'exercice, soit de 2½ heures à trois heures par jour.

2— Les sentences régulières de temps passé dans les cellules d'isolement.

M. O. Malley dit que les prisonniers croyaient qu'ils étaient confinés à des cellules d'isolement pour un temps indéfini lorsqu'ils violent les règlements de la prison. Il a expliqué que ce temps de punition est défini mais que les prisonniers n'en sont point prévenus. Il a alors énuméré aux mutins la peine de chacun, variant de deux à sept mois, et a déclaré qu'il étudierait leurs autres réclamations

Après cette promesse, les mutins libérèrent les gardes et furent enfermés dans leurs cellules.

Les prisonniers isolés comptent parmi les plus durs des 1,500 détenus de la prison.

Mlle Ann Baxter à l'hôtel de ville

Ann Baxter, vedette du film "I Confess", dont la première sera présentée jeudi soir au Capitol, a été reçue cet avant-midi à l'hôtel de ville où elle a signé le Livre d'Or de la Cité. Elle était accompagnée du directeur de films, Alfred Hitcock. C'est l'échevin Jos. Matte, représentant du quartier St-Roch, qui a reçu les invités au nom de la ville. On remarquait également le chef Roger Lemire, O.B.E., de la Sûreté Municipale, M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du Tourisme et de l'inspecteur Oscar Tanguay, de la Sûreté municipale, l'un des figurants. On remarquait encore M. Tony Ranicas, publiciste.

Après la signature dans le Livre d'Or, Ann Baxter s'est rendue à la salle du Conseil où elle a occupé pendant quelques minutes le siège du maire de Québec. Elle s'est dit très flattée d'agir en qualité de maire de la Cité de Québec pendant quelques minutes. Pour la circonstance, elle avait revêtu la toge du maire de Québec.

Vent puissant

Kaysville, Utah, 10. (PA) Le vent violent qui a balayé le nord de l'Utah a été si puissant, hier, que des wagons ont été jetés hors de la voie ferrée du Union Pacific.

Les autorités du chemin de fer ont communiqué que treize wagons de fret vides ont déraillé à Kaysville. Quelques wagons ont été complètement arrachés de leurs chariots qui sont restés sur la voie. Dans d'autres cas, les chars ont été complètement renversés. Il n'y a pas de blessé.

A Salt Lake City, le vent a arraché le toit d'une maison à logements, le transportant à 120 pieds plus loin, sur le toit d'un autre édifice.

DIABÉTIQUES
Quand le
RHUME
et la
GRIPPE
vous frappent,
employez les
MIXTURE BUCKLEY'S
Elles ne contiennent pas de sucre.

ENCADREZ
• Vos PHOTOGRAPHIES
• Vos PEINTURES
• Vos GRAVURES
LIVRAISON 2 JOURS
J. ROLLAND SÉGUIN
243 d'Aiguillon, Québec

PRÊTS
$50 à $1200 VOUS permettront-ils de Recommencer à Neuf ?
Débarrassez-vous de vos factures . . . payez vos réparations d'auto . . . réduisez vos paiements mensuels, grâce à un prêt Personal. Si vous avez un emploi régulier et si votre revenu vous permet d'acquitter les paiements requis, chaque mois, vous avez d'excellentes chances qu'on vous dise "oui" promptement. Téléphonez d'avance pour un prêt rapide et cordial en une seule visite, écrivez ou venez.
Prêts sur Signature, Meubles ou Auto
EXEMPLES DE PRÊTS

Argent comptant que vous obtenez	15 Mo.	24 MO.	24 MO.
	154.19	529.59	756.56
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. [Can.]
Beneficial Loan SYSTEM
"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI"
Personal FINANCE CO.
Chambre 21, Deuxième étage, 236 rue St-Jean, Québec, Qué.
Téléphone: Québec 2-5643 • Gérant: Lucien Roy
Heures de Bureau: 9 à 5 h. — Vendredi, 9 à 8 h. p.m. — Samedi fermé.
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

La modération est le trésor du sage
VOLTAIRE

LA MAISON SEAGRAM
L'HOMME QUI PENSE A DEMAIN PRATIQUE LA MODERATION AUJOURD'HUI

ASSERMENTATION DU CONSEIL DE SILLERY : La cérémonie d'assermentation du nouveau conseil de Sillery, hier après-midi, a été suivie d'une brillante réception qui a groupé les anciens maires et échevins de cette municipalité ainsi que les présidents et directeurs des différentes associations patriotiques et sociales de cette ville. Sur cette photo, on remarque, de gauche à droite, M. EUGENE GAGNE, échevin, et madame GAGNE; Son Honneur le maire GERARD GUAY, I.F., A.G., et madame la mairesse; M. EUGENE GARIEPY, échevin, et madame GARIEPY; M. J.-GUTHRIE SCOTT et madame SCOTT. C'est le secretaire, M. CHARLES LANGLOIS, qui a fait prêter serment aux nouveaux membres du conseil. A l'issue de la cérémonie, Son Honneur le maire Guay a présenté à la ville de Sillery plusieurs volumes traitant de l'histoire de cette municipalité. (Photo du "Soleil")

Pour éviter l'annexion

Riverbend paiera $37,000 par an à St-Joseph-d'Alma pendant 20 ans

Par Henri DUTIL

La ville de Riberbend ne sera pas annexée à St-Joseph-d'Alma mais elle devra payer à cette dernière une somme de $37,000 par année pendant 20 ans. C'est la décision prise ce matin par le comité des bills publics, sous la présidence de l'honorable Maurice Duplessis. La compagnie Price Brothers, qui possède la ville de Riverbend, a accepté avec plaisir la proposition du comité qui lui a imposé une condition : de ne pas imposer de taxe sur les ouvriers étrangers qui vont travailler au moulin de Riverbend, dans une tentative de se rembourser de la somme payée annuellement.

On se souvient que la discussion du bill de St-Joseph-d'Alma réclamant l'annexion de Riverbend avait été ajournée pour rechercher un moyen d'entente. On affirmait que tous les employés de la compagnie Price, à Riverbend, demeuraient à St-Joseph-d'Alma, ce qui créait des difficultés d'ordre matériel que St-Joseph-d'Alma, actuellement sous la régie de la Commission municipale, ne pouvait pas supporter seule.

Dès l'ouverture de la séance, ce matin, Me Victor Trépanier, avocat de St-Joseph-d'Alma, a rappelé qu'il y a 15 jours, l'étude du bill avait été ajournée pour permettre la conclusion d'une entente. Dès mercredi dernier, la Commission municipale avait reçu une copie des propositions de St-Joseph-d'Alma. La seule réponse que la ville a reçu a été une visite de deux représentants de Price Brothers, MM. Edwards et McKay, au conseil de ville de St-Joseph d'Alma, pour offrir $90,000 par année. Mais cette offre n'était pas définitive.

L'avocat de la compagnie, Me J.-C. Gagné, a répliqué qu'à son avis il n'a pas eu connaissance de cela. Un document a été reçu mercredi dernier et on l'a discuté mais il manquait des pièces importantes comme les plans et devis de l'aqueduc et des égouts qu'on veut construire. "Nous avons tenté de faire des sacrifices généreux pour rencontrer la situation que le premier ministre qualifiait d'intenable, lors de notre première rencontre. Mais l'offre de MM. Edwards et McKay a été faite sans autorisation de la compagnie".

M. Duplessis: M. McKay est-il ici?

M. McKay : "Oui".

M. Duplessis : "Est-ce vrai que vous avez offert $90,000.

M. McKay : "Nous sommes allés seulement voir s'il n'y aurait pas un terrain d'entente. Il n'y a pas eu de promesse ferme".

Le maire Paul Levasseur : "Quand nous avons présenté le bill nous avons reçu un appel téléphonique de la compagnie Price demandant une entrevue. On a reçu les envoyés, MM. Edwards et McKay, et le Dr Edwards nous a dit : "Si nous payions $90,000 par année, soit le montant qu'il faut pour rencontrer le referendum, seriez-vous satisfaits ? J'ai répondu que nous étudierions la proposition mais nous sommes restés sous l'impression que la compagnie était prête à payer cette somme.

M. McKay : "Nous avons demandé du temps pour étudier mais le bill a été présenté dans l'intervalle."

M. Levasseur : "Cela s'est passé après la publication des avis publics de notre bill. M. Edwards nous a dit que la compagnie Price Brothers reconnaissait avoir négligé St-Joseph d'Alma et qu'elle avait des obligations envers cette dernière.

L'HON. M. DUPLESSIS

"Depuis que le bill a été présenté, son étude a été ajournée. Le problème est compliqué et nous avons voulu prendre le temps nécessaire pour l'étudier à fonds. On ne s'entend pas de part et d'autres. La situation est claire mais c'est le remède à appliquer qui l'est moins. Il y a 28 ans, la Législature, qui avait le droit de le faire, a constitué la ville de Riverbend à même la paroisse de St-Joseph d'Alma. Le conseil municipal de St-Joseph d'Alma a accepté et le peuple a confirmé la décision de la Législature, au cours des élections générales suivantes. La loi imposait certaines conditions à la compagnie qui n'ont pas été remplies depuis. Riverbend est devenu un jardin et St-Joseph d'Alma est restée avec tous les problèmes.

"Nous avons la une situation de fait. Il y a des taxes imposées dans les deux villes mais Riverbend est libre tandis que St-Joseph d'Alma est gérée par la Commission municipale. C'est une situation intolérable parce qu'une grande partie des employés de la compagnie Price demeurent à St-Joseph d'Alma qui doit fournir tous les services municipaux nécessaires. Et les ouvriers de Price sortent tous les jours du jardin de Riverbend pour rentrer chez eux où ils n'ont même pas d'aqueduc et d'égout. Là est le noeud de la question et c'est ce qui rend la situation intenable.

"Il y a obligation pour la compagnie Price de faire sa part pour faire disparaître cet état de choses injuste. D'après la Commission municipale avec laquelle j'ai discuté la question lundi, il y a des travaux à faire pour une somme de $660,000. J'ai dit à la compagnie qu'elle doit faire sa part pour donner à ses ouvriers les services sanitaires essentiels. On nous a proposé $35,000 par année pendant 20 ans, ce qui représente une somme de $700,000, pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement sur les emprunts nécessaires à ces travaux. Cela créera une situation extraordinaire car Riverbend paiera pour sa voisine, mais cela me paraît juste."

QUEL MONTANT ?

"Toute la question peut se résumer en demandant quel montant il faut payer pour régler justement la situation actuelle. On a dit que le Dr Edwards a offert $90,000 et peut-être que $35,000 n'est pas assez. Pour ma part, il n'a pas lieu de faire l'annexion demandée, parce que cela poserait des problèmes considérables, mais il faut tenir compte du côté humanitaire et de l'équité".

LE MAIRE LEVASSEUR

Le maire de St-Joseph d'Alma répond que le point de vue du premier ministre est juste mais que la somme de $35,000 n'est pas suffisante pour régler tous les problèmes. Il y a un aqueduc et des égouts à construire mais il y a également des problèmes généraux autres que celui-là. L'électricité est essentielle à la vie et le système de St-Joseph d'Alma est fini au point que la ville doit faire payer les plus hauts taux du Canada.

(Suite à la page 23, 7e col.)

Policiers alertés

Des inconnus ont brisé une des montres de l'établissement Médard Guay, au 611 rue St-Joseph, hier soir, vers 7 hres 30. Apparemment, il s'agit d'une affaire voulue, car il semble que la vitre a été brisée à coups de pieds. C'est le Dominion Electric System qui a donné l'alarme. Les détectives municipaux poursuivent une enquête pour découvrir les coupables.

Chauffeur libéré d'une accusation

Un automobiliste de Loretteville, qui avait été accusé d'avoir fait preuve de négligence au volant après avoir frappé deux jeunes filles au cours de l'hiver 1951-52, à Charlesbourg, a été acquitté ce matin en Cour des Sessions de la Paix.

M. le juge Laetare Roy, qui a rendu jugement dans cette affaire, a souligné qu'il faisait une grosse tempête le soir de l'accident, et que l'inculpé de même que ses deux compagnons de voyage, vinrent affirmer qu'il n'avait eu connaissance de rien.

Il n'y avait eu aucun témoin oculaire de l'accident. Le lendemain, on avait retrouvé l'auto de l'accusé, dans un garage, un fanal avarié. Mais ce fanal était du côté gauche, alors que les jeunes filles blessées marchaient du côté droit de la route.

M. Gérard Belair, conseil en organisation, conférencier au déjeuner de l'Association des Marchands-Détaillants qui se tiendra au Château Frontenac, le 17 février, à 12.30 hrs. —

Vols commis dans cinq garages à St-Henri de Lévis et à Pintendre

La Sûreté provinciale est à la recherche depuis quelques semaines d'une bande de voleurs qui a déjà plusieurs cambriolages à son crédit dans des garages, dans les comtés de Québec, Lotbinière, Lévis, Bellechasse et Montmagny. Les maraudeurs semblent même intensifier leur besogne et au cours de la nuit dernière ils ont opéré à cinq endroits différents à St-Henri et à Pintendre.

Les garages qui ont été cambriolés au cours de la nuit sont ceux de MM. Armand Fournier, Louis Guay, Omer Côté, Josaphat Plante, à St-Henri, et celui de M. Gérard Couture, à Pintendre. Aux cinq endroits, les voleurs se sont emparés des caisses enregistreuses d'une valeur de $200 chacune, de montants d'argent allant jusqu'à $100 ainsi que de cigarettes, chocolat et autres articles.

Au cours des semaines précédentes les voleurs ont aussi opéré à St-Agapit, à St-Nicolas, à Charlesbourg, et à plusieurs autres endroits, notamment au garage Médard Roy, à St-Michel de Bellechasse; au garage Montmagny Enrg., propriété de M. Albert Blais, à Montmagny; au garage Valère Fortin et au garage Roger Fortin, à Trois Saumons ; au garage Philippe Laurendeau, au Cap-St-Ignace. Il y eut également des vols à Beaumont.

A tous ces endroits les maraudeurs ont opéré de la même façon. Ils ont pénétré par effraction pour s'attaquer aux caisses enregistreuses, saisir l'argent qu'elles renfermaient, et voler différents autres objets. A la suite de certains vols commis à Charlesbourg, à Montmagny et à St-Henri, les caisses enregistreuses ont été retrouvées endommagées sur le bord des routes à des endroits isolés.

La translation des restes du R. P. Alph. Etienne

Le T.R.P. Georges-A. Chauret, c.j.m., curé de la paroisse de St-Coeur de Marie, a présidé hier après-midi, la translation des restes mortels du R.P. Alphonse Etienne, eudiste, vicaire à St-Coeur de Marie, décédé à l'âge de 50 ans. Cette imposante cérémonie religieuse s'est déroulée en présence de dignitaires religieux et de plusieurs membres du clergé séculier et régulier notamment de religieux eudistes des différentes maisons des provinces du Nouveau-Brunswick et de Québec. Aux membres du clergé se joignaient de nombreux citoyens, des représentants de différents groupements ainsi que des élèves des collège et couvent paroissiaux.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr A.-M. Parent, P.D., vice-recteur de l'Université Laval ; le R. P. Joseph-Alfred, o.f.m., le R. P. A.-A. Paquet, c.j.m., de Bathurst; le R. P. P.-E. Ferland, c.j.m., de Montréal; le R. P. F. Leblanc, de Chicoutimi; le R.P.

(Suite à la page 23, 6e col.)

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS SUR HYPOTHEQUE
72 Côte de la Montagne
Tél.: 4-2468

GRATIS POLES À DRAPERIES AVEC NOS NOUVEAUX "KLOSTOP APEX"
STORES VÉNITIENS
LES MEILLEURS AU CANADA, FINIS TOUT METAL
Vous pouvez obtenir des magnifiques pôles en métal pour draperies avec chacun de nos stores vénitiens modèles "Klostop Apex". Economisez de $3.00 à $4.00 par fenêtre en prenant avantage de cette offre extraordinaire. Elles sont fabriquées spécialement pour s'ajuster sur nos stores, et éliminer les trous dans vos murs.
le seul modèle de stores vénitiens avec garantie de 5 ans.
Solide boite de métal, dissimulant le mécanisme tout en interdisant la poussière.
Mécanisme d'inclinaison à opération douce et facile. Mécanisme de précision.
Rouleau d'inclinaison à mouvement de tige exclusif, pour un meilleur rendement.
Frein d'arrêt automatique pour retenir la corde d'élévation bien en place, à tous les niveaux.
La charpente de la boite est 20% plus solide que celle de tous les autres stores.
Base monopièce en métal avec cordes détachables. Plus de crevasses poussiéreuses.
Lattes amovibles pour faciliter l'entretien lors du nettoyage.
La pièce de base est munie de bouts en plastique afin de prévenir les égratignures sur vos meubles et boiseries.
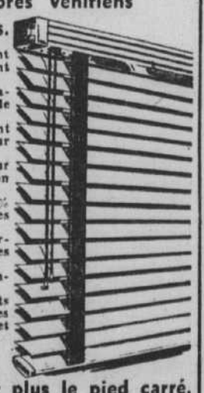
FAITS SUR MESURES
Prix de vente : 59c et plus le pied carré.
Prix régulier : 85c et plus le pied carré.
LES PLUS BAS PRIX SUR GRANDEURS REGULIERES EN MODELE SUPERIEUR AVEC BOITES ET BASE METALLIQUE
Nous avons coupé de moitié le prix régulier à l'occasion de cette vente spéciale une fois l'an. Profitez donc de l'aubaine pour garnir toutes les fenêtres du logis ou du bureau de ces magnifiques stores vénitiens se nettoyant facilement . . . tous garantis et à tête renfermée. Ne tardez pas, donnez votre commande cette semaine. Galon de coton. Couleur blanc ou crème.

27 x 48	4.49	42 x 60	7.49
27 x 64		46 x 60	
28 x 60	4.98	40 x 72	8.19
32 x 64	5.79	43 x 72	8.49
34 x 64		46 x 64	
36 x 64		48 x 64	
28 x 72	6.98	45 x 72	8.98
38 x 64		46 x 72	
34 x 72	6.98	46 x 75	9.79
36 x 72		48 x 72	
40 x 64	7.29	48 x 75	9.98
38 x 72		50 x 72	

• Aluminium flexible • Fini plastique
• Email cuit • Facile d'entretien
Wm MORRIS & FILS
EVITEZ LES ERREURS NOTRE REPRESENTANT PASSERA
prendre les mesures, sans frais supplémentaires ni obligation de votre part. Commandes postales ou téléphoniques acceptées.
• TERMES FACILES •
"LE PLUS GRAND NOM EN STORES VENITIENS"
36, RUE ST-ANSELME — QUEBEC — Tél.: 2-5763 ou 2-5919
Prix spéciaux aux contracteurs, maisons d'enseignement, hôpitaux, etc.

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur-général

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée de 5 mots	.20
1 insertion minimum	0.50
Titre individuel (en plus)	0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5. 24 annonces de suite, même prix que 18. Contrat annuel escompte 10 p.c.

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05.
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule requise — $1.50
Mots additionnels — $0.03
Annonces de faveurs obtenues — $0.50
Prière à Marie Reine des Coeurs:
"avec l'image" — $5.00
"sans l'image" — $2.50
Avis dans carnet mondain — $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 hrs d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil: Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs, 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20 par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $7.50, 6 mois, $4.00, 3 mois, $2.25. 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada: 1 an, $9.00. 6 mois $4.75. 3 mois $2.50, 1 mois, $1.00.
Etats-Unis: 1 an, $12.00, 6 mois, $6.00, 3 mois $3.25. 1 mois $1.25.

30 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc — Tél.: 5-6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. — Tél.: 4-0242
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier. — Tél.: 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. — Tél.: 5-7840
CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest. — Tél.: 7-7007
JOS. COTE (Ltée):
"Avec l'image" — Tél.: 4-0574
Suc. No 2, 26 St-Jean. — Tél.: 2-0203
Suc. No 3, 232 St-Jean. — Tél.: 2-0288
Suc. No 4, 15 Buade. — Tél.: 4-0592
Suc. No 5, 459 St-Jean. — Tél.: 4-0454
Suc. No 8, 103 St-Joseph — Tél.: 4-0594
Suc. No 15, Carré d'Youville. — Tél.: MO-3-6753
C.-A. GAGNON, 11 Ave Royale, Giffard. — Tél.: 4-0376
DELISLE ALEX., restaurant, 121 de la Couronne. — Tél.: 4-0473
DION RENE, 786, St-Vallier. — Tél.: 4-3428
DUBE MAURICE, pharmacien 269, St-Joseph. — Tél.: 7-1243
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blv. Sir Wilf. Laurier. — Tél.: 7-1033
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 213, St-Joseph. — Tél.: 3-0738
357, St-Joseph. — Tél.: 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne. — Tél.: 2-0523
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue. — Tél.: 2-0191
LANGEVIN L. Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne. — Tél.: 2-0442
PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis — Tél.: 827
PARENT EUG., 29 du Collège, Beauport. — Tél.: MO-3-3463
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave. St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. — Tél.: MA-3-1474
ROGER RENE, 1219, 1ere Ave, — Tél.: 3-2319
ROUSSEAU J.-B., 77, St-Jean. — Tél.: 5-8301
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85, Ave Cartier, coin St-Cyrille. — Tél.: 2-1235
TABAGIE 6T-JEAN, 372, rue St-Jean. — Tél.: 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier. — Tél.: 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". — Tél.: 5-5133

6 AGENTS

ARGENT- ARGENT- ARGENT

ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique : Thés, Cafés, Epices, Essences, Toniques, Remèdes, Désinfectants, Insecticides, Produits pour la ferme, Cosmétiques, etc . . . Pas d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles telles que: vaisselle décorée en or de 24 carats, coutellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastique, serviettes, etc . . . Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir le Président G. Laurin, La Cie PAUL-A Limitée, 21 rue St-Paul Est, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soir.

9 ANIMAUX PERDUS

1er FEVRIER, perdu chien roux, poils longs, face blanche, ligne blanche sur front, répond au nom Dick. Récompense. 5-9659.

10 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT moderne, à Sillery. Signalez 7-1892.

2 APPARTEMENTS chauffés, eau chaude année. Eclairés. S'adr.: 189 des Oblats, Appt 1.

CHAMBRE ET SUITE 3 pièces à louer, chauffées, éclairées. Cuisine permise, 1091 BOUIN QUEBEC, 7-0036.

APPARTEMENT, 2 pièces pour personnes distinguées. S'adresser à 33½ St-Joachim.

2 APPARTEMENTS à louer, chauffés, meublés, éclairés. Aussi grande chambre. TELEPHONER 7-9826. 1257 St-Vallier.

PRES PARLEMENT 2 pièces, meublées, avec gaz. S'adr.: 106 St-Eustache.

2 PIECES, chauffées, éclairées, non meublées. S'adresser 449 du Roi. TEL.: 4-5797.

13 ARGENT A PRETER

PRETS D'ARGENT, 1ère et 2ème hypothèque, montants de $500.00 à $30,000.00, sur maisons ou projets de construction. Samson, Samson & Gascon, Notaires, 70 Ave Cartier.

ARGENT obtenu première hypothèque, taux raisonnables. Ecrire 3478 Park, Montréal.

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd. 61 rue d'AUTEUIL. TEL. 2-5488 ou 3-0450.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL: 5-5169.

$100,000.00 : DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, Banlieue. Notaire FORTIER, 72 de L'EGLISE. 5-9450.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires. 251 Boulevard Charest. TEL. : 3-1831.

SUR HYPOTHEQUE 5%, Québec, environ 3 ans et plus ou remboursement (Capital intérêts) 10 à 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, Notaire, 37 DE LA COURONNE. 5-7195.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

$20. à $1,500.

Sur votre propre signature

Téléphone : 5-7144

37 rue de la Couronne (édifice Guillemette)

M. Georges Leclerc, gérant

COMMUNITY FINANCE Corporation

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, poêles, radios, divans, outils, machines à coudre. L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

OCCASIONS échange, meubles toutes sortes, plus haut prix alloué, gros, détail. CROTEAU LTEE. 327 St-Joseph.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR REDUIT toutes marques vendeur du Electro. Spécialité, réparation et nettoyage sans poussière. L. PARENT, 218, 4e AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEUR $19.50
AVEC pied chromé, 2 feux, 2 mèches. L. PARENT, 218 4e Ave. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desroches & Fils Enr. 1039 ST-VALLIER, Québec. TEL : 3-8014.

BRULEURS A L'HUILE
Pour poêles et fournaises
prix de gros
C. H. LEPAGE
72, Ave Jacques-Cartier
Québec. Tél.: 2-2207

Le Nouveau Brûleur

SILENT GLOW BRÛLEUR À L'HUILE

Double meche avec Garantie de 5 ans par le manufacturier.
Distributeur
Eug. Desroches Fils Ltée
1039 St-Vallier, Qué.
TEL.: 3-8014

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX, salles d'échantillons et entrepôts à 92 rue St-Pierre, Eugène CHALIFOUR. TEL.: 7-1627. Soir 7-1108.

BUREAUX, Entrepots, rue St-Roch, entre du Roi - la Reine. Eugène CHALIFOUR. 1601 Côte GIGNAC. 7-1627.

MAGNIFIQUE salon, solarium, 20 x 20, moderne, commerce ler plancher, libre 1er Mai. S'adr.: 6 Chemin Ste-Foy.

BUREAU à louer coin des rues Buade - Desjardins. S'adr.: à la Librairie Vachon, 89 rue Buade. TEL.: 2-7034.

BUREAU A LOUER, 309 Blvd Charest, Québec, usage salle d'attente et téléphone. Appelez 2-2051.

BUREAU A LOUER, service ascenseur. EDIFICE CASSULO, 130 ST-JEAN.

CARRE JACQUES-CARTIER, près rue St-Joseph. Bureaux meublés à louer. 278 du ROI. TEL.: 5-8711.

629, 3ème AVENUE, Près Canardière. Bureau chauffé, conviendrait pour professionnel ou commerçant. TEL.: 3-8977 — 5-5427.

RUE ST-JEAN 304. Trois bureaux, libres chauffés, éclairés. Pour professionnels ou Commercial. TEL.: 3-8977 — 5-5427.

BOULEVARD CHAREST
BUREAU pour agent ou professionnel, salle d'attente, téléphone en commun. Téléphone 4-5716 ou 3-1531, 251 BLVD CHAREST.

St-Joseph et St-Dominique
EDIFICE NEUF — 800 pieds plancher, 3e étage, éclairé, chauffé, $60.00 par mois. 21 ST-JOSEPH. 2-2962.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET St-Jean, Ile d'Orléans, habitable année, terrain bornant du chemin au fleuve, occasion pour prompt acheteur. TEL.: MO 3-7645 soir.

LAC ST-JOSEPH. Chalet 8 pièces, chambre bain. Réservoir eau chaude. 400 pieds de grève par 1000 pieds à vendre ou échanger. 85 RUE DORCHESTER.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE avec pension. Messieurs seulement. Véritable chez soi. S'adr.: 173 St-Jean, Appt 2. TEL.: 2-1681.

GRANDE chambre à louer, très propre, pension si désirée, ler plancher, bain, téléphone. 1226 GANARDIERE.

CHAMBRE avec pension pour un ou deux messieurs distingués. Désirant confort et tranquillité. 115 L'EGLISE.

PRES CHATEAU, eau courante, usage tél, pension si désiré. TEL.: 4-9288. 37 ave Ste-Geneviève.

PRENDRAIS quelques pensionnaires, personnes âgées, convalescents, ou enfants. Casier 743 Le Soleil.

FOYER AVE MARIA
CHAMBRES CONFORTABLES pour demoiselle aimant tranquillité, permis cuisine, lavabos, eau chaude. Prix raisonnable. 435 ST-JEAN.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES, propres et confortables, maison tranquille, monsieur seulement. Prix raisonnable pour l'hiver. 32 STE-ANNE.

GRANDE chambre avec cuisinette, eau courante, usage bain, téléphone, autres petites. S'adr.: 24 Couillard.

CHAMBRES à la journée, semaine, mois, Hôtel au Jardin du Gouverneur. 16 Mont-Carmel. TEL.: 2-6907.

CHAMBRES à louer à 247 Avenue Laurier. TEL.: 5-5088.

BELLE CHAMBRE A LOUER avec eau courante. S'adr.: 10 Ave St-Denis, après 5 heures.

CHAMBRE boudoir, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. 62 ST-JEAN, appt. 5. TEL.: 4-7023.

HAUTE-VILLE pour dame seulement, eau courante, permis cuisine. TEL.: 5-8096.

PRES PARLEMENT, très belle chambre, mobilier neuf, eau chaude, bain, téléphone, pour fille. TEL.: 4-6904.

CHAMBRE claire, confortable, maison privée, tranquille (Parc Champs Bataille). Homme seulement. Déjeuner si désiré. 2-6374.

CHAMBRE A LOUER, permis cuisine, eau chaude à l'année. 12 GARNEAU.

7 RUE FRASER, belle grande chambre, près chambre bain, pour jeune fille seulement. TEL.: 4-3659.

TRES GRANDE chambre boudoir, permis de cuisine, usage bain, téléphone. 16 Latourelle. TEL.: 3-4922.

ST-SACREMENT, chambre meublée, chauffée, eau chaude, 126 de Longueuil, Appt 2. TEL.: 7-9169.

ST-CYRILLE, chambre chauffée, meublée, entrée privée, permis cuisine, couple, 2 jeunes filles. 5-6779, matin, soir.

CHAMBRE dans famille privée, S'adr.: 101 Lockwell. TEL.: 4-1609.

GRANDE chambre à louer, usage cuisine, frigidaire, laveuse, téléphone, autobus à la porte, couple sans enfants ou personne seule. 4-1973.

GRANDE chambre pour 2 personnes. S'adr.: 3 rue Roberval, près Hôpital St-François d'Assise. TEL.: 4-6325.

CHAMBRE près hôpital Enfant-Jésus, pour monsieur ou demoiselle, autobus à la porte. TEL.: 5-7277.

CHAMBRE MEUBLEE, divan propre et tranquille, permis cuisine. Prix modique. 183, 7e RUE. TEL.: 3-4432.

CHAMBRE meublée, 154 de la Salle, coin de l'Eglise.

PRES CARRE D'YOUVILLE, chambre bien chauffée, douche, eau chaude. Monsieur distingué. 39 RICHELIEU. Appt 11.

RUE GARNEAU chambre double, eau courante, conviendrait pour 2 jeunes filles. TEL.: 4-0697.

ST-ROCH chambre simple meublée pas cuisine $3.50 par semaine, place tranquille. 9 de l'Eglise.

CHAMBRE simple à louer. S'adr.: 8 St-Stanislas.

CHAMBRE A LOUER, permis cuisine, eau chaude à l'année. 86 rue ST-LOUIS.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. PORTIN, marchands de bois, vous offre de l'huile à brûleurs. 1-D MARIE INCARNATION. 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAUX TROTTEURS à vendre ou à échanger. S'adresser MICHAUD & ST-MARD INC., Terrain Exposition, Québec.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood. 311 Blvd Charest. Téléphone 2-1422. Location clavigraphes $5.00 mensuellement. $12.00 trois mois. Vente, réparations.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES à jouer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 5-5150.

E. LACOULINE, agent exclusif, clavigraphe Royal, 146 Côte d'Abraham. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

49 HUILE A BRULEUR

POUR UN SERVICE rapide d'huile à chauffage. Appelez J.-L. HARTON, 129 Latourelle. TEL: 4-4508.

52 COLLECTIONS

CREANCIERS, adoptez système Elite pour percevoir crédit. Facile, économique, satisfaction garantie. R. Labrecque. TEL.: 4-7953.

54 COMMERCES A VENDRE

STE-MONIQUE des Saules, propriété et plusieurs cabines pour touristes. TEL.: 3-4780 (le soir 4-1618).

PETITE INDUSTRIE, Manufacture d'articles en bois, située dans le comté de Bellechasse, en pleine opération, bonnes conditions. Logement avec la boutique. Tél.: 4-4221 ou écrire Casier 656 Le Soleil.

RUE ST-JOSEPH, coin rue, poste de commerce, avec logement 9 pièces, $38,000. TEL.: 3-6910.

GRAND SALON de coiffeuse à vendre rue ST-JEAN. TEL.: 3-0543.

N'ACHETEZ PAS UN COMMERCE sans nous consulter. Reelles occasions. L. HUNT. 5-7688 — 7-2091.

COMMERCE DE GRAIN à vendre pour cause maladie. Information J. Ulysse Chouettes St-Cesaire. Co. Rouville, P.Q.

MAGASIN, vaste entrepôt ainsi que logements privés, situés au centre de la ville de Beauceville-Est, à la Jonction des routes Lévis-Jackman et Beauceville-Sherbrooke. La marchandise en magasin fera partie de la vente. Chiffres d'affaires $260,000.00. Conditions de paiement des plus avantageuses. Cals ROY, prop. Beauceville-Est.

RESTAURANTS à vendre dans toutes les parties de la ville ou extérieur. Prix à partir de $1,500. Logement si désiré. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

EPICERIES licenciées ou non, dans quartiers Limoilou, St-Sauveur. Conditions faciles. Logement si désiré. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

SYNDICAT ST-JEAN. Magasin, confection dames, hommes, fourrures, loyer long terme. Cause santé. TEL.: 3-8977 — 5-5427.

EQUIPEMENT de salon coiffure à vendre, avec local si désiré. S'adr.: 4-8046 — 4-7141.

ANGE-GARDIEN, sucrerie 2000 érables, avec accessoires ou non. S'adr.: 43 Ave Royale. MO 3-4395.

RUE ST-JEAN, grosse quincaillerie avec grosse clientèle, prix $11,000.00. TURMEL. 1447 D'ASSISE. 3-4567.

OCCASION, poste de commerce avec logement gratuit, plus placement 5%. Maison 5 logements, 2 postes commerce, 3e avenue, face théâtre Laiété. TEL.: 3-8582.

AVIS PHARMACIEN
POSTE MODERNE, offert en gérance ou vente à pharmacien licencié. Ecrire casier 710 Le Soleil.

LINGERIE
COMMERCE de lingerie pour dames, à vendre, situé en plein centre des affaires, en opération depuis 15 ans, ameublement, marchandises, achalandage. GEO. PAQUET, 57 Côte d'Abraham. Tél.: 4-4221.

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce consultez C.-R. CANTIN. 464 ST-JOSEPH. TEL.: 3-6910.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

NE VENDEZ PAS VOTRE COMMERCE sans nous consulter, avons acheteur sérieux. L. HUNT. 5-7688 — 7-2091.

61 DEMENAGEMENTS

ASSOCIATION transport routier Québec Inc, nous nous spécialisons dans tous genres de transport. Appelez 4-2971.

Déménagement, tél.: 2-7526
LOCAL. Longue distance. Assurance. Entreposage. Emballage. G. GAGNE Transport Enrg. 851 de Beaujeu. TEL.: 2-3416.

Royal Transport Enrg. 2-7289
DEMENAGEMENT tout et partout, ouvrage garanti, meilleurs prix en ville, assurance. S'adresser 118 de L'EGLISE.

QUEBEC TRANSPORT
440-454 Arago. Tél.: 3-0760
DEMENAGEMENTS tous genres, n'importe où. Outillage moderne. Plus vieille compagnie de déménagement Québec. Assurances.

62 DIVERS

GRATIS

Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore : Kodak, coutelleries, couverles, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis.

Demandez nos feuillets
LES UTILITES PRIMEES
116M Blvd Charest, Québec

64 DIVERS A VENDRE

JOLIES GARDE-ROBES finies naturel ou noyer, téléphone. 3-4110 — 2-3105.

GRANDE vente, robes neuves à $1.98 — $2.98 — $4.98 — $7.00 valant beaucoup plus chères. 1013½ ST-VALLIER.

ECHANGEONS, ACHETONS, VENDONS Meubles, accessoires électriques, réfrigerateurs, neufs, usagés. CENTRE DES AUBAINES, 655 ST-VALLIER. 3-3760.

MATELAS RESSORTS, $19.95, lit complet $23.00. Réparation de matelas. J.-M JOBIN, 1219½ ST-VALLIER. 7-0744.

ACHETONS, VENDONS, sets cuisine, chambres, lits, fournaises, outils, chaises. PIERRE DENIS. 184 DU PONT. 3-0932.

MACHINES A VUES
2 GROSSES machines NATKO 16 mm. parfait ordre, vraie aubaine. TEL.: 3-2288.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques, vendeuse, table à boules, machines d'amusement, location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LE MIEUX AMUSEMENTS. 1114 ST-VALLIER.

VENTE DEBARRAS
LOT de 50 poêles usagés, réparés à neufs, 4 avec brûleurs, vendus en lot ou séparément. Fonderie L'ISLET, 127 DU PONT. TEL.: 4-2141.

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc. prop. Département de meubles usagés et échanges, vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets divers. 110 RUE ST-PAUL.

UNE SEMAINE SEULEMENT
SUPERBE manteau de Loutre, neuf. Valeur $1195. Pour $795. Mouton Gris. Valeur $850. pour $495. Henri Dion 168 De MAZENOD. 5-9702.

MANTEAU FOURRURE $125.
ALPH. DION
SPECIAL manteau de fourrure $125. Capes $59.00. Durant février. Alph. Dion 59½ Blvd Langelier. TEL.: 3-6547.

LAVEUSE
BEATTY, en très bon ordre, prix avantageux. TEL.: 5-7936 Ecrire Case Postale 3071 St-Roch, Québec.

INCROYABLE MAIS VRAI
LILI HAMEL vendu 685 bouteilles en 3 jours, Trois-Rivières. Léon Thibault Montréal 20 aux 12 premières portes et comme ça partout. Notre fil Magic raccommode comme par magie tous tissus, vêtements, chaussettes, cela sans fil ni aiguille. Se vend facilement. Courte démonstration. Echantillon, renseignements. 50 MAGIC MEND Products. Dept A. P. O. Box 135 Station C Montréal.

VENTE DE
TAPIS DE PASSAGE
2 beaux patrons, 27 pouces, valeur $3.50 la verge, pour..... $2.20
3 autres modèles, tapis des Indes, 27 pouces, valeur $1.95 la verge pour..... $1.20
22 pouces, valeur $1.50, la verge pour..... .95
Enchères Marceau Enr.
Meubles Marceau Inc.
110, rue St-Paul, Québec
Tél. : 2-1278 — 5-9309

64 DIVERS A VENDRE

PUPITRES, poêle électrique 220w, poêles, laveuse, set cuisine, chesterfield: L.-J.-A DEMERS. 183 COURONNE. TEL.: 2-2685.

MEUBLES, prélart, tapis, poêles, matelas ressorts $19.95, sommiers $11.00. VEZINA & FILION. 317, St-Vallier. 4-8290.

FOUR BRANDFORD, en brique, capacité 3 poches en très bon état, à vendre $1,000.00. Intéressé s'adresser à Benoit Pelletier, 58 d'Amours, Matane, Qué. TEL.: 39.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS, set de chambres, salles, secrétaires, MARCEAU MEUBLES USAGES. 83½ Mgr Gauvreau. 3-5625.

MANTEAU rat musqué, neuf, $125.00. Coney $75.00, manteau court, $75.00, peau fourrure pour bébé, $7.00. 5-6434.

GRAND SPECIAL. Gauthier Amusement, 2495 4e Ave 3-0597 offre pour $5.00, table boules, phonographes automatiques.

VENTE Manteaux fourrure sacrifier. Seal $50.00 robes valeur $1800 pour $5.00. Manteaux d'hiver $5.00 — $10.00. MARGOT Inc. 185 St-Joseph.

MANTEAU. — 1 mouton Perse, grandeur 44 ; 1 caracul grandeur 44, pour débarras. TEL. : 5-9307.

PIANO A VENDRE, set de salle, set de chambre et salon. 544 HERMINE. TEL.: 5-5751.

JOLIE COMMODE finie noyer ou naturel. TEL.: 3-4110 ou 2-3105.

MACHINES A COUDRE, neuves et usagées, moteurs, réparation, hemstitch, boucles, boutons, recouverts, craquage de jupes. SAMSON SEWING MACHINE. 803 ST-VALLIER. Québec. TEL.: 3-0011.

BATTERIE de tambour complet. Bon ordre aucune offre raisonnable refusée. 448, 1ère AVENUE.

ACHETONS, Vendons, Echangeons livres et magasines. Demandez liste de prix. Foyer du Livres. 42 St-Joseph.

MANTEAU court neuf, chevreau gris $75 mouton gris long $400, Robes mariées, robes soirées. 5-6434 .

POELE bois charbon, brûleur, fournaise Coleman, radiateur, garde-robe, lit complet, radio. 655 St-Vallier. 3-3760.

REFRIGERATEUR, studio, chesterfield, poêle électrique, laveuse, sets chambre cuisine, machine à coudre. 655 St-Vallier. 3-3760.

MANTEAU chat sauvage, 14 ans, en très bonne condition. S'adr.: 309 DeNiverville.

BOLEROS seal gris taupe $90. lapin teint $60, pattes kidskin $70. 10 de Gaspé. 4-3724.

REFRIGERATEUR General Electric, 6 pieds cubes parfaite ordre. $175.00. TEL.: 7-3165.

MEUBLES à section, tapis, lampes, table gateleg, bassinette. Départ pour l'Europe. TEL.: 7-7094.

COSTUME de ski 3 pièces, couleur brun, gdr 18 à vendre bon marché. TEL.: 2-1088.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS. Meubles de toutes sortes. Spécial, secrétaire avec chaise. 1087 ST-VALLIER. 4-8133.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE privé reprises des examens et cours réguliers. Professeur P.-E. BELLEAU. 77 D'AIGUILLON. 3-3754

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue. TEL.: 2-5889 — 7-6412 ou 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS PRIVES — rhétorique, immatriculation, degrés intermédiaires. ROSAIRE LABRECQUE. 615 St-Jean. TEL.: 3-7439.

INSTITUT THOMAS, cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie, dactylo, mathématiques, comptabilité, télégraphie, etc. 96 ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

INSTITUT DENYS — Jour et soir cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité. Cours classique cours 11e pour garde-malade. Cours spécial 7 et 8e préparation à l'Ecole Technique. 322 ST-JEAN. TEL.: 2-5147 — 2-8382.

ECOLE DE COUTURE
COURS DONNE en français et anglais, méthode ultra-rapide. Appointement. 120 rue DOLBEAU. TEL.: 2-5340.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE possédant 25 ans d'expérience demande emploi dans hôtel. TEL.: 514 LEVIS.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

PERMANENTE donnée avec soin à la maison, mise en plis. Téléphoner 4-0774, Mlle Turgeon.

77 FILLES DEMANDEES

PERSONNE qualifiée en assurances générales de préférence. Bon traitement. J.-A. LEVESQUE. 80 Royal-Roussillon.

COMMIS d'expérience confection pour dame bon salaire. Applications confidentielles. Ecrire Case 739 Le Soleil.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe, louer ou vendre, réparations, modelage, prix réduits. J.-H. L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy, Québec. 4-2127.

ARTHUR JOBIN & FILS
MANUFACTURIER FOURRURES. Manteaux de qualité, parures. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 96 ST-JOSEPH. Téléphone 5-9016.

85 GARDES-MALADES

GARDE-MALADE graduée, prendrait cas piqûre, pansement, etc., service à la visite. TEL.: 3-6088.

88 Hommes demandent emploi

HOMME demande emploi dans cordonnerie ou shop de manufacture. 8 ans d'expérience. TEL.: 7-8711.

HOMME MARIE demande emploi comme chauffeur privé. Possédant bonnes références. S'adr. 131 D'AIGUILLON. Tél.: — 2-9332.

89 HOMMES DEMANDES

AURIONS besoin de gens sérieux pour couvrir territoires FEMBLEX. Grosse commission. Téléphone 2-7596.

HOMMES apprenez à bon marché métier, soudeur mécanique-machinistes, débossage, gagnez gros salaire. Pour plans de guerre. Ecole Métier MELOCHE. 451 3e AVENUE. Limoilou, Québec.

REPRESENTANT demandé par fabricant de rideaux, chemins de tables en dentelle, etc. pour Québec et province. H. H. Embroidery & Lace Works, 710 rue St-Jacques ouest, Montréal, P. Q.

REPRESENTANTS demandés pour vendre la plus belle ligne de calendriers au Canada dans territoires suivants: Sherbrooke, Trois-Rivières. Ecrire Casier. 706 Le Soleil.

VENDEUR
"AVEC EXPERIENCE, Québec et voisinage pour la plus populaire bouilloire automatique à l'huile vendue au Canada (type Paquette) fabriquée aux Etats-Unis ; agressifs et familiers avec la ligne et clientèle. Ecrivez détails Case 741, LE SOLEIL".

$2.00 L'HEURE
SI VOUS DEMEUREZ dans une petite ville, dans une grande cité, ou tout autre localité, écrivez-nous. Nous vous montrerons comment gagner deux dollars l'heure en travaillant pour vous-même. Rien à vendre. J. DUMAIS, 4147 Ste-Catherine Est, Montréal, 4.

VENDEURS
UNE DES PLUS grandes organisations dans son genre au Canada a ouvert un bureau à Québec et désire rencontrer quelques bons hommes de 23 — 39 ans sérieux et honnêtes expérience dans la vente pas obligatoire mais appréciable. Salaire eau de là de la moyenne ainsi que bonus et char fourni aux hommes ayant fait leur preuve. S'adresser de 9-12 heures. 70 Boul. Hamel. Québec-Ouest entre 7-8 heures soir, chambre 311, Hôtel St-Roch.

ON DEMANDE
UN HOMME AGRESSIF
Bilingue, pour solliciter des commandes d'impression et pour la ligne complète de papeterie commerciale et d'ameublement de bureau. Machines à Additionner Burroughs, pour la Ville et le District de Québec. Salaire et commission — Assurance-Groupe et Fond de Pension si désiré. Répondre en donnant qualifications et mentionnant la position occupée présentement. Boite 737 Le Soleil.

Contremaître de soudure
pour chantier maritime dans les environs de Québec, devra être parfaitement qualifié dans la construction et réparation de navire, bilingue préférence, bon salaire et plan de pension. Ecrire CASIER 718, "Le Soleil".

COUPEUR CORSETS
Homme compétent dans la coupe de corsets mesures spéciales. Bon salaire. Ouvrage à l'année.
VANITY BRASSIERE Co. Ltd
7255 Alexandra Street, Montréal, Qué.

89 HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR DEMANDE pour ligne importée de toile de fantaisie, visitant magasins à rayons et de marchandises sèches. Toute la province de Québec ou l'un des territoires suivants: Lac St-Jean, le nord du Québec, Cantons de l'Est. Aucune objection à ce que vous vendiez d'autres lignes. Donner détails complets dans première lettre Paul Importing Co. Ltd., 6235 ave Papineau, Montréal, P.Q.

GERANT POUR MAGASIN de vêtements pour hommes faits sur mesure, devant s'ouvrir à Québec demandé. Occasion exceptionnelle pour candidat ayant bonne clientèle. Doit pouvoir prendre mesures et faire ajustement. Ecrire donnant détails complets et salaire désiré à: English & Scotch Woollen Co. Ltd., 1248 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

COMMIS VOYAGEURS d'expérience dans vente chocolats et bonbons, pour prendre comme ligne supplémentaire ou seul, territoires Lévis, Gaspé ou Charlevoix, Saguenay, Côte Nord, références exigées. S'adresser CHOCOLATS HAVANA Enr, 220 ST-PIERRE Charlesbourg, Québec. TEL.: MA 3-2118.

10 HOMMES ACTIFS pour sollicitation, salaire assuré $60 par semaine. Inutile de vous présenter si vous n'êtes pas travailleurs. S'adr. exactement à 10 hres A.M. Ch. 11, 100 DU PONT.

HOMME demandé pour réparation radiateur d'automobile, bon salaire, position à l'année. 558½ St-Vallier. TEL.: 2-2776.

OCCASION exceptionnelle pour voyageurs. Vendez des chemises Stetson faites sur mesure, directement au client. Facile de gagner $10 par jour. Ecrire à STETSON SHIRT Company, Station Postale "C", Montréal.

HOMME DEMANDE pour réparation de radiateurs d'automobile, bon salaire, position à l'année. Ecrire à CASE 744, LE SOLEIL.

VENDEUR demandé dans le territoire de Québec pour vendre des chapeaux et accessoires de dames. Randolph Millinery, 1457 BLEURY, Montréal.

DEMANDE: Homme pour voyager régulièrement parmi Consommateurs, dans Comtés Chicoutimi, Lac St-Jean et autres belles occasions. Contrat permanent avec Manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire RAWLEIGH'S, Dept B-590-131, Montréal.

90 HOMMES ET FEMMES

ECOLIERES Argent à gagner pendant vos loisirs. Envoyer .35c pour recevoir renseignements, catalogue illustré ainsi qu'un joli cadeau-surprise". Béchard & Frères Enr., Princeville, Cté. Arthabaska, P. Q.

COUPLE demandé à Knowlton P. Q. Homme pour conduire auto, s'occuper de la pelouse, etc.; son épouse service général dans famille 2 enfants. A leur disposition maison neuve de 3 chambres chauffée. TEL.: 7-4345.

98 INFORMATION

CEUX QUI DESIRENT se marier, venez me voir sur appointement. Présenterez votre idéal. TEL.: 3-7458.

105 LOCAL A LOUER

MAGNIFIQUE salon 20 x 20, solarium, 1er plancher, pour divers commerces. S'adr.: 6 Chemin Ste-Foy, Appt 1.

RUE NORMANDIE, local comprenant bureaux avec atelier ou entrepôt, le tout chauffé et avec système de gic

Pièces de rechange

Autos Usagés

Accessoires de tous genres

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties automobiles neuves, usagées. LUDGER FERLAND. 661, 1ère Avenue. 4-2920.

MAURICE POIRIER
PIECES neuves, usagées, toute marque d'automobile, hoist Ruckstеel, grille, différentiel, radiateurs. 589 1ère Avenue. 2-4463.

KING AUTO PARTS REG'D
CHARS ou PIECES neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, batterie, hoist. 337, 3e RUE. — 3-1557.

CARRIER AUTO PARTS LTD
PIECES D'AUTO neuves et usagées. Gros et détail. 475 1ère Avenue. TEL.: 4-1533.

CHARRUE A NEIGE
REPARATION — FABRICATION
Réservoir à l'eau, et à l'huile housing.
Radiateur d'Auto — Bull Dozer — Frame.

J.-E. AUDET
SOUDURES — MACHINE SHOP
465, 1ère Ave. Tél.: 4-2317

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

FORD 4 cylindres moteur en bonne condition demandé à acheter. Mentionnez prix. Ecrire Case 742 Le Soleil.

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT comptant. 597 BOULEVARD CHAREST. TEL.: 3-4167.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1950, $5 par jour, $0.10 mille, assurance $20.000 et $40.000 gratuites, ROMPRE & FRERES Drive Yourself, 1272 MAGUIRE. 7-8575.

SPECIAL!
PLYMOUTH sedan 1946 $750.
CONDITIONS FACILES
Visitez à votre aise dans un ENTREPOT CHAUFFE nos autos usagées. Un dépôt assurera la livraison à votre choix.

Montcalm Automobiles Inc.
"Votre garage de confiance"
901, 1ère avenue Tél.: 2-5676

A. Simard Automobile, Ltée
1095½ CANARDIERE
VENDONS chars neufs et usagés, toute marque. Prix réduit. TEL.: 4-9895.

HUDON AUTOMOBILE
VOUS TROUVEREZ autos de toutes marques 1940 — 1952. A bas prix. 545, 1ère AVENUE. 4-9769.

4 SOUFFLEURS A NEIGE
GROS ET PETIT MODELES, 4 camions, 2 différentiels pour Will Drive avec charrue. Auto-Neige. 8 passagers. PAUL MAHEUX. 597 Blvd CHAREST. 3-4167.

AUTO MODERNE, Ltée
VERITABLES OCCASIONS
PACKARD sedan Patrician 1951, presque neuf $1100 d'équipements. "Aubaine" Oldsmobile sedan "88" 1952, comme neuf équipe, transmission hydraumatique, prix spécial; Packard sedanette 1950, 1390. Morris "10" sedan 1948, 695. Jeep usagé, 690. Morris Minor coach 1950, 875. Morris, Austin, sedan 1950, 1095. Jeep, Pick up, 1 tonne 4 W. D. neuf, 25 de la COURONNE, Québec. TEL.: 5-8188.

MERCURY et FORD sedan, coach 1950. Buick sedan 1948. Oldsmobile sedan 1948. Plymouth sedan 1948. Chevrolet et Pontiac sedan 1948. Station Wagon et Panel Pontiac et Willys, camion 10 roues, 2-3 différentiels avec dompeuse. Plusieurs modèles $100. PAUL MAHEUX, 597 Blvd CHAREST. TEL.: 3-4167.

Chasse-neige
Sno-Go
Sicard
Cyclone
25 AUTOBUS
PELLE MECANIQUE
CAMION FORD
Marmon-Herrington avec charrue à neige
AUTOS-NEIGE
"Bombardier"
à vendre. S'adresser à :
LEVIS AUTOMOBILES, Inc.
40, rue St-Henri, Lévis
Tél. : Zone 5-769

35 MODELES RECENTS Buick, Oldsmobile, Dodge, Plymouth, Pontiac, Chevrolet, Ford. Conditions faciles. 294, 3e AVENUE.

FORD 4, 1930, mécanisme parfait ordre, $150.00. S'adr. après 6 hrs. p.m. TEL. : MO-3-7189.

CADILLAC 1933 convertible. Excellente condition, réparage récent, à sacrifier. Cause départ. Téléphonez le soir 4-3097.

CHEVROLET Bel Air 1952 équipement complet 15,000 milles, couleur 2 tons en parfait ordre. E. Vézina. 4-3551.

CAMION FARGO ½ tonne, genre pick-up, 1949, millage garanti 28,000 milles. TEL.: 5-9641 ou 3-2219.

159 SERVANTES DEMANDEES

(Suite de la page 14)

SERVANTE pour ouvrage général pas gros lavage ni cuisine. Références exigées. TEL.: 7-6442.

PERSONNE sérieuse pour service général, famille 2 enfants. TEL.: 5-6500. 23 Montmagny.

BONNE pour service général, ménage, Vaisselle, entretien journalier. TEL. : 4-5883.

SERVANTE demandée pour famille, 2 enfants, 7-10 ans. gros lavage en dehors, chambre seule avec radio. $50 par mois. TEL.: 3-5624. 145 St-Cyrille.

SERVANTE DISTINGUEE, bonne apparence, pour ouvrage général, 2 personnes, lavage en dehors, bon chez-soi. S'adresser 255 ST-JEAN.

AUX ETATS-UNIS — Connecticut — 50 milles de New-York. On demande une bonne ou ménagère, prendre charge entretien de quatre enfants (âgés 1 à 6 ans) dans une famille catholique. Une personne raisonnable d'au moins 28 ans, bien recommandée, libre de demeurer au moins 1 an. Salaire $25.00 par semaine — $100 par mois. Ecrire Mme Richard Ravenaugh, 932 Griffin Place, Stratford, Connecticut, U. S. A.

162 TERRAIN A VENDRE

SUR BLVD LAURIER, terrain à vendre, 70 x 108. TEL.: le soir 7-7250.

TERRAIN pour Industriel 30,000 pieds sur Blvd St-Sacrement, centre Industriel. Roch Julien. TEL.: 7-3297.

ILE D'ORLEANS, belle terre moitié culture, animaux, pommiers, sucrerie, propriété 8 appartements. Acompte raisonnable, balance prêt agricole. O. LEROUX, 825, 3e Avenue. TEL.: 4-3838.

TERRAINS rue St-Cyrille 60 x 130 pi. beaux arbres, résidentiels, prix raisonnable. TEL.: 7-8269 ou 2-8231.

163 TERRAIN DEMANDE

ON DEMANDE terrain 50 x 80 dans St-Pascal. S'adr.: 333 de la Vérandrye.

168 VOLAILLES

POUSSINS de février et mars pour les bons marchés des oeufs ou pour rôtir, de l'été et de l'automne. Le couvoir Bray a les poussins que vous voulez pour les marchés que vous voulez. Demandez-nous les détails. Agent — La Maison Langevin, 140 de la Couronne. TEL.: 3-0619.

ST-SYLVESTRE

Mariage

Récemment, a été béni le mariage de Mlle Fernande St-Hilaire, fille de M. et Mme Léopold St-Hilaire, à M. Gaston Bolduc, fils de M. et Mme Valère Bolduc, de St-Gilles. Les nouveaux époux avaient leurs pères pour témoins.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée: M. et Mme Léopold St-Hilaire. Les nouveaux époux partirent ensuite pour New-York.

A leur retour, ils résideront à St-Gilles.

Funérailles de Mme Aug. Soucy

St-Onésime, Kamouraska (DNC) — Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de Mme Auguste Soucy, née Adélia Lizotte, décédée à St-Onésime à l'âge de 68 ans et 10 mois.

A l'église la levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid Dubé, curé de la paroisse, et le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Armand Dubé, professeur au collège de Ste-Anne et Wilfrid Dubé, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix portée par M. Gérard Bernier. Le cercueil était porté par MM. Joseph Beaulieu, Roland et Ernest Thiboutot, Léopold Pelletier, Léopold Bouchard et Eugène Berthiaume.

Deux petits-fils de la défunte: MM. Lionel et Claude Soucy, de St-Onésime, portaient les couronnes. La bannière de Ste-Anne était portée par M. Raoul Beaulieu et les rubans tenus par Mmes Jérôme Beaulieu, Etienne Blanchette, Gérard Bernier et Albert Ouellet.

La quête fut faite par Mmes Achille Dubé et Arthur D'Anjou.

Outre son époux, M. Auguste Soucy, elle laisse pour pleurer sa perte: ses enfants: MM. Auguste Soucy, de Montréal, Joseph Soucy, Mme Joseph Beaulieu (Marie), de St-Onésime, Mme Ernest Thiboutot (Yvonne) de Lauzon, Mlle Diana Soucy, de Québec, Mme Roland Thiboutot (Bernadette); M. Onésime Soucy et Roland Soucy, de St-Onésime, Mme Léopold Pelletier (Eliane), de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Mme Léopold Bouchard (Cécile), M. René Soucy, de St-Onésime; ses beaux-fils: MM. Joseph Beaulieu, Roland Thiboutot et Léopold Bouchard, de St-Onésime, M. Ernest Thiboutot, de Lauzon, M. Léopold Pelletier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; ses belles-filles: Mmes Auguste Soucy, de Montréal, Joseph, Gérard, Onésime, Roland et René Soucy, de St-Onésime; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Baptiste Lizotte, MM. et Mmes Napoléon et Adélard Lizotte; M. et Mme Emile Lizotte; Mlle Virginie Soucy, de St-Onésime; M. et Mme Alphonse Lizotte, M. et Mme Joseph Richard, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. et Mme Fabien Jalbert, de St-Roch-des-Aulnaies, M. et Mme Alcide Picard, de Montréal, M. et Mme Albert Jalbert, M. et Mme Damase Blanchette, M. et Mme Elisie Lizotte, M. et Mme Siméon Lizotte, des Etats-Unis.

En outre, elle laisse 62 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Funérailles de M. Arthur Tardif

St-Méthode, Frontenac, (DNC). Le 17 janvier est décédé à l'âge de 70 ans, M. Arthur Tardif, époux de Anna Roy. Le service et la sépulture ont eu lieu dans l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par l'abbé Domicile Moreau, curé de la paroisse, et le service fut chanté par l'abbé Louis-Philippe Roy, neveu du défunt, professeur au séminaire de St-Victor, assisté de l'abbé Moreau et du curé de St-Daniel comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Norbert Dostie et Athanase Rodrigue. Les porteurs étaient MM. Marcel Roy, Norbert Dostie, Athanase Rodrigue, Jean-Paul Roy, Wilfrid Faucher et Léo Benoit, tous neveux du défunt. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, ses enfants: Marc, Robert, Jean, Paul, Pierre Tardif; ses belles-filles: Mmes Marc Tardif (Noëla Plante) Robert Tardif (Béatrice Haman), Jean Tardif (Jeanne-M. Tardif, ses petits-enfants : Marjolaine, Donald et Genois Tardif, de St-Daniel, Lise et Diane Tardif, de Cowansville; son frère, M. Laureat Tardif, de Québec ; ses soeurs, Mme Vve Marcellin Bilodeau (Eveline Tardif), Mme Vve Edmond Bisson (M.-Anne Tardif), et Mme Joseph Jacques (Ida Tardif), de Aldenville, Mass; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Jacques, M. Charles Bolduc de Robertsonville, M. et Mme Adias Marois, M. et Mme Albert Bertrand, de Thetford, M. et Mme Joseph Tardif, de Chisholm, Maine, Mme Johnny Tardif, M. et Mme Nap. Roy, Abitibi ; M. et Mme Philias Roy, de Rochester, N.-H., M. Joseph Roy, M. et Mme Achille Rodrigue, de St-Daniel, M. et Mme Arthur Faucher, de East Broughton, M. et Mme Odilon Roy, de St-Jean d'Iberville, M. et Mme Ernest Lavallée, M. et Mme Lionel Roy, M. et Mme Charles Roy, de Granby, M. et Mme Alphonse Lavallée, de Magog, M. et Mme Alfred Roy, On remarquait aussi M. et Mme Paul Poulin, de Magog, Mme Wilfrid Faucher, M. Joseph Rodrigue, M. et Mme Louis-Philippe Rodrigue, de Granby, M. Léo Vachon et Joseph Dostie, de St-Joseph, Beauce, Mme Paul Dostie, de Thetford, M. et Mme Jean-Paul Roy, Magog, M. Lionel Faucher, Mlle Marthe Faucher, Mme Félix Bisson, de Robertson, M. et Mme Gérard Veilleux, de Robertson, Mlle Réjeanne Tardif, M. Laurier Tardif, Mme Norb. Dostie, M. et Mme Clément Dostie, M. et Mme Norbert Dostie, de St-Daniel, M. et Mme Athanas Rodrigue, M. et Mme Marc Rodrigue, de St-Daniel, M. Marcel Roy, de Cowansville, M. Léo Benoit, de Holyoke, M. et Mme Albert Dodier, M. et Mme Jean-Robert Plante, M. François Marois, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Paul-Eugène Plante, M. et Mme Emile Dubreuil, M. et Mme Jean Tardif, M. et Mme Joseph Marois, M. et Mme Edouard Marois, M. et Mme Alcide Marois, M. Louis-Philippe Grondin, M. et Mme Joseph Plante, M. Napoléon Plante, M. et Mme Napoléon Marois, M. et Mme Ludger Dostie, M. et Mme Théodore Dostie, M. et Mme Alcide Marois, M. et Mme Valère Bolduc, M. et Mme Félicien Tardif, Mme Ludger Tardif, Mme Odias Bolduc, Mme Laureat Couture, M. et Mme Albert Tardif, M. et Mme Arthur Tardif, M. et Mme Albert Lachance, M. et Mme Stanislas Couture, M. et Mme Joseph Tardif, M. Jean-Paul Marois, M. et Mme Ovila Lachance, M. et Mme Léonard Marois, M. et Mme Joseph Couture, M. et Mme Calis Marois, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. Les funérailles étaient sous la direction de Lavallière et Frères, de Thetford.

Funérailles de Mlle A. Côté

Notre-Dame-du-Rosaire (DNC) D'imposantes funérailles ont récemment été faites à Mlle Arthémise Côté, décédée à l'âge 89 ans. Son frère Arthur la précédait dans la tombe le 23 décembre.

La défunte faisait partie de l'Association du chemin de la Croix, de la Fraternité du Tiers-Ordre, franciscain, que de l'Union de Prières de St-Thomas de Montmagny.

La croix était portée par M. Joseph Côté, cousin de la défunte; la dépouille mortelle par MM. Gérard, Camille, Joseph et Emile Dubé, petits-fils adoptifs de la défunte; Jean-Paul Côté et Alphonse Bernard, neveux de la défunte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Thiboutot, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Aimé Talbot, professeur au collège de Ste-Anne et Louis-Philippe Morneau, curé de Ste-Euphémie, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Mmes Gérard Côté et Joseph Bernard, nièces de la défunte.

Le deuil était conduit par son fils adoptif: M. Ernest Dubé; ses neveux: MM. Gérard et Alphonse Côté, Joseph Bernard et Gérard Dubé; Joseph Fournier, Mme Alphonse Côté; ses petits-neveux et nièces: M. et Mme Georges-André Godbout; MM. Henri-Paul Bernard, Adrien Bernard, Joachim Dubé; Louis-Philippe, Gérard, Pierre et Michel Côté; André, Jacqueline, Céline, Marie-Jeanne, Juliette, Noël et Marcel Côté, Paul et Gérard Aubé.

Dans le défile, on voyait: MM. Alphonse, Elzéar et Georges Bélanger, Magella Langevin; Robert Cloutier, Odilon Labrecque, Ovide Chabot, Joseph Collin, Raymond Montminy, Amédée Mercier, Emile Mercier, Roger Fournier, Philippe Noël, Raymond Langevin, Léon Chabot, Ernest Godbout, Onésiphore Leroux, Joseph Aubé, Georges Tanguay, Philippe et François Langevin; Aurèle Castonguay, Adélard Migneault, Adélard Labrecque, Joseph Morin, Paul et Luc Aubé, Gérard Aubé, Fortunat Robin, Arthur et Joseph Gagné, René Siméon, Alcide et Gabriel Mercier, Jules Fournier et autres.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Alyre Rouleau, de St-Damien.

VICTORIAVILLE

Naissances

M. et Mme Fernand Dupont (Madeleine Charest) annoncent la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Armand-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Dupont, de Laurierville. Porteuse, Mme Hervé Baril, de Princeville, tante de l'enfant.

Funérailles de M. A. Fournier

Montmagny, (DNC) En l'église St-Thomas de Montmagny, récemment, ont eu lieu les funérailles de M. Amédée Fournier, époux de dame Marie Gosselin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 25 janvier à l'âge de 69 ans et un mois. Le regretté disparu était un homme estimé de tous ses concitoyens, et sa disparition prématurée cause de vifs regrets à toute sa famille éprouvée.

Outre son épouse, lui survivent ses fils: Luc, Emile, Maurice, Gérard, Léo, et Claude Fournier; ses filles: Mme Joseph Mercier (Marie-Ange), Mme Germain Phaneuf (Lucienne), Mme Albert Morin (Yvette, Mme Roger Raymond (Gabrielle), ainsi que Mlles Rita et Thérèse Fournier; ses frères: Louis, Fortunat, J.-Pamphile, et Phydime Fournier; ses soeurs: Mme Charles Langlois, (Marie-Laure), Mme Alphonsor Blais (Alberta), de St-Pierre; Mme Armand Blais (Anna), également de St-Pierre; ses gendres: Jos. Mercier, Germain Phaneuf, Albert Morin, Roger Raymond, beaux-frères et belles-soeurs: Charles Langlois, Armand Blais, Amédée Blanchet, Mme Amédée Lavoie, Mme Alfida Gosselin; parmi ses petits-fils et petites-filles: Roger, Denise, Marcelle, et Françoise Fournier; Jacques Mercier; Ginette et Richard Phaneuf; Ginette, Jacques, Guy, Carole et André Fournier; Denise, Nicole, et Jacques Raymond; Jocelyne, Etienne, et Yvan Fournier.

De nombreux citoyens et amis se sont joints à la famille pour escorter la dépouille mortelle et lui rendre un dernier témoignage d'estime et de considération. Portait la croix, M. Alfred Gaudreau. Les porteurs du corps: MM. J.-P.-O. Létourneau, François Létourneau, Proculus Morin, Emile Roy, Réal Morin, Candide Morin.

A l'église, M. le curé A. Painchaud, V.F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés Gérard Labbé et Adrien Forgues, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence mortuaire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par les fils du défunt, ses frères, ses gendres, beaux-frères, ainsi que par ses nombreux neveux.

A la suite des membres de la famille, on voyait dans le défile, MM. Georges Desrosiers, Camille Deschamps, Rosaire Blais, de St-Pierre; Paul-Emile Proulx, Raoul, Ernest, Harry et William Marois; J.-A. Blanchet, Georges-A. Collin, Amédée Blanchet, Ls.-Phil. Caron, Jean-Paul Deschamps, Jos. Roy, Jos. Gaumond, Alexandre Giasson, Fernand Langlois, Jean-Guy Bernier, Alexandre Gosselin, Omer Gosselin, Proculus Giasson, Louis Poirier, Maurice Soucy, Son Honneur le maire Louis-O. Roy, Charles-H. Couillard, Henri Marois, Octave Morin, de St-Pierre; Numa Blanchet, G. Fournier, Wellie Deschamps, Alphonse Bard; Raoul Fournier, Hector Lepage, Armand Lavoie, J.-A. Guay, Gérard Léveillé, Léandre Morin, Albert Blais, Phil. Nicole, Armand Chabot, Donat Morin, Edouard Normand, Augustin Lamonde, Ovide Langlois, Nap. Bernier, Jos. Gaudreau, Maurice Langlois, Robert Blouin Emile Giasson, Ulric Gagné, Armand Boulet, Emilien Boissonnault, etc.

Les services de la maison Marcel Ruelland, de notre ville, avaient été retenus pour la direction des funérailles.

SULLIVAN

Statistiques

Val d'Or, (DNC). — Voici le recensement de la paroisse Sullivan pour l'année 1952 : 227 familles de langue française, 2 familles françaises, 1 famille belge, 3 familles de langue anglaise, 16 familles polonaises, et deux familles italiennes. On compte 975 communiants et 353 non-communiants. Il y eut 62 baptêmes, six mariages et 9 décès. 27,000 communions ont été distribuées.

Funérailles de Mme E. de la Durantaye

Cap St-Ignace, Montmagny — Mme Vve Edmond de la Durantaye, née Hermine Marois, de Cap St-Ignace, est décédée récemment à la résidence de son fils: M. Armand de la Durantaye. Elle était âgée de 89 ans et cinq mois.

M. l'abbé G. Maranda, curé, a fait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé J. Nicole, assisté de MM. les abbés Adrien Bernier, aumônier de l'hôpital Civique et C. Guimont, du Séminaire de Québec, comme diacre et sous-diacre.

M. Octave Richard portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. A. Bélanger, C. Couillard, J. Richard et E. Proulx. La bannière et les rubans étaient portés par des Dames de Ste-Anne.

Le chant fut rendu par la chorale paroissiale. Les solistes étaient: MM. Louis-Théophile Bernier et J.-Chs Marois. A l'orgue, Mlle Thérèse Coulombe.

De nombreux parents et amis de la famille et des paroissiens ont escorté la dépouille mortelle de la regrettée disparue.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Edouard, Armand, de Cap-St-Ignace, Mmes J.-A. Blouin (Omérine) et J.-A. Marcoux (Régina), toutes deux de Québec; ses gendres: MM. J.-A. Blouin et J.-A. Marcoux, de Québec; ses belles-filles: Mme E. de la Durantaye (Alvine Bernier); Mme A. de la Durantaye (Eugénie Bélanger), de Cap St-Ignace; une soeur: Mme Pierre Brie; un beau-frère: M. Phidyme de la Durantaye, de Cap St-Ignace, de nombreux petits-enfants dont Paul, Albert, Gilles, André, Léo, Fernand, Jean-Marie, Roger, Romain et Michel de la Durantaye; Berthe, Fernande, Lucille, Rollande, Céline, Murielle, Marcelle, Marie-Thérèse, et Lise de la Durantaye;; Mme Paul de la Durantaye (Thérèse Lapointe), de Québec; Mme Albert de la Durantaye (Pierrette Tétreault), de Montréal.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison E. de la Durantaye & Fils.

LAC-AUX-SABLES

Nos malades

M. Moïse Dupuis, actuellement à l'hôpital Laflèche de Grand'Mère, s'est fait amputer une jambe.

M. Normand Beaupré a été hospitalisé à La Tuque, à la suite d'un accident.

Mme Georges Renaud est de retour de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Départ

M. et Mme Alfred Cloutier nous ont quittés récemment, pour aller demeurer dans une institution.

Déplacements

Nos étudiants et étudiantes qui fréquentent les institutions de l'extérieur ont passé les vacances des fêtes dans leurs familles.

M. Lionel Touzin, de Montréal, a passé les fêtes dans sa famille.

M. et Mme Maurice Dontigny ont passé les fêtes chez leurs parents.

M. Marcel Lavallée, récemment de passage dans sa famille.

Mlle Marguerite Bédard visitait ses parents à Lac-aux-Sables, récemment.

M. Léon St-Amant visitait ses parents, à l'occasion des fêtes.

Mlle Pauline Renaud visitait ses parents, à l'occasion des fêtes.

Mlles Aldéa et Lucienne Champagne visitaient leurs familles, à l'occasion des fêtes.

Mlle Pauline Champagne était de passage au Lac-aux-Sables, à l'occasion des fêtes.

Mlle Lise Simard a passé les fêtes dans sa famille.

VAL D'OR

Amélioration

A une réunion régulière tenue dernièrement, le conseil municipal a décidé de se procurer une automobile de marque Plymouth, 1953, en échange de l'automobile que la force constabulaire utilise présentement. La ville remettra son auto de 1952 et un chèque de $918. à Dionne Motor Sales, et cette firme remettra immédiatement en échange une voiture de marque Plymouth.

Pacte rompu

Détroit, 10. (PA) Un pacte par lequel ses camarades voulaient garder secrète la mort accidentelle d'un garçonnet a été dissous quand le frère de la victime a raconté l'accident à ses parents. La police a retiré le corps de David Earl Deneau d'une mare glacée au fond d'un dépotoir. Le frère de la victime, Bruce âgé de 13 ans, a raconté à sa mère qu'un camarade et lui avaient promis de ne rien dire de peur d'être blâmés.

Funérailles de Mlle Corinne Lyonnais

Les obsèques de Mlle Corinne-Alphonsine Lyonnais, fille de feu Roch Lyonnais et de dame Virginie St-Pierre, ont eu lieu jeudi dernier, à St-Roch et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à cette femme de bien. De nombreux amis se sont associés aux membres de la famille dans ce témoignage. Des citoyens en vue, des employés des postes, de l'hôtel de ville et de plusieurs maison d'affaires et associations figuraient dans le cortège et à l'église.

Mgr oJs. Ferland, P. D., curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Florian Dorval, assisté de MM. les abbés Stanislas Paradis et R. Bernier.

Le deuil était conduit par le frère de la défunte : M. Henri Lyonnais ; ses beaux-frères, MM. Denis Blais, W. Cadorette et J.-A. Denis ; ses neveux, MM. Roch-Albert Lyonnais, Henri Lyonnais, Alphonse Lyonnais, Chs Lyonnais, Paul Lyonnais, Léon Lyonnais, Fernand Lyonnais, Arthur Scott, Alphonse Paquet, Maurice, André, Roland et Fernand Caron, René et Paul Cadorette, Roland Couture, Fernand Poulliot, Paul Christin, Johnny Bouffard, Jules Bilodeau, Roland et André Lyonnais, Cyrille Brochu, Jean-Marc Lyonnais Jean-Marie Lyonnais, Jacques, Claude et Camille Paquet.

On voyait aussi M. le chevalier Alphonse Talbot, Louis-Chs Terreau, B.-E. Leclerc, Geo. McMillen, Jos. Giroux, Alphonse Poulin, Omer Renaud, J.-T. Poulin, Honoré Cloutier, J. Cloutier, Frs Cloutier, J. Cloutier, Georges Egan, Arthur Lavoie, R. Lapointe, Pierre Lachance, Frank Couture, A. Pageot, Jos. Baribeau, Adj. Quirouet, Arthur Paradis, Arthur Roy, R. Ampleman, H. St-Cyr, R. Fiset, J.-P. Bédard, Jos. Paquin, C. Desrochers, Pierre Hawey, André Faucher, Roger Doré, J.-B. Plamondon et Rol. Blouin.

M. Robert Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions scellées indiquant soumission, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 6 heuers le soir, le 9 mars 1953.

Pour agrandissement de l'école No 3, d'une classe, suivant les plans et devis du Département de l'Instruction Publique, et les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de 10%, accepté par la banque.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Secrétaire. La Commission Scolaire de Dosquet ne s'engage pas a accepté la plus basse ni aucune des soumissions reVues.

AIME BOUDREAULT,
Dosquet, cté Lotbinière. sec-trésorier.

BAIE STE-CATHERINE

Fiançailles

A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Irène Dufour, fille de M. et Mme Joseph Dufour, de Baie Ste-Catherine, à M. Lucien Ouellet, fils de M. et Mme Edouard Ouellet, également de Baie Ste-Catherine.

—Au jour de l'An eurent lieu les fiançailles de Mlle Elianne Chamberland, fille de M. et Mme Donat Chamberland, de Baie Ste-Catherine, à M. Jean-Marie Poitras, fils de M. et Mme Adélard Savard, de St-Siméon.

A l'hôpital

Mme Henri Laprise est à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. Georges Poitras est à l'hôpital St-Joseph de La Malbaie.

Election Lacordaire

Un nouveau conseil des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc a été formé récemment, lors d'une assemblée. M. René Savard fut réélu président; M. Pierre Imbeault, vice-président; MM. Hermias Therrien, Harry Poitras, Fernand Imbeault, Paul-André Savard, nommés directeurs.

Chez les Jeanne d'Arc, furent élues : présidente, Mlle Irène Dufour; vice-présidente, Mlle Yvonne Dufour; directrices, Mlles Thérèse Ouellet, Jeanne-Emma Poitras et Etiennette Savard.

Va-et-vient

Mme Roméo Therrien et son fils sont partis pour l'Abitibi.

—MM. Léon-Georges et Wilbrod Ouellet sont partis pour Québec.

—Mlle Gemma Laprise a fait un court séjour à Québec.

—Garde Clavet est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Yvette Laprise est de retour dans sa famille, après un séjour à Montréal.

—M. et Mme Alphonse Boulianne, de La Malbaie, ont visité leurs parents.

COUR DU MAGISTRAT
Canada
Province de Québec
District de Québec
No 156-763

BOUCHARD et Al
Demanderesse
vs
Dame E. DUGAS
Défenderesse

Prenez avis par la présente que les biens meuble et effets saisis en cette cause en vertu d'un Fieri Facias de Bonis de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC, le 19 février 1953, à 10 heures de l'avant-midi à 2 côte Sherbrooke, appt. 3.

Les biens meubles et effets consistant à un Frigidaire, un set chesterfield, table de fantaisie, lampe, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Condition de la vente argent comptant.
Québec 10 février 1953

RAY. LABRIE
2125 Capricieuse
Tél.: 2-3251

Canada
Province de Québec
District de Gaspé
No: — 3825

COUR SUPERIEURE

MARIE-BLANCHE DUGUAY, autrefois de Thessalon, province d'Ontario, et résidant actuellement à 847 rue Windermere, Vancouver, Colombie-Anglaise. Demanderesse

— vs —

JOSEPH-SAMUEL GRENIER, Pabos Mills, Comté de Gaspé, P.Q. Défendeur

— & —

HONORABLE MAURICE DUPLESSIS en sa qualité de Procureur Général de la Province de Québec, Mis-en-cause

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

PERCE, le 20e jour de janvier 1953
(Signé) CLOUTIER & FLYNN
Protonotaire de la Cour Supérieure
District de Gaspé.

Copie conforme.
Cloutier & Flynn
Protonotaire de la Cour Supérieure,
District de Gaspé.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Examen de la vue
LUNETTERIE
LAURENT MARION, o.d.d.
TEL.: 4-9481 LOCAL: 305

$30.00 TERMES FACILES
★ Lumière neuve
★ Moteur neuf
★ Etui neuf
★ Contrôle neuf
★ Garantie de 5 ans

GRATIS AVEC CHAQUE ACHAT $9.50
Un ensemble d'accessoires valant

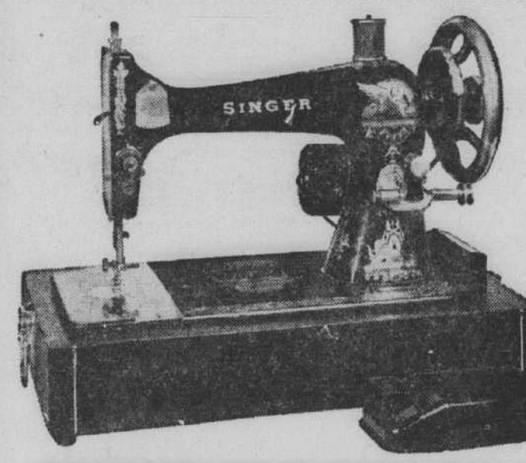

SINGER
ELECTRIQUES - PORTATIVES - REMISES A POINT

COMMANDES PRISES A TOUR DE ROLE

Ces machines ne sont vendues qu'après démonstration, ce qui vous garantit entière satisfaction. Ce sont des machines remises au point par des experts Mercury. Ils les ont transformées en machines électriques portatives en se servant de pièces Mercury.

TELEPHONEZ - VENEZ OU ECRIVEZ

APPELEZ DES MAINTENANT 4-6352 SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HRES

DEMONSTRATION GRATIS DANS UN RAYON DE 300 MILLES

MERCURY SEWING MACHINE CO. LTD
1138, 3e Avenue, Limoilou, Québec

MERCURY SEWING MACHINE CO. LTD.
1138, 3e ave LIMOILOU - QUEBEC

Veuillez me donner tous les renseignements sur la machine à coudre SINGER, remise au point et entièrement garantie.

Adresse .....
Nom .....
Ville ..... Prov. ..... Tél. .....

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES

AU MEUBLE MARCEAU INC.
110 rue St-Paul Québec

Nous venons justement de recevoir 15 ameublements de CHAMBRE À COUCHER, — MODÈLES 1953

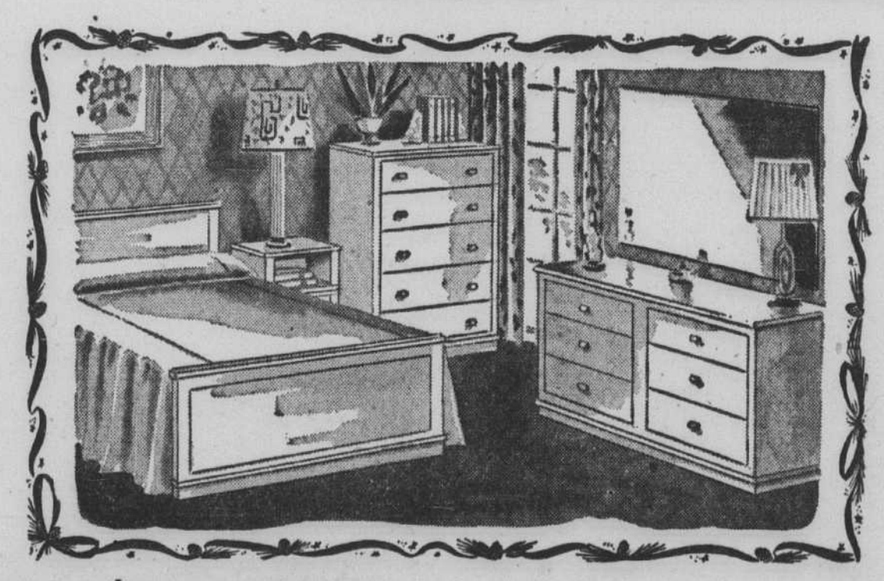

UN LÉGER ACOMPTE vous permettra de faire mettre de côté les meubles achetés, jusqu'à la date de livraison.

MEUBLES MARCEAU INC.
propriétaire

MOBILIER DE 5 MEUBLES, en chêne pâle ou noyer solide, comprenant: bureau de 42", commode de 30", coiffeuse de 42" avec banc. Un ensemble de toute beauté. Valeur régulière de $255 que nous offrons au bas prix de **$189.00**

MOBILIER DE 4 MEUBLES, en acajou grillé, comprenant: bureau de 46", commode, table de nuit, lit de 54". Le tout d'un riche fini. Valeur régulière de $245 pour..... **$172.14**

MOBILIER DE 4 MEUBLES, comprenant : bureau double de 46", commode, table de nuit et lit double. Couleur pâle; dessin en relief. Un ameublement des plus attrayants. Valeur régulière de $249 pour..... **$191.60**

MOBILIER DE 4 MEUBLES, avec bureau double, lignes nouvelles. Valeur régulière de $175 pour..... **$119.00**

MOBILIER DE 4 MEUBLES en noyer ou acajou, et bureau double. Valeur régulière de $149 pour..... **$99.00**

Dans nos théâtres

Bal Tabarin

● **Paul Draylin**
Aristocrate de la déception

● **Consuela Bolivar**
Pétillante chanteuse espagnole

● **Albert Marquy**
Puissant ténor à la personnalité dynamique.

WILL BRODRIQUE et son orchestre

POUR RESERV. 4-6200

15 de la Couronne

AU CORONET
BOUL. CHAREST

en 2ème semaine
LES SENSATIONNELS

PITCHON

un numéro de chant et de musique des plus extraordinaires. Ils vous émerveilleront.

LEN BOILY chanteur et m.c. — JULES LAVOIE et son ensemble

RES. : 3-2107

LA DIABLESSE

MARIA FELIX

Chez Emile

présente cette semaine :

TERRY
MORGAN
jolie chanteuse et

GEORGIE FAITH
chanteur guitariste

GUY DIONNE et son trio — CUISINE par chef italien — PAS DE MINIMUM pas de frais d'admission

RES.: 4-0091

Un exploit du "GRAND ROBERT"

DEMAIN, à 10 h. 30 a.m., **"LE GRAND ROBERT"** endormira une jeune fille dans une des montres de la Maison CHENOR LTEE, 399 rue St-Joseph. Cette jeune personne dormira (sommeil hypnotique), jusqu'à 8 h. p.m. alors qu'elle sera transportée en ambulance au Cinéma de Paris, où le Grand Robert l'éveillera devant tous les spectateurs.

"Le Grand Robert" est au Cinéma de Paris jusqu'à vendredi soir.

UNE ATTRACTION IRRESISTIBLE

La foule attendant pour voir le "Grand Robert" au Cinéma de Paris cette semaine. (Irrévocablement les 4 derniers jours)

PRINCESSE

"L'Etrange Aventurière" avec Deborah Kerr et Trevor Howard. "Bomba, Enfant de la Jungle" avec John Sheffield et Peggy Ann Gardner.

Commençant demain :

"FLAME OF ARABY"
Maureen O'Hara et Jeff Chandler

"MEET DANNY WILSON"
Frank Sinatra et Shelly Winters

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE

2e grande semaine

A LA SCENE

EVITEZ LA FOULE DU SOIR
VENEZ EN MATINEE.

SILLERY
CE SOIR GRATIS
Un joli set de vaisselle.
Jusqu'à jeudi

SILLERY

Lundi à Jeudi
Dean Martin, Gerry Lewis dans
"Sailor Beware"

Aussi Clark Gable, Ricardo Montalban, dans
"Across the White Missouri"
en Technicolor

Argenterie Rogers, Jeu., Ven., Sam., Dim. Du Barry Lun., Mar., Merc.

VICTORIA

2 versions françaises
Robert Taylor, Herbert Marshall
"Le Mur des Ténèbres"

Aussi
Spencer Tracy, Kathryn Hepburn
"Sans Amour"

Argenterie Rogers tous les jours

CAMBRAI

Alan Ladd, Robert Preston, Brenda Marshall
"Smith Le Taciturne"
en Technicolor

Aussi
Edward G. Robinson, Gail Russell, John Lund
"Les Yeux de la Nuit"

et Nouvelles

CLASSIC

2 versions françaises
Eleanor Parker, Agnes Morehead
"Femme en Cage"

Aussi
Ann Shirley, Dennis Day, Charlie Barnett et son orchestre
"Serenade-Américaine"

Service de table "Serenade" pour les dames

AU CAPITOL et au Cartier

Ann Baxter, vedette de la production Alfred Hitchcock: "I Confess" qui assistera à la première de ce film qui aura lieu conjointement aux cinémas Cartier et Capitol jeudi soir, à 8h. 30.

LAURIER
Jusqu'à vendredi
Une belle histoire d'amour
Lana Turner, Spencer Tracy
"L'ETERNEL TOURMENT"
Danny Kaye
"LE LAITIER DE BROOKLYN"
en Technicolor
Mat. 25c — Soirée 40c
Coutellerie Rogers

IMPÉRIAL

EN COULEURS : Tout l'enchantement, le luxe et aussi la cruauté de l'Orient ! Un conte prodigieux, digne des "Mille et une nuits" !

"BAGDAD"
(version française)
avec
Maureen O'Hara, Vincent Price
Paul Christian

Drame :
"LE PILOTE DU DIABLE"
("Chain Lightning")
avec
Humphrey Bogart et Eleanor Parker

CAPITOL
MATINÉE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

DEMAIN SEULEMENT !
2 GRANDS FILMS

REPRESENTATION CONTINUE DE 1h. à 11h. "ANGEL IN EXILE" à : 2h.50, 6h.10, 9h.20.

Toute sa vie il avait été un hors-la-loi et maintenant, tout conspirait pour en faire un honnête homme !

JOHN CARROLL — ADELE MARA
THOMAS GOMEZ, BARTON McLANE
"ANGEL IN EXILE"
SECOND FILM A: 1h.15, 4h.35, 7h.50
ROD CAMERON — RUTH HUSSEY
WOMAN OF THE NORTH COUNTRY
EN TECHNICOLOR

LES BILLETS RESERVES du THEATRE CAPITOL mis à la disposition du public pour la

PREMIERE MONDIALE
de la production Alfred Hitchcock
"I CONFESS"
qui doit avoir lieu conjointement au THEATRE CARTIER et au THEATRE CAPITOL, JEUDI SOIR, 12 FEVRIER, à 8 h. 30.

seront en vente mercredi matin, à 9 h., au

THEATRE CAPITOL

ANN BAXTER
en personne sur la scène, aux deux cinémas jeudi soir.

ADMISSION, JEUDI SOIR : $1.13

Aucune réservation par téléphone et inutile de se présenter aujourd'hui pour en obtenir d'avance.

CE SOIR 8 h. 30
AU CAPITOL
sous la présidence d'honneur de la célèbre artiste de Hollywood

ANN BAXTER

dernière représentation de la compagnie entière du

ROYAL WINNIPEG BALLET

avec
ORCHESTRE SYMPHONIQUE

après un formidable succès hier soir, devant une salle comble et enthousiasmée !

La plus grande compagnie de ballet à visiter Québec cette saison.

Billets de $1.50 à $3.00, tax. incl.

Canadian Concerts & Artists inc., Emile Caouette, impresario.

Au Pigalle

La belle artiste Viviane Romance, en vedette dans le film "Passion", actuellement au Pigalle.

Laiter
DERNIER JOUR

James Cagney, Dan Dailey et Corinne Calvet dans **"WHAT PRICE GLORY"** (Technicolor)

Maureen O'HARA et Peter LAWFORD dans **"KANGAROO"** (Technicolor)

Dès demain : Dane Clark dans "LE FILS DU PENDU". Aussi : "LE MEDAILLON FATAL" avec Margaret Lockwood.

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto
JUSQU'A VENDREDI SOIR
"DERNIERE RAFALE"
("Street With No Name")
Richard Widmark-Mark Stevens et Barbara Lawrence
— Aussi —
"MANGEUR D'HOMMES"
("Man Eaters of Kumaon")
SABU — Wendell COREY et Joanne PAGE

EMPIRE

Aussi : LEO GORCEY et HUNTZ HALL dans "NO HOLDS BARRED"

Jusqu'à Jeudi

CARTIER
JUSQU'A JEUDI SOIR
programme de choix.

Aussi John LUND, Scott BRADY et Joyce HOLDEN, dans "BRONCO BUSTER" en Technicolor

PIGALLE
A L'AFFICHE

EN PROGRAMME DOUBLE

THEATRE CANADA
LEVIS

CE GRAND SUCCES
se continue encore 2 jours
AUJOURD'HUI A JEUDI

GREATEST SHOW ON EARTH

EN TECHNICOLOR
avec BETTY HUTTON
Cornel Wilde, Dorothy Lamour
Aussi: Sujets courts
Mercredi et Jeudi, FOTO-NITE offre $310.00

MANSEAU, Nicolet

Forum

Un intéressant forum portant sur le cinéma a été tenu récemment, au sous-sol de l'église, sous les auspices de la Fraternité du Tiers-Ordre. Le forum, dirigé par Mlle Gisèle Cotnoir, fut vivement apprécié de la nombreuse assistance.

M. l'abbé Antonio Parenteau, curé de la paroisse, a adressé la parole, à la fin des discussions.

On a aussi procédé au tirage des billets mis en rafle récemment au profit de l'orgue. Les gagnants sont : Mme Emile Charland et M. Ubald Croteau.

Cours

Une quarantaine de jeunes gens et de jeunes filles de 16 ans et plus ont assisté, récemment, à un cours de Préparation à l'Avenir donné au sous-sol de l'église par notre pasteur, M. le curé A. Parenteau. Ces cours auront lieu une fois la semaine. Une boîte aux questions est à la disposition des jeunes qui sont attendus nombreux.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Théâtre fermé cet après-midi. Ce soir à 8h.30 : Canadian Concerts & Artists présente : "Le Ballet de Winnipeg".

CINEMA DE PARIS : — La porteuse de pain : 12.30, 4.59, 10.28 hrs. Le grand Robert (à la scène) : 2.48, 8.28 hrs.

CAMBRAI : — Smith, le taciturne : 3.40, 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles : 3.25, 6.25, 9.25 hrs. Les yeux de la nuit : 2.05, 5.05, 8.05 hrs. Continuel tous les jours de 2.05 à 11.00 hrs.

CLASSIC : — Sérénade américaine : 2.25, 5.15, 8.15 hrs. Femmes en cage : 12.45, 3.40, 6.30, 9.30 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel.

CARTIER : — Bronco Buster : 2.30, 5.25, 8.30 hrs. Nouvelles et sujets courts : 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 hrs. No Room for the Groom : 1.10, 4.05, 6.55, 9.10 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.15, 4.35, 7.55 hrs. So You Want to Wear Pants : 1.35, 4.50, 8.10 hrs. No Holds Barred: 1.35, 5.00, 8.20 hrs. The Iron Mistress: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Bagdad : 12.55, 3.53, 6.51, 9.49 hrs. Sujets courts : 2.17, 5.15, 8.13 hrs. Le pilote du diable : 2.19, 5.17, 8.15 hrs.

LAIRET : — Kangaroo: 1.00, 4.29, 7.58 hrs. What Price Glory: 2.20, 5.49, 9.18 hrs. Nouvelles: 4.11, 7.40 hrs. Fin: 11.09 hrs. Continuel.

LAURIER : — L'éternel tourment : 1.00, 5.05, 9.10 hrs. Nouvelles : 3.00, 8.50 hrs. Le laitier de Brooklyn : 3.20, 7.05 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.05, 3.32, 8.21 hrs. Passion : 12.15, 3.42, 6.44, 10.11 hrs. Identité judiciaire : 1.37, 5.04, 8.31 hrs. Fin : 11.33 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Bomba, enfant de la jungle: 1.16, 4.39, 8.02 hrs. L'étrange aventurière : 2.27, 5.50, 9.13 hrs. Continuel.

RIALTO : — Dernière rafale : 12.45, 3.45, 6.35, 9.45 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.15, 8.15 hrs. Le mangeur d'hommes : 2.30, 5.15, 8.30 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel.

SILLERY : — Sailor Beware : 6.30, 9.40 hrs. Across the Wide Missouri : 8.20 hrs. Tentez votre chance: 9.35. Fin : 11.20 hrs.

VICTORIA : — Sans Amour : 1.10, 4.40, 8.10 hrs. Le mur des Ténèbres : 3.05, 6.25, 9.50 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Manolete : 6.30, 10.00 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. La vallée du jugement : 8.00 hrs.

CANADA : — The Greatest Show on Earth : 6.00, 9.00 hrs. Sujets courts : 8.32 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — L'Apprentie Amoureuse : 6.20 hrs. Vaudeville : 8.00 hrs. Mon Phoque et Elles : 9.30 hrs.

PARENT

Fête au constable Léo Noël

Dernièrement avait lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, une soirée surprise à l'occasion du départ du constable Léo Noël qui après avoir passé 10 ans au service du C.N.R. à Parent fut promu à Québec, le jeune Claude Lamothe présenta un magnifique gladstone à M. Noël tandis que la petite Huguette Chartré remettait une gerbe de fleurs à madame Noël.

Partie de carte

Organisée par les Filles d'Isabelle, la salle était remplie et plusieurs prix furent distribués aux gagnants.

La ligue du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, les ligueurs du Sacré-Coeur eurent leur messe mensuelle chantées et une Heure Sainte présidées par Mgr le curé Lévesque. Tous se font un devoir d'y assister.

Mascarade

Une mascarade aura lieu bientôt sur la patinoire comme par les années passées. Celle-ci promet d'être un des événements sportifs le plus goûté.

CACOUNA

Décès

Mme Lionel Lévesque, née Etiennette Marquis, de Cacouna, est décédée récemment, à Québec, à l'âge de 33 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église de Cacouna et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison M.-A. Rioux, de Rivière-du-Loup.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

GENTILLY

Petite sépulture

Ces jours derniers eut lieu en l'église de Gentilly, la cérémonie des Anges. Lorraine Brunelle, fille de M. et Mme Fernand Brunelle, décédait à l'âge de trois mois. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-X. Letendre, curé de la paroisse.

Naissances

Joseph-Yvan-Julien, fils de M. et Mme Gaston Trottier ; parrain et marraine: M. et Mme Jacques Deshaies, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Thérèse-Françoise, fille de M. et Mme Jacques Blanchette; parrain et marraine : M. et Mme Paul Jacob, oncle et tante de l'enfant.

LAC-MEGANTIC

Va-et-vient

MM. J.-Henri Laporte, Philippe Leblanc, Jules Vallée partaient dimanche pour Miami, Floride, où ils séjourneront quelques semaines. A leur retour, Mme Jules Vallée, qui est présentement à Miami, les accompagnera.

—M. et Mme R. Marceau passaient quelques jours à Montréal récemment.

LAMARTINE, L'Islet

Naissance

Récemment a été baptisé, en l'église de St-Eugène, Joseph-Jean-William-Karl, enfant de M. et Mme J.-L. Thibault (Simonne Vachon). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Thibault, oncle et tante de l'enfant. M. Thibault portait son enfant.

car ce sont des Kayser, dont le fameux talon "Strait-On"* ne peut pas se déplacer.

Ce fameux talon breveté, éxclusivité de Kayser, est délicatement et savamment froncé, ce qui l'empêche de se déplacer. Il garde toujours droite la couture de vos bas. Les bas Kayser, qui se présentent en plusieurs longueurs adaptées à toutes les formes de jambes, sont vraiment faits sur toutes mesures. Il en est un qui vous va comme un gant que vous soyez petite, grande ou de taille moyenne. Si vous portez des Kayser vous serez plus élégante, vos bas vous dureront plus longtemps et vous procureront tout le confort désiré.

KAYSER
BAS • GANTS • LINGERIE

*MARQUE DÉPOSÉE

LA CIE PAQUET LTEE,
Magasin à rayons
157 rue St-Joseph, Québec
Tél.: 4-8481

SYNDICAT DE QUEBEC LTEE
Québec Tél.: 4-3561
(Comptoir des bas, rez-de-chaussée)

Geneviève Morel
273½ ST-JOSEPH
Tél.: 2-3590

Vieille querelle à Washington

Washington, 10. (PA) La lutte entre la marine américaine et l'aviation au sujet des bombardiers et porte-avions reprend avec une nouvelle intensité aujourd'hui.

Cette lutte est provoquée par les missions que l'on doit accorder aux deux services. Mais si elle reprend avec une nouvelle intensité, aujourd'hui, c'est que l'on doit remplir, d'ici peu, le poste de président de l'état-major mixte. Le général Omar Bradley doit quitter ce poste l'été prochain.

La marine et l'aviation croient que c'est maintenant à leur tour de fournir un président.

L'amiral de la marine, Arthur Radford, après avoir conféré avec le président Eisenhower, est reparti prendre le commandement de la flotte du Pacifique en fin de semaine. Ceux qui l'ont vu ont dit qu'il semblait heureux.

Toutefois, si un précédent doit être établi dans le choix du successeur du général Bradley, le chef de l'état-major aérien, le général Hoyt Vandenberg serait le candidat logique. Comme chef d'état-major de l'armée, Bradley était de l'état-major mixte quand il fut désigné à la présidence. Vanderberg est l'officier supérieur des trois membres de l'état-major mixte.

Cet état-major, l'organisme principal des forces armées américaines pour l'élaboration de la stratégie, est composé des chefs d'état-major des trois services et d'un président n'ayant pas le droit de vote.

Vandenberg et l'aviation montrèrent très peu d'enthousiasme, il y a un an, quand l'administration Truman approuva la construction d'un premier porte-avions de 60,000 tonneaux d'où pourraient s'envoler des appareils transportant des bombes atomiques.

La marine est hostile à Vandenberg parce qu'il croit que les missions de bombardement devraient être confiées à des appareils de l'aviation seulement.

Si Eisenhower se tourne encore une fois vers l'armée afin de choisir un homme neutre à la présidence, il aura le choix entre plusieurs candidats. Il y a entre autres, le général J. Lawton Collins, membre de l'état-major depuis 1949; le général Matthew Ridgway, qui a succédé au président Eisenhower comme commandant suprême des forces du traité de l'Atlantique-Nord en Europe, et le général Alfred Gruenther, chef de l'état-major de l'Otan sous Eisenhower et Ridgway.

A la recherche de F. Dinardo

Montréal, 10 (PC) Un porte-parole de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré, hier, que l'on tente de rejoindre M. Francisco Dinardo, dont l'épouse demande la permission à l'archevêque d'entamer des procédures pour annuler son mariage.

Les autorités de New-Haven, Connecticut, ont annoncé, la semaine dernière, que Mme Mary Thompson-Dinardo attendait des nouvelles de Montréal pour entamer des procédures en vue d'annuler son mariage à l'Itallen de Montréal, âgé de 33 ans.

Elle réclame l'annulation du mariage parce qu'il aurait été contracté par procuration. Dinardo a émigré au Canada il y a neuf mois.

Dinardo a été arrêté à Rouses Point, mardi dernier, sous l'accusation d'être illégalement entré aux Etats-Unis. Les autorités de l'immigration disent qu'il avait sur lui un permis de mariage indiquant qu'il a épousé Mary-Loretta Thompson, le 30 juin dernier. Elles ajoutent que Dinardo s'en allait rejoindre sa femme.

Un déclin qu'il faudra arrêter

Washington, 10. (PA) Le sénateur Rober Kerr, démocrate de l'Oklahoma, a déclaré hier, que le nouveau secrétaire à l'Agriculture de l'administration Eisenhower "sème" la défaite républicaine en 1954 en ne mettant pas un terme au déclin des prix des produits agricoles.

Il a prédit que les républicains perdront le Congrès aux prochaines élections si le président Eisenhower garde M. Ezra Taft Benson dans son cabinet et si ce dernier ne pose "aucun geste pour mettre fin à la baisse des prix du boeuf et des autres produits de la ferme".

Kerr a fait cette prédiction après que le sénateur George Aiken, républicain du Vermont, eut accusé les démocrates de se servir de la situation dans laquelle se trouve l'agriculture pour tenter de reprendre la direction du Congrès.

Les prix des produits de la ferme, qui déclinent de façon irrégulière depuis qu'un sommet record fut atteint juste après le début du conflit coréen, au milieu de 1950, ont baissé de 11 p.c. au cours des 12 derniers mois. Ces baisses furent rendues moins sensibles, toutefois, parce que le gouvernement a fait une mise de fonds de plus de $1,000,000,000 dans les programmes de soutien des prix.

VILLENEUVE

M. Noël-Henri Giroux, maire, a présidé ces jours derniers, une réunion du conseil municipal.

Au cours de la séance, le secrétaire a donné lecture des procès-verbaux des assemblées précédentes qui furent adoptés.

Après l'étude des prévisions budgétaires de la nouvelle année, il a été décidé que le taux de la taxe soit de $1.

Le rapport du vérificateur soumis par M. Frs-Eugène Mathieu, a été adopté et M. Mathieu a été réengagé pour une autre année comme vérificateur des livres de la municipalité.

MM. les membres du conseil ont remercié M. Mathieu pour les renseignements transmis sur l'évaluation et autres questions municipales.

Le projet soumis au conseil par M. J.-A. Bourget pour l'ouverture d'une rue a été remis à plus tard avec l'item de la rue Grenier.

Le conseil a voté à la Croix-Rouge un octroi de $5.

Commençant demain

Carnaval des Tissus

CHEZ J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

VOYEZ NOTRE PLEIADE DE

TISSUS PRINTANIERS

DE LA PLUS HAUTE NOUVEAUTE

Les ferventes de la couture apprendront avec plaisir l'arrivée des nouveaux tissus printaniers et ne manqueront pas de venir admirer à notre magasin, les récentes créations 1953 parmi lesquelles nous remarquons :

— le fameux tissu orlon et nylon, au fini rayé invisible,
— les crêpes plissés 2 tons, présentement en vogue à N.-Y.,
— les nylons plissés, les nylons "check" ajourés,
— les nylons "sheer" plissés,
— les crêpes imprimés Bemberg d'une beauté inédite,
— ainsi qu'une éblouissaste collection de tissus les plus attrayants pour manteaux et costumes.

Les teintes nouvelles sont plus délicieuses que jamais et nos prix demeurent à la portée de tous les budgets. Venez sans tarder et bénéficiez du meilleur choix.

SPECIAUX DU CARNAVAL

CRÊPES IMPRIMÉS "BEMBERG"
Tout ce qu'il y a de plus pratique pour confectionner une ravissante robe printanière. Tissu léger, parfait, infroissable et lavable, agrémenté de jolis motifs rayés ou fleuris. Largeur 44 pouces.
VALEUR REG. $1.25 LA VERGE — TRES SPECIAL.... .59

CRÊPON IMPRIMÉ LAVABLE
D'importation américaine, ce crêpon garanti lavable sans repassage, est tout désigné pour la confection de robes d'intérieur, pyjamas, robes de nuit, etc. Choix de patrons sur fond pâle ou foncé. Largeur 36 pouces.
VALEUR $1.25 LA VERGE - SPECIAL DU CARNAVAL .79

SPLENDIDE PIQUÉ GAUFRÉ
Vous apprécierez hautement ce riche tissu uni et lavable pour réaliser robes, costumes, jupes, robes d'enfant, etc. Couleurs : blanc, rose pâle, pêche, jaune pâle, vert pâle. Largeur 36 pouces.
GRAND SPECIAL DU CARNAVAL — LA VERGE..... .79

200 VGS DE NYLON BLANC 100%
Tout à fait merveilleux, ce nylon blanc comme neige et très recommandé pour confectionner robes, blouses, lingerie. Tissu parfait. Largeur 45 pouces. Venez faire votre choix en toute sécurité.
VALEUR $1.75 LA VERGE — TRES SPECIAL..... .98

BEAU CREPE PLAT BLANC
Voici un tissu pratique en tout temps de l'année, pour confectionner robes d'enfants, fine lingerie, etc. Larg. : 44 pouces. Valeur .89 la verge. SPECIAL DU CARNAVAL ..... .64

MAGNIFIQUE SATIN UNI
Très utile pour mille et une choses, ce tissu de bonne pesanteur et de qualité excellente est présenté dans les teintes les plus en vogue. Larg. : 46". Valeur $1.25 la verge. SPECIAL DU CARNAVAL ..... .69

BROADCLOTH UNI IMPORTE
De fabrication excellente, ce broadcloth mercerisé pour robes, tabliers, etc., vous garantit entière satisfaction. Choix de couleurs lavables. Larg. : 36 pouces. SPECIAL DU CARNAVAL ..... .79

200 VGS DE JERSEY RAYONNE
Voici un tissu très populaire pour réaliser robes pour dames ou fillettes, jupes, deux pièces, etc. Choix de 6 couleurs en vogue. Larg. : 54 pouces. Valeur $2.00 la verge. SPECIAL DU CARNAVAL ..... .98

FAMEUX TISSU "HARRIS TWEED"
Voici un tissu universellement connu et tout désigné pour confectionner complets, paletots pour hommes, costumes, jupes, pantalons pour garçons, etc. Largeur : 30 pouces. Longueurs de 1 à 3 verges. Seulement 150 vgs à sacrifier. VALEURS JUSQU'A 5.00 la verge. TRES SPECIAL..... .98

SOIE CORDEE DE QUALITE
Idéale pour confectionner robes courtes ou longues, costumes, jupes, etc. Choix de gris, rouille, vert foncé, rouge, marine, blanc, brun, vin, chartreuse, etc. SPECIAL DU CARNAVAL — LA VERGE..... 2.39

NYLON PLISSE "KRINKLE"
Le fini plissé de ce nylon de la plus haute nouveauté, émerveillera les ferventes de l'aiguille, désireuses de se confectionner une riche toilette printanière. Couleurs : rose et bleu pâle, jaune, mauve, blanc, rouille et aqua. Larg. : 44". SPECIAL LA VERGE 2.39

JOLI SUITING A COSTUMES
Nous venons justement de recevoir une collection complète de ce tissu merveilleux pour confectionner manteaux, costumes, jupes, etc. Gamme des plus nouvelles couleurs printanières. Largeur 56 pouces. AUBAINE DU CARNAVAL — LA VERGE 2.49

$1000.00 A GAGNER

distribution de $700.00 dans notre grand

"CLUB DE COUTURE"

Procurez-vous votre CARTE DE MEMBRE sans tarder à notre rayon des tissus, au sous-sol, et bénéficiez des avantages suivants :

1 — Cette carte de membre vous donne droit à l'attribution des bas nylon offerts chaque matin, AU PROGRAMME TELLO-TEST, à 10 h. 15 à C.K.C.V.
2 — Les membres du Club de Couture J.-B. Laliberté Ltée sont éligibles aux bons de $100.00 en marchandises accordés chaque vendredi matin AU MEME PROGRAMME TELLO-TEST, du 20 février au 3 avril 1953.
3 — De plus, cette carte de membre vous permet de participer à notre Grand Concours de Couture pour Pâques. Tentez votre chance !

$300.00 ET UNE MACHINE A COUDRE "QUEEN ANNE" DANS NOTRE

"Concours de Couture pour Pâques"

Seuls les membres de notre CLUB DE COUTURE sont éligibles pour cet intéressant concours.

PRINCIPALES FORMALITES DU CONCOURS :

1 — Soumission de travaux de couture, réalisés d'après patron commercial, dans les catégories suivantes :
A—robes d'après-midi,
B—manteaux, costumes ou ensembles,
C—robes, manteaux, ensembles pour les jeunes de 2 à 12 ans.
2 — Facteurs déterminant les gagnants :
A—Finition et coupe du vêtement,
B—Exactitude des détails du patron
C—Goût apporté au choix des accessoires du vêtement.
3 — Huit prix de belle valeur seront attribués dans chacune des 3 sections du concours.

POUR DES DETAILS PLUS COMPLETS AU SUJET DE CE CONCOURS, SYNTHONISEZ C.K.C.V. A 10 H. 15, DU LUNDI AU VENDREDI INCL.

Ecoutez Tello-Test avec ST-GEORGES CÔTÉ

J.-B. LALIBERTE LIMITÉE

Le magasin du juste milieu...

145 ST-JOSEPH
276 BOUL. CHAREST
— QUEBEC —

Décision à Kelly aux dépens de McCrea en finale de boxe

Le brillant athlète de Niagara Falls reçoit cependant une opposition courageuse du pugiliste de Cleveland dans cette finale de 10 rondes — Shamus McCrea se bat dans les dernières rondes avec un oeil complètement fermé — Victoires des boxeurs Noël, Aubut, Delong, Fortin et Gingras — Le fameux Joe Delong du Nouveau-Brunswick y va à fond de train — Succès du spectacle d'hier soir à la Tour.

Bryan Kelly a fait un succès de la première bataille de 10 rondes de sa carrière pugilistique hier soir, à La Tour, en remportant une décision unanime sur Shamus McCray dans la finale du programme de boxe présentée par le promoteur Roland Ste-Marie, du Club Athlétique Champlain. Toutefois, les 2,000 amateurs présents se demandent ce qu'aurait été le verdict si l'athlète de Cleveland, Ohio, pesant 145½ livres, n'aurait pas été dans l'obligation de se battre avec l'oeil gauche complètement fermé dans les quatre dernières rondes. Kelly pesait 141¾ pour la circonstance.

En effet, McCray montra un courage de fer dans les quatre dernières rondes quand il se battit avec un seul oeil et refusa de lancer la serviette dans l'arène. L'enflure pouvait être vue à plusieurs pieds de distance, et les spectateurs se demandaient comment ils pouvaient continuer à se battre. De plus, il avait une coupure en-dessous de l'oeil droit pour rendre sa tâche encore plus difficile. Kelly fut aussi coupé à son oeil gauche et montra beaucoup de prudence après le sixième engagement.

Irving Robin, gérant de McCray, protesta vigoureusement des tactiques de Kelly, prétendant que le protégé du capitaine Teal ne cessait de donner des coups de tête. Cette bataille ne manqua pas d'action et sut plaire immensément à la foule qui ne manqua pas d'applaudir longuement les deux finalistes à leur sortie de l'arène.

Sensation de la soirée

Les deux finalistes se firent cependant enlever la vedette par un sauvage du nom de Joe Delong, 150, du Nouveau-Brunswick, qui fit sensation en remportant la décision sur l'expérimenté Gerry Cannon, 144¾, Montréal, dans une des préliminaires de 4 rondes. N'étant pas un boxeur classique et ne connaissant pas sans doute les règlements du "manly art", Delong donna cependant ce qui sait tenir une foule sur pieds : de l'action.

Après avoir fait rouler son adversaire au plancher deux fois à la première ronde avec des prises de lutte, il prit le plancher deux fois au second engagement et s'accrocha même dans le tapis au troisième engagement. Mais il servit à Cannon une pluie de coups qui n'est pas prête d'être oubliée de sitôt. Seuls une bonne condition physique et un courage de fer ont permis à Cannon de se tenir debout.

Les autres combats

Dans le combat le plus monotone de la soirée et qui servit de semi-finale, Blackie Noël, 155¼, Québec, a remporté la décision sur Vern Stevenson 156¼, Ottawa, dans un combat de six rondes. La semi-finale qui devait avoir lieu entre Tony Percy, de Drummondville, et Claude Fortin, de Montréal, ne put être présentée parce que Percy fut blessé à l'entrainement

R. STE-MARIE

Le populaire athlète des Cantons de l'Est monta dans l'arène pour attester son incapacité de se battre, portant un large diachylon au-dessus de l'oeil gauche.

Fortin, 145¼, livra une bataille de quatre rondes à Tiger Roy, 150, d'Arvida, un substitut de la dernière heure. Roy, qui frappa trop souvent son rival de la tête, fut chassé de l'arène à la troisième reprise par l'arbitre Jos. Villeneuve. Ce dernier déclara Fortin vainqueur par k.o. technique après 2:13, dans ce troisième chapitre. Toutefois, il s'agissait plutôt d'une disqualification que toute autre chose.

Jerry Aubut, 121½, Québec, décrocha le verdict contre Bobby Joyal, 123, Drummondville, tandis que Marcel Gingras, 140, Québec, fit subir le même sort à Jack Parenteau, 139, Drummondville. Ces deux préliminaires étaient limitées à quatre rondes.

Feuilles de pointage

En revenant à la finale, disons que les officiels Albert Laperrière et Camille Angers donnèrent une bonne marge à Kelly en votant respectivement 98-92 et 98-93 pendant que Jerry O'Brien donnait 96-95. Personnellement, nous avons voté 97-94 pour le bouillant Irlandais de Niagara Falls, lui donnant six rondes en comparaison à deux pour McRae avec deux nulles. Mais chaque ronde fut très serrée et la marge très minime.

Kelly se lança à l'attaque dès le début, mais McCray fit sentir dès la ronde initiale qu'il n'entendait pas reculer. Le vainqueur réussit à placer plusieurs bons jabs de gauche au second engagement. Après ce qui semblait être un coup bas, McCray se plaignit à l'arbitre McNaughton qui n'en fit rien. Après cette ronde, on s'aperçut que McCray était coupé en-dessous de l'oeil droit.

Au troisième chapitre, McCray se montra très effectif avec son crochet de gauche tout en montrant un sang-froid remarquable. Quelque peu ennuyé par cette maîtrise soudaine de son rival, Kelly frappa bas et fut averti cette fois pour perdre un point. La quatrième ronde, marquée de furieux échanges des deux côtés, fut la meilleure de la soirée. A la cinquième, Kelly reprit le dessus et montra une bonne amélioration pour reprendre le dessus.

C'est au cours de la sixième que Kelly fournit son attaque la plus sensationnelle. Il accula son rival aux cables et le força à encaisser une volée de gauches et de droites qui soulevèrent l'enthousiasme de la foule. McCray sortit de cette impasse avec l'oeil gauche très enflée. Au son de la cloche, McNaughton alla demander aux seconds de McCray s'ils voulaient abandonner le combat. Ils refusèrent.

Cet incident devait cependant ralentir le combat. Réalisant qu'il avait une bonne marge et qu'il avait lui-même l'oeil gauche endommagé, Kelly se battit plus prudemment dans la suite. A la neuvième, après une dure droite à l'oeil gauche de McCray, Bryan glissa au plancher dans son trop grand empressement d'en finir au plutôt. Le dernier engagement ne manqua pas d'action et devait être suivi de longs applaudissements.

Ce combat couronnait en beauté le huitième programme de boxe du promoteur Roland Ste-Marie, à la grande satisfaction de tous.

McCREA BOXA 4 ROUNDS AVEC CET OEIL FERME...

L'UN DES DURS ECHANGES SURVENANT EN FINALE

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Tel que promis aux sportifs locaux la Tour n'a pas manqué de fournir toute l'action désirée aux fervents du "manly art" hier soir et nous nous devons de féliciter les responsables : dirigeants de ce centre sportif, matchmaker et boxeurs ainsi qu'officiels, pour cette deuxième réalisation 1953 et la huitième depuis l'inauguration de ces spectacles bi-mensuels sur la rue Mgr Gauvreau.

De la préliminaire initiale à la finale, tous les combattants y allèrent à fond de train et pas un seul instant la foule de 2,000 personnes devait voir l'action ralentir. Il y eut bien un léger ennui lors du combat entre Blackie Noel et Stevenson alors que le pugiliste d'Ottawa fut requis d'y mettre plus de coeur mais ce ralent ne fut que passager et Blackie dut avoir recours à tout son courage pour faire face à la musique aux derniers instants de sa bataille devant un rival qui sentait le verdict lui échapper et qui voulait en finir par un coup-surprise.

Le populaire gérant Jos Légaré a dû bien à regret hier soir se priver du plaisir de seconder dans leur coin les pugilistes Aubut et Noël mais le compétent et ex-réputé boxeur St-Laurent s'est acquitté de ce remplacement avec beaucoup de cran et d'habileté. En parlant de Gerry, disons qu'il était manifeste hier soir qu'il a repris avec grand sérieux son entrainement et mystifia Bobby Joyal par un long jab de gauche tout en faisant suivre des deux mains.

Joe Delong est un nouveau favori de la foule. Personne n'avait oublié ce boxeur du Nouveau-Brunswick alors qu'il y a un peu plus de 2 ans il venait ici terrasser un rival en 13 secondes du round initial. Delong est tout genre et constitue une attraction par lui-même. Il fonce continuellement et la position accroupie qu'il adopte le rend invulnérable aux plus durs coups dirigés au corps.

Frankie Bélanger, père et fils, furent deux autres figures populaires que l'on revit avec plaisir dans l'arène hier soir. Ralph McNaughton et Joe Villeneuve furent les arbitres et l'un et l'autre marquèrent leurs décisions au coin de la plus stricte impartialité. La décision soudaine d'accorder un T.K.O. en faveur de Claude Fortin au troisième round de son match contre Tiger Roy d'Arvida ne sembla pas plaire à un certain groupe de spectateurs mais il était évident que seule la gent parieuse se trouvait passablement embêtée par ce revirement. Pour une partie des parieurs on se serait mieux accommodé d'une disqualification mais nous préférons de beaucoup à l'avantage de Roy que ce verdict figure dans les records officiels à titre K. O. T. qu'autrement. N'oublions pas que Roy fut appelé à la rescousse à la dernière minute pour remplacer un Tony Percy blessé à l'entrainement et nous doutons fort qu'il ait frappé délibérément de sa tête son rival Claude Fortin. Villeneuve avait à se prononcer sur le fait accompli et non sur les intentions et jusqu'à preuve du contraire nous donnons le bénéfice du doute à Roy.

De Marcel Gingras disons qu'une fois de plus il a boxé avec sa tête hier soir. Malgré les demandes répétées de ses partisans qui voulaient le voir knockouter son homme par un grand coup classique, Marcel s'est appliqué méthodiquement à ne pas donner l'ouverture à Parenteau et à ne pas télégraphier ses coups qui constituèrent pour la plupart des crochets de droite, secs et de courte distance. Patiemment il s'appliqua à affaiblir l'athlète de Drummondville par des coups des deux mains aux côtes et s'avéra très habile dans les échanges. Cette tactique devait porter fruit et petit à petit son rival en perdait l'haleine. La décision unanime le récompensa de ses efforts mais disons de Parenteau que cette défaite n'a nullement nui à sa réputation ici car il s'est avéré une fois de plus excellent batailleur et prêt à "mêler" avec n'importe qui et en n'importe quel temps.

De Shamus McCrea et de Kelly en finale nous pourrions écrire des pages et des pages. Pour le moment, afin de mieux comprendre le courage du pugiliste de couleur de Cleveland dans les dernières rounds de son match au bouillant Irlandais de Niagara Falls imaginez que vous êtes dans l'arène. Tenez fermé complètement l'oeil gauche et dites-nous bien franchement si ce handicap n'est pas de nature à vous exposer à recevoir des coups et vous mettre dans l'impossibilité de placer adroitement les vôtres. Eh bien ce fut la situation de Shamus McCrea pendant quatre rounds hier soir et quand vous saurez que son vis-à-vis était Bryan Kelly, déduisez qu'il en a fallu du courage pour résister.

Valleyfield perd 6-3

Sudbury, 10 (PC) Les Wolves de Sudbury, meneurs de la section sud de l'Association de hockey Senior "A" du nord de l'Ontario, ont hier soir triomphé des Braves de Valleyfield, de la ligue de hockey Senior du Québec, au compte de 6-3 lors d'une joute hors-concours.

Le McGill visitera le Rouge et Or au Colisée

Le Rouge et Or de l'Université Laval tentera d'augmenter son avance en tête de la ligue Interuniversitaire de hockey, ce soir, alors qu'il recevra pour la deuxième fois de la saison la visite des Redmen de McGill, au Colisée, dans une importante partie cédulée pour 8.30 heures.

En trois parties contre les Redmen depuis le début de la saison, le Rouge et Or a remporté deux victoires et annulé une fois. La partie nulle fut disputée à Québec le 20 janvier alors que les deux équipes durent se contenter d'un résultat de 3-3. A Montréal, les joueurs de Léo Bourgault l'emportèrent 6-1 et 5-4. Actuellement, le Rouge et Or ne détient qu'une faible avance d'un point sur le Bleu et Or de l'Université de Montréal, tout en ayant joué deux parties de plus que les étudiants canadiens-français de la métropole.

Les Redmen n'ont pas encore réussi à remporter une seule victoire en six parties depuis le début de la cédule et les porte-couleurs du Laval peuvent s'attendre à une forte opposition des gars de McGill, qui ont soif de la victoire.

Comme il n'y a pas de série éliminatoire de fin de saison dans le circuit Interuniversitaire, le Rouge et Or se doit de l'emporter ce soir s'il entend remporter un premier championnat. Samedi prochain, le Rouge et Or rendra visite au Bleu et Or, à Montréal, et une victoire contre les Redmen ne serait certainement pas de trop.

Bourgault a fait pratiquer ses joueurs régulièrement en vue de la joute de ce soir et tout le monde est en parfaite condition. Les Redmen possèdent une équipe pesante et rapide et les amateurs qui ont assisté à la partie du 20 janvier en savent quelque chose.

Exhibition au Colisée

Ce soir, au Colisée, après la partie interuniversitaire, il y aura une exhibition entre les équipes du Baril d'Huitres et du Magasin Dominion. Raymond Courteau et Roland Guertin dirigeront la première équipe, tandis que Moe Darabaner et Charlie Moreau auront la direction de la seconde.

BASSETT BAT FAMECHON

Paris, 10. (PA) Le puissant Percy Bassett, de Philadelphie, a hier soir triomphé de Ray Famechon, de France, en trois rondes pour remporter le championnat poids-plume intérimaire du monde.

Une foule de 16,000 personnes remplissant le Palais des Sports à son faite a vu le pugiliste nègre de 23 ans des Etats-Unis ébranler le champion européen avec un dur crochet de la gauche pour ensuite l'envoyer au pays des rêves avec une terrible droite à la tête à la troisième ronde.

Le Français de 28 ans aux larges épaules s'écrasa au matelas et était complètement hors de combat lorsque la cloche sonna pour annoncer la fin de la ronde, huit secondes plus tard. Lorsque la cloche annonça la quatrième ronde, les seconds de Famechon firent signe à l'arbitre que leur pugiliste était incapable de combattre.

L'énorme foule, parmi laquelle on remarquait le champion Sandy Saddler, maintenant soldat américain posté en Allemagne, a contribué à une recette brute d'environ $60,000. C'était la deuxième plus forte recette en France depuis que Ray Robinson et Robert Villemain ont établi le record d'une recette de $90,000 le 22 décembre, 1950.

Bassett pesait 125¼ livres et Famechon 125½.

Le titre de Saddler fut "gelé" lorsqu'il fut appelé pour son service militaire et le tournoi "intérimaire" fut organisé par diverses commissions de boxe de par le monde afin que la catégorie des poids-plumes ne reste pas inactive durant son absence.

Bassett, hier soir, a donné une indication de ce qui devait survenir lorsqu'il coupa Famechon sous l'oeil droit dès la première ronde. Dans la deuxième, il réouvrit cette coupure et en infligea une autre au Français au-dessus du même oeil.

Gavilan vs Davey

Chicago, 10. (PA) Kid Gavilan a dispersé toute crainte à propos de son poids, hier, alors qu'il a terminé son entrainement pour son combat de demain soir contre Chuck Davey, match au cours duquel il risquera son championnat mondial mi-moyen.

"Je monterai dans l'arène à 146¾ livres", a-t-il déclaré confiant. "Nerveux ? Pas moi."

Davey, l'idole des amateurs de boxe de Chicago depuis ses combats au Stadium contre Chico Vejar, Ike Williams, Carmen Basilio et Rocky Graziano, pèsera probablement quelque 145 livres, deux en bas de la limite.

"Je crois que je gagnerai en 15 rondes," a dit Davey, invincible en 39 combats professionnels. "Je ne me risquerais pas dans un combat si je ne me croyais pas capable de gagner. Nerveux ? Un peu évidemment," a-t-il ajouté.

Le système de pointage de l'Illinois sera employé par l'arbitre et les deux juges. Un maximum de 10 points est accordé à chaque ronde. Pour une ronde nulle, on accorde cinq points à chaque pugiliste. Dans les autres cas, un boxeur peut dominer par une marge de 6 points contre 4, ou 7 contre 3, ou 8 contre 2. Ainsi, si un pugiliste a légèrement l'avantage, il obtient un compte de 6-4 en sa faveur. S'il projette son adversaire au plancher ou s'il a un avantage marqué, on lui crédite 7 points contre 3. Le compte 8-2 ne lui est accordé que s'il y a une série de chutes au plancher de la part de son rival. Lorsqu'un combat duré les 10 ou 15 rondes, le pugiliste ayant le plus de points obtient évidemment la décision.

Ste-Marie 1; St-Georges 2

Première période

1—St-Georges: H. Veilleux (seul) 0.25
Punition : Fortin.

Deuxième période

2—St-Georges: G. Dallaire (seul) 6.44
Punitions : Lacroix (2), Doyon, M. Poulin (mineure et mauvaise conduite de 10 minutes), Caron.

Troisième période

3—Ste-Marie : Gingras (Lacroix, Boulet) 8.29
Punitions : Morin, Mercier, Côté, Vachon.
Arbitres : Turcotte et Maheux.

Statistiques de badminton

Après plus de quatre mois d'activités de la classe "B" de la ligue mixte de badminton Québec-District, la lutte pour la première position du classement individuel devient de plus en plus contestée. Chez les dames, quatre représentantes du Club Bons Loisirs et une du club Mon Domaine se font une lutte très serrée pour le championnat. Mlle Fleurette Beaulieu est en première position avec une moyenne de .882.

Chez les hommes, la lutte se fait plutôt entre Jean-Paul Gagnon du Club Mon Domaine et Blaise Savard du St-Malo.

Voici la liste des meilleurs figurants :

DAMES

	PJ	G	P	PC	Moy.
L. Vachon, L. L.,	2	2	30	0	1.000
M. Thibeaudau, St-M.	2	2	26	0	1.000
F. Beaulieu, B. L.	34	30	260	28	.882
F. Masson, B. L.	32	28	213	16	.875
M. Clavet, B. L.	16	14	113	9	.875
A. Gauvin, B. L.	22	10	167	29	.864
E. Trudel, M. D.	38	32	232	57	.844
L. Pépin, M. D.	6	5	32	3	.834
J. Martel, B. L.	4	3	13	14	.750
P. Lajeunesse, St-M.	28	20	182	84	.714
Mme R. Goulet, B. L.	10	7	61	15	.700
G. Lellèvre, M. D.	22	15	122	50	.681
R. Robitaille, M. D.	26	17	161	59	.654
M. Renaud, St-M.	30	16	93	115	.534
C. Vachon, St-M.	32	17	135	86	.530
P. Bédard, St-M.	6	3	33	39	.500

HOMMES

	PJ	G	P	PC	Moy.
G. Fortin, B. L.	4	4	30	0	1.000
J.-P. Gagnon, M. D.	32	28	310	24	.875
B. Savard, St-M.	38	32	276	31	.842
C. Robitaille, M. D.	6	5	46	5	.830
G. Paquet, M. D.	22	18	210	26	.817
M. Maheux, B. L.	32	26	231	43	.812
A. Légaré, St-M.	30	23	246	58	.765
G. Robitaille, M. D.	18	13	87	32	.720
P. Côté, B. L.	34	24	187	70	.705
J.-P. Doré, B. L.	18	12	119	55	.663
C. Leblond, St-M.	16	10	40	34	.625
A. Hardy, M. D.	22	13	77	79	.590
L.-P. Boivin, M. D.	12	7	43	58	.583
G. Gilbert, St-M.	24	13	93	55	.540
C. Lafrance, B. L.	28	14	105	133	.500
G. Lellèvre, M. D.	8	4	30	38	.500

Championnat provincial à J.-P. Gagnon et G. Paquet

Après avoir remporté le championnat en double masculin à Québec, J.-P. Gagnon et G. Paquet ont affiché une tenue sensationnelle dans le tournoi provincial disputé samedi et dimanche, à Montréal, pour gagner le championnat de la province de Québec, disposant en finale de Irving et Butterworth 15-11, 15-8.

Les vainqueurs font partie du club "Mon Domaine" dirigé par M. A. Lellèvre. C'est donc dire que c'est un grand honneur pour ce club car c'est la première fois qu'un championnat junior est remporté à Québec.

Les autres joueurs de Québec, même dans la défaite ont été spectaculaires. Le duo Bédard-Savard en double masculin s'avouèrent vaincu en semi-finale 15-12, 15-10. Cette partie donna du jeu de toute beauté.

P.-H. Laprise et Meyers, ce dernier de Montréal, ont été défaits en quart-de-finale 15-5, 15-10. Dans cette joute P.-H. Laprise malgré cette défaite afficha une tenue remarquable.

Dans les simples masculins B. Savard a perdu 15-7, 15-8; G. Bédard subi un échec de 15-8, 18-15; P.-H. Laprise a été défait 15-12, 15-5. Ces parties étaient de la ronde de quart-de-finale.

Dans le simple féminin R. Warren malgré une magnifique performance a dû baisser pavillon après trois longs sets 5-11, 11-9, 12-10. Cette partie fut très goûtée des amateurs.

Conditions de neige

Données recueillies par le Bureau provincial de météorologie d'après l'Office de Publicité de la province de Québec.

EPAISSEUR TOTALE

Lac Beauport, 32"; Charlesbourg, 22"; Valcartier, 40"; Duchesnay, 26"; Mont Ste-Anne, 36"; Baie St-Paul, 31"; Grand'Mère, 20"; Chutes Montmorency, 17".

CONDITIONS

Croûte durcie, très rapide pour le ski. Les monte-pentes en opération à Valcartier et au Lac Beauport. Les routes bonnes. Température: 12 au-dessus de zéro. La dernière chute le 7 février avec ½ à 1 pouce.

ROYAUME DU SAGUENAY

Arvida, 15" Chicoutimi et Portage des Roches, 19"; Mont-Mars 19"; Mont-Villa, Saguenay, Alma, 20". La dernière chute fut de 1 pouce le 6 février. La température est à 6 degrés au-dessus de zéro. Les routes sont bonnes. Croûte durcie.

GAIN DE 4-2 DU MONTMAGNY

Les Canadiens de Montmagny, de l'Association de hockey junior "B", ont de nouveau été sans pitié hier soir pour les Red Wings de Marcel Côté et leur ont infligé leur onzième défaite consécutive au compte de 4 à 2 dans une partie disputée à vive allure au Colisée. De plus, les Red Wings jouaient leur quatorzième partie sans connaître la victoire.

Gaétan Thivierge a conduit l'attaque des vainqueurs en comptant deux buts et fournissant une assistance. Mercier a pour sa part réussi un but et fourni une assistance, également pour les visiteurs. Aucun point ne fut compté dans la première période marquée de deux punitions mineures à Delamarre et Thivierge, du Montmagny.

McEnery ouvrit le pointage en faveur des Red Wings au début de la deuxième période, soit après exactement trois minutes et dix secondes de jeu. Marois lui passa la rondelle à l'avant des filets de Sénéchal et McEnery n'eut qu'à pousser le disque dans la cage. Cependant Thivierge redonna confiance aux Canadiens en réussissant son premier point de la partie environ huit minutes plus tard avec l'aide de Lachance et Mercier. Les deux équipes continuèrent à batailler ferme et réussirent à compter dans la dernière minute de cette seconde reprise. Marois porta d'abord le pointage à 2 à 1 en faveur des Red Wings avec des passes de Roy et Robitaille mais Mercier se chargea d'égaliser une autre fois, huit secondes plus tard, à la suite d'une mise au jeu à la ligne bleue. Thivierge se mérita une assistance sur ce point.

Dans l'engagement final, les Canadiens réussirent deux points pour s'assurer la victoire. Allaire compta d'abord après cinq minutes sur une passe parfaite de Delamarre, puis Thivierge scella le pointage après quatorze minutes. Langlois et Cantin furent crédités chacun d'un assist sur ce dernier point.

MONTMAGNY — Buts : Sénéchal; Défenses : Turcotte, Normand, Cantin; Avants : Delamarre, Lachance, Allaire, Thivierge, Mercier, Langlois, Carrière, Nicole, Tessier, Carmichael.

RED WINGS — Buts : Bouchard; Défenses : McEnery, Petitclerc, Roy, Avants: Robitaille, Gravel, Guay, Dubord, Chabot, Dubeau, Malone, Marois, Dorion.

Arbitres : René Simard et Maurice Dorion.

Première période

Aucun point
Punitions : Delamarre, Thivierge.

Deuxième période

1—Red Wings : McEnery (Marois) 3:10
2—Montmagny : Thivierge (Lachance, Mercier, 12:39
3—Red Wings : Marois (Roy, Robitaille) 19:01
4—Montmagny : Mercier (Thivierge) 19:09
Punitions : Chabot, Delamarre.

Troisième période

5—Montmagny : Allaire (Delamarre) 5:52
6—Montmagny : Thivierge (Langlois, Cantin) 14:36
Punitions : Thivierge, McEnery.

King par décision

Toronto, 10 (PC) — "Li'l Arthur" King, de Toronto, champion poids léger de l'Empire britannique, a hier soir obtenu une décision unanime aux dépens d'Allan McFater, également de Toronto, après un match de 10 rondes. King pesait 140½ livres et McFater, 144¼.

King, qui se bat surtout à Philadelphie depuis quelques années, a ébranlé son adversaire à la huitième ronde avec une solide gauche qui coupa le sourcil gauche de McFater.

Le combat, qui attira près de 10,000 spectateurs, fut égal jusqu'à la troisième ronde alors que King martela son rival de gauches et de droites pour prendre l'avantage. A partir de ce moment, il semblait que King pouvait passer le KO à McFater à son gré. Dans les deux dernières rondes, alors que l'oeil gauche de McFater saignait constamment, King se contenta de rester sur la défensive et ne décocha pas 10 coups de poings vers son adversaire de 23 ans qu'il ne voulait pas, évidemment, blesser gravement.

Il fallut quatre points de suture pour fermer la coupure de McFater.

Dans un match préliminaire de six rondes, George Armstrong, 140 livres, de Toronto, a obtenu la décision contre Aimé Gauthier, 141¾ livres, de Montréal.

Réunion du dog-derby

Une importante assemblée du dog-derby international de Québec aura lieu ce soir, au Château-Frontenac, à partir de 8 heures. Tous les intéressés sont priés d'être présents sans faute.

BOXE

Brooklyn — Ralph (Tiger) Jones, 153 3-4, Yonkers, N.Y., par K.O. technique contre Marvin Edelman, 161, Philadelphie (9).

Bangor, Maine — Reggie Martini, 142, Brooklyn, par K.O. technique contre Babe Mccarron, 146, Brownville Junction, Maine (3).

Chicago — Rocky Casillo, 147 1-2, Chicago, par décision contre Dave Sahde, 141 1-2, Détroit (8).

Les Citadelles à Kitchener ce soir

Les Citadelles ont repris de nouveau le chemin de l'Ontario hier soir, pour leur deuxième tournée chez les clubs de la ligue Junior ontarienne et ils joueront leur première partie dès ce soir, à Kitchener, contre les Greenshirts du coach Curley Davis. Vendredi soir, les Citadelles joueront à Guelph; dimanche ils seront à Windsor et ils joueront leur dernière partie à Galt, mardi le 17, avant de revenir à Québec.

Phil Watson, qui avait été suspendu pour les trois dernières parties des Citadelles, reprendra les rênes de l'équipe dès ce soir. A leur visite au Colisée, les Greenshirts avaient subi une défaite de 7-1 et les Citadelles sont favoris pour remporter de nouveau la victoire ce soir.

A leur première tournée, les Citadelles avaient remporté deux victoires contre trois défaites et avant son départ, Watson a déclaré qu'il s'attendait faire beaucoup mieux au cours du voyage actuel. Seul Gaston Pelletier ne fait pas le voyage avec les Citadelles. Pelletier a encaissé un mauvais coup dimanche contre les Reds et Watson a préféré le laisser à Québec pour lui permettre de se reposer.

Gaston Paulin est premier compteur

Gaston Paulin, du club Ste-Anne, a terminé en tête des compteurs de la ligue de hockey Québec-Montmorency, pour la saison 1952-53, en accumulant 17 buts et 33 assists pour 50 points, deux de plus que son coéquipier Pierre Drouin, qui accumula 25 buts et 23 aides pour 48 points.

Paulin Bolduc, du Beaupré, est le joueur qui eut le plus de francs buts avec 26, tandis que Paulin domine pour les assistances avec 33.

Château Richer a terminé en tête de la ligue avec 13 victoires, trois défaites et deux nulles pour 28 points, quatre de plus que le Ste-Anne de Beaupré.

J.-R. Mercier, Château Richer, fut le meilleur gardien de buts avec une moyenne de 4.00 par partie. Le joueur le plus puni fut R. Power, du Beaupré, avec un total de 79 minutes au pénitencier.

Les séries semi-finales seront des affaires limitées à 3 dans 5 et opposeront Beaupré à Château Richer; Courville à Ste-Anne.

	B	A	Pts	Pn
G. Paulin, Ste-Anne	17	33	50	2
P. Drouin, Ste-Anne	25	23	48	12
P. Bolduc, Beaupré	26	15	41	24
J.-P. Latouche, Courville	12	27	39	44
R. Bouchard, Chateau	16	22	38	19
Denis Gravel, Ste-Anne	16	22	38	15
R. Giroux, Courville	22	13	35	16
A. Drouin, Chateau	16	19	35	30
J.-G. Giguère, Chateau	18	16	34	8
Paul Letieck, Chateau	14	18	32	4
R. Giroux, Courville	15	6	31	13
M. Gagné, Boischatel	17	13	30	14
J. Trépanier, Chateau	14	16	30	31
E. Fouquet, Beaupré	11	19	30	8
C.-H. Drouin, Chateau	15	14	29	23
H. Slater, Ste-Anne	21	7	28	2
D. Lefrançois, Boischatel	10	15	25	17
L. Drouin, Chateau	10	11	21	26
R. Caron, Ste-Anne	8	12	20	12
J.-M. Drouin, Ste-Anne	7	13	20	23
Guy Lavoie, Beaupré	5	14	19	15
Paul Huot, Boischatel	10	8	18	31
J.-C. Giroux, Courville	10	7	17	8
R. Allard, Courville	10	7	17	26
A. Brown, Beaupré	9	7	16	2
D. Gagnon, Beaupré	7	9	16	16

GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
J.-R. Mercier, Chateau-Richer	18	72	4.00
L. Cloutier, Ste-Anne	18	88	4.88
R. Grenier, Courville	18	89	4.94
R. Racine, Beaupré	17	91	5.35
R. Y. Huot, Boischatel	17	112	6.59

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chateau-R.	18	13	3	2	116	72	28
Ste-Anne	18	11	5	2	108	88	24
Courville	18	9	8	1	97	89	19
Beaupré	17	5	11	1	77	91	11
Boischatel	17	3	14	0	54	112	6

COLISEE
— Ligue Senior —
MERCREDI, 8h. 30 P.M.
★ SÉNATEURS ★
d'Ottawa
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 heure MERCREDI. Autres billets RESERVES (Balcon), en vente au Colisée jusqu'à 5 heures aujourd'hui et mercredi.

Y a du NOUVEAU dans le Comfort

L'avez-vous essayé dernièrement ? Vous serez agréablement surpris.

COMFORT TABAC À PIPE

LA MEILLEURE VALEUR SUR LE MARCHÉ

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

LES NOUVEAUX CHAMPIONS PROVINCIAUX du double masculin au badminton junior furent l'objet d'une brillante démonstration intime hier soir, en la salle paroissiale de Limoilou, et dans le groupe nous remarquons, de gauche à droite, J.-C. LAPRISE, publiciste de la ligue; ANT. PAQUET, père de Gérard; GERARD PAQUET, l'un des deux champions; L.-P. POULIOT, président de la ligue mixte; J.-P. GAGNON, l'autre champion junior; JOSEPH GAGNON, père de J.-Paul; Mlle ANDREE RENAUD, secrétaire de la ligue; ALBERT JUNEAU, trésorier de l'Association de Badminton Québec-District; GEORGES CARON, gérant de la salle; ANTONIO LELIEVRE, MAURICE MARCOTTE, vice-président de la ligue. N'apparaissent pas sur cette photo, le R. Père ADALBERT, aumônier de la salle, ainsi que DAN O'DONNELL, président de l'Association de Badminton. (Photo du "Soleil")

La saison n'affecte PAS son goût

Dow

*CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

EST CLIMATISÉE!*

LA BRILLANTE EQUIPE FEMININE TOUT-ETOILE DE BALLON-PANIER DE L'UNIVERSITE LAVAL qui remportait récemment une victoire au compte de 39-16 aux dépens des porte-couleurs de l'Université de Montréal. De gauche à droite nous vous présentons, première rangée, ODETTE THIBAULT, publiciste et joueuse; JEANNINE PETTIGREW, directrice des sports; LISE VEZINA, THERESE BOUCHARD et DENYSE AMYOT. Seconde rangée : CLAUDE DESSUREAULT, directeur de la C. S. L.; MARTINE D'ANJOU, LISE DAOUST, JACQUELINE PETTIGREW, CARO RATTE et JACQUES GAUDREAU, coach. N'apparaissent pas sur la photo ROBERTE DUFOUR et HELENE TURCOTTE.

Tournoi provincial de ballon-panier à Québec

Les rencontres pour le championnat senior "B" de basketball de la province de Québec seront disputées pour la première fois en notre ville, les 14 et 15 mars, au magnifique gymnase de Limoilou. L'an dernier, ces parties avaient été disputées à Trois-Rivières et il y a deux ans, elles avaient été présentées à Sherbrooke. Cette année, l'Association de basket-ball amateur de la province de Québec a décidé de confier l'organisation de ces importantes séries aux dirigeants du basket-ball de notre ville et les préparatifs vont déjà bon train.

Deux équipes de Montréal participeront au tournoi, ainsi que les champions des Cantons de l'Est, ceux de Trois-Rivières, de Shawinigan et de Québec. L'an dernier, le titre provincial fut remporté par le Tech de Shawinigan et cette équipe se rendit jusqu'à la finale de l'est du Canada, avant d'être éliminée.

Ce tournoi sera disputé sous la forme d'un "round-robin" et trois parties seront disputées samedi après-midi le 14 mars, à compter de 1 heure 30. Deux rencontres seront jouées samedi soir à compter de 7.30 heures; deux autres joutes dimanche après-midi le 15 mars, à compter de 2 heures et la grande finale sera disputée dimanche soir à 8.30 heures. Le trophée "Bunny Sabbath" est l'emblème de ce championnat et l'équipe victorieuse aura le droit de représenter la province de Québec dans les éliminatoires du Canada pour le titre senior "B".

Une importante réunion a été tenue à Québec samedi après-midi sous la présidence de Walter Smith de Shawinigan et on a profité de l'occasion pour annoncer officiellement la tenue du tournoi à Québec. Walter Smith était accompagné de Duncan Breese de Trois-Rivières, secrétaire-trésorier de l'Association. Il y avait aussi Alexandre De Léry, de Québec, vice-président; Paul Geoffrion, que l'on pourrait surnommer "Monsieur Basket-Ball", Jean-Charles Bouffard, administrateur de l'A.G.E.L. et le Dr Philibert L'Ecuyer, directeur athlétique à l'A.G.E.L.

On a également annoncé que la première partie d'une série de deux joutes au total des points, pour le championnat junior de la province, sera disputée à Québec le 7 mars tandis que la deuxième rencontre sera présentée à Montréal, jeudi le 12 mars.

Les équipes qui joueront devant les amateurs de Québec les 14 et 15 mars sont considérées parmi les plus fortes équipes de la province et la tenue d'un tournoi de cette importance au magnifique gymnase de Limoilou suscite un intérêt considérable chez le public sportif de notre ville.

Slalom double le 22 février

Le Ski Club de la Joirie organisera dimanche, le 22 février, soit dans une dizaine de jours, le 16ième Slalom interscolaire dont l'enjeu sera le grand prix "Laurentide Auto", don de MM. Paul et Jean Champoux.

Cette populaire et fascinante épreuve se déroulera sur la côte no 1 du Mont Saint-Castin, et sera tracée, si les conditions de neige le permettent, sous la forme d'un slalom double qui oblige le skieur à courir non seulement contre la montre mais aussi contre un adversaire qui dévale en même temps dans une pente analogue et parallèle ayant le même nombre de portes et de chicanes.

Tous les skieurs qui se qualifieront dans la descente "Seiberling" seront inscrits d'après leur classement dans ce dernier concours. Deux manches décideront du championnat. Le départ aura lieu à midi et la deuxième manche à 1 h. p.m. Les prix seront remis immédiatement après le concours.

Classement actuel par équipes :

1—**Ecole Technique — 172.9**
Claude Brunelle, J.-M. Bouchard, André Zicat.

2—**Collège des Jésuites — 175.0**
Maurice Côté, Henri Brunet, André Champoux.

3—**Séminaire de Québec — 175.3**
Jacques Almeras, Claude Richard, Bernard Charest.

4—**Académie de Québec — 184.7**
Pierre Paquet, Pierre Cloutier, Louis de Blois.

5—**Ecole des Beaux-Arts — 190.8**
Claude Descotteaux, Marcel Légaré, Jacques Jourdain.

SUR LA PATINOIRE ST-CHARLES GARNIER : Le Kiwanis de Sillery encourage les sports à l'Ecole Supérieure St-Michel. Ici, le docteur ERNEST VERGE, président "1952", remet un chèque au R. Frère PAMPHILE, modérateur des sports. De gauche à droite, M. J.-A. VERRET, M. HENRI TURCOTTE, président "1953"; le Frère PAMPHILE, M. ERNEST VERGE, M. J.-L. LACHANCE, trésorier; M. HENRI MARTINEAU, président "1951", et le R. Frère VICTORIN, directeur de l'institution. Les joueurs de l'équipe qui figurent sur la photo sont : G. BLONDEAU, le gardien des buts, J. BRETON, G. LABADIE, R. LABONTE, C. COTE, J. CHOUINARD, C. PELLETIER et C. LABADIE.

Georges Cagney est disqualifié dans sa bataille contre Cato, à Lauzon

Monsieur Cato a encore fait des siennes lors du programme de lutte hier soir, à la Salle des Sports de Lauzon, et il s'en fallut bien peu pour qu'il soit victime de sérieuses représailles de la part des spectateurs. Non content d'avoir été proclamé vainqueur par disqualification contre Georges Cagney, il se décida à faire subir à ce dernier des tortures de tous genres après avoir réussi à l'endormir avec sa prise favorite.

Cagney, qui avait été endormi à la deuxième chute après 4:59 minutes d'hostilité, ne vit que du feu au dernier engagement et décida de se venger avec des coups illégaux. L'arbitre André Lacombe décida de le disqualifier, au grand désappointement de la foule. Décidément, Cato ne fut pas reconnaissant pour ce geste puisqu'il décida également d'endormir l'arbitre dans les incidents qui suivirent le combat.

Alors que Cagney s'apprêtait à prendre sa robe de chambre, pour retourner à ses quartier-généraux, il fut attaqué de l'arrière par Cato. Celui-ci endormit une autre fois l'athlète canadien-français avant de faire subir le même traitement à l'officiel. Cagney avait remporté la première chute après 12:03.

Dans une autre bataille de 2 dans 3, ce fut une bonne chose pour Pat Lawrence de ne pas avoir mis en jeu son titre poids-moyen contre Yvon Mafore. Après avoir perdu la première chute en 11 minutes, Madore se rallia pour prendre les deux dernières en neuf minutes. Toutefois, Lawrence lui livra un combat de toute beauté et reçut l'admiration de la foule pour son beau courage devant le puissant Madore.

Le combat par équipes se termina par un "non contest" quand les quatre figurants décidèrent de régler leurs comptes tous ensemble au centre de l'arène. L'arbitre n'eut autre alternative que de les chasser après 8:22 dans le troisième engagement. Phil DeLarosbil et Jack Dubois gagnèrent la première chute en dix minutes, mais perdirent la seconde à Bob Kaiser et Maurice Verma en 14:28.

Le promoteur Jacques Brûlotte fut enchanté du succès de ce programme et reviendra avec un autre lundi prochain, au même endroit.

Avis aux promoteurs de sports et d'amusements

"Le Soleil" rappelle aux promoteurs d'événements sportifs, d'amusements et de spectacles ainsi qu'à leurs agents de publicité qu'ils n'ont rien à payer à qui que ce soit pour obtenir la publication de nouvelles dans ce journal.

Les pages sportives sont ouvertes gratuitement à tous lorsqu'il s'agit de nouvelles, et le personnel du journal n'a pas le droit d'exiger ou d'accepter de l'argent ou quoi que ce soit pour la publication de ces nouvelles, pas plus que les promoteurs ou les sportifs n'ont le droit ou l'obligation de payer, dans ce cas. S'il s'agit d'annonces ou de réclames, le Service de Publicité est à la disposition de tous.

Ce règlement s'applique d'ailleurs à tous les autres domaines du journal. S'il y a infraction, les coupables chez nous s'exposent à être éconduits et les responsables de l'extérieur se verront refuser toute publicité dans ce journal pour eux ou pour leurs entreprises.

HOCKEY

HIER

Association Junior
Montmagny 4, Red Wings 2
Beauce Intermédiaire B
(Semi-finales 4 de 7)
Ste-Marie 1, St-Georges 2
(St-Georges en avant 2-1)
Ligue des Maritimes
Sydney 2, Charlottetown 3

AUJOURD'HUI

Ligue Senior
Québec à Sherbrooke
Ligue Junior
Citadelles à Kitchener
Canadiens à St-Catharines
Section de l'Ontario
Barrie à Windsor
Ligue Interuniversitaire
McGill à Laval
Bas St-Laurent
Rimouski à Mont-Joli
Matane à Riviere-du-Loup
Saguenay Lac St-Jean
(Semi-finale 5 de 9)
Dolbeau à Alma
(Première partie)
Beauce Intermédiaire
(Semi-finales 4 de 7)
Beauceville à St-Joseph
(chances égales 2-2)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	51	25	12	14	170	104	64
Montréal	53	22	15	16	123	110	60
Chicago	53	20	21	12	133	133	52
Toronto	53	20	23	10	121	134	50
Boston	50	19	21	10	113	124	48
New-York	50	11	25	14	116	155	36

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	47	28	17	2	167	123	58
Pittsburgh	46	26	16	4	157	108	56
Hershey	47	23	23	1	158	151	47
St-Louis	46	21	24	1	152	170	43
Syracuse	46	21	24	1	151	143	43
Providence	47	20	26	1	146	193	41
Buffalo	46	17	27	2	105	160	36

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	53	29	14	10	185	134	68
Royal	54	30	20	4	130	146	64
Ottawa	50	22	21	7	142	164	51
Sherbrooke	50	23	23	4	161	146	50
Valleyfield	50	21	21	8	138	143	50
Québec	50	17	23	10	143	173	44
Shawinigan	49	12	32	5	144	188	29

LIGUE JUNIOR "A"
SECTION DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	40	32	8	0	202	86	64
Citadelles	43	29	12	2	174	129	60
Trois-Rivières	43	13	30	0	127	205	29
Royal	43	7	32	4	108	208	18

SECTION DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marlboros	49	30	12	7	177	112	67
Barrie	48	32	14	2	224	162	66
St. Michael's	48	27	16	5	206	161	59
St. Catharines	46	25	18	3	181	190	53
Galt	48	24	21	3	207	193	51
Guelph	48	18	28	2	174	171	38
Windsor	45	14	26	5	102	142	33
Kitchener	47	10	34	3	136	203	23

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	7	4	2	1	32	25	9
Montréal	5	4	1	0	27	21	8
Toronto	6	3	3	0	29	32	6
McGill	6	0	5	1	15	25	1

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	27	18	6	3	132	73	39
Grand'Mère	25	18	6	1	128	77	37
Montmagny	25	14	8	3	105	68	31
Red Wings	25	5	19	1	83	104	11
St-Patrick	26	5	21	0	81	150	10

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rimouski	44	26	15	3	189	142	55
Mont-Joli	44	23	18	3	197	173	49
Matane	44	17	24	3	155	165	37
Riviere-du-Loup	44	15	24	5	143	204	35

SAGUENAY LAC ST-JEAN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Alma	59	40	17	2	287	181	82
Jonquière	60	32	26	2	215	216	66
Dolbeau	59	25	30	4	238	243	54
Port-Alfred	60	18	40	2	197	311	38

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	63	39	22	2	268	215	80
Charlottetown	64	35	26	3	230	184	73
Glace Bay	64	25	35	4	186	211	54
Sydney	65	23	39	3	168	232	49

Combat revanche entre Sky Hi Lee et Johnny Valentine vendredi soir

Après ce que les milliers d'amateurs ont été témoins vendredi soir dernier à La Tour, lors de la finale qui opposait le géant Sky Hi Lee au colosse Johnny Valentine, il fallait s'attendre à des sanctions de la part de la Commission de Boxe locale, laquelle a exigé hier du promoteur Roland Ste-Marie une plus grande protection à l'avenir pour les officiels. On se rappelle que les deux lutteurs avaient été disqualifiés après une échauffourée parmi les spectateurs et qu'il avait fallu l'aide de la force constabulaire pour rétablir l'ordre. Nos deux "amis" n'ont pourtant pas aimé cette intervention inattendue et ont demandé au promoteur de pouvoir se rencontrer de nouveau afin de régler définitivement leur compte.

Le promoteur Ste-Marie leur a donc fait signer un contrat qui les engage à faire les frais de la grande finale qui sera présentée vendredi soir prochain au centre sportif de la rue Mgr Gauvreau. Cependant des concessions extraordinaires ont été exigées de la part de la Commission de Boxe qui ne veut pas voir se répéter les incidents désagréables de vendredi dernier. C'est ainsi que dix constables devront être en devoir autour de l'arène de façon à empêcher les lutteurs d'aller se battre parmi les spectateurs. Les lutteurs devront donc s'en tenir aux réglements car il pourrait y avoir de la casse. De plus, on a exigé un arbitre qui sera capable d'avoir continuellement la situation en main afin d'éviter tout accident grave ou début de panique comme il s'en est produit un vendredi dernier.

L'actif matchmaker verra donc à retenir les services d'un officiel capable de mater ces deux vilains que sont Sky Hi Lee et Valentine, sinon ils seront suspendus pour six mois en plus de se voir imposer une amende.

Rencontré hier soir après la séance de boxe à la Tour, M. Ste-Marie a déclaré qu'il ne connaissait pas encore l'officiel qui sera en charge de cette finale vendredi soir mais qu'à tout événement, toutes les mesures seront prises pour éviter les incidents désagréables du dernier programme. "Je n'ai aucune objection à ce que Valentine et Sky Hi Lee se brisent des chaises sur la tête, mais qu'ils fassent cela dans l'arène", a-t-il déclaré. C'est donc dire que cette finale en fera voir de toutes les couleurs aux amateurs qui se rendront vendredi à La Tour, le foyer des meilleurs spectacles pugilistiques. —

Plusieurs joutes au parc Victoria

Les Castors se sont qualifiés pour la finale de la ligue midget de l'Ecole de hockey de l'O.T.J. (parc Victoria) en disposant du General par 7-1 hier soir dans la deuxième partie d'une série de deux joutes au total des points. Les Castors gagnent la série par 10-3. Claude Marceau a été la vedette des vainqueurs avec quatre buts. Robert Lainé, Maurice Bélanger et Jean-Louis Lortie furent les autres compteurs des Castors. André Lacombe a réussi le seul but du General.

Les Castors joueront maintenant contre les vainqueurs de la série qui oppose le Victoria aux Citadelles. Les Citadelles ont gagné la première partie 4-3 et la deuxième joute de cette série de deux parties au total des points sera disputée ce soir à 7 heures.

Dans la première joute de la semi-finale A de la ligue Juvénile, le General a pris une avance de 1-0 en disposant des Citadelles par 10-1. Paul Duchêne a compté quatre buts pour les vainqueurs. Ray Falardeau et Bernard Grenier en ont réussi chacun deux tandis que les autres furent enregistrés par André Saucier et Claude Bédard. Jean-Guy Chouinard fut le seul compteur des Citadelles.

Ce soir, à 9 heures, le Victoria jouera contre les Castors dans la deuxième rencontre de la semi-finale B de la ligue Juvénile. Le Victoria détient une avance de 1-0 dans la série.

Dans une partie régulière de la ligue bantam, également disputée hier, le Victoria a triomphé des Castors par 5-2. Jean-Claude Blanchet et Gilbert Labbé ont compté chacun deux buts pour le Victoria. Marcel Bolduc compta l'autre. Les deux buts des Castors furent comptés par Roger Savard.

Chez les Juniors "A"

	B	A	Pts
G. Rousseau, Canadiens	39	41	80
M. Labadie, Citadelles	34	37	71
C. Henry, Citadelles	40	29	69
R. Leclerc, Citadelles	30	30	60
H. Richard, Canadiens	24	32	56
C. Provost, Canadiens	23	32	55
P. Goyette, Canadiens	21	33	54
Ray Cyr, Citadelles	19	34	53
R. Watson, Citadelles	15	29	44

Marlene Stewart

Palm Beach, Flo., 10. (PA) Marlene Stewart, l'excellente et jeune golfeuse canadienne, et son partenaire américain Hobart Manley ont été les meilleurs parmi ceux se qualifiant au tournoi de golf mixte, sur invitation, du club Everglades, hier. Ils ont joué une ronde de 69, soit deux coups sous la normale, sur le parcours de 6,129 verges et ont été le meilleur de 91 couples.

Aujourd'hui, le duo Stewart-Manley rencontrera le couple formé de Mme Harold Stone et O.F. Woodwarf fils qui ont hier réussi un compte de 76.

LE CIRCUIT MOLINI

La ligue Provinciale de baseball prépare fébrilement l'organisation de sa troisième saison au sein du baseball organisé.

Les étapes qu'elle a franchies avec beaucoup de difficultés, depuis sa première existence, lui ont mérité beaucoup de publicité, mais aussi un travail ardu pour obtenir les résultats merveilleux que les promoteurs sont en droit d'anticiper.

Les prévisions, pour l'année 1952, sont excellentes, et nous croyons que la ligue Provinciale présentera, cette année, un circuit des mieux balancés, qui offrira au public amateur du jeu de toute première valeur. Même l'ancienne ligue Canado-Américaine n'a jamais apporté autant d'équilibre, puisque jamais, au cours de son histoire, tous les clubs qui la composaient n'ont eu d'entente aussi solide avec les clubs majeurs, au cours de la même année.

Composée de villes situées exclusivement dans les limites de la Province de Québec, la ligue Provinciale présente pour les canadiens un caractère bien spécial, et nos amis d'outre frontière ont bien réalisé l'intérêt particulier qu'il y avait pour eux de s'intéresser aux grandes possibilités qu'offrait le baseball chez nous.

Ainsi nous voyons, par exemple, les Yankees de Trois-Rivières qui bénéficieront d'une entente complète avec leurs riches parents américains, et les connaisseurs savent jusqu'à quel point les Yankees de New-York s'intéressent au développement de grandes vedettes qui ont toujours fait la gloire du club de la ligue Américaine.

Le club qui représentera la ville de Sherbrooke bénéficiera des grandes réserves des Indiens de Cleveland. La Reine des Cantons de l'Est, qui revient dans les cadres de la ligue Provinciale après une année d'absence à cause de l'incendie qui a ravagé son stade, continuera, nous n'en doutons pas, de se créer une belle réputation dans le monde du baseball. Nous avons même appris, de source officielle, que Roland Gladu, le populaire athlète canadien-français, maintenant établi à Sherbrooke, avait été nommé éclaireur des Indiens de Cleveland.

Les Dodgers de Brooklyn, par ailleurs, se sont attirés d'immenses sympathies de la part des amateurs de baseball en favorisant de leur appui le club de Drummondville, et l'engagement de Gerry Gosselin, comme gérant général de l'équipe, fait présager un succès immense pour la prochaine saison de baseball dans cette ville hospitalière.

Le club Granby, qui avait obtenu une entente partielle avec les Phillies de Philadelphie, l'an dernier, verra la plupart de ses maux disparaître avec une entente complète de la part de ce club de la ligue Nationale. Tous savent que les Phillies de Philadelphie représentent l'organisation qui a donné le plus d'argent en bonis à de jeunes vedettes, afin de s'assurer leurs succès. Nul doute que Granby deviendra le populaire Schenectady de la ligue Canado-Américaine.

St-Hyacinthe a produit, l'an dernier, de merveilleux résultats avec les joueurs qui lui avaient été fournis par l'organisation des Athlétiques de Philadelphie, et les succès obtenus par plusieurs vedettes ont fait l'objet de commentaires élogieux dans nos colonnes sportives.

Les Pirates de Pittsburgh continueront leur bienveillance à l'égard des Canadiens de St-Jean qui, lors de la dernière saison, ont constitué un club parmi les plus combatifs et les plus populaires du circuit.

Thetford-Mines, pour la première fois dans son histoire, joindra les rangs du baseball organisé. Grâce à l'esprit sportif et au dévouement de ses promoteurs, le club s'est assuré la sympathie de Bill Veeck, et pourra puiser dans les réserves des Browns de St-Louis, qui se réorganisent, en développant un système de clubs fermes considérable.

Quant aux Braves de Québec, Lou Perini et ses associés sont gagnés depuis longtemps à la cause du club de la vieille Capitale. La population sportive de Québec a toujours eu l'avantage d'applaudir un club champion, depuis l'affiliation avec les Braves de Boston. Cette année, certaines difficultés sont soulignées au sujet du réengagement de George McQuinn, comme gérant, mais nous croyons sincèrement que McQuinn lui-même y laisserait un peu de son cœur si des intérêts personnels l'incitaient à s'engager sous d'autres cieux.

La saison de baseball, dans les circonstances, augure bien pour 1953, et l'enthousiasme créé par de nombreux facteurs favorables, sont l'indice certain du succès.

Les anneaux

Voici les résultats des parties jouées hier dans la ligue d'anneaux Québec-District : Classe "A" : le Lépine dispose du Mandarin par 67 points, A. L'Heureux du Lépine a joué 1,274 et Jos. Fitzback du Mandarin a joué 1,301. Classe "B" : Le Dubois a triomphé du Lépine par 106 points en jouant une partie record de 7,062, G. Bédard a réussi une partie de 1,319 pour les gagnants et G. Rathel, une partie de 1,333 pour les perdants.

Ce soir, classe "A" : Mandarin vs Lépine et classe "B" : Lépine vs Dubois.

Dans la ligue Intérieure d'anneaux de Sylvio Marceau, une partie a été jouée dimanche après-midi alors que le Café Parisien a mis fin à sa série de défaites en remportant la victoire sur le Carillon Electrique Inc. par une marge de 60 points. La plus grosse partie des gagnants a été jouée par Arthur Godbout 970. La plus grosse partie des perdants a été jouée par Paul Poulin 1025.

"Sportsman de l'année"

Londres, 10. (PA) Le cricketeur Len Hutton a été élu "sportsman de l'année" pour 1952 lors d'une enquête nationale dirigée par la revue "Sporting Record".

Deux rencontres au basket-ball

La deuxième partie de la finale 2 de 3 de la ligue Intermédiaire de basketball sera disputée ce soir à 7.15 heures au gymnase du Séminaire entre le Séminaire et les Pensionnaires du Séminaire.

Le Séminaire a pris une avance de 1-0 dans la série en gagnant la première partie par 60-28 et il est grandement favori pour remporter une deuxième victoire consécutive ce soir et s'assurer le championnat. Cependant, les Pensionnaires du Séminaire joueront le tout pour le tout afin d'éviter l'élimination et prolonger la série à sa limite.

Cette importante rencontre sera suivie d'une joute régulière de la ligue Senior entre le Séminaire et les Pensionnaires. Le Séminaire se rapprocherait à seulement deux points du Rouge et Or et de la première position du circuit en remportant la victoire mais les Pensionnaires trouveraient également beaucoup de profit à triompher puisqu'une victoire les rapprocherait à deux points des Carabins et de la quatrième position.

Ces deux parties ont une grande importance pour les quatre équipes en lice et plusieurs centaines d'amateurs sont attendus au gymnase du Séminaire. La saison régulière tire à sa fin et les rencontres sont de plus en plus contestées à mesure que la saison progresse.

3 joueurs pour Stephens

Chicago, 10. (PA) Après avoir mis un "détective" aux trousses de Vern Stephens durant un mois pour être bien certain que son genou blessé était guéri, le gérant général Frank Lane, des White Sox de Chicago, a hier cédé trois lanceurs aux Red Sox de Boston pour le joueur vétéran de champ intérieur.

La transaction a été bâclée après que l'éclaireur Hollis Thurston des White Sox eut surveillé Stephens à sa résidence de Long Beach, Calif., durant quatre semaines et qu'il eut fait rapport au Chicago que Stephens était en parfaite condition après s'être blessé au genou au début de l'été dernier.

L'arrêt - court - troisième but des Red Sox s'était ainsi blessé lors d'une collision au premier but avec Dick Kryhoski au cours d'une joute contre les Tigers de Détroit.

Pour obtenir Stephens, Lane a été obligé de céder au Boston les lanceurs droitiers Marv Grissom et Hector "Skinny" Brown et le lanceur gaucher Bill Kennedy. Aucun montant d'argent ne fait partie de la transaction. C'est le second échange important effectué par Lane au cours des deux dernières semaines. On sait qu'il a obtenu Ferris Fain, des Athlétiques de Philadelphie, pour Eddie Robinson, récemment.

VOUS POUVEZ DORMIR CE SOIR
ET CONTROLER VOS NERFS TOUTE LA JOURNEE DEMAIN!
Les comprimés SEDICIN pris selon les instructions données sont le moyen sûr et inoffensif de favoriser le sommeil ou de calmer les nerfs tendus.
SEDICIN $1.00 - $4.95
Aux pharmacies seulement!

COLISÉE
Ligue interuniversitaire senior
★ REDMEN vs ROUGE ET OR ★
de McGill de Laval
CE SOIR — 8 h. 30
Prix : loges 1.00; Mezz. .75
Admission gén. adultes .50; enfants .25
(charges de service en plus)

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

Pourquoi subir toute votre vie une affreuse CALVITIE
lorsque la plupart du temps elle peut être enrayée — et remplacée par une Chevelure Abondante !

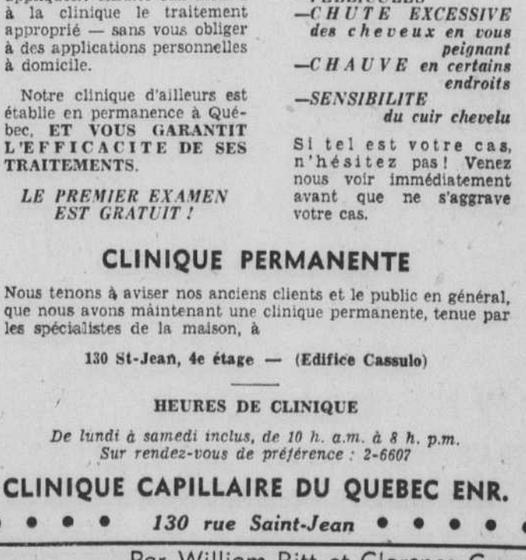

AVANT LE TRAITEMENT ET ... APRES !
UNE MAISON QUEBECOISE
POSSÈDE UNE MÉTHODE MODERNE ET SCIENTIFIQUE pour activer normalement la pousse des cheveux.
VOUS BENEFICIEREZ D'ABORD d'un examen essentiellement scientifique, exécuté par de véritables spécialistes, qui détermine la cause de vos troubles capillaires. Ils vous appliquent ensuite eux-mêmes à la clinique le traitement approprié — sans vous obliger à des applications personnelles à domicile.
Notre clinique d'ailleurs est établie en permanence à Québec, ET VOUS GARANTIT L'EFFICACITE DE SES TRAITEMENTS.
LE PREMIER EXAMEN EST GRATUIT !
Signes avant-coureurs de la calvitie
—DEMANGEAISON
—PELLICULES
—CHUTE EXCESSIVE des cheveux en vous peignant
—CHAUVE en certains endroits
—SENSIBILITE du cuir chevelu
Si tel est votre cas, n'hésitez pas! Venez nous voir immédiatement avant que ne s'aggrave votre cas.
CLINIQUE PERMANENTE
Nous tenons à aviser nos anciens clients et le public en général, que nous avons maintenant une clinique permanente, tenue par les spécialistes de la maison, à
130 St-Jean, 4e étage — (Edifice Cassulo)
HEURES DE CLINIQUE
De lundi à samedi inclus, de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
Sur rendez-vous de préférence : 2-6607
CLINIQUE CAPILLAIRE DU QUEBEC ENR.
130 rue Saint-Jean

MUTT et JEFF — Une question folle ; une réponse folle ! — Par Bud Fisher

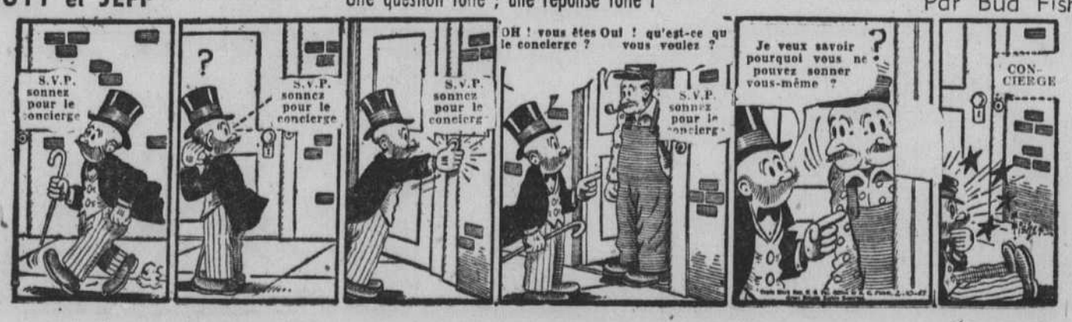

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray

Nouvelles de la N.H.L.

Montréal, 10, (PC) La dernière édition des statistiques officielles de la ligue de hockey Nationale a été révélée, aujourd'hui, mais elle ressemble à un autre chapitre d'un roman-fleuve qui aurait été écrit en collaboration par la Chambre de Commerce de Détroit et la Brigade des partisans des Red Wings.

La puissante équipe de la Cité des Automobiles est en tête du classement des clubs par la marge de quatre points et, de plus, a joué deux joutes de moins que ses plus proches rivaux. Gordie Howe devance tellement les meilleurs compteurs avec ses 39 buts et son total de 71 points que les statistiques, à son sujet, se rapprochent sensiblement de l'indice du coût de la vie. Terry Sawchuk est toujours en tête des gardiens de but tandis qu'Alex Delvecchio, avec ses 35 passes réussies, mène sous ce rapport.

Comme si ces choses n'étaient pas assez familières, voici maintenant que Red Kelly menace d'établir un record. L'as-joueur de défense des Red Wings est sur le point, en effet, de briser un record qui dure depuis 21 saisons — soit le plus fort total de buts réussis par un joueur de défense.

En 51 joutes cet hiver, Kelly a marqué 16 buts. Le record est de 19 et fut établi en 1921-22 par Harry Cameron des vieux St-Pats de Toronto. Il faut dire que Cameron a réussi son exploit alors que le calendrier ne comprenait que 24 parties. Mais il est aussi vrai que, malgré un calendrier atteignant maintenant 70 joutes, aucun joueur de défense n'a égalé le record.

Kelly, qui en est à sa sixième saison dans la NHL et qui fut nommé sur la première Equipe d'As au cours des deux derniers hivers, a marqué 17 buts en 1950-51 et 15 la saison dernière.

Howe, avec ses 39 buts, se rapproche lentement du record de 50 buts en une saison établi par Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, il y a huit ans. Le calendrier de la NHL ne comprenait que 50 joutes, lorsque le "Bolide" marqua en moyenne un but par joute.

Howe a aussi une chance d'égaler ou de briser son propre record de 86 points réussi au cours des deux dernières saisons.

Ted Lindsay, qui a établi en 1949-50 le record de la ligue Nationale pour le plus grand nombre de passes réussies, soit 55, est deuxième meilleur compteur avec 52 points, comparativement à 71 pour Howe. Ce dernier a obtenu deux buts et deux passes la semaine dernière et Lindsay un but et une passe.

Maurice Richard est encore en troisième place. Il a réussi un but et a été crédité de deux passes, ce qui lui vaut un total de 50 points. Delvecchio, avec un but et cinq passes, a rejoint Wally Hergesheimer, des Rangers, en quatrième place. Tous deux ont 45 points.

Détroit a annulé une fois et a gagné deux autres fois au cours de la dernière semaine. Les Wings ont maintenant 64 points. Les Canadiens, vaincus par le Détroit et qui ont annulé et gagné dans deux autres joutes, sont bons deuxièmes avec 60 points. Chicago, après cinq défaites d'affilée, s'est rallié et a gagné deux fois sur trois pour déloger les Maple Leafs de Toronto de la troisième position. Les Leafs ont par contre subi trois échecs de suite.

La lutte entre les gardiens de but se limite à Sawchuk et Gerry McNeil. Le premier a une moyenne de 2.04 buts par partie tandis que McNeil, qui s'est sensiblement rapproché de son rival, en affiche une de 2.08. Virtuellement, on peut considérer que McNeil, ayant joué deux parties de plus que Sawchuk, est bon premier. Le diminutif McNeil, un peu faible sur les lancers de loin mais superbe sur les lancers de près, a réussi le plus fort total de blanchissages, soit neuf.

Les "vilains" de la ligue ont été d'une conduite exemplaire sinon angélique cette semaine. Ted Lindsay n'a pas récolté une seule punition. Il est toujours bon premier avec 100 minutes, cependant. Maurice Richard et Léo Boivin, ce dernier du Toronto, ont écopé d'une punition chacun et son deuxièmes avec 84 minutes.

VOICI LES MEILLEURS COMPTEURS:

	B.	P.	Pts
Howe, Détroit	39	32	71
Lindsay, Détroit	21	31	52
Richard, Montréal	22	28	50
Hergesheimer, New-York	21	24	45
Delvecchio, Détroit	10	35	45
Ronty, New-York	15	24	39
Prystal, Détroit	13	26	39
Olmstead, Montréal	14	22	36
Kelly, Détroit	16	19	35
McFadden, Chicago	16	18	34
Couture, Chicago	16	16	32
Geoffrion, Montréal	19	12	31
Wilson, Détroit	18	13	31
Peters, Chicago	14	17	31
Kennedy, Toronto	13	18	31
Hannigan, Toronto	16	14	30
Smith, Toronto	13	17	30
Chevrefils, Boston	18	11	29
Gee, Chicago	14	15	29
Gardner, Chicago	11	18	29
Mickoski, New-York	15	13	28
Lach, Montréal	12	15	27
Schmidt, Boston	5	22	27
Mackell, Boston	17	9	26
Pavelich, Détroit	12	14	26
Mosienko, Chicago	11	15	26
Harvey, Montréal	2	24	26

DOSSIER DES GARDIENS DE BUT

	J.	B.	Bl	Moy.
Sawchuk, Détroit	44	91	6	2.07
Alamas, Détroit	1	3	0	3.00
Hall, Détroit	6	10	1	1.67
Totaux	51	104	7	2.04
McNeil, Montréal	48	102	9	2.08
Plante, Montréal	3	4	0	1.33
Murphy, Montréal	1	4	0	4.00
Totaux	53	110	9	2.08
Henry, Boston	50	124	6	2.68
Lumley, Toronto	53	134	7	2.53
Rollins, Chicago	53	143	3	2.70
Worsley, Neww-York	30	97	2	3.23
Rayner, New-York	20	58	1	2.90
Totaux	50	155	3	3.10

Aucune équipe du Danemark

Copenhague, 10 (PA) Le Danemark a décidé de ne pas envoyer une équipe au tournoi de boxe pour les championnats européens à Varsovie parce que la boxe amateur devient "trop professionnelle".

L'Union de boxe amateur danoise a révélé, hier, qu'elle avait fait part de sa décision à l'Association internationale de boxe amateur.

L'union danoise a dit que la tendance vers le professionnalisme s'est fait particulièrement sentir lors des Jeux Olympiques de l'été dernier à Helsinki.

"Nous n'avons pas vu de la boxe; plutôt des massacres," a déclaré l'union, "et puisque la plupart des pugilistes ayant combattu à Helsinki venaient de pays que nous devrons rencontrer de nouveau, nous avons décidé, d'accord commun avec la Norvège, de nous retirer du tournoi.

"La tendance de la boxe amateur continentale est trop professionnelle et nous préférons considérer la boxe comme une science de légitime défense".

Mel Clark a signé

Philadelphie, 10. (PA) Les Phillies de Philadelphie ont annoncé, hier, qu'ils avaient reçu le contrat signé du voltigeur de 26 ans, Mel Clark. En 47 parties avec les Phils l'été dernier, Clark frappa pour une moyenne au bâton de .335 et fit compter 15 points. Clark est le 20e Phillie à accepter les conditions du club pour la saison 1953.

Le propriétaire Bob Carpenter a par contre conféré, hier après-midi, avec le voltigeur Del Ennis, une de ses vedettes. On croit qu'ils en viendront incessamment à une entente.

Luke Easter accepte

Cleveland, 10. (PA). — Luke Easter a enfin signé son contrat pour la prochaine saison, hier, et on estime que les Indiens de Cleveland le paieront approximativement $20,000. La direction du Cleveland, qui ne divulgue jamais les salaires payés aux Indiens, a toutefois admis que Luke avait obtenu une augmentation. Quant à Easter, il a déclaré à un journaliste : "Je suis satisfait".

L'été dernier, le gros premier-but nègre des Indiens frappa 31 circuits en 127 parties malgré une blessure au genou.

Ligue du Bas St-Laurent

Par (ROBERT NADEAU)

La dernière fin de semaine a vu les Feuilles d'Erable de Rimouski vaincre leurs adversaires à trois reprises tout en annulant une fois pour conserver la première place de la ligue. Les Aigles de Mont Joli ont gagné deux parties et ost annulé une fois en trois joutes pour se maintenir en deuxième place avec 7 points. Les Loups de Rivière-du-Loup avec une victoire en quatre joutes sont montés en troisieme place égaux avec le Red Rock de Matane, qui ayant plusieurs blessés sur son alignement, a perdu ses trois dernières joutes. Rivière-du-Loup et Matane ont chacun 35 points.

La liste des compteurs a quelque peu changé. Le brillant Denis Fillion, du Rimouski a réussi quatre buts et a été crédité de huit passes, son total de points montant à 89. Il a marqué 42 buts et réussi 47 passes et devance son plus proche rival par la forte marge de 15 points. Ce rival est nul autre que celui qui l'a toujours talonné depuis le commencement de la saison soit Gérard Lachance du Mont-Joli qui a 7 points, répartis en 37 buts et 37 assistances. Mario Sénécal du Rimouski détient la troisième position. Il a réussi quatre buts et a été crédité de huit passes en quatre joutes pour porter son total à 71 points. Maurice (Rocket) Lamirande du Mont-Joli a réussi un but et récolté six assistances en trois joutes pour s'emparer seul de la quatrième position avec 62 points. Connie Poitras du Rivière-du-Loup demeure en cinquième position avec 56 points. Roland Rossignol du Mont-Joli qui ne figurait pas parmi les sept premiers compteurs la semaine dernière est maintenant égal en sixième position avec Roland Bilodeau du Matane. Roland Bilodeau qui ne pourra plus jouer cette année et peut-être de sa carrière a glissé de la quatrième place à la sixième.

Mardi soir, une assemblée de la Ligue avait lieu à Rimouski pour décider du cas de Bilodeau. Vu que ce joueur ne pourra s'aligner pour la balance de la saison, la direction du Matane demandait la permission de remplacer la carte de Bilodeau en signant un autre joueur. Cette permission fut acceptée à l'unanimité. Les blanchissages sont assez rares cette saison. Paul Lessard du Matane est premier sous ce rapport avec deux blanchissages à son crédit mais il est deuxième pour la meilleure moyenne de buts accordés. Les autres cerbères ont chacun un blanchissage à leur actif. Tous les gardiens de buts ont légèrement baisser leur moyenne. Jacques Monette du Rimouski est en tête avec une moyenne de 3.30 comparativement à 3.81 pour Paul Lessard. Bob Arneil du Mont-Joli a une moyenne de 3.95 et finalement Denis Brodeur du Rivière-du-Loup qui a 4.72. Ces chiffres représentent les totaux d'équipes et ne sont pas nécessairement ceux individuels obtenus par chaque gardien.

Les meilleurs compteurs

	B.	P.	Pts
Fillion R., Rimouski	42	47	89
Lachance G., Mont-Joli	37	37	74
Rénéchal M., Rimouski	28	43	71
Lamirande M., Mont-Joli	31	31	62
Poitras C., Riviere du Loup	19	37	56
Bilodeau R., Matane	33	20	53
Rossignol R., Mont-Joli	24	29	53
Leduc R., Rivière-du-Loup	24	27	51
Girouard G., Riv.-du-Loup	23	26	49
Fillion M., Rimouski	19	29	48
Bellavance N., Mont-Joli	25	22	47
Jodoin R., Rimouski	9	38	47
Laliberté G., Matane	21	22	43
Provost P., Mont-Joli	8	32	40
Schmidt J., Riv.-du-Loup	16	22	48

Les gardiens de buts.

	J.	B.	Bl.	Moy.
Monette J., Rimouski	41	131	1	3.20
Gagnon P., Rimouski	2	11	-	5.50
Totaux	43	142	1	3.30
Lapointe R., Matane	4	21	-	5.25
Lessard P., Matane	38	139	2	3.66
Totaux	42	160	2	3.81
Arneil B., Mont-Joli	35	139	-	3.97
Daigneault G., Mont-Joli	7	27	-	3.86
Totaux	42	166	-	3.95
Brodeur D., Riv.-du-Loup	43	203	1	4.72

Bert Scullion des Feuilles d'Erable de Rimouski et Copper Leyte du Red Rock de Matane sont les seuls joueurs d'avant dans la Ligue à porter respectivement le No 4 et No 3 sur leur chandail. Tous les autres numéros 4 et 3 sont portés par des joueurs de défense. 29 tours du chapeau avaient été enregistrés dans la ligue du Bas St-Laurent à venir au matin du 4 février. Deux joueurs Denis Fillion du Rimouski et Gérard Lachance du Mont-Joli ont réussi l'exploit cinq fois. Les autres joueurs qui ont compté trois buts dans une partie cette saison sont Roland Bilodeau (4) Ronald Limoges et Gaston Laliberté du Matane, Maurice Lamirande (3) Norman Bellavance et Pierre Brillant du Mont-Joli, Marcel Fillion (2) Don Bellringer (2) et Paul Gagnon du Rimouski, J. Schmidt (2) - J. Armstrong du Rivière-du-Loup.

Après 85 parties de la ligue disputées cette saison 18 joueurs avaient participé à chacune des joutes de leur club. Le Rimouski semble avoir les joueurs les plus durables dans la ligue puisque 6 des Feuilles d'Erable se sont alignés pour chacune de leurs parties cette saison. Les Loups de Rivière-du-Loup ont cinq joueurs qui ont pris part à toutes leurs joutes de la présente campagne. Le Red Rock de Matane a quatre joueurs qui n'ont pas manqué une partie tandis que les Aigles de Mont-Joli ont trois joueurs qui se sont alignés pour chacune des parties. Parmi les "bad men" de la ligue, Bill Leblanc du Mont-Joli est toujours bon premier ayant passé 122 minutes au cachot. Eddie Bowland du Rimouski qui ne joue plus dans cette ligue est deuxième avec 78 minutes. Denis Fillion aussi du Rimouski a écopé de 73 minutes. Parmi les joueurs du Rivière-du-Loup, le plus puni est Fernand Rancourt avec 58 minutes. Eddie Théberge du Matane est le plus puni de son club avec 56 minutes.

Harper en avant

El Paso, Texas, 10. (PA) Chandler Harper, de Portsmouth, Virginie, a gagné le tournoi de golf omnium d'El Paso, d'une valeur de $10,000, hier, lorsqu'il a joué une tournée de 70, soit un coup sous la normale, lors d'un match éliminatoire contre Ted Kröll, qui avait fini ex-aequo avec Harper après 72 trous de jeu, dimanche. Kroll a pour sa part joué, hier après-midi un compte de 73.

Les plus fins tabacs du monde

font de

PHILIP MORRIS

PM-12F

la cigarette la plus agréable qu'on puisse fumer!

Chez nos amateurs

Denise Marchand a compté deux buts hier soir quand le Belvédère a disposé des Vampires de Notre-Dame du Chemin par 2-1 dans une partie de la ligue juvénile féminine de hockey.

Le Giffard a triomphé du St-Pascal par 7-2 hier dans une partie de la ligue Juvénile de Limoilou. J.-L. Aubé a compté trois buts pour les gagnants. R. Labelle et A. Beaulieu en ont compté chacun deux. Genest et Riel furent les compteurs du St-Pascal.

Le club Ste-Foy a remporté une victoire de 12-6 contre le St-Jean-Baptiste, hier soir, pour prendre une avance de 1-0 dans la semi-finale 2 de 3 de la ligue midget de la Haute-Ville. Trudel a compté six buts pour les vainqueurs et son toéquipier Mireault en a compté trois. Lelièvre a enregistré deux des buts des perdants. La deuxième partie sera disputée ce soir à 7.30 heures sur la patinoire St-Mathieu.

Les premières parties se joueront le 19 avril, dans le 13e tournoi

Les préparatifs pour la tenue à Québec du 13e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles, Enr'g., se continuent présentement et samedi soir dernier les directeurs étaient les invités de M. Marcel Pouliot, au restaurant le Faisan d'Or.

Cette réception intime était sous la présidence de M. Pierre-H. Warren, président du 13e Tournoi Provincial de Petites Quilles qui débutera le 19 avril prochain, au Centre Durocher, à St-Sauveur. Cette grande classique est disputée sous les auspices de la maison Sylvio Marceau, Enr'g.

Plusieurs personnalités rehaussaient ce souper de leur présence, entre autres M. le pro-maire Gabriel Boucher, échevin de St-Sauveur-Est ainsi que les échevins Jos. Matte, de St-Roch, président de l'Office du Tourisme et du Commissariat de l'Industrie; Damase Blais et Jos. Conseiller, échevins de St-Sauveur - Est et St - Sauveur - Ouest.

Assistaient aux agapes également, MM. R.-E. Jones, gérant de la Cie Brunswick Balke-Collender, pour tout l'Est du Canada; Charles-Eugène Larose, de Québec, représentant de la même firme pour Québec et le Bas-du-Fleuve; François Pouliot, gérant de la maison Sylvio Marceau, Enr'g.; Albert Parent, président du club de l'Union Commerciale de Québec; Charles Dionne, président de l'Association des Employés Civils; Roland Milot, maire de Petite-Rivière; Maurice Renaud, de l'Union Commerciale; Jean-Marie Boucher, président du Centre Récréatif des Employés Civiques, Inc, ainsi que plusieurs journalistes.

Parmi les directeurs du 13e Tournoi on remarquait, MM. Alph. Bourdeau, 1er vice-président, Montréal; Philippe Brisson, directeur, Montréal; Jean-Paul Cantin, directeur, Montréal, Roland Bourget, 2e vice-président, Lévis; Paul-Emile Bélanger, secrétaire-trésorier; Paul-E. Lapointe, etc.

Parmi les directeurs du 13e grand tournoi, on remarquait le propriétaire du Faisan d'Or, Marcel Pouliot, ainsi que M. Frs. Pouliot, gérant de Sylvio Marceau. Les participants seront très nombreux en 1953 tant dans la section masculine que dans la section féminine.

L'organisation du Tournoi Provincial a été déclarée comme étant la plus importante au Canada, de la part de plusieurs connaisseurs, dont M. R.-E. Jones, de la Cie Brunswick.

On croit que comme l'an dernier, les quilleurs et les quilleuses de la Cie Paquet feront l'ouverture officielle, le 19 avril prochain et au cours d'avril et mai on verra évoluer les quilleurs et quilleuses de presque toutes les maisons d'affaires de la Cité de Québec et de plus de 50 villes de la province de Québec. On verra encore des quilleurs de Toronto et aussi des Etats-Unis, si les directeurs de la grande classique acceptent une certaine affiliation.

Jansen en condition .

New-York, 10. (PA) Le lanceur Larry Jansen a laissé savoir aux Giants de New-York, hier, que son mal de dos était guéri et qu'il était en "bonne condition" pour la prochaine saison. Le droitier de 32 ans a révélé cette bonne nouvelle au vice-président Chud Feeney alors qu'il a accepté, par téléphone, le contrat que lui offrait les Giants.

Jansen, en 1951, gagna 23 parties et en perdit 11. L'été dernier, gêné par un malaise au dos, il eut un dossier de 11-11. Bien qu'il ait été moins efficace, il n'a pas reçu de diminution de salaire. On estime qu'il toucha $33,000 l'an dernier.

SOIRÉE AU FORUM

A Montréal, c'est une tradition que la partie de hockey hebdomadaire de la L.N.H., au Forum, devant une foule enthousiaste venue applaudir les joueurs fameux dont les performances spectaculaires sont dignes du jeu national du Canada.

Pour qui recherche la perfection... la Monarch !

Si vous êtes de ceux qui savent apprécier une brillante performance, vous serez véritablement enchanté par la nouvelle et superbe Monarch de 1953, actuellement en montre chez les dépositaires Monarch. La pureté de ses lignes aérodynamiques et la perfection qui la caractérise jusque dans ses moindres détails font de la nouvelle Monarch "53" un triomphe de la technique automobile! Voyez l'étendue des glaces donnant au conducteur et aux autres occupants un champ visuel presque illimité; faites une promenade d'essai dans la circulation dense des rues de la ville ou sur la grand-route ... vous constaterez alors l'extraordinaire souplesse et la puissance de son merveilleux moteur V-8. Allez voir et essayer la Monarch: vous admettrez sans hésiter que pour qui recherche la perfection, *la Monarch s'impose!*

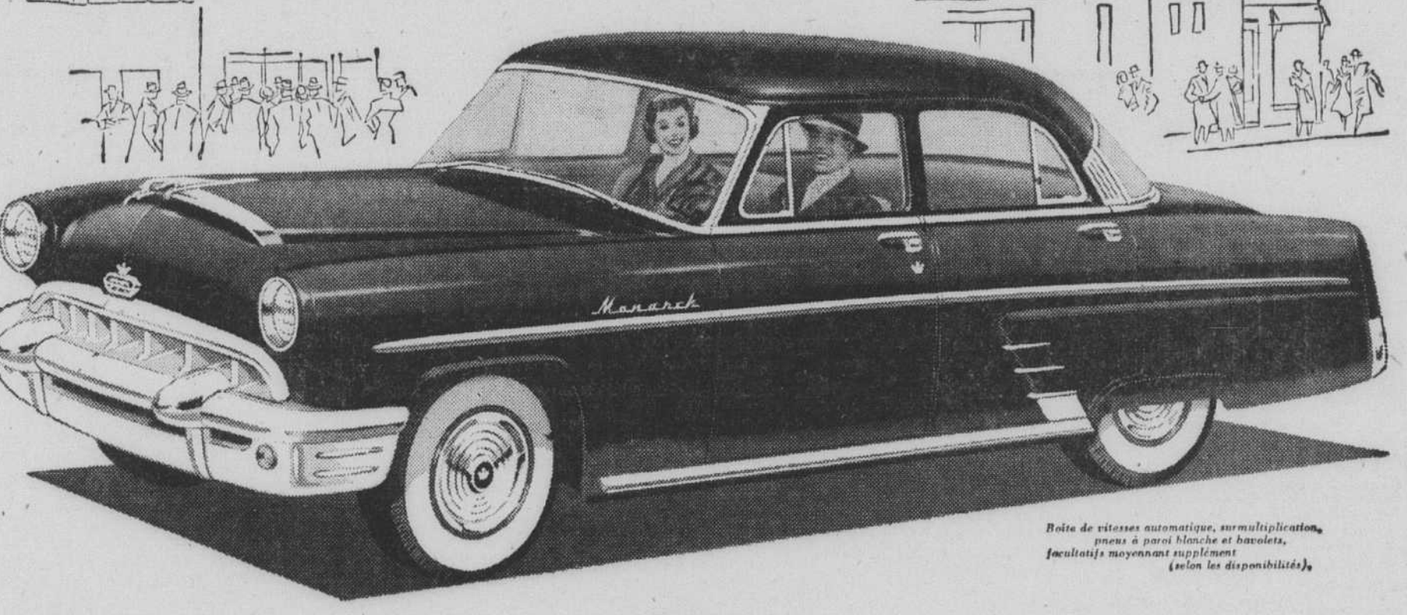

Boîte de vitesses automatique, surmultiplication, pneus à paroi blanche et bavolets, facultatifs moyennant supplément (selon les disponibilités).

Prélassez-vous dans une 1953 Monarch

UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE EN CONSTRUCTION AUTOMOBILE

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

JEAN CHAMPOUX, président

DISTRIBUTEURS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE :

"FORD"-"MONARCH"

25 RUE DORCHESTER TÉL. : 5-8181

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME No 1 — VOYEZ UN VENDEUR MONARCH

KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey

LE SURHOMME — Sous la crainte ! — Par Wayne Boring

Textes des allocutions prononcées à la basilique

Bienvenue de l'Archevêque

Eminence Révérendissime,

Le geste magnifique par lequel Sa Sainteté le Pape Pie XII vient de conférer la dignité cardinalice à un fils du Canada français a comblé d'honneur et de joie notre peuple, ardemment attaché au Saint-Siège. De toutes parts déjà, un concert de louanges s'est élevé vers le Souverain Pontife, qui témoigne à notre pays une si touchante sollicitude, et vers le prélat que sa science et son zèle pastoral ont rendu digne de cette haute distinction.

Aussitôt après Montréal, qui vient de dire son vibrant hommage à son pasteur, il convenait que Québec exprimât à son tour au nouveau Cardinal canadien l'admiration et le respect de l'église-mère du Canada et de toute notre province.

Dans son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, nous sommes fiers de saluer l'un des fils les plus illustres du Canada français.

Prêtre de Saint Sulpice, il appartient à cette admirable famille sacerdotale qui fut étroitement associée à la naissance, à l'essor et à l'épanouissement de Ville-Marie. Les Sulpiciens ont accompli à Montréal l'oeuvre qui fut faite ici par les prêtres du Séminaire de Québec, qui d'ailleurs leur sont unis depuis des siècles dans un fraternel échange de prières. Chez eux, l'abbé Léger, séminariste et bientôt prêtre, communia ardemment à une solide tradition d'étude, d'oraison et de consécration totale au service de l'Eglise. Il y trouva un idéal profond et sûr de la vie sacerdotale, conçue non pas comme une activité sociale quelconque, mais comme une participation au sacerdoce même de Jésus-Christ dans une intime union à la divinité et dans le plus pur esprit de sacrifice; vie avant tout intérieure et cachée, mais à cause de cela, rayonnante et féconde.

Il trouvait aussi chez eux la tradition missionnaire des pionniers de Ville-Marie. Monsieur Léger allait la faire revivre en partant, avec un groupe de Sulpiciens, pour fonder au Japon le Grand Séminaire de Fukuoka. J'avais la joie, il y a un peu plus d'un an, de visiter cette maison où se forme aujourd'hui la moitié du clergé japonais. J'y retrouvais bien vivant dans toutes les mémoires le souvenir du prêtre qui communiqua à cette communauté naissante l'empreinte de son esprit pénétrant et de sa charité apostolique. Dans cet Orient mystérieux tout en donnant beaucoup aux autres, son âme ne cessait de s'enrichir: à la suite de saint François-Xavier, affirmant par son apostolat l'universalité de l'Eglise, il apprenait en même temps à apprécier et à aimer la culture raffinée du peuple japonais, qui a déjà donné au Christ tant de martyrs et qui offre à l'Eglise les riches dons d'une civilisation millénaire, d'un esprit éveillé à tous les progrès et d'une générosité capable de tous les sacrifices.

Revenu au Canada, Monsieur Léger continue d'être un apôtre; dans tous les postes qu'il occupe, le rayonnement de son zèle dépasse toujours le champ immédiatement confié à ses soins. Vicaire général et curé de la Cathédrale à Valleyfield, il trouve moyen, en plus d'un ministère quotidien pourtant très chargé, de donner un peu partout des sermons et des conférences dans lesquels se manifestent de plus en plus ses dons remarquables d'orateur et de directeur spirituel.

Devenu Recteur du Collège Canadien à Rome, il fera bénéficier nos prêtres étudiants de son sens théologique très averti et de sa riche expérience pastorale. Les mois de vacances lui servent à prêcher sans interruption des retraites sacerdotales très appréciées; les prêtres de ce diocèse n'ont pas oublié le prédicateur à la fois si élevé et si fraternel qui les a entraînés à la suite du Bon Pasteur. A Rome même, Monseigneur Léger rayonnait tout autour du Collège Canadien; dans les Congrégations romaines et dans les ambassades, sa haute culture et son esprit sacerdotal faisait connaître et estimer davantage le Canada catholique.

Mais un champ plus étendu allait s'ouvrir, et le Recteur du Collège Canadien devait prendre place parmi les successeurs des apôtres. Le Saint Siège lui confiait l'un des plus grands diocèses de l'Eglise et une ville riche d'histoire, de foi et d'énergie. Je n'ai pas à relater ici des faits dont nous avons tous été témoins. N'avons-nous pas admiré bien des fois le pasteur si soucieux de se faire tout à tous, comme son saint patron, rompant généreusement le pain de la parole sacrée, dirigeant chaque soir la prière de tout un peuple, multipliant les industries d'une inépuisable charité.

Par le choix du Souverain Pontife, ce pasteur zélé, en qui revivent les plus pures traditions spirituelles de la Nouvelle-France, est devenu le nouveau Cardinal canadien français. Qu'il daigne aujourd'hui agréer le témoignage de notre respect et le concours de nos prières dans l'auguste mission qui lui est confiée.

Eminence, pour l'Archevêque de Québec, que vous avez depuis longtemps honoré de votre amitié et qui avait la joie, pendant l'année sainte 1950, d'agir comme co-consécrateur auprès du Cardinal qui vous donnait l'onction épiscopale, c'est un devoir très doux que de vous offrir l'hommage de ce diocèse. En recevant dans cette basilique le Cardinal Archevêque de Montréal, j'ai la joie de renouer les liens très anciens et très glorieux entre deux villes soeurs. N'est-ce pas le même esprit apostolique qui animait Champlain, Marie de l'Incarnation et Catherine de Saint Augustin à Québec; Maisonneuve, Jeanne Mance et Jeanne LeBer à Montréal; n'est-ce pas la même oeuvre qu'ont accomplie dans ces deux villes les saints martyrs jésuites, la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys et Monseigneur de Laval: magnifique héritage spirituel que nous sommes fiers de retrouver dans les humbles foyers de nos ancêtres, comme celui de votre aïeule québécoise, et celui de ma grand'mère montréalaise. Votre exemple et votre parole, Eminence, nous aideront à conserver et à faire grandir l'héritage indivisible que nous avons reçu en terre canadienne.

Mais nous ne pouvons honorer le nouveau Cardinal sans que notre pensée se tourne vers celui qui l'envoie vers nous. Notre petit peuple, qui doit déjà à l'Eglise ses meilleurs dons, reçoit aujourd'hui du Saint Siège une nouvelle marque de confiance et d'affection. L'un de ses fils prend place dans le Sacré Collège. Evêque, il était déjà chargé d'une portion de l'immense troupeau de Jésus-Christ. Comme Cardinal, il est associé au gouvernement de l'Eglise tout entière puisque selon la Bulle de Sixte V, les cardinaux "sont les ministres du Souverain Pontife dans l'exercice de Sa charge sacerdotale, l'assistent en qualité de conseillers et coadjuteurs dans le gouvernement de l'Eglise catholique dont Il est le Chef".

Cette haute fonction confiée à l'un des nôtres, n'est-ce pas pour tout notre peuple une invitation pressante à se rapprocher davantage de Rome. Sans doute, au témoignage du Saint Siège lui-même, le Canada français est-il l'une des nations les plus catholiques du monde. Mais cet éloge si émouvant de ce qui a déjà été fait nous laisse la lourde responsabilité de tout ce qui reste à accomplir. Car nous trouvons chez ceux qui ont fondé Québec et Montréal, non seulement la tradition de l'honnêteté, mais celle de l'héroïsme et de la sainteté. Les deux forts dans lesquels quelques français vivaient à grand'peine, sous la menace de la guerre et de la famine, sont devenus deux grandes villes, fortes et prospères. Mais ceux qui les habitent aujourd'hui sauront-ils être aussi grands que ceux qui les ont précédés? Les richesses qui s'accumulent en nos cités n'ont-elles pas appauvri nos âmes? Savons-nous regarder en face l'ennemi qui nous guette? Il est moins visible, mais combien plus perfide que jadis. Ce n'est plus l'Iroquois qui torturait les corps, mais provoquait dans les âmes des élans de foi et de renoncement qui leur faisaient accepter le martyre. Plus subtil, celui que nous devons combattre aujourd'hui n'offre que des plaisirs au corps pour mieux s'infiltrer dans les âmes. Il ne menace pas du dehors; il est partout au milieu de nous: qu'on l'appelle sensualité, soif de l'argent, orgueil de l'esprit ou communisme, il entretient, sous les apparences de la paix, cette quiétude satisfaite et paresseuse qui sape nos forces vives et qui prépare des esprits sans foi, des coeurs sans énergie, des âmes sans idéal.

Pour vaincre cet adversaire obscur et redoutable, il nous faut encore des héros et des saints. Il nous faut à tout le moins des chrétiens qui étudient avec amour l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ; qui acceptent la foi révélée et la souveraine autorité de l'Eglise non comme un fardeau qu'on cherche à amoindrir, mais comme une lumière qui embellit tout ce qu'elle touche, comme un noble héritage, plus précieux que toute autre richesse.

Il faut aussi que notre appartenance au Corps mystique du Christ s'exprime non seulement dans des actes isolés mais dans toute notre vie sociale. Peuple catholique c'est comme peuple que nous devons témoigner de notre foi. L'établissement d'un ordre social chrétien dans nos villes n'exige pas moins d'intelligence, de courage et de ténacité que n'en a demandé jadis le défrichement de nos campagnes. Bien commencée sans doute, l'oeuvre n'est encore que fragmentaire. Conjuguons tous les efforts, ceux de l'Eglise et de l'Etat, ceux de toutes les classes de la société, afin de mettre dans la vie de nos institutions, la discipline intellectuelle, la force tranquille et la surnaturelle prudence que l'Eglise manifeste dans son magistère et dans son gouvernement. En face d'un monde où tant de nations chancellent et tant de persécutions sont déchaînées, l'Eglise ne peut demander moins à une nation prospère, comblée des dons de la jeunesse et de la paix.

Cette Eglise, sainte, catholique, apostolique et romaine, nous la vénérons aujourd'hui en son chef. Notre Saint Père le Pape "Ubi Petrus, ibi Ecclesia". C'est vers lui que se tournent les ennemis de l'Eglise pour l'abreuver de leurs mensonges et de leurs injures; c'est à lui que les catholiques emprisonnés à cause de la foi offrent le muet témoignage de leurs souffrances et de leurs fers: qu'Il daigne recevoir par vos mains, Eminence, avec l'humble tribut de nos prières, l'hommage de notre profond respect et de notre filiale affection.

Réponse de Son Eminence

Excellence Révérendissime
Monseigneur l'Archevêque,
Excellences,
Messeigneurs,
Mes chers frères,

La cérémonie à laquelle nous assistons en ce moment exige de tous ceux qui y prennent part un grand acte de foi et un profond amour de l'Eglise.

Les honneurs liturgiques dont je suis l'objet ne s'adressent pas à mon humble personne. Je suis déjà entré bien des fois dans les murs de cette vénérable Basilique. Jamais je n'aurais osé prévoir comme possible ce qui est devenu la réalité dont nous sommes les témoins émus. La foi, mes chers frères, est une adhésion de l'intelligence, de la volonté et du coeur à des vérités qui demeurent toujours obscures. Même si le Cardinalat n'est pas un ordre au sens théologique du mot, il n'en constitue pas moins le faîte des dignités ecclésiastiques, le Souverain Pontificat demeurant le fondement de tout l'édifice. Il appartient à ces grâces charismatiques qui ont toujours accompagné la vie de l'Eglise. Il est un signe sensible de la Royauté de Jésus-Christ et comme le sacrement de l'oblation totale de l'Eglise à son chef invisible. Or ces grâces, mes chers frères, n'ont pas été accordées à mes mérites personnels. Nous devons demeurer dans la lumière de la foi et ne pas chercher la réponse à ce qui demeurera toujours le mystère des prévenances divines envers un humble pasteur.

Le Cardinalat relève de la seule et souveraine volonté du Souverain Pontife. C'est pourquoi ceux qui sont élevés à cette dignité sont appelés les "créatures" du Pape, et, en s'adressant à eux, Il les appelle du doux titre de "chers fils".

Mes Frères, l'exaltation de l'Eglise de Montréal ne diminue en rien les mérites de cette vénérable Eglise de Québec, Mère de toutes les Eglises du Continent Nord-Américain. L'éclosion de fleurs nouvelles et la maturation de fruits savoureux ne sont-elles pas les signes évidents de la qualité de la sève qui monte des racines?

L'Eglise de Montréal peut-elle oublier que la plus pure gloire de son histoire appartenait au clergé de Québec, et cette pourpre qui couvre mes épaules, elle enveloppe la figure toujours vivante de celui que nous appelons chez nous le fondateur de notre Eglise, Mgr Ignace Bourget.

Excellence, en me permettant d'occuper ce trône, vous accomplissez un geste magnanime. Mais durant ces quelques instants où je l'occuperai, je voudrais dire à votre clergé et à vos fidèles que c'est la bonté exquise et la paternelle clairvoyance de vos prédécesseurs qui m'y ont conduit.

Si je suis prêtre, je le dois à Son Em. le Cardinal Rouleau. Il fut dans ma vie d'adolescent la lumière qui éclaire la route au moment des choix décisifs. Sa paternelle sollicitude demeure, après vingt-cinq ans, un mystère qui m'émeut. Je n'ai jamais senti plus vivement le dogme de la Providence dans ma vie, depuis ce soir de novembre 1925, alors que ses bras puissants me serraient sur son coeur d'évêque et me fixaient définitivement sur les sentiers de la confiance.

Sa fidélité dans l'affection ne devait jamais connaître de déclin et je me demande si, ce soir, cette fidélité ne pose pas le sceau à une assistance qui fut plus efficace dans l'éternité que sur la terre!

Mes frères, la communion des saints est un dogme de notre sainte foi et, devant les faits présents, je vous demande de faire un petit pèlerinage auprès des Pontifes qui ont régi cette Eglise avec tant de sagesse. Ils ont posé des actes qui devaient me conduire où je suis. En effet, si le Cardinal Rouleau fut le sacrement de la Providence dans ma vie d'adolescent, le Cardinal Villeneuve fut l'instrument de ses desseins, au moment de ma nomination comme Recteur du Collège Canadien à Rome. Il avait tout préparé dans les derniers mois de sa vie active. Je m'embarquais à New-York le jour même où il expirait dans une clinique de San Diego. Lui aussi devait être fidèle dans l'assistance qu'il m'avait accordée à l'un des moments les plus obscurs de ma vie. J'avais cru en sa parole, parce que j'avais discerné en Lui l'homme de Dieu. Cette obéissance devait me conduire auprès du Vicaire de Jésus-Christ, qui m'accorda sa dilection.

Mes Frères, vous m'excuserez si je me suis attardé à évoquer ces souvenirs intimes. J'ai cru que cette confession pourrait rendre la foi moins obscure. Je suis le fils spirituel de ceux qui ont illustré cette Eglise et leur paternelle affection fut à l'origine de toutes les grâces que le Seigneur m'a accordées. En leur demeurant fidèle et en les aimant, je crois pouvoir dire que je vous demeure fidèle et que je vous aime. Puissé-je illustrer l'Eglise de Montréal comme ils ont illustré celle de Québec! Que votre prière auprès de leurs tombeaux m'obtienne la grâce de paître le troupeau que le Christ-Jésus m'a confié avec autant de zèle et de bonté qu'ils en ont manifesté dans l'exercice de leur mission!

Si Québec a eu le privilège d'inaugurer la vie catholique en ces régions, n'oublions pas cependant que Ville-Marie avait été fondée pour prouver au monde que l'établissement du Royaume de Dieu pourrait être tenté avec l'organisation d'une cité temporelle. Montréal n'a peut-être pas répondu aux espérances des Fondateurs? L'héroïsme de Maisonneuve, le dévouement de Jeanne Mance et l'authentique sainteté de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys ne sont pas les motifs déterminants de l'activité de nos contemporains. Et cependant l'Eglise du Christ-Jésus a besoin que nous reprenions les grandes traditions du passé. Montréal est devenue la Métropole du Canada et la Province de Québec doit être fière de posséder à l'intérieur de ses frontières cette immense cité dont les destinées temporelles sont sans limites. Mais le visage de cette Cité serait sans vie si l'âme de Ville-Marie ne lui donnait pas son expression spirituelle.

La Croisade du Chapelet, le Foyer de Charité, la fondation de trente-cinq paroisses en ces deux années, l'institution d'Equipes sacerdotales sont des initiatives qui ont pour but de conduire les âmes de bonne volonté aux sources authentiques de la grâce. Oh! ce ministère ne comporte pas que des consolations! Combien hélas! veulent se servir de l'Eglise pour faire triompher leur petite cause. En ces heures de souffrances, l'Archevêque de Montréal tourne ses regards vers la vieille Eglise de Québec et il contemple le zèle ardent de son premier pasteur, ce Vénérable François de Montmorency-Laval, qui sut résister à toutes les pressions du dehors pour faire triompher les grandes causes de Dieu: la sainteté du foyer, la tempérance dans la Cité et surtout l'attachement à Rome.

Ce qui s'est accompli à Rome, lors du dernier Consistoire, est donc un gage nouveau du pacte inviolable qui doit unir le Canada à l'Eglise de Rome. Et puisque, contre toutes les précisions, ce pays apparaît dans mon humble personne, une obligation plus étroite m'est donc imposée d'employer toutes les ardeurs de mon âme à inculper non seulement à mes diocésains, mais à tous mes compatriotes la sentence apostolique qui résume tout mon enseignement pastoral à savoir: "que personne ne peut poser un autre fondement en dehors de celui qui a été posé par la main de Dieu et qui est le Christ Jésus (I Cor. III-2).

Oui, mes Frères, nous devons proclamer bien haut que, pour les peuples comme pour les individus, pour les sociétés modernes comme pour les sociétés antiques, pour toutes les formes de gouvernements, il n'y a point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus-Christ." (Act. IV, 12.)

Ce nom adorable n'est plus hélas! la pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice de la cité terrestre. L'homme moderne, avide de nourritures terrestres, a secoué le joug très doux de son Sauveur (Matt. XI-30) et, plutôt que d'obéir à la loi divine, il s'est proclamé un révolté. L'histoire naturelle nous apprend que certains individus, appartenant à des espèces animales domestiques, sentent revivre en eux toute la sauvagerie de leur nature en éprouvant des sensations particulières du goût ou de l'oule. L'homme charnel, celui que Saint Paul appelle le vieil homme, peut bien accepter les exigences de la grâce, mais il ne sera jamais mort tant que notre pauvre nature, blessée par la faute originelle, gardera dans les replis de la concupiscence des complicités invoquées avec le mal.

Aussi, aujourd'hui comme hier, faut-il travailler à notre "salut avec crainte et tremblement, car c'est Dieu qui, suivant sa bienveillance, opère dans les âmes le vouloir et le faire". (Ph. II, 12-13).

Ces leçons d'humilité déplaisent à notre monde. L'indépendance a créé une génération qui prétend secouer le joug de l'autorité afin d'inaugurer le règne de la liberté. Mes frères, nous savons que l'autorité qui ignore ses origines divines devient facilement tyrannique. Des évêques, des prêtres et des millions de catholiques en font la cruelle expérience en ce moment.

Mais une liberté qui veut s'affranchir de l'autorité divine se corrompt, tout comme l'eau de l'étang sépare de la source, et elle répand vite dans le milieu social des miasmes de mort qui atteignent tous les individus. Or, mes frères, où se trouve l'autorité divine sinon dans l'Eglise à qui Dieu a confié les clefs de son Royaume? L'attitude de certains catholiques qui ignorent les directives pontificales est une anomalie qui devient dangereuse lorsque à l'ignorance s'ajoute la critique. S.S. Pie XII a porté un jugement sur tous les événements contemporains. Il a défini les exigences de la Paix. Il a affirmé, et combien fortement le droit de l'Eglise à porter un jugement sur la question sociale. Il a condamné la médiocrité des catholiques. Il a demandé à tous ses fils d'obéir sans hésitation aux exigences de la conscience chrétienne et de répudier les accommodements de la morale nouvelle. Pendant que le Pape nous appelle à l'héroïsme et que dans vingt pays du monde des enfants de Dieu souffrent et subissent le martyre simplement pour affirmer leur foi, ici des catholiques attaquent l'Eglise et son clergé. Selon eux, nous serions la cause de l'ignorance du peuple et notre action pastorale et sacerdotale serait une tyrannie. Nous exigerions le culte idolatrique de nos décisions chez nos fidèles, alors que les pauvres trouveraient les portes de nos presbytères barricadées par une administration sans entrailles.

Mes frères, ces propos que nous pouvons, sans crainte de nous tromper, qualifier de pures calomnies, développent dans notre milieu un anticléricalisme malsain qui détache les âmes de l'Eglise à une heure où toutes les énergies devraient être réunies et remises entre les mains du Chef de l'Eglise, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Si je suis ici, ce soir, mes frères, c'est afin de vous inviter à combattre sous l'étendard de la Croix que seul le Pape élève sur notre monde.

Ce n'est pas la liberté qui sauvera le monde, mais le don de soi au service de l'Eglise. Ce don exige une totale liberté, car celui qui recherche l'épanouissement de son moi dans des formules d'humanisme est attaché à lui-même et il acceptera difficilement de tomber en terre, de disparaître et de mourir comme le grain de blé. Il sera un isolé, alors que Dieu l'appelait au don de soi pour le salut de ses frères. (Jean XII, 24-25).

Un Cardinal de la Sainte Eglise Romaine peut tenir un tel langage devant vous, puisque au jour de son élévation il a fait le voeu de servir l'Eglise jusqu'à l'effusion de son sang inclusivement et que par ailleurs, ce soir, quatre membres du Sacré Collège souffrent dans les cachots, les prisons et en exil pour rendre témoignage à la véracité de ce don. Je suis au milieu de vous dans ce même esprit. Je vous invite à déposer dans les plis de cette pourpre vos propres désirs de servir l'Eglise afin qu'ensemble nous travaillions à l'édification du Royaume de Dieu en terre canadienne et surtout dans ce beau Québec catholique.

x x x x x

Excellence Révérendissime, Monseigneur l'Archevêque de Québec, vous êtes l'héritier de la charge pastorale de ceux dont j'ai rappelé le souvenir tout-à-l'heure. Depuis que je vous connais vous n'avez toujours honoré de votre amitié. Les paroles que vous m'avez adressées tout-à-l'heure sont pour moi un réconfort et une joie. Votre fraternelle affection, votre discrète prudence, votre surnaturelle humilité sont autant de motifs qui m'invitent à accomplir la mission que le Vicaire de Jésus-Christ m'a confiée en ayant les yeux tournés vers la vénérable Eglise de Québec.

ST-IGNACE STATION

Naissances

Marie - Thérèse - France, enfant de M. et Mme Fidèle Landry (Marie-Aimée Brie). Parrain et marraine, M. Léo Brie et Mlle Thérèse Brie, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Aline-Ginette, enfant de M. et Mme Louis-Irénée Blanchet. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Coulombe.

—Marie-Gervaise, enfant de M. et Mme Nazaire Fortin (Jeanne d'Arc Bernier). Parrain et marraine, M. et Mme M. Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. Hervé Morin, de Oka, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Nazaire Morin.

ST-LAZARE

A l'hôpital

M. Paul Labrecque a été admis récemment, dans un hôpital de Québec, où il a subi une intervention chirurgicale.

Mme Octave Bolduc est actuellement sous traitement dans un hôpital de Québec.

Accident

M. Pierre Gosselin a été victime, ces jours derniers, d'un malheureux accident de travail survenu au moment où il travaillait sur une scie circulaire. M. Gosselin s'est fait couper trois doigts de la main gauche au cours de cet accident attribuable à une fausse manoeuvre. Son état est assez satisfaisant pour le moment, nous rapporte-t-on.

Le bridge

par : Arsène Desrochers

Pour les novices et les joueurs moyens, savoir débloquer quand ils jouent en défense, c'est-à-dire jouer inutilement un haut honneur afin que leur partenaire puisse prendre la main avec un honneur inférieur pour passer des cartes affranchies, est une stratégie qu'ils ne comprennent que très difficilement.

La donne d'aujourd'hui est un intéressant exemple d'un débloquage qui fit chuter le demandeur.

Donneur: Sud
Personne vulnérable.

	♠ 9 7 4 3 ♥ D 10 ♦ A 10 8 7 4 2 ♣ A	
♠ R D 8 5 ♥ 7 3 ♦ D 6 ♣ 10 9 8 5 2	N. O. E. S.	♠ 10 2 ♥ A V 9 8 5 ♦ V 9 3 ♣ V 4 3
	♠ A V 6 ♥ R 6 4 2 ♦ R 5 ♣ R D 7 6	

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-trèfle	passe	1-carreau	1-coeur
1-S-A	passe	3-SA	tous passent

Entame: sept de coeur d'Ouest

Le contrat échoue si Ouest entame d'un trèfle; toutefois, Est a annoncé ses coeurs plutôt à tort qu'à raison, c'est pourquoi l'entame se fit du sept de coeur. Le demandeur joua le dix du mort, et Est chargea avec le valet. Ne pouvant faire plus qu'une levée à cette couleur, le demandeur laissa tenir le valet car il désirait épuiser les coeurs d'Ouest. Est joua ensuite l'as, puis le neuf de coeur, et le demandeur remporta la troisième levée avec son roi.

Le demandeur joua ensuite le roi de carreau. C'est alors qu'Ouest fit un de ces coups brillants qui sont la marque du bridgeur de grande classe. Il se dit que si Est n'avait que deux carreaux, rien ne pouvait empêcher Sud dans sa marche vers la manche, et jeta sa dame de carreau sur le roi, créant ainsi une rentrée à son partenaire pour lui permettre de passer ses coeurs affranchis.

Ce coup brillant n'est que routine pour l'expert. S'il existe une possibilité de défaire le contrat, elle ne peut provenir que du fait qu'Est, et non pas Ouest, remportera une levée à carreau. Car si Ouest prend un carreau, il ne pourra le faire suivre par d'autres levées; mais si Est parvient à prendre la main avec un carreau, il la gardera assez longtemps pour passer deux coeurs affranchis, assurant ainsi son côté des cinq levées nécessaires pour faire chuter le demandeur.

Notez que si Ouest joue le six de carreau sur le roi, le demandeur jouera ensuite le cinq et lui laissera faire le second carreau avec sa dame. Le demandeur reprendra ensuite la main et passera cinq carreaux affranchis ce qui, en plus d'un pique, d'un coeur et de trois trèfles, lui assurera de dix levées.

Funérailles de M. Jos. Lefebvre

Boischatel, (DNC) — Il y a quelques semaines, un émouvant témoignage d'estime a été rendu à l'occasion des funérailles

de M. Joseph Lefebvre, époux de dame Rosa Vézina, décédé à Boischatel à l'âge de 64 ans et quatre mois.

Le cortège funèbre était précédé de M. Stanislas Huot qui portait la croix et de M. Wilbrod Robert, directeur des funérailles. Conduisaient le deuil : les fils du défunt : MM. Emmanuel, Rosaire et Joseph-Omer Lefebvre ; son frère : M. l'abbé Rosario Lefebvre, curé de St-Tite-des-Caps ; son beau-frère, M. Napoléon Garneau; ses neveux : MM. Jean-Jacques Lefebvre et Patrick Garneau, ses cousins : MM. Léonidas et Gérard Lefebvre.

Venaient ensuite un grand nombre de parents, d'amis et de co-paroissiens, plusieurs patrons et employés de la Cie. Paquet Ltée, où le défunt était employé depuis 35 ans, de même qu'un bon groupe de paroissiens de St-Tite-des-Caps. Dans le défilé, ont pu être remarqués : MM. Joseph Racine, maire de Boischatel, Paul-Emile Vézina, Gaston Malo, P.-H. Bédard, Philéas Morneau, Yvan Bourbeau, Léo Fortier, Xavier Vézina, Lorenzo Vézina, Chs.-Aug. Villeneuve, Alexandre Paquet, Lauréat Cloutier, Joseph Paradis, N. Fortin, R. Tremblay, Edouard Laurin, gérant de la Cie Paquet, R. Paquet, E. Paquet, E. Parent, Jos. Vézina, Augustin Mathieu, Jules Villeneuve, C. Vézina, Marcel Doyon, René Huot, Omer Lépine, G.-H. Grenier, Louis Recteau, maire de l'Ange-Gardien, Edgar Garneau, Jos. Bouchard, Robert Laberge, E. Bélanger, Emmanuel Vézina, Francis Huot, J. Laplante, René Légaré, M. Paquet, A. Laplante, J.-P. Fortin, François Doyon, Jos.-Octave Huot, Jos.-Olivier Légaré, Joseph Gagné, Philippe Bourbeau, L. Bourbeau, Joseph Bédard, Louis Bédard, G.-H. Blouin, Jos.-Arthur Tardif, M. Villeneuve, J.-E. Villeneuve, m. d., Emile Bourbeau, E. Mathieu, Alphonse Garneau, Evans Ferland, Edmond Cunnighan, René Simard, Emile Simard, Odilon Morency, Joseph Roberge, Joseph Giroux, Jean Chouinard, m. d., François Vézina, L. Dufresne, H. Dufresne, Roland Simard, U. Vincent, P.-E. Vézina, R. Bourbeau, O. Leclerc, F. Lefebvre, Lucien Garneau, Aimé Garneau, P. Pluze, Rodolphe Huot, J. Tardif, Jos.-Adélard Huot, L.-P. Vandal, Benoit Huot, Roméo Bédard, Maurice Bédard, Benoit Bédard, Albert Bédard, Almanzor Fortier, Joseph Gravel, Cyrille Dumas, Arthur Huot, Napoléon Vézina, Joseph Doyon, René Doyon, Lorenzo Doyon, Léopold Tardif, Ovila Boucher, Lévi Lamontagne, Hector Vézina, Léopold Vézina, J.-Apollinaire Bourbeau, Alfred Garneau, Etienne Bourbeau, Bernard Vézina, Jean-Charles Vézina, Bruno Vézina, Edouard Trudelle, Philippe Trudelle, Emmanuel Huot, Maurice Huot, Armand Tardif, Roger Ruel, G.-H. Deblois, Elzéar Boucher, Edgar Ouimet, Emile Bolduc, Majella Trudelle, P.-A. Trudelle, Camillien Laberge, Roland Ouimet, Emile Bolduc, Majpella Trudelle, P.-A. Trudelle, Camillien Laberge, Roland Côté, Jos. Côté, Geo.-H. Giroux, Emile-Robert Vézina, Noel Vézina, Léandre Huot, E.-Lorenzo Vézina, Marc Huot, Emilien Vézina, Jules Bélanger, Le-Philippe Lefrançois, Guy Lefrançois, Denis Lefrançois, Robert Bélanger, Siméon Huot, Amédée Trudelle, Viateur Huot, Roland Vézina, Anatole Vézina, Léonidas Vézina, Robert Lachance, Pierre Lachance, P.-Henri Huot, Jos. Vézina, M.-Raphaël Vézina, Stanislas Vézina, Gilbert Bastouek, Albert Huot, Lucien Vézina, Chs.-Aug. Leclerc, Théophile Huot, Elie Racine, Marc-Edouard Vézina, Lauréat Vézina, Alfred Giroux, Roger Vézina, Aimé-Ovila Vézina, Frédéric Durand, Laurat Durand, Ulric Durand, Félix Huot, Lucien Cauchon, Lucien Huot, M. Langlois, Adélard Hébert, Gérard Laberge, Ubald Laberge, Eugène Mathieu, Adélard Laberge, Pierre Laberge, Jos. Laberge, Aimé Lortie, Léo-A. Frenette, Albert Jobidon, F.-K. Belley, m. d., Johnny Martel, Alphonse Huot, Arthur Paradis, M. Audet, Paul Blouin, Emile Blouin, Fernando Lachance, Simon Ferland, Félix Guérard, David Morency, Joseph Simard, Joseph Crépeault, Marcel Bédard, Alphonse Morneau, Raymond Giroux, Gérard Côté, M. Galarneau, Séraphin Racine, Rosaire Paradis, M. Drolet.

A l'église de Boischatel, M. l'abbé Joseph Lehoux, curé de Ste-Marie de Beauce, présida la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Lorenzo Portier, cousin du défunt. MM. les abbés Hervé Gagné et Jean-Paul Huot agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur, on remarquait Mgr Réal Thomassin, supérieur du Petit Séminaire de Québec, MM. les abbés Pierre Gravel, curé de Boischatel, Hermas Vézina, Paul-E. Crépeault, Alfred Guillemette, Lorenzo Ménard, Jean-Marie Tardif, Gérard Dumouchel, Gustave Bourbeau, Robert Turcotte, Jean Barry, Emile Morency, Albert Jobin, Arthur Gagnon, Lauréat L'Heureux, Chs.-Henri Paradis, Arthur Robert, Ulric Turcotte, Henri Morency, Jos.-H. Garépy, H. Dallaire et le R. P. Yvon Isabelle, O. M. I.

Parmi l'assistance, avaient pris place : deux filles du défunt : Soeur Rose de Lima (Marie-Hélène) et Soeur Joseph-Emmanuel (Bérengère) des Religieuses de St-Joseph de St-Vallier ; plusieurs religieuses représentant cette dernière congrégation de même que celle des Religieuses de N.-D. du Perpétuel Secours ; ainsi qu'un bon groupe d'élèves du Juvénat des Religieuses de St-Joseph de St-Vallier, du Couvent et du Collège de Boischatel.

Outre les proches parents déjà mentionnés, M. Joseph Lefebvre laisse pour pleurer sa perte ; un fils : le R. P. Léon Lefebvre, O. M. I., de la Maison Générale des Oblats à Rome ; deux filles : Mlles Marielle et Bernadette Lefebvre ; un frère : M. René Lefebvre de Swift Current, Sask., deux soeurs : la T. R. M. St-Omer, supérieure générale des religieuses de N.-D. du Perpétuel-Secours, et Mme Napoléon Garneau de Boischatel.

La quête durant le service fut faite par M. Jean-Jacques Lefebvre. Le chant fut rendu conjointement par la chorale paroissiale dirigée par M. Irénée Bourbeau et un groupe de chantres de Québec sous la direction de M. Roger Paquet. On chanta la messe de requiem en parties de Perosi. On rendit aussi de façon touchante à la fin de la messe l'antienne Salve Regina et au sortir de l'église le cantique "Beau Ciel, Eternelle Patrie". Mlle Jeanne Paré accompagnait à l'orgue.

L'inhumation de la dépouille mortelle eut lieu au cimetière de l'Ange-Gardien, où M. le curé Lauréat L'Heureux récita les dernières prières.

Au conseil de Charny

Charny, (DNC) Les membres du conseil municipal de Charny ont tenu, ces jours derniers, une réunion, sous la présidence de S. H. le maire, M. J.-Aimé Malouin.

Assistaient à cette séance, les conseillers Emile Duclos, Lévis Collet, Edmond Fournier, Alexandre Guérin et Louis Masse.

Le Centre Récréatif de Charny a adressé des remerciements pour la générosité et la collaboration apportée jusqu'à présent et en même temps demanda s'il n'y aurait pas possibilité de leur venir en aide dans leur finance. Il fut alors résolu de leur accorder un octroi au montant de $100.

Un montant de $10.00 fut aussi voté à La Société Canadienne de la Croix-Rouge afin de leur venir en aide dans leur campagne.

Le R. F. Louis-Pierre, directeur du collège Notre-Dame, adressa lui aussi des remerciements au conseil municipal pour les services rendus pour la patinoire du collège et en a profité pour demander une souscription pour leur festival sportif qui doit être tenu le 8 février. Il fut alors résolu de leur accorder une souscription au montant de $15.00.

Par suite de la demande d'augmentation de salaire de quelques employés municipaux, le conseil a décidé d'accorder une majoration de salaire au montant de $25. par mois à tous les employés municipaux à compter du 1er février 1953.

M. le conseiller Edmond Fournier a été nommé pro-maire pour une période de trois mois en remplacement de M. le conseiller J.-Albert Labonté dont le terme était expiré.

Il a été résolu que la municipalité du village de Charny soit encore cette année sous l'heure avancée durant la période déterminée par le ministre des Affaires municipales.

Il a été résolu que Mes Raoul Demers et Aimé Demers, notaires, faisant affaires en société, sous le nom de Demers & Demers, soient nommés conseillers juridiques du conseil municipal.

Par suite de la célébration du cinquantième anniversaire de fondation de notre municipalité, les 20, 21 et 22 juin 1953, il a été résolu que le lundi 22 juin soit décrété jour de fête municipale d'apres l'article 43 de la Loi des Lettres de Change de la Province de Québec.

Une résolution de félicitation fut passée à l'occasion de la réélection de S. H. le maire de Sillery, M. Gérard Guay et de ses échevins.

Il a été résolu que la maison appartenant à la municipalité du village de Charny, située à 81 rue Poirier, et qui se trouve actuellement occuper par le bureau du secrétaire- trésorier, soit mise en vente par soumission.

N.-DAME-DU-ROSAIRE

Gratification

Mlle Marie-Laure Gamache, institutrice à l'Ecole No 3, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur Antonin Nicole, une prime de $20.00; pour succès dans l'enseignement.

Nouveau modèle de réfrigérateur que l'on peut recouvrir de tissu

La ligne la plus complète de produits frigorifiques manufacturés par la compagnie International Harvester durant ses 121 années d'existence, vient d'être présentée aux marchands autorisés par le bureau du district de Québec.

La ligne complète pour 1953 comprend 10 modèles de réfrigérateurs, 4 modèles de congélateurs, 3 modèles d'unités d'air climatisé et un deshumidificateur.

La vedette de la ligne 1953 est le réfrigérateur

Le courrier de Pascale France

MADAME NICOLE, — Avec le trois cents dollars dont vous disposez, je suis d'avis que c'est un manteau de pattes de mouton que vous pourriez vous procurer le plus avantageusement, car le chat sauvage rasé dont vous parlez, et qui s'apparente remarquablement au castor, vous coûtera au moins le double du montant que vous avez. Quant au renard rasé chamois, cette fourrure est encore bien peu répandue chez nous et je ne saurais vous dire ce qu'elle vaut. Le mouton de Perse noir est toujours bien pratique et ne vieillit pas quand on a encore un minois et une silhouette jeunes, mais on n'a pas grand'chose dans cette fourrure pour la somme de trois cents dollars.

BIANCA. — Malheureusement, je ne sais pas grand'chose de l'art du tricot, car je n'ai jamais eu beaucoup de loisirs dans mon métier de journaliste pour prendre des aiguilles et tricoter, mais je demande pour vous à mes obligeantes lectrices quelles sortes de mailles on entend par surjet simple.

LILI DE QUEBEC. — La robe de dentelle dont vous parlez ne convient pas du tout pour assister à un mariage surtout à la mi-février, et vous seriez de meilleur goût avec une robe de crêpe ou un deux-pièces de faille, voire encore avec un élégant tailleur de gabardine ou de lainage.

E.-W.— On exige naturellement des hôtesses de l'air qu'elles aient une dixième année ou une équivalence au cours commercial, qu'elles soient parfaitement bilingues, qu'elles soient élégantes et jolies, qu'elles aient une bonne santé et, dans certains cas, qu'elles aient fait des études partielles, sinon complètes de gardes-malades.

2.—C'est aux grandes compagnies aériennes comme Air-France, Trans-Canada Air-Lines, Pan American Air Lines qu'il faut s'adresser pour avoir des chances d'être engagée. Mais il y a toujours de longues listes de candidates qui attendent patiemment d'être choisies.

GRAND'MAMAN.— Pour obtenir votre pension de vieillesse, vous n'avez qu'à écrire au Département des Pensions de vieillesse, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour demander la formule d'application. Une fois celle-ci remplie, vous devrez la retourner avec votre extrait de baptême et lorsque vous serez officiellement éligible à votre pension, vous recevrez votre chèque d'allocation.

MAMAN DE QUEBEC.— On me dit qu'il faut être assez habile et qu'il faut connaître très bien la coupe pour fabriquer soi-même un mannequin à sa taille. A mon avis vous seriez mieux de vous en acheter un dans les grands magasins de Québec que vous devez connaître puisque vous habitez cette ville.

2.—Un petit manteau de lainage jaune serait joli et du meilleur goût pour votre bambine et elle pourrait le porter avec un petit béret basque brun. Quant à votre garçonnet, habillez-le d'un paletot de lainage bleu marine avec béret également marine.

UNE ABONNEE.— Du rouge vif serait joli pour votre tapis de salon ou, si vous préférez des tons plus neutres avec vos meubles vert pâle, choisissez une teinte de gris moyen.

VIRGINIA.—La transpiration est nécessaire à l'organisme et il serait dangereux de vouloir l'enrayer complètement car elle permet l'élimination des déchets. Cependant, lorsqu'il s'agit de transpiration excessive, il y a lieu de penser qu'elle est causée par la faiblesse ou l'anémie et il importe alors de consulter un médecin ou tout au moins de prendre un bon tonique pour accroître ses forces. Avec vous, je conçois que cette lacune est ennuyeuse, surtout lorsqu'on porte des manches courtes, mais on peut sûrement en combattre l'odeur désagréable par l'emploi fréquent de bons déodorants et d'eaux de toilette de qualité.

Pascale France

Tragédie maritime

Fraserburgh, Ecosse, 10. (Reuters) Cinq membres de l'équipage de six hommes d'un garde-côte se sont noyés, hier, quand un courant a précipité leur petit navire contre un quai, dans le port de Fraserburgh. Le navire a chaviré.

CHAMPIONNES DE BRIDGE : Une équipe féminine, composée de mesdames PAUL PARADIS et PAUL BROCHU (à droite), a remporté les honneurs du championnat Paires Libres contre les plus forts joueurs de la ville. Elles ont gagné la coupe du Dr J.-A. DION, qui est photographié, au centre, alors qu'il leur présente l'emblème du championnat. (Photo du "Soleil")

ST-PROSPER, Dorchester

Naissance

A M. et Mme François Vaillancourt, une fille Marie-Rolande-Solange. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Vaillancourt, de Ste-Aurélie. Porteuse, Mme Hormidas Giroux, de St-Georges.

Fiançailles

A Noël, ont eu lieu les fiançailles suivantes :

Mlle Jeanne d'Arc Gilbert, fille de M. et Mme Denis Gilbert, à M. Guy Fortin, fils de M. et Mme Napoléon Fortin.

—Mlle Jeannine Gilbert, fille de M. et Mme Denis Gilbert, à M. Jean-Roch Fortin, fils de M. et Mme Napoléon Fortin.

—Mlle Yolande Fortin, fille de M. et Mme Napoléon Fortin, à M. Georges-Elie Pruneau, fils de M. et Mme Léopold Pruneau.

—Mlle Marie-Ange Goulet, fille de M. et Mme Jean Goulet, à M. Louis-Jules Maheux, fils de M. et Mme Romain Maheux, de St-Martin.

—Mlle Huguette Poulin, fille de M. et Mme Odilon Poulin, à M. Camille Hallé, fils de M. et Mme Edmond Hallé.

—Mlle Thérèse Veilleux, de Québec, à M. Lucien Turcotte, fils de M. et Mme Joseph Turcotte.

Fête des enfants

Le jour des Rois, M. le curé a procédé, à l'église, à la bénédiction des enfants. Un salut solennel du Très St-Sacrement termina la cérémonie.

Il y eut ensuite distribution de bonbons aux enfants.

Nos fermières

La première assemblée mensuelle des fermières, cette année, eut lieu à la demeure de Mme Donat Binet.

Au début, la présidente, Mme Hervé Champagne formula ses souhaits et notre pasteur, aumônier du cercle, fut invité à adresser la parole.

Il y eut concours et parties de cartes.

Statistiques

On a enregistré, en 1952, 113 baptêmes, 20 mariages et 24 décès.

On compte 550 familles formant une population de 3062 âmes dont 2367 communiants et 695 non-communiants.

Déplacements

Mme Albert Rodrigue, M. et Mme Denis Gilbert, Mlle Jeanne d'Arc Gilbert et M. Guy Fortin ont passé le jour de l'An chez M. Harbour, à Augusta, Maine.

—Mlle Alma Reny, g.m.g., de Montréal, ainsi que M. et Mme Roland Kirouac, de Warwick, chez Mlle Yvonne Reny, récemment.

—Mlle Fernande Dionne, g.m.g., et ses soeurs, Ghislaine, Lucienne et Simone, e.g.m., à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, en vacances dans leur famille, chez M. et Mme Amédée Dionne, dernièrement.

—Mlle Monique Vallée, étudiante à la Baie St-Paul, a passé les vacances des fêtes chez M. et Mme Hormidas Larochelle.

—Mme Edgar Morin, Mme Léopold Morin et Mlle Géraldine Morin ont assisté aux funérailles de la Rév. Sr St-Jean-de-Matha, des Soeurs de la Charité de Québec.

ST-DAMASE, L'Islet

Va-et-vient

—M. et Mme Robert Pelletier, de St-Jean Port-Joli, ont récemment visité leurs parents, M. et Mme Sylvio Pelletier.

—M. et Mme Barthélémi Sénéchal, ont visité leur fille, Mme Georges Giasson, de St-Roch-des-Aulnaies.

—M. Amable Bélanger, de Willimantic, Conn., a passé Noël dans sa famille.

—M. Thimothée Bélanger et Mlle Adrienne Bélanger, institutrice de Montréal, ont passé les vacances de Noël chez leur père, M. Jean-Baptiste Bélanger et ainsi que chez leur frère, M. Zéphirin Bélanger.

—M. et Mme Gilbert Gamache et leurs filles, Gilberte et Lucille; M. Emilio Pellerin et Mme Sylvio Pelletier étaient en promenade chez M. et Mme Emile Bernier, de St-Jean Port-Joli, récemment.

—M. Donat Dubé est revenu des chantiers.

—Mme Amédée Robichaud, de St-Pamphile était en promenade chez M. et Mme Zéphirin Bélanger, récemment.

—M. Joseph Pelletier, de Roch River, de St-Pamphile a visite son épouse, et ses enfants, récemment.

—Mlle Laurette Gamache nous a quittés pour aller travailler dans l'Abitibi.

Ste-Lucie-de-Beauregard

Va-et-vient

A l'occasion de Noël et du nouvel An, tous les étudiants et étudiantes qui fréquentent des institutions de l'extérieur étaient dans leur famille respective.

M. Henri-Georges Pelletier, de St-Aubert, de passage parmi nous, récemment.

M. Marie-Louis Boucher, de Grenville, de passage parmi nous, récemment.

M. et Mme Gilles Levasseur sont de retour de Parent, où ils ont passé quelque temps.

Mlles Thérèse et Rita Robin de Québec, chez leur père: M. Alfred Robin.

Le Rév. Frère Ferdinand, chez sa mère: Mme Ferdinand Corriveau.

Mme Roméo Lapointe et sa fillette, de Québec, chez ses parents: M. et Mme Jos. Roseberry.

M. Charles Leclerc, de passage chez M. Lionel Racine, à l'occasion de Noël.

Mlles Régina, Colette et Marthe Levasseur ont passé quelques jours chez Mme Timothée Levasseur.

Mlles Jeanne Carrier, g.m.g. et G. Gariépy, dans leurs familles, à St-Rédempteur.

M. et Mme J.-S. Morin, de Montréal, en visite chez leur fils: M. Stan. Morin.

Mlle Eva Camden, de passage chez ses parents, à Thetford-Mines.

M. et Mme Nap. Lemieux de Lauzon, chez M. et Mme Paul Lemieux, récemment.

M. Laurier Roseberry de Québec, chez sa mère: Mme H. Roseberry, récemment.

M. Lionel Racine, en voyage à Détroit, Mich., à Ville-Marie, et à Val d'Or, chez des parents.

M. et Mme P. Bertrand et M. Darie Lemieux, en voyage à Québec.

M. l'abbé Jos. Campagna, dans sa famille, à St-François, Montmagny.

Mme G.-E. Gagnon, de Bonaventure, chez sa mère, Mme G. Corriveau.

PLESSISVILLE

Naissances

Marie-Hélène-Aurore, enfant de Raymond Pellerin et de Marie-Claire Hamel. Parrain, Jean-Claude Bédard; marraine, Aurore Hamel.

—Marie-Murielle-Suzanne, enfant de Omer Poirier et de Yvette Dubois. Parrain Amédée Simoneau; marraine, Lucienne Poirier.

—Marie-Paule-France, enfant de Chs-Aimé Drolet et de Marie-E. Côté. Parrain, Henri-Paul Côté; marraine, Marie-Paule Drolet.

—Marie-Nicole-Louise-Lise, enfant de Gérard Raymond et de Marie-Anne Lague. Parrain, Oliva Lague; marraine, Adeluose Bricault.

—Marie-Nicole-Lily, enfant de Rosaire St-Hilaire et de Jeanne Bégin. Parrain, Ludger St-Hilaire; marraine, Liliane Dubuc.

—Marie-Flore-Diane, enfant de Henri Drolet et de Irène Fortier. Parrain, Ferdinand Provencher; marraine, Alpha Fortier.

Indien exécuté

Edmonton, 10. (PC) Marius Gerard, Indien de 49 ans de la tribu des Cris, est monté sur la potence, tôt ce matin, à la prison de Fort Saskatchewan. Il payait ainsi pour le meurtre à coups de couteau d'une femme avec laquelle il vivait.

Gerard a été reconnu coupable par un jury de la Cour suprême de l'Alberta, du meurtre de Dorothy Donenais, 44 ans, survenu le 19 septembre dernier à la demeure qu'ils partageaient à Grand Centre, Alberta, 150 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Gerard n'a pris aucun stimulant et s'est rendu sans aide jusqu'à la potence. Deux prêtres se trouvaient à ses côtés.

La maladie décime nos troupes en Corée

Ottawa, (PC). La maladie, presque autant que le combat, a réduit l'effectif des troupes canadiennes sur le front de Corée. Le département ministériel de la Défense a fait savoir aux Communes que les pertes canadiennes au combat ont été de 1,335 hommes alors que le nombre de soldats rapatriés pour raison de santé s'est élevé à 1,267.

Sécheresse à Tokyo

Tokyo, 10 (Reuters) — La sécheresse devient menaçante à Tokyo, car elle a asséché de moitié deux les plus importants réservoirs pendant que les autres sont vides, annoncent aujourd'hui les autorités municipales. Il se peut également qu'il en résulte une disette d'électricité, car le courant qui alimente la ville est fournir par des lacs dont le niveau a dangereusement baissé jusqu'ici.

1,500 guerilleros actifs en Chine

Taipeh, Formose, 10. (PA) Le ministère nationaliste chinois de l'Intérieur a annoncé que quelque 1,500 guerilleros étaient sortis de leurs cachettes de Mandchourie le mois dernier pour lutter pendant 24 heures contre les soldats communistes avant de se retirer.

L'attaque se serait produite à Ilikotu, sur la ligne ferroviaire qui va de la Chine à Vladivostok, Sibérie.

(On affirme que la ligne ferroviaire est encore adminstrée par des Russes, bien que les Soviets l'ait remise aux Chinois communiste le 1er janvier.)

Le ministère de l'Intérieur affirme que l'attaque du 2 janvier a été la plus considérable qui se soit produite dans la Mandchourie et la Mongolie intérieure depuis trois ans.

Le ministère de la Défense a aussi annoncé pour sa part qu'un groupe de femmes nationalistes avait pris une petite île au large de la côte chinoise la semaine dernière et l'avait défendue contre 30 soldats communistes. Le ministère affirme que 23 rouges ont été capturés et sept tués.

DES EXECUTIONS

Hong-Kong, 10. (Reuters) Les communistes chinois ont exécuté 13 "contre-révolutionnaires" et en ont emprisonné plusieurs autres dans une vaste campagne en vue de consolider les défenses de la Chine méridionale contre les guérilleros nationalistes.

Le procès de 99 "traitres contre-révolutionnaires" à Canton a été rapporté paur un journal de Canton. Des copies du journal sont parvenues à Hong-Kong aujourd'hui.

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Baptêmes

Joseph-Jean-Pierre, fils de M. et Mme Michel Ouellet (Anita Skilling). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Sylvain, de St-Michel.

Sépultures

Marie-Noëlla-Normande, enfant de M. et Mme Léandre Talbot (Bertha Boutin), décédée à l'âge de six semaines.

Joseph-Robert-Louis, fils de M. et Mme Eddie Topping (Jeanne d'Arc Higgins), décédé à l'âge de trois mois.

Conférence

M. Adolphe Poisson, sous-ministre du Bien-Etre et de la santé, était le conférencier à une réunion du cercle paroissial, tenue le 19 janvier.

Déplacements

Mme Ludger Ouellet, de Trois-Pistoles et Mlle Jeannette Skilling, de Rivière Trois-Pistoles, en visite chez M. et Mme Michel Ouellet.

—M. et Mme A.-L. Brisson, de Cochrane, Ont., et leur famille, ont assisté récemment aux funérailles de M. A. Croteau.

L'influenza a fait 226 victimes en Bavière

Munich, Allemagne, 10. (Reuters) Une épidémie d'influenza a fait 226 victimes en Bavière seulement, jusqu'ici. Au cours de la fin de semaine, 25 personnes ont succombé à cette maladie à Munich, mais les autorités disent que l'épidémie est en régression. Le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, âgé de 77 ans, souffre de l'influenza et ses médecins lui ont conseillé de garder la maison pour quelques jours à Bonn.

Cet embargo demeurera en vigueur indéfiniment

Ottawa, 10. (PC) Le ministère de l'Agriculture a annoncé aujourd'hui que le Canada maintiendra indéfiniment l'embargo sur les importations de bestiaux de l'Ecosse, qu'il devait lever sous peu. L'épizootie de fièvre aphteuse semblait maitrisée, mais on vient de découvrir qu'elle sévit encire en Aberdeenshire.

Suggestion du sénateur Wiley

Washington, 10 (PC) Le président du comité sénatorial des relations étrangères, M. Alexander Wiley, a demandé, aujourd'hui, l'accélération "des envois d'armements" aux nationalistes chinois. Ces expéditions, selon lui, "connaissent des retards déplorables".

Le sénateur républicain du Wisconsin dit que les communistes seraient fortement impressionnés s'ils savaient que les nationalistes de Formose reçoivent de grandes quantités d'avions et de munitions. Selon le sénateur, les communistes ne s'inquiètent pas trop des manoeuvres futures de la septième flotte des Etats-Unis qui n'a plus l'ordre, maintenant, d'empêcher les nationalistes chinois d'envahir le continent asiatique lui-même.

M. Wiley a déclaré aux journalistes qu'il abordera le problème des armements avec le général Omar Bradley, président de l'état-major mixte, cet après-midi, lors d'une séance à huis clos de son comité.

Le comité entendra aussi le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles. Sa déposition sera l'épreuve de la promesse d'une politique étrangère bipartisane faite par l'administration Eisenhower.

Parlant des approvisionnements en armements, M. Wiley a déclaré qu'il n'est pas question de détourner de la Corée et de l'Indochine, au profit des nationalistes, une seule partie des armements qui y sont envoyés. Il s'agit au contraire d'intensifier la production.

OPPOSITION FORMELLE

Londres, 10 (PA) Un porte-parole du Secrétariat aux Affaires étrangères a déclaré hier que la Grande-Bretagne va s'opposer à toute proposition américaine visant à imposer un blocus à la Chine communiste.

Traitant de ce sujet, dont il est de plus en plus question à Washington, ce porte-parole a énoncé le point de vue britannique en disant qu'une telle mesure serait dangereuse, inefficace, désastreuse en politique et qu'elle nuirait peut-être plus aux alliés occidentaux qu'aux communistes.

Automobiliste en cour

Un voyageur de St-François de Montmagny, Joseph-Omer Blais, 55 ans, a nié hier sa culpabilité, en Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir eu la garde de son automobile alors qu'il était en état d'ivresse, le 9 février, à St-Augustin. Le procès s'instruira le 16 courant.

Funérailles de M. A. Marchand

St-Alexandre, Kam. — Un émouvant hommage fut rendu à M. Alcide Marchand, décédé le 30 janvier dernier, à l'âge de 88 ans et 7 mois.

M. Marchand avait célébré en novembre dernier son soixantième anniversaire de mariage avec dame Claudia Marchand, qui lui survit. A cette occasion, le Saint-Père avait envoyé à l'heureux couple une bénédiction apostolique.

Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses fils : M. l'abbé Régent Marchand, de Chapleau, Ont., le Rév. P. Paul-Emile Marchand, O.M.I., de St-Sauveur de Québec, Alcide, de Québec-Ouest, Chs-Eugène, de St-Eleuthère, Albert, de Taschereau, et une fille, Soeur Ste-Anne de Beaupré, des SS. du Bon-Pasteur de Québec.

D'imposantes funérailles eurent lieu le 3 février, alors que son fils, le Rév. P. Paul-Emile, fit la levée du corps, et que M. l'abbé Régent, également fils du défunt, chanta le service tandis que le R. Père Paul-Emile remplissait la fonction de diacre. Un autre Père de la communauté des Oblats, le Rév. Père Joseph Desjardins, agissait comme sous-diacre.

Dans le choeur se trouvaient M. l'abbé Octave Hudon, curé de St-Alexandre, M. l'abbé Joseph Laforest, curé de St-Denis, M. l'abbé Emile Bernier, curé de St-Athanase, M. l'abbé Louis-Nazaire Thibault, de St-Alexandre, M. l'abbé Chs-Eugène Lapointe, de Rivière-du-Loup, le R. P. Albert Michaud, c.ss.r., des Rédemptoristes d'Estcourt, le R. P. Gilles Bélanger, Dominicain, le R. P. L. Groulx, O.M.I., de la maison de St-Sauveur de Québec, le R. P. Francoeur, O.M.I., des retraites fermées de Mont-Joli, le R. P. G. Bernier, O.M.I., des retraites fermées d'Edmundston, le R. P. F.-G. Dunn, O.M.I., d'Edmundston.

Dans le cortège, on remarquait Soeur Ste-Anne de Beaupré, accompagnée de Soeur St-Julien, du Couvent du Bon-Pasteur de Québec, M. et Mme Chs-Eugène de St-Eleuthère, M. Alcide Marchand, de Québec-Ouest, M. et Mme Albert Marchand, de Taschereau, M. et Mme David Boucher, de St-Athanase, M. et Mme Carmel St-Jean, Cochrane, Ont., M. et Mme Emilien Bérubé, Estcourt, M. et Mme François Asselin, Sully, M. et Mme Epiphane Boucher, de St-Athanase, M. et Mme Jean-Paul Marchand, St-Eleuthère, M. et Mme Jean Levasseur, de St-Alexandre, M. et Mme Rosaire Levasseur, de St-Eleuthère, M. et Mme Antonio Pelletier, M. Jos. Léveillée, M. Paul-Emile Soucy, de Rivière-du-Loup, M. Donat Michaud, M. Arthur Michaud, de Ste-Hélène, M. Ludger Marchand, de St-Eleuthère, M. Jacques Marchand, Mlles Marguerite Marchand, Francoise Marchand, tous de St-Eleuthère.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial et une couronne était portée par le jeune Paul-Emile Boucher, arrière-petit-fils du défunt.

Mort de monsieur Joseph Morneau

Cabano, Témiscouata, (DNC) M. Joseph Morneau, malade depuis plusieurs années, est décédé, ces jours derniers, à l'âge de 73 ans. Le défunt était avantageusement connu et laisse dans le deuil une nombreuse famille, dont son épouse. Le service et la sépulture ont eu lieu à Cabano.

Mort étrange

Rostrup, Allemagne, (PA). Wilhelm Kettlet a eu le coeur transpercé par une balle qui a explosé dans son poêle. La police a déclaré que, selon toute apparence, la balle se trouvait à l'intérieur d'un morceau de bois qui brûlait dans le poêle. On ne s'explique pas comment la balle avait pu pénétrer dans le morceau de bois sans éclater.

ST-DENIS, Kamouraska

Baptêmes

Joseph-François-Hugues, enfant de M. et Mme Joseph St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Lucien-Robert, enfant de M. et Mme Edgar Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Bonenfant, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Mme Joseph Pelletier, née Orpha Gagnon, est décédée à Giffard, à l'âge de 86 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à St-Denis.

Funérailles de Mme G. Carrier

St-Jean-de-Brébeuf, Mégantic, (DNC). Les funérailles de Mme Gaudias Carrier, née Marie Côté, décédée récemment, ont eu lieu à St-Jean-de-Brébeuf.

La levée du corps a été faite par M. le curé Ch.-A. Beaulieu qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient: MM. Théodore Rousseau, Albert Rousseau, Odilon Rousseau, tous de Lac-Noir; André Thivierge, de Sherbrooke; Rosaire et André Carrier, de St-Jean-de-Brébeuf, tous petits-fils de la défunte.

Le deuil était conduit par ses fils : Anthime et Omer Carrier; ses gendres et ses filles: MM. et Mmes Elzéar Rousseau et Georges Thivierge; ses petites-filles: Mmes Théodore Rousseau, Albert et Odilon Rousseau; son frère: M. Joseph Côté, de St-Adrien d'Irlande et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines qui, avec les paroissiens de St-Jean-de-Brégeuf, et des amis de l'extérieur ont voulu rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Hervé Hébert, de Thetford.

Une sensation dans l'affaire Norman Boyd

Toronto, 10 — (PC) — L'avocat de Norman Boyd a déclaré devant la Cour d'Appel de l'Ontario que le verdict d'un jury ayant condamné Boyd comme l'un des cinq hommes qui ont volé $46,000 dans une banque de Leaside le 30 novembre 1951 était "déraisonnable et non conforme à la preuve".

Me G. Arthur Martin a fait cette remarque en plaidant l'appel de Boyd contre sa condamnation à trois ans de pénitencier pour vol à main armée.

Le tribunal a pris l'appel en délibéré.

Me Martin a dit que quatre hommes seulement ont été vus par des témoins.

Le juge en chef J.-W. Pickup a interrompu le plaidoyer de Me Martin pour déclarer que la Cour d'Appel avait reçu une lettre du juge ayant présidé au procès. Le juge Robert Forsyth dit dans cette lettre que s'il avait jugé la cause sans un jury, il aurait accepté la preuve d'alibi et acquitté Norman Boyd.

La preuve d'alibi fut fournie par Arthur Anderson, employé depuis 39 ans au département des relevés de l'hôtel de ville. Il a affirmé que Norman Boyd était avec lui le jour du vol.

Le procureur de la Couronne, Me W.-B. Common, a contesté le droit du juge Forsyth d'exprimer une telle opinion et a déclaré qu'on n'a "jamais rien entendu de tel devant nos tribunaux ; cela semble contraire à notre jurisprudence qu'un juge tente d'influencer la Cour d'Appel".

La Couronne prétend que Norman Boyd alla travailler avec Anderson, s'échappa durant la matinée pour participer au vol et revint au travail tout naturellement.

Effet de la télévision

Londres, 10 (PA) — Les programmes de télévision ont réduit la consommation de la bière dans les "pubs" de Londres a fait remarquer aujourd'hui le commissaire en chef, M. W. E. Lowieth". Les gens demeurent à la maison pour regarder leurs écrans de télévision", a-t-il déclaré à une groupe de propriétaires de pubs venus renouveler leur permis.

UN VOYAGE
PEUT DEVENIR UNE
AVENTURE

Ayez la sagesse de consulter une agence avisée avant de décider où vous irez . . . Les moyens actuels de transport permettent à tous de visiter les 4 coins du globe. Nous vous fournirons gratuitement tous renseignements, suggestions, itinéraires, etc, qui vous permettront de choisir l'endroit qui convient le mieux à vos goûts et à votre budget.

NE TARDEZ PAS, CONSULTEZ-NOUS!

Votre Agence de Voyage
QUEBEC TRAVEL BUREAU Ltée
18 RUE STE-ANNE - QUEBEC - TEL.: 5-6188

Pour soulager un mal de tête, prenez ASPIRIN!

Comparez sa RAPIDITÉ!

Comparez la rapidité d'ASPIRIN avec celle de tout autre calmant. Laissez tomber un comprimé d'ASPIRIN dans un verre d'eau—"chronométrez" sa désagrégation—et vous verrez qu'ASPIRIN commence presque instantanément à se désagréger. C'est pourquoi il soulage vite le mal de tête, les douleurs névritiques et névralgiques!

Comparez son ACTION!

Comparez l'action d'ASPIRIN—et vous constaterez qu'aucun autre calmant n'est aussi universellement employé—par des millions de personnes normales—*sans effet nuisible*. Vous pouvez donc prendre ASPIRIN en toute confiance.

Comparez son PRIX!

Comparez aussi le prix d'ASPIRIN—et vous verrez que vous épargnez réellement quand vous en achetez.

12 Comprimés 19¢
24 Comprimés 29¢
100 Comprimés 79¢

ASPIRIN
Marque Déposée au Canada

AVIS

Si vous êtes sérieusement intéressé dans l'achat d'un manteau de fourrure soit pour porter tout de suite ou pour mettre de côté en prévision de l'hiver prochain, nous en avons encore en stock, plus de 300, allant du Lapin jusqu'au véritable Vison. Les prix varient de **$69.50 à $895.00.** Les Capes, boléros et jacquettes trois quarts de fourrure assortie sont réduits à des prix variant de **$49.50 à $295.00.**

Prenez en considération ces superbes réductions et voyez-nous immédiatement.

L. P. THIBAULT LTÉE
Manufacturier de Fourrures
TEL.: 2-3087
282, rue St-Jean, Québec

Préparez vous-même
un délicieux lait au chocolat froid
INSTANTANÉMENT
grâce au nouveau Quik Nestlé

Il se mélange en un clin d'oeil et se dissout instantanément. Il suffit de verser deux cuillerées (à thé) combles de *Quik* dans un verre de lait froid . . . et de remuer. Vous obtenez un breuvage exquis et rafraîchissant qui possède toute la délicieuse saveur du célèbre chocolat Nestlé. Vos enfants raffoleront du *Quik*, qui est riche en vitamine D_3 (type de vitamine que nous procure le soleil). *Quik* permet également de préparer de savoureux glaçages et sauces au chocolat. Les recettes sont données sur la boîte. Procurez-vous, chez votre épicier, du *Quik* Nestlé . . . en boîtes d'une livre ou d'une demi-livre. Coûte si peu . . . servez-en souvent.

Quik
NESTLÉ
LA SAVEUR DU CHOCOLAT EST DE RENOMMÉE MONDIALE

LES JUMELLES CLAREAU — Par Dick Brooks

LES AVENTURES DE PAULINE

Le danger d'un embâcle près du pont de Québec semble être écarté

Le brise-glace "Lady Grey" travaille depuis 7 heures 15, ce matin, à briser l'embâcle qui menaçait de se produire sur le St-Laurent, aux abords du Pont de Québec, par suite de la descente d'une batture longue de 7 milles et demi et large de 800 à 1,200 pieds qui s'est détachée du rivage de Cap Santé, hier après-midi. Le travail se poursuit normalement et sans difficulté.

Cap-Santé se situe environ 25 milles en amont de Québec, dans le comté de Portneuf. En plus de la température très douce des derniers jours, on attribue la dérive de cette immense "batture" au passage du brise-glace "N. B. McLean", en route vers Montréal, et à un fort vent du nord-ouest.

La rupture du champ de glace est également due à son peu d'épaisseur, en moyenne une dizaine de pouces, et au fait qu'il s'est solidifié depuis un mois à peine. Le sectionnement de morceaux de glace de cette étendue se produit rarement.

Il en est de même des conditions de la glace, un peu partout sur le fleuve. Sur le lac St-Pierre, son épaisseur varie entre 12 et 14 pouces, ce qui est exceptionnel pour cette période-ci de l'année. L'on attribue cette minceur de la glace au doux temps qui persiste généralement depuis le début de la saison.

Dans la région de Trois-Rivières, on ne trouve à peu près pas de glace.

Le danger d'embâcle sur le St-Laurent n'est cependant pas très menaçant, d'autant plus que le "Lady Grey" se tient en état d'alerte prêt à morceler au premier avis tout champ de glace qui dérive sur le fleuve. Le seul danger véritable d'un embâcle se situe au niveau du pont de Québec, où le fleuve mesure environ 3,000 pieds de largeur. Les piliers du pont pourraient obstruer le passage de la glace.

La construction des maisons

Winnipeg, 10 (PC) — Le ministre fédéral des Ressources, l'hon. R. H. Winters, a laissé entendre hier soir que la construction des maisons pourrait bien atteindre cette année l'ampleur qui a précédé la guerre coréenne.

Il a déclaré devant l'association des agents d'immeubles de Winnipeg que le nombre des maisons dont la construction avait été commencée entre 1948 et 1950 était de 91,200 par année, mais que les besoins de la défense en 1951 avaient fait baisser ce nombre à 68,600. Toutefois, pour les six derniers mois de 1952, a-t-il ajouté, la construction a dépassé l'intensité de 1950. "Nous avons de bonnes raisons raisons de croire que cette situation se maintiendra en 1953", a ajouté le ministre.

Fossile découvert

Bombay, 10 (Reuters) — A 27 milles de Bombay, un poisson couteau fossilisé, ayant vécu il y a plus de 60,000,000 d'années a été découvert par une équipe d'Hindous, à 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

M. A. G. K. Menon, chef de l'équipe, a déclaré qu'ils avaient de plus découvert une pierre portant l'impression d'un animal invertébré d'origine marine.

La découverte d'un coelacanthe préhistorique, dont l'espèce est éteinte depuis 50,000,000 d'années, avait été faite en décembre à Madagascar.

Aveux d'accusés en Roumanie

Vienne, 10 (PA) Radio-Bucarest mande aujourd'hui que 23 personnes, y compris un ancien ministre du cabinet et plusieurs ex-magnats de l'industrie du pétrole, ont avoué leur culpabilité aux accusations d'espionnage portées contre eux pour le compte de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et d'avoir saboté les immenses champs pétroliers de Ploesti, en Roumanie.

Le procès a débuté, hier, devant un tribunal militaire à Ploesti que les alliés ont pilonné à maintes reprises alors que les Allemands et les Italiens occupaient les champs de pétrole qui s'y trouvent, durant la guerre.

Parmi les accusés on trouve M. Alexandru Alexandrini, ancien ministre des Finances de la Roumanie et autres dirigeants de l'industrie du pétrole dans ce pays.

Entendre à meilleur marché

Epargnez $30.00 et plus par année sur l'emploi de batteries d'appareil auditif. Moyen facile et économique. Ecrivez, donnant marque et modèle d'appareil, à Industries Rodel Enr., 32 Ave Parent, Québec.

ASSEMBLEE ANNUELLE
GENERALE
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX
A Morrin College, le mercredi, 11 février, 1953, à 5.00 h. p.m.
Tous les membres et patrons de la société sont cordialement invités.

Découverte d'un remède domestique pour la peau

Cet antiseptique qui ne tache pas est connu par tout le Canada, c'est L'HUILE EMERAUDE "MOONE". C'est un tel agent de la cicatrisation rapide que l'eczéma, la démangeaison des pieds et des orteils, et autres éruptions inflammatoires semblables de la peau sont souvent soulagés dans quelques jours.

L'HUILE EMERAUDE "MOONE" est agréable à employer et elle est si antiseptique et pénétrante que bien de vieux cas rebelles ont cédé à son influence.

L'HUILE EMERAUDE "MOONE" est vendue chez W. Brunet & Cie Ltée, L.-E. Livernois & Cie Ltée, pour vous aider à vous débarrasser des boutons tenaces et des affections désagréables de la peau.

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tél.: 5-5470 — 2-8431

PONDÉE EN 1698
de KUYPER GIN
La vraie saveur de Hollande
DISTILLÉ AU CANADA

PIERRE BEAULIEU, O. D.
Opticien - manufacturier
VERRES CORRECTEURS LUNETTES
Bureau : 303 Blvd Charest Tél.: 3-1008 Rés. 7-1651
A Lévis, le vendredi, 127 Commerciale — Tél.: Zone 5966

Étrange, mais vrai !

Londres, 10. (Reuters) Le farthing, la plus petite des pièces de monnaie anglaise, coûte exactement au gouvernement le double de sa valeur. Un député travailliste, M. Marcus Lipton, en a fait l'observation aux Communes. "C'est une entreprise singulièrement peu profitable que de frapper cette monnaie," a-t-il expliqué.

New-York, 10. (PA) Un policier qui s'avançait pour placer une carte d'infraction au pare-brise d'une voiture stationnée près d'une autre, au centre de la rue, a pu lire la note suivante: "Cet auto appartient au gouvernement fédéral. Veuillez y poser des cartes d'infraction en dix copies!"

Moscou, 10. (Reuters) "Pravda" vient d'accuser l'ex-directeur d'une fabrique de bouteilles thermos, en Ukraine, de "nommer ses parents aux hauts postes de la direction." Yakov Meilman a fait de son oncle le chef des achats, d'un neveu, le principal contremaître; le teneur de livres principal et le chef de la production sont tous deux de ses parents. Il y en a quatre autres également à des postes de commande.

Washington, 10. (PA) Le Bureau fédéral d'enquête a demandé au public de le seconder dans sa campagne en vue d'empêcher les enfants de jouer sur les voies ferrées ou d'endommager le matériel des chemins de fer. Le bureau a lancé cet appel en signalant que les enquêtes sur des accidents ferroviaires récents ont, dont la majorité des cas, démontré la responsabilité d'enfants.

Londres, 10. (PC) Un convoi qui circule aux heures d'affluence du Middlesex jusqu'au coeur du quartier financier de la capitale a manqué de carburant, ces jours derniers, en atteignant la banlieue londonienne. Les passagers ont complété leur voyage par autobus.

Arrestation de onze communistes

Karlsrube, Allemagne, 10. (PA — La police d'Allemagne occidentale a coffré onze importants fonctionnaires d'une organisation communiste clandestine.

Le procureur fédéral en chef a déclaré que ces descentes contre le Mouvement d'action socialiste ont permis de saisir d'importants documents.

Il a accusé le groupe d'avoir comploté pour renverser l'ordre constitutionnel en Allemagne occidentale. Il l'accuse également d'être soutenu financièrement par les autorités communistes de l'Allemagne de l'est.

BEAUCE JONCTION

Naissance

Joseph-Olivier-Hervé - Jacquelin, enfant de M. et Mme Gérard Bisson. Parrain et marraine : M. et Mme Omer Bisson. Porteuse, Mlle Gervaise Nadeau, g.m.g.

Gratification

M. Edouard Labbé, instituteur à l'Ecole No 4, vient de recevoir, pour la quatrième fois, du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Fortunat Royer, une prime de $20., pour succès dans l'enseignement.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Maheux, de Victoriaville, de passage chez des parents, récemment.

—. et Mme J. Grégoire ainsi que M. et Mme G.-Antoine Grégoire, de Thetford-Mines, en notre paroisse, à l'occasion des funérailles de M. Vianney Roy.

—Mlle Pauline Grégoire, d'East-Broughton, de passage en notre paroisse, récemment.

Soulagement Rapide des Douleurs ARTHRITIQUES

Etes-vous découragé parce que, jour et nuit, des douleurs cruelles vous assaillent? Alors voici de bonnes nouvelles. Des milliers de gens souffrant ainsi de douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névritiques—de Lumbago, Goutte et Névralgie —prennent des T-R-C Templeton et obtiennent le soulagement désiré. Plus de 19 millions de T-R-C Templeton ont été prises l'an dernier. Pourquoi ne pas voir si elles ne vous feront pas de bien? 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. 7-835F

Entrée en vigueur du plan Schuman

Luxembourg, 10. (PA) — La haute autorité du plan Schuman a aboli les barrières économiques européennes, aujourd'hui, pour lancer officiellement le marché commun du charbon, de la ferraille et du minerai de fer entre les six pays membres de la communauté de l'acier et du charbon.

A minuit, l'autorité s'est prévalue des pouvoirs qui lui sont conférés par le traité du plan Schuman, signé pour une durée de 50 ans. Elle a alors enjoint aux gouvernements de la France, de l'Allemagne de l'ouest, de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg d'abolir les mesures suivantes, en ce qui regarde les produits mentionnés:

1.—Les droits de douanes sur les importations. 2.—Les taxes sur les importations. 3.—Les restrictions sur les contingentements d'importations ou d'exportations. 4.—Les prix doubles qui ont pour but de favoriser les consommateurs domestiques, au détriment des étrangers. 5.—Les tarifs-marchandises doubles, ayant aussi pour but de favoriser les expéditeurs domestiques, plutôt que les expéditeurs des autres pays.

Churchill prêt à rencontrer Staline à certaines conditions

Londres, 10. (PC). Le premier ministre Churchill a déclaré hier à la Chambre des Communes qu'il ne croit pas qu'une rencontre avec Staline adoucirait la tension mondiale.

M. Emrys Hughes, député travailliste, a rappelé la récente déclaration dans laquelle Staline s'est déclaré en faveur de pourparlers entre les chefs d'Etat, au sujet des affaires mondiales. M. Hughes a demandé à M. Churchill d'exprimer son attitude à l'égard de cette suggestion

"Je suis évidemment toujours prêt à étudier toute proposition qui soulagerait vraiment la tension mondiale", répondit le premier ministre. "Mais d'après l'attitude du gouvernement soviétique en relation avec les sujets qui nous divisent, je ne crois pas qu'une telle réunion, dans les circonstances actuelles, apporteraient les résultats attendus".

Il a ajouté que si jamais il va à Moscou rencontrer le premier ministre Staline, il se fera accompagner de son propre médecin. Cette remarque a soulevé le fou rire de toute la Chambre et on sait pourquoi. Le Russie a récemment accusé neuf médecins soviétiques d'avoir causé la mort de plusieurs chefs du gouvernement.

30 jeunes fascistes arrêtés à Rome

Rome, 30. (Reuters). Les policiers ont arrêté 30 jeunes foscistes qui avaient lancé une émeute sur la place de l'université de Rome pour sympathiser avec 18 prisonniers fascistes qui font la grève de la faim dans une prison de Naples.

Après leur manifestation, les étudiants s'étaient barricadés et avaient commencé leur propre grève de la faim. Les policiers ont enfoncé les cistes dans les prisons italinnes. Les autres se sont enfuis. Un a été blessé.

Des informateurs du gouvernement ont révélé qu'il y a encore 266 fascistes dans les prison italiennes. Les autres des 6,000 qui ont été condamnés après la guerre ont terminé leur temps d'emprisonnement ou ont reçu leur pardon.

Naguib prend le contrôle suprême

Le Caire, 10, (PA) Le premier ministre Mohamed Naguib a annoncé, aujourd'hui, "une constitution temporaire" lui donnant ainsi qu'à son conseil du quartier général" des pouvoirs étendus, y compris la nomination et le congédiement des ministres.

Le conseil révolutionnaire, composé de neuf membres, a été constitué "l'autorité suprême de l'Egypte".

La constitution prévoit en outre que le corps égyptien responsable de l'établissement de la politique sera composé de membres du présent cabinet et des neufs militaires, membres du conseil.

Explosions suivies d'un incendie à Calgary

Calgary, 10 (PC) — Deux hommes ont été blessés hier, dans un incendie accompagné d'explosions qui ont ébranlé plusieurs quartiers de Calgary et y ont interrompu le courant électrique. Pete Patrick a été pansé à l'hôpital et renvoyé aussitôt. Son compagnon, Gordon Whatmore, est à l'hôpital, dans un état satisfaisant. Le feu s'est déclaré dans un magasin d'appareils électriques.

J. BOUCHARD & FILS
J. BOUCHARD & FILS VOUS FOURNISSENT DES FOYERS FUNERAIRES SANS CHARGES ADDITIONNELLES

1290, 1ère Avenue
346, rue Bardy, St-Pascal
324, 5ème rue, Limoilou
7, 45ème Ave-Est, Charlesbourg
TELEPHONE : 4-1113

Un procès pour conduite dangereuse

Le procès expéditif de Charles-Henri Robitaille, 27 ans, 81 St-Mathias, accusé de conduite dangereuse à la suite de la mort du jeune Robert Langlois, dans un accident de la route, s'est instruit ce matin en Cour des Sessions de la Paix.

L'accident était arrivé le 3 octobre, à l'intersection de la rue des Peupliers et de la 1ère avenue. M. Jacques Gagnon, entendu pour la défense, devant M. le juge Laetare Roy, a relaté que le jeune Langlois, circulant alors à bicyclette, avait été frappé au moment où l'accusé effectuait une manoeuvre de dépassement. Le témoin dit que la lumière de circulation était verte et que lui-même n'allait pas plus vite que 10 à 15 milles à l'heure.

Le procès continue.

Opinion de Bill Boss

Ottawa, 10. (PC). Bill Boss, correspondant de guerre de la Presse Canadienne en Corée a déclaré, aujourd'hui, que la nouvelle politique des Etats-Unis à l'égard de Formose ne "fait que concrétiser une situation qui existe depuis 15 mois."

Selon lui, la décision du président Eisenhower, dans son message sur l'état de l'union, de lever l'ordre donné à la septième flotte américaine de défendre Formose "rend la situation honnête".

"J'ai signalé de Formose, en mars dernier", dit le journaliste, "que les nationalistes chinois effectuaient des raids contre le continent asiatique".

Mort à Toronto de M. Arthur Partridge

Toronto, 10. (PC) M. Arthur Partridge, gérant général pendant 25 ans de l'Association canadienne des quotidiens, est décédé aujourd'hui. Il était âgé de 75 ans.

Il était à sa retraite depuis le 1er juin 1942.

Il a succombé à une longue maladie à l'hôpital des anciens combattants de Sunnybrook. M. Partridge avait subi quatre attaques cardiaques dans les 18 derniers mois.

Prisonniers punis

Pusan, Corée, 10. (PA). Un prisonnier de guerre communiste a été tué et 38 ont été blessés, dont 13 gravement, hier sur l'île de Koje, lorsque les gardes des Nations unies sont venus à bout, avec des grenades et des fusils, d'une foule de communistes chantant à tue tête. Il n'y eut aucun blessé du côté des forces alliées.

La fusillade survint lorsque des prisonniers nord-coréens commencèrent à crier et à rendre des chants communistes "en violation des ordres affichés".

Accusés du meurtre d'une religieuse

East-London, Afrique du Sud. 10. (Reuters) Treize Africains, dont trois femmes, ont été traduits en cour, hier, sous l'accusation d'avoir poignardé une religieuse irlandaise catholique, au cours d'une bagarre raciale, en novembre dernier. Soeur Aidan s'approchait en auto pour calmer la foule quand celle-ci se mit à lancer des roches dans le parebrise du véhicule. Les émeutiers mirent le feu à l'auto et tuèrent ensuite la religieuse.

Mort tragique

Rivière-du-Loup, 10, (PC) M. Alfred-E. Lachance, 25 ans, de Madawaska, a été tué instantanement, hier, lorsqu'il fut coincé entre deux rouleaux à l'usine de la Fraser Paper de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'une papeterie.

Tragédie aérienne

Wiesbaden, Allemagne, 19. (Reuters) Un cargo de l'air des Etats-Unis s'est écrasé sur une colline près de Bitburg dans les montagnes Eifel aujourd'hui. Cinq personnes ont perdu la vie, mande l'aviation américaine.

$15 d'amende

Un individu trouvé flânant a été condamné à $15 d'amende ou à 8 jours de prison ce matin par le juge Emile Morin.

Services spécialisés
Jos. Robitaille Enrg.
Manufacturier et marchand de fourrures. Choix de manteaux et capes manufacturés. Transformation et manteau fait sur mesures.
108 Richelieu Tél.: 2-3288

Salon Fleuri Fleuriste
Tél. 4-5218 345 ST-JOSEPH
345 St-Joseph, Tél. 4-5218

—La translation

(Suite de la page 13)

P. LeBellego, de Chicoutimi; le R.P. J. Legresley, c.j.m., de Laval des Rapides; le R.P. J. Potvin, supérieur de l'Externat St-Jean-Eudes, Québec; les RR. PP. Frs Coquereau, A. Jauffret, Olivier Hébert J.-P. Roy, et M. Tremblay, c.j.m., vicaires à St-Coeur de Marie; les RR. PP. Angus Thistle, J.E. Marcoux, P.M. Poulin, Chs-O. Cormier, Francis Frehel, Léonard Thériault, J. Déry, J.-P. Labrecque, Urbain Desjardins, R. Mélançon, G. Rinfret, c.j.m. ainsi que les séminaristes de Charlesbourg et MM. les abbés Lemaitre, s.j., Gérard Lefebvre et A. Turgeon.

Dans l'assistance on voyait MM. le chevalier Alphonse Talbot, le lt-col. G.-A. Dupuis, le docteur Chs Laflamme, Arthur Chateauvert, L.-P. Mailly, Frs Leclerc, L.-A. Dumas, René Nadeau, A.-A. Letarte, Donat Fortin, René Goulet, Léon Cloutier, Rol. Delisle, J.-W. Verret, D. Desrosiers, Léonce Huot, F.-X. Delisle, Ad. Leclerc, le notaire J.-M. Turgeon, René Blanchet, architecte, P.-E. Huot E. Caron, Jos. Lefebvre, R. Vézina, Edgar Blais, Henri Chalottin.

La cérémonie de translation s'est faite depuis la chapelle St-Jean-Eudes jusqu'à l'église paroissiale où sera célébré le service funèbre ce matin.

M. Robert Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait.

Emplois bruyants pour les sourds

Genève, 10.-(PA)- L'organisation internationale du Travail a suggéré, hier, que les personnes sourdes soient employées dans des emplois bruyants. N'étant pas sensibles au bruit, elles peuvent se concentrer mieux et souffrent généralement moins de fatigue nerveuse que les personnes qui jouissent d'une ouie normale", a déclaré l'organisation dans son rapport annuel aux Nations Unies.

Un homme se noie dans l'Outaouais

Ottawa, 10, (PC) M. René Martin, 23 ans, s'est noyé, hier, lorsque son camion s'est engouffré sous la glace de la rivière Outaouais. L'accident est survenu près de Cumberland, environ 15 milles à l'est d'Ottawa. Son frère, Léopold, âgé de 32 ans, s'est tiré indemne de la tragédie. Les deux frères traversaient la rivière avec un chargement de bois et se dirigeaient vers Masson, comté de Papineau.

Militaire décédé

Ottawa, 10 (PC) — Le colonel Stuart Craig, ancien commandant de la première batterie canadienne de défense contre-avion, est décédé dimanche, à Port-au-Prince, Haïti. Le colonel Craig avait participé, en Europe, à la première guerre mondiale, avec l'artillerie canadienne. Il avait ensuite occupé différents commandements à Halifax, Winnipeg, Esquimalt et Kingston. Il s'était retiré en 1946.

Cabaretiers punis

Londres, 10. (Reuters) La Cour de justice de la haute commission des Etats-Unis a infligé une amende de $12 à deux Allemands propriétaires d'un cabaret de nuit, pour discrimination raciale, à l'égard de trois officiers noirs de l'armée américaine. Cette nouvelle a été rapportée par le journal "Star and Stripes", organe de l'armée américaine.

DÉCÈS

BEDARD — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 10 février 1953, à l'âge de 60 ans, est décédé Sieur Alphonse Bédard, époux de dame Germaine St-Hilaire, demeurant à 5B rue Joliette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Germain Lépine Ltée, No 535 avenue des Oblats, à 8 heures, pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles. 10fév-2fs—721608

BERTRAND — A Québec, le 9 février 1953, à l'âge de 47 ans 10 mois, est décédé M. Adrien Bertrand, fils de feu M. Octave Bertrand et de feu dame Clara Allard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 45.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-Wilfrid Dubois Inc., No 2 rue Durocher, à 9 heures 30, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles. 10fév-2fs—721602

BOUCHARD — A l'Ange-Gardien, le 9 février 1953, à l'âge de 55 ans 4 mois, est décédée dame Marie-Ange Mathieu, épouse de Joseph-Arthur Bouchard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 10 rue Raymond Lavoie, à 8 heures 30, pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial. 10fév-2fs—721604

—Pour éviter l'annexion

(Suite de la page 13)

alors qu'elle est collée sur les sources d'énergie électrique. "Il serait sage, dit le maire, de trouver dès maintenant une solution définitive qui ferait l'affaire des deux".

L'avocat de la compagnie Price annonce alors que la compagnie va se soumettre de bonne grâce et avec plaisir à la décision du comité des bills publics. Mais il suggère que $35,000 est suffisant car c'est $1.50 du cent dollars sur les usines et les propriétés de Riverbend. Il faudra enlever cette somme de $35,000 du budget annuel de Riverbend.

Me J.-V. Tremblay, un des procureurs de St-Joseph d'Alma, expliqua ensuite que la construction est paralysée parce qu'il n'y a pas moyen de fournir les services essentiels aux nouveaux propriétaires.

UNE PROPOSITION

Le premier ministre propose alors de forcer la compagnie Price à payer $35,000 par année, mais à la condition qu'elle n'impose pas une taxe personnelle à ses employés pour se rembourser.

Cette proposition est acceptée par les procureurs de la compagnie, mais Me Trépanier, au nom du conseil municipal, demande que la somme soit portée à $50,000. Cette proposition ne reçut pas l'approbation des députés, mais le premier ministre a fait porter la somme à $37,000, y ajoutant $2,000 pour l'assistance publique.

Vol de pneus à Ste-Anne-des-Monts

La Sûreté provinciale a été informée hier d'un vol de pneus évalués à environ $1,000 au garage de M. Gérard Sasseville, à Ste-Anne-des-Monts, dans la nuit de dimanche à lundi. M. Sasseville se trouvait à Québec lorsqu'il a été averti de cette effraction.

Des voleurs se sont aussi emparés de deux paires de skis d'une valeur de $130 au Valcartier Ski Lodge, dimanche soir dernier.

Elle a plaidé non coupable

Toronto, 10. (PC). Mme June Armstrong, la première femme à qui on ait accordé la permission de garder son enfant avec elle, à la prison Don de Toronto, s'est déclarée non coupable d'homicide involontaire, aujourd'hui. Elle est accusée d'avoir poignardé à mort Walter Coleman, le 20 septembre, pendant que ce dernier se battait avec McKenzie Waters, l'homme avec qui elle demeurait.

Commencement de feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier après-midi dans une maison de plusieurs logements et portant le numéro civique 366½ de la rue du Roi. Le feu a originé dans les planchers du logement de M. Albert Barette. On attribue l'incendie à un court-circuit. Les flammes furent cependant rapidement maîtrisées. Le chef de district A. Laliberté et le capitaine R. Plante étaient en charge de la division des pompiers.

Feu-Réal Roberge

Au nombre de ses parents, M. Réal Roberge, décédé samedi dernier à Sherbrooke, laisse, outre ceux déjà mentionnés, son beau-frère, M. Jean-Marie Lacombe.

Feu M. Art. Matte

M. Arthur Matte, dont les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église du St-Esprit, laisse, outre les parents déjà mentionnés, son fils, M. Arthur Matte et une petite-fille, Mme Albert Beaulé (Rolande Matte).

COUGHLIN. — A Québec, le 9 février 1953, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Patrick Coughlin, époux de Emily M. Kingwell.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire Germain Lépine Ltée, coin Turnbull. No 60 rue St-Cyrille à 8 h. 45 pour l'église de St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick. 9fév-2fs—721481

DESBIENS — A Bienville, le 9 février 1953, à l'âge de 33 ans 7 mois, est décédé M. Pierre-Georges Desbiens, époux de dame Béatrice Caron.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire J.-P. Thibault Enr., 9 rue Commerciale, Lévis, jusqu'à jeudi matin d'où elle partira pour St-Jean Port-Joli.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son beau-frère M. Joseph-Frédérick Caron, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean Port-Joli, et de là au cimetière paroissial. 10fév-2fs—721606

DROLET — A Québec, le 7 février 1953, à l'âge de 15 ans 6 mois, est décédée Mlle Renay Drolet, fille de M. Jean-Paul Drolet, et de dame Marguerite Parent, demeurant 58 rue St-Bernard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr., No 182 rue Marie l'Incarnation, à 8 heures 15, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles. 9fév-2fs—721476

DUFOUR — A Montréal, le 9 février 1953, à l'âge de 65 ans, est décédé Alfred Dufour, époux de feu dame Rose Bouchard.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à Montréal. —721610

GAULIN — A Québec, le 7 février 1953, à l'âge de 80 ans 6 mois, est décédé M. Antoine Gaulin, époux de dame Malvina Boiteau, demeurant à 9 rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Blvd St-Cyrille à 9 heures 45 pour l'église St-Vincent de Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 9fév-2fs—721460

GIROUX — A Québec, le 10 février 1953, à l'âge de 84 ans 11 mois, est décédée dame Rose de Lima Giroux, épouse de feu Elzéar Giroux.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 124 rue Vitré, à 8 heures 45, pour l'église St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Colomb, Sillery. 10fév-2fs—721626

LABRECQUE — A Québec, le 8 février 1953, à l'âge de 88 ans 2 mois, est décédé dame Eva Guimont, épouse de feu Monsieur Joseph Labrecque, demeurant 13 Général Vanier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Enr., No 182 rue Marie l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame des Pitiés, et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 9fév-2fs—721480

LAPOINTE — A Québec, le 7 février 1953, à l'âge de 67 ans 6 mois, est décédée subitement dame Azilda Gaudreault, épouse de monsieur Philémon Lapointe, ex-employé chez Louis Rhéaume.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils No 1290 1ère Avenue à 8 heures 45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

Elle était autrefois de Buckland Co. Bellechasse. Elle sera transportée au Cimetière de Buckland au mois de mai. Le trajet se fera en automobile. 9fév-2fs—721458

MARSHALL — En Floride, le 8 février 1953, est décédé Lester Lent Marshall, époux bien-aimé de Rosanna Thompson.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

PERKINS — A Québec, le 8 février 1953, à l'âge de 49 ans 4 mois, est décédé M. Léonidas Perkins, ingénieur au C.N.R., époux de dame Mabel Sioui, demeurant au no 141 Ozanam.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires de la Maison J. Bouchard & Fils No 1290 1ère Avenue à 9 heures pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 9fév-2fs—721460

PICARD — A St-Romuald, le 8 février 1953, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Mary Seabourn, épouse de sieur Napoléon Picard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Georges Marcoux & Fils Enr., 15, de l'Eglise, à 8 heures 30, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. 9f-v-2fs—721479

PREMONT — A Québec, le 8 février 1953, à l'âge de 62 ans 1 mois est décédée Mlle Lucille Prémont fille de feu Joseph-Octave Prémont et de feu Virginie Hébert.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée No 318 Chemin de la Canardière à 8 heures 30 pour l'église de Ste-Famille, I. O. et de là au cimetière de la paroisse. 9fév-2fs—721462

TESSIER — A Cap-Santé, cté Portneuf, le 8 février 1953, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Hélène Sanschagrin, épouse en premières noces de feu Monsieur Albert Naud, en secondes noces de feu Monsieur Ferdinand Leclerc, et en troisièmes noces de Monsieur Edouard Tessier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire L'Anse du Cap Santé, à 8 heures 30, pour l'église du Cap Santé, et de là au cimetière Deschambault où un libéra sera chanté vers 10 heures 30. 9fév-3fs—721477

TURGEON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 février 1953, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Joseph-Elzéar Turgeon, époux de dame Anne-Marie Guay dit Gendreau, demeurant No 6 rue Foisy, à Bienville.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 11 février, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de la maison J.-P. Thibault Enr., 9 rue Commerciale, à Lévis, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Mont-Marie, à Lévis. 9fév-2fs—721472

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les Fleurs
sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.
McKenna
FLEURISTE
11 rue Saint-Jean
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

WHITE OWL *13¢ MAINTENANT *11¢
TOUTES TAXES COMPRISES
LE CIGARE FAVORI EN *TOUTE* CIRCONSTANCE
*PRIX PROPOSÉ
Invincible

JOE PALOOKA — Par Ham Fisher

LE SAINT — Par Leslie Charteris

DONALD DUCK — Par Walt Disney

RIP LE DETECTIVE

LE COUPLE PARFAIT

QUI LE LUI DIRA !

LE JOUR DE LA SAINT-VALENTIN

Dites-le avec des fleurs télégraphiées

Coeurs et fleurs! La rime parfaite le jour de la Saint-Valentin.

Egalement parfaite pour les anniversaires, fêtes, pour remercier de l'hospitalité, . . . pour *toute* occasion.

Vous le dites délicatement . . . vous le dites gracieusement quand vous le DITES AVEC DES FLEURS TELEGRAPHIEES.

FLORISTS' TELEGRAPH DELIVERY — Send Flowers Worldwide — INTERFLORA

MARQUE DEPOSEE

Recherchez SPEEDY *et le* FAMEUX EMBLEME DU MERCURE . . . *ils identifient plus de 18,000 fleuristes membres de* F.T.D. *et* INTERFLORA, *de par le monde entier.*

FLORISTS' TELEGRAPH DELIVERY ASSN.
Siège Social : Détroit, Michigan

MAGASIN À LOUER

Nous abandonnons les affaires pour cause de maladie. Notre ameublement est neuf et le poste est des plus beaux. 2,100 pieds de plancher, plus soubassement de 1,000 pds. Bail long terme, chauffé.

SYNDICAT ST-JEAN
304 rue ST-JEAN,
Tél.: 3-8977 — 5-5427

COMMIS VENDEUR DEMANDÉ

Expérience parfaite dans confection et mercerie pour hommes. Bon salaire. Inutile de se présenter si non qualifié.

S'adresser à:
CHENOR LTEE
399 rue St-Joseph

Avant d'acheter n'importe quel appareil auditif, vous vous devez à vous-même d'essayer

L'APPAREIL AUDITIF ZENITH* à $85

sous notre garantie d'essai de 10 jours ou argent remboursé !

Par les fabricants des fameux appareils de télévision et appareils de radio Zenith.

(Appareils de conduction par l'os moyennant léger supplément).

Rendez visite à votre vendeur local d'appareils auditifs Zenith. Vous trouverez facilement son nom dans les pages classifiées de votre annuaire téléphonique. Ou écrivez aujourd'hui et demandez la brochure gratuite et liste complète des vendeurs Zenith : Zenith Radio Corporation, Edifice du Canada Trust, Windsor, Ont., Canada.

POUR ACHAT ET SERVICE CONSULTEZ
NOËL GUY
5 RUE ST-JOSEPH
Québec — Tél.: 2-4553

Un Rhume Peut Compromettre VOTRE TRAVAIL

NON-LAXATIF

Maux de tête et malaises d'estomac annoncent souvent un rhume. C'est à ce moment qu'il faut aider à neutraliser l'excès d'acidité en prenant du BROMO-SELTZER, qui agit vite. Soulagez malaises d'estomac et maux de tête *en tout temps* avec BROMO-SELTZER.

Essayez BROMO-SELTZER

La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

La meilleure bière de riz jamais brassée

LE CARDINAL LEGER CHEZ LE MAIRE : Après la réception civique qui lui fut offerte hier après-midi, Son Eminence le cardinal Léger a bien voulu rendre visite à Son Honneur le maire Lucien Borne en convalescence à sa résidence de la rue Richelieu. S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, accompagna le Prince de l'Eglise dans cette visite à notre premier magistrat. On remarque sur la photo ci-dessus, dans le salon du maire, Son Eminence le cardinal LEGER; l'heureux hôte, M. le chevalier LUCIEN BORNE, et S. Exc. Mgr ROY tenant sur ses genoux le jeune DENIS GINGRAS, petit-fils du maire, fils de M. et Mme Paul Gingras. M. le commandeur JULES-HENRI COTE accompagnait aussi le cardinal Léger et Mgr Roy en qualité de gentilhomme. Les deux filles du maire, Mme GINGRAS, et Mme Vve MAURICE FORTIER, le fils du maire, M. LOUIS BORNE, et ses petits-enfant, ont eu l'honneur le participer à la réception. Son Eminence le cardinal Léger a béni la famille après s'être entretenu une bonne demi-heure avec notre premier magistrat. (Photo du "Soleil")

Demande mexicaine pour rétablir le commerce direct avec le Canada

Mexico, 10. (Reuters) La Chambre de Commerce du Mexique a demandé le rétablissement des liens directs de navigation commerciale entre le Mexique et le Canada à la fois par l'Atlantique et le Pacifique et l'élimination de l'intermédiaire des Etats-Unis pour le commerce d'exportation avec le Canada.

Ces propositions ont été faites au cours d'une conférence d'exportateurs et d'importateurs avec le ministre canadien du Commerce, le t. h. C. D. Howe, et d'autres membres d'une mission canadienne de bonne entente qui termine actuellement une tournée de cinq semaines en Amérique latine.

Les produits mexicains qui sont particulièrement touchés par la politique de réexportation des Etats-Unis au Canada sont le coton et les légumes. L'exportation de ces produits a une valeur annuelle de $25,000,000.

L'ancien ministre mexicain de l'Economie nationale, M. Anjonio Martinez Baez, a déclaré au cours de l'entretien que sans la politique de ré-exportation, le commerce entre le Canada et le Mexique "s'accroitrait rapidement".

La mission canadienne doit quitter Mexico aujourd'hui pour se rendre au Canada à bord d'un avion du CARC.

Les rigueurs de la loi

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, trouve "dur" l'article 98 de la Loi des Liqueurs, qui tient le propriétaire responsable de toute vente illégale de liqueurs alcooliques qui se fait dans son établissement. "On voit d'ici la situation, note le juge : il peut être malade, absent de l'établissement ou la vente a été commise, il n'en est pas moins tenu à s'efforcer, pour se défendre, de prouver la non existence d'un fait auquel il a été parfois complètement étranger".

Le juge a fait ces remarques en rendant jugement dans le cas de J.-Noël Bertrand, de St-Gérard Majella, qui avait été accusé de vente illégale de liqueurs "tant par lui-même que par quelque personne dont il tolère la présence dans son établissement."

Le juge a commencé par trancher une objection soulevée par le procureur de la défense, en décidant que "le terrain, ce n'est pas l'établissement." Mais il trouve l'accusé coupable, la preuve ayant révélé qu'il était présent lors de la vente, chez lui, par un tiers, de deux bouteilles de bière.

Une amende de $50 et le paiement des frais ont été imposés à l'inculpé.

Laboratoire ravagé

Minneapolis, 10. (PA). Un incendie a ravagé le laboratoire aéronautique de l'université du Minnesota, dimanche, y causant pour 1,550,000 de dommages. Personne ne fut blessé.

AVIS DIVERS

Anciens de l'Académie Jacques-Cartier — Assemblée générale à 381, rue du Roi, à 8 heures p.m. Elections et programme récréatif.

Jeune Commerce — Parlement-école à la faculté de Droit, à 8 heures p.m. Cours de procédures parlementaires.

Cercle Dante Alighieri — Réunion à la faculté de Droit, 17 rue Ste-Famille, à 8 heures p.m.

Club Chesterton — Causerie de M. S.-G. Mullins, professeur à Laval, sur "Thomas Chandler Haliburton, le père de l'humour américain", au Club de la Voirie, 130 Grande-Allée, à 8 heures 30 p.m.

Propriétaires de Sillery — Assemblée générale à l'hôtel de ville, à 8 heures 30 p.m. Sujet: l'expansion industrielle.

Société de Généalogie — Réunion à l'université Laval, à 8 heures p.m.

BUREAU A LOUER

Bureau moderne refait à neuf avec usage eau chaude et douche. S'adresser 62 St-Jean.

Au Parlement de l'Ontario

Toronto, 10. (PC) L'Assemblée législative de l'Ontario sera inaugurée jeudi. Deux grands problèmes seront étudiés par les députés : un nouveau système d'octrois municipaux et celui de la métropole torontoise.

Une somme de $119,000,000 a été versée en octrois municipaux l'an dernier et l'on croit que la députation demandera davantage de ce côté.

Le gouvernement soumettra son projet de loi sur le problème métropolitain de Toronto.

Le premier ministre Frost établira peut-être un record avec son budget. On ne prévoit aucune hausse du fisc, ni aucune baisse appréciable.

Il est question aussi d'un plan du ministère de l'Education pour aider financièrement les parents dans l'instruction des arriérés mentaux et une modification de l'âge des chauffeurs d'automobiles mineurs.

La preuve incombe à l'automobiliste

"Quand un véhicule automobile cause une perte ou un dommage à quelque personne dans un chemin public, le fardeau de la preuve que cette perte ou ce dommage n'est pas dû à la négligence ou à la conduite répréhensible du propriétaire ou de la personne qui conduit ce véhicule automobile incombe au propriétaire ou à la personne qui conduit le véhicule automobile."

C'est le paragraphe 2 de l'article 53 de la loi des véhicules automobiles. M. le juge Maurice Pelletier, de la Cour de Magistrat, le cite dans son jugement qui fait droit, pour un montant de $58.41, à la réclamation que M. Léonard Méthot, de Québec, a intentée à M. Raoul Cyr, de Québec, à la suite d'une collision survenue le 10 septembre 1952 entre sa bicyclette et l'automobile du défendeur.

La preuve a révélé que l'automobiliste avait "coupé à gauche" la courbe, en montant la côte Franklin.

CLUB VENTE PUBLICITÉ
CE SOIR 5.30 hres
CHEZ MARINO

Film sonore et en couleur
Sujet :"
"Parlons boutique"
Courtoisie de "Simpson & Sears".

Tous les membres et leurs amis sont invités.

GESTE DE BONTE DU CARDINAL LEGER : En descendant de son wagon spécial hier après-midi, à la gare du Palais, Son Eminence le cardinal PAUL-EMILE LEGER a voulu témoigner son appréciation à l'ingénieur du train du Pacifique Canadien qui l'avait conduit heureusement dans la vieille Cité de Champlain. Il s'agit d'un Québécois, l'ingénieur ARTHUR CARON, que l'on voit ci-haut penché à la cabine de sa locomotive pour baiser l'anneau du Prince de l'Eglise. (Photo du "Soleil")

Préparatifs de défense en bonne voie dans le sud-est de l'Europe

Izmir, Turquie, 10. (PA) — Une lourde porte de fer garde l'entrée de l'ancienne école où des officiers turcs, grecs et américains s'entretiennent devant de grandes cartes qui indiquent des dispositions de troupes et d'autres renseignements militaires secrets.

Il s'agit du quartier général des troupes de terre alliées du sud-est de l'Europe, avant-poste de l'OTAN à la bordure occidentale de l'Asie.

Dans l'éventualité d'une agression, dans cet immeuble seraient donnés les ordres de défense qui mobiliseraient près de 600,000 rudes guerriers turcs et grecs.

Le lieutenant-général Willard-G. Wyman, 54 ans, un grand soldat de Nouvelle-Angleterre qui a dirigé des combattants en Afrique du Nord, sur les plages de Normandie et en Corée, dirige le travail qui s'y fait. Il est assisté de généraux grecs et turcs.

Un quartier général de l'Aviation existe aussi à Izmir, dirigé par le lieutenant-général d'aviation David-M. Schlatter. Il a pour but d'unifier la tâche des Aviations turque et grecque.

L'organisation du général Wyman surveille 1,000 milles de frontières à l'est et au nord.

La Turquie possède une frontière commune longue de 9000 milles avec la Russie, à l'est d'Izmir, près de l'Ukraine et des riches champs pétrolifères de la Russie.

Il faut aussi surveiller les 700 milles de côte de la Turquie sur la Mer Noire. Les frontières de la Turquie et de la Grèce avec la Bulgarie communiste s'étendent sur une longueur de 150 milles.

D'après des évaluations publiées, l'Armée turque comprend près de 400,000 hommes, et celle des Grecs 180,000.

La Chambre de Commerce internationale à Toronto

M. L. Dana Wilgress, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, ainsi que MM. R. M. Brophy, sous-ministre de la production de la défense nationale, Stanley N. Jones, président du Winnipeg Grain Exchange et J. D. Gibson, économiste attaché à la Bank of Nova Scotia, seront les principaux orateurs lors de la septième réunion annuelle du Conseil canadien de la chambre de commerce internationale, qui s'ouvre à Toronto le 17 février.

Le Canada sera représenté par une délégation du Conseil canadien lors du congrès mondial qui se tiendra à Vienne du 18 au 23 mai prochain.

Accusé de vol

Une accusation de vol de $117, propriété de Mme Wilfrid Houle, a été logée hier en Cour des Sessions de la Paix contre Arthur Drouin, 49 ans, de 80½ rue de Montmorency. Le vol aurait été commis le 4 décembre 1952 à Ste-Agathe de Lotbinière. L'enquête préliminaire a été reportée au 18 courant.

Pour réparations
ECHELLES ou ESCABEAUX
CONSULTEZ
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ème AVE — TEL.: 3-2151

PIERRE ROGER
AVOCAT
13 Place d'Aiguillon
Tél.: 3-2883

DEMANDE
Assistant gérant des ventes et chef de bureau.
Pour commerce d'automobiles, situé à Québec. Le candidat devra être bilingue et posséder une bonne expérience dans ce genre de commerce. Salaire initial $4,000. par année. Ecrire en mentionnant âge, références et qualifications générales à CASE 7486 LE SOLEIL.

Demandez d'Abord . . .
Haig & Haig
SCOTCH WHISKY
La plus vielle marque de Scotch - Renomme depuis 323 ans
EF530

Vous obtenez de gros escomptes
sur
BAGUES DE FIANÇAILLES
MONTRES - CHAPELETS en cristal de roche - BIJOUX - Etc.

OUVERT LE VENDREDI SOIR

LA BIJOUTERIE RENE MARCOUX
37 DE LA COURONNE, 2e étage, Ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE — TEL.: 4-8722

DE L'ARGENT COMPTANT
contre votre propre signature

Quand les comptes s'amoncellent, obtenez rapidement de $50 à $1,000 de la Household Finance! Prêts consentis sans garanties négociables. Mode de remboursement convenant à votre revenu. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou venez aujourd'hui . . . Service rapide, courtois, sérieux!

75e ANNÉE — 25e ANNÉE AU CANADA
HOUSEHOLD FINANCE

SUCCURSALES DE QUEBEC
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
203½ rue St-Jean . . . . . Tél. 5-8175
325 boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
100 du Pont, 2e étage . . . . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278 rue St. Dominique, téléphone 2-3521

VOUS Augmenterez votre coupe, Réaliserez plus d'argent AVEC UNE
SCIE MOTORISÉE McCULLOCH 1953

Les McCulloch sont meilleures que jamais en 1953

FIABLE — Sciez toute la journée avec votre McCulloch. Vous ne pouvez la surmener.
COUPE RAPIDE — Le moteur McCulloch spécial 3 h.p. scie à plein rendement dans n'importe quelle position, donne le summum de la production, sous les conditions les plus difficiles.
POIDS LEGER — La McCulloch 3-25 ne pèse que 25 livres, complète avec chaine et lame de 18". C'est facile de travailler toute la journée.
VERSATILE — 6 modèles à votre choix — lames de 14", 18", 24", 30", et 36" — scie arc de 15".

Voyez votre vendeur dès aujourd'hui pour une DEMONSTRATION DE LA McCULLOCH 1953 OU METTEZ-VOUS EN CONTACT AVEC
LEMERY DISTRIBUTORS LTD.

Agents canadiens exclusifs
220 ouest, 1ère Ave, Vancouver, 10, C.B. — 861 rue Landsdowne, Peterborough, Ont. — 525, 1ère Ave, Québec, P.Q.
POUR PLUS D'INFORMATIONS UTILISEZ CE COUPON

MACHINERIES GÉNÉRALES ENR.
60, 6ème AVENUE, QUEBEC
TEL.: 4-8178
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....